DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12508 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 17 AVRIL 1985

Deux « gestes » sud-africains

Le gouvernement sud-africain a fait connaître, le lundi 15 avril, son intention de retirer ses troupes du territoire angolais d'ici à la fin de la semaine. Ce retrait, prévu par les accords de Lusaka de février 1984, intervient avec plus d'un an de retard. Pretoria avait justifié le maintien de ses forces à N'Giva, à 35 kilomètres au-delà de la frontière namibienne, en territoire angolais, par la persistance des infiltrations des maquisards de la SWAPO en Namibie. Or celles-ci n'ont pas cessé, en dépit des coups de plus en plus rudes portés par l'armée sud-africaine. Ainsi, depuis le début de l'année, deux cent trente-huit maquisards auraient été tués, ce qui constitue en quelque sorte un record.

La décision de Pretoria ne s'explique donc pas par une évolution significative de la situation militaire mais, comme l'a indiqué M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, par une volonté de réamorcer, de façon ostensible, le processus de paix dans cette partie de l'Afrique australe. Les Sud-Africains espèrent que leur initiative sera suivie d'un « geste » similaire de la part de Cuba, qui maintient en territoire angolais un contingent militaire d'environ vingt-cinq mille hommes. Si le « signal » que vient d'envoyer Pretoria à La Havane et à Luanda est suivi par un retrait cubain, le principal obstacle à l'application de la résolution 435 des Nations unies, qui définit un plan pour l'accession de la Namibie à l'indépendance, pourrait être levé.

Les autres étapes – cessez-le-feu avec la SWAPO, envoi sur place de troupes des Nations unies – semblent cependant encore bien lointaines. La commission conjointe angolo – sud – africaine chargée, depuis les accords de Lusaka, de surveiller le désengagement des forces respectives de la SWAPO et de Pretoria ne s'est pas réunie depuis le 19 novembre dernier, et les trois cents « observateurs » sud-africains et angolais n'ont jusqu'à présent rien observé du tout. De toute façon, le gouvernement de Pretoria se réserve d'intervenir de nouveau en Angola une fois le repli de ses troupes effectué.

« La sécurité du peuple du Sud-Ouest africain sera assurée si nécessaire », a précisé M. Botha, en soulignant que l'Afrique du Sud ne renoncera pas à lutter contre les « agissements terroristes » de la SWAPO. Les troupes sud-africaines sont en effet présentes au nord du territoire namibien. La décision que vient d'annoncer Pretoria revient donc, sur le terrain, à faire reculer ses forces d'environ 40 kilomètres au-delà de la frontière angolo-namibienne. Elle n'en est pas moins hautement symbolique, et les Etats-Unis, qui depuis de nombreux mois demandaient aux autorités sud-africaines d'accomplir un « geste », ne manqueront pas de s'en féliciter.

Ce « geste de paix » intervient toutefois au moment où le régime de Pretoria est de plus en plus contesté, sur le plan intérieur comme sur la scène internationale. Les pressions des Etats-Unis ne se sont jamais faites si fortes pour obliger Pretoria à assouplir le régime de l'apartheid. En Afrique du Sud même, les violences se multiplient. A cet égard, il existe probablement un lien entre le retrait des troupes sud-africaines d'Angola et l'accord de principe donné à la légalisation des mariages interraciaux.

Lire page 3 les articles de notre correspondant MICHEL BOLE-RICHARD

Ventes d'armes records pour la France en 1984 : 61,8 milliards de francs

Avec un montant proche de 62 milliards de francs, la France a enregistré en 1984 un doublement de ses commandes d'armes à l'exportation par rapport à 1983. C'est un résultat record qui place la France dans la dépendance de deux clients du Proche-Orient : l'Arabie saoudite et Abou-Dhabi, qui assurent à eux seuls la moitié du total de ces contrats.

Dans une lettre qu'il a adressée au président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, précise que la France a reçu en 1984 pour 61,8 milliards de francs de commandes d'armes à l'exportation. C'est un montant record, jamais atteint par l'industrie française de l'armement dont le précédent record a été de 41,6 milliards de francs en 1982.

De premières estimations de source officielle en début d'année (*le Monde* du 15 février 1985) avaient fait état d'un total prévisible de 50 milliards de francs. Les chiffres définitifs sont donc très supérieurs à cette évaluation provisoire du ministère.

Par rapport à 1983, année pendant laquelle la France avait enregistré 29,1 milliards de francs de prises de commandes à l'étranger, l'année 1984 marque un doublement des résultats à l'exportation dû essentiellement à des contrats avec l'Arabie saoudite et l'émirat d'Abou-Dhabi dans le Golfe.

Le document du ministère de la défense détaille la répartition de ces commandes par zone géographique : 76,6 % au Maghreb, Proche et Moyen-Orient ; 10 % en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord ; 9 % en Extrême-Orient ; 2,2 % en Amérique latine et aux Caraïbes ; 1,6 % en Afrique et 0,6 % de divers. De même, il est indiqué la répartition selon les catégories d'armements : 70,6 % de matériels terrestres (y compris la défense antiarienne) ; 25,7 % pour l'air et 3,7 % pour le naval.

Ce sont principalement deux contrats qui sont à l'origine de cette augmentation considérable des prises de commandes en 1984. Au début de l'année, l'Arabie saoudite a acquis un système de défense antiaérienne par missiles sol-air de Thomson-CSF pour une valeur, concernant la seule année 1984, de 30 milliards de francs. A la fin de la même année, l'émirat d'Abou-Dhabi a commandé dix-huit avions de combat Mirage-2000 en échange de la livraison de pétrole à des prix avantageux.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 11.)

L'intransigeance de M. Barre brouille le jeu politique à droite et à gauche

Les déclarations de M. Raymond Barre confirmant son refus de la « cohabitation » si l'opposition l'emporte aux élections législatives de l'an prochain brouillent le jeu politique. Elles ont provoqué des réactions contradictoires qui vont du rejet à l'approbation au sein de l'UDF, tandis que le RPR s'est abstenu de prendre position. Les socialistes ont vivement critiqué l'ancien premier ministre, qui vise par son intransigeance à faire échouer l'opération de recentrage tentée par le PS.

MM. Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing et Jean Lecanuet n'auront eu que quelques jours pour se réjouir de l'« accord pour gouverner », qui scelle l'entente des dirigeants de l'opposition en vue des élections législatives de 1986 et des choix qu'ils devront faire, alors, s'ils l'emportent.

Les questions auxquelles cet accord était censé répondre sont de nouveau posées, comme elles l'étaient auparavant, et l'opération chiraco-giscardienne risque de se révéler blanche. On conçoit que M. François Léotard hausse le ton à l'adresse du responsable de cette situation, M. Raymond Barre. « *Je ne comprends pas* », lance le secrétaire général du Parti républicain, dans une interview publiée mardi par *le Figaro*.

M. Léotard ne comprend pas ce que veut dire M. Barre lorsqu'il prétend se situer en dehors des formations de l'opposition. « *Il ne saurait y avoir de statut spécial d'ancien premier ministre ou d'ancien président de la République* », précise le député du Var : à l'Assemblée nationale comme en période d'élections législatives, les partis retrouvent leurs prérogatives – celles, précisément, que leur conteste, avec une certaine efficacité, M. Barre. Le débat est donc de nouveau ouvert.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

ÉCONOMIE ET COHABITATION

Rupture et Redressement
par JACQUES CHIRAC

A front renversé
par PAUL FABRA

Page 9

Les armateurs français tentés par la « complaisance »

Dénonçant l'aggravation des charges qui rendent les navires français moins compétitifs que leurs concurrents européens, asiatiques, libériens ou panaméens, les armateurs français, déçus du peu d'intérêt que le gouvernement porte à la marine marchande, ont décidé d'internationaliser leur flotte.

Ils s'alignent en cela sur des pratiques auxquelles ont recours depuis longtemps leurs collègues américains, allemands, norvégiens, suédois, britanniques et surtout grecs et de Hongkong. Le groupe Worms, qui en appelle au pragmatisme, a décidé de transférer deux de ses pétroliers sous le pavillon de complaisance des Bahamas.

Prêt à examiner les demandes des armateurs au coup par coup, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Lengagne, s'oppose pour le moment à la requête de Worms qu'il juge trop brutale. Il devait recevoir ses dirigeants le 16 ou le 17 avril.

Les syndicats s'insurgent contre cette « *atteinte au statut social des marins* » et la CGT a menacé de déclencher une grève générale dans la marine marchande.

(Lire page 44, l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD.)

Le Monde — SCIENCES

Les pharmacies de l'espace

Les vols spatiaux ouvrent une nouvelle voie : la fabrication de médicaments en apesanteur

Les derniers carrés de chocolat

Bientôt la fin d'une fabrication qui date presque de l'époque des Aztèques

Pages 13 et 14

LE CAMBODGE DIX ANS APRÈS LES KHMERS ROUGES

Le souvenir obsédant de la terreur

Le 17 avril 1975, les Khmers rouges occupaient Phnom-Penh et imposaient au Cambodge un régime de terreur auquel l'armée de Hanoï devait mettre un terme, fin décembre 1978, en envahissant le pays.

Depuis lors, une résistance antivietnamienne s'est organisée non seulement sur la frontière thaïlandaise mais également à l'intérieur du territoire khmer, ainsi que le rapporte ci-dessous James Burnett, de retour de Phnom-Penh.

par JAMES BURNETT

Phnom-Penh. – En plein cœur de la ville, le marché O Russey, où flottent les odeurs d'épices encore plus agressives avec la chaleur moite qui précède la saison des pluies, connaît son animation habituelle, comme, non loin de là, l'ancien marché couvert qui fut l'une des cibles des roquettes meurtrières des Khmers rouges avant l'assaut final du 17 avril 1975. Tout semble normal en ce dimanche de la fin mars 1985. A 14 heures, c'est le drame. Une grenade explose près des étals réservés aux vendeurs d'or et de bijoux. Les milices chargées de la sécurité tirent quelques rafales en l'air. Des scènes que Phnom-Penh a trop connues pendant la guerre. Les témoins, notamment des experts tchécoslovaques, affirment avoir vu quatre morts et trois blessés. Un bilan qui n'est pas confirmé officiellement.

Le ou les auteurs de l'attentat ont-ils été arrêtés ? Qui sont-ils ? Des questions qui restent sans réponse. Trois versions circulent rapidement à Phnom-Penh : une « *infiltration ennemie* » ; l'acte désespéré d'un soldat khmer qui a perdu une jambe lors de l'explosion d'une mine à la frontière khméro-thaïlandaise ; des « *voleurs vietnamiens* » attirés par les « *chi* » d'or. Un tel incident, assure-t-on, n'est pas le premier du genre sur ce marché dont une majorité de petits commerçants sont vietnamiens.

Deux jours plus tard, à Oudong, bourgade de la province de Kompong-Chnang, à 30 kilomètres au nord de Phnom-Penh, un groupe de guérilleros fait irruption en fin d'après-midi sur le marché. Une fusillade éclate. Le bilan serait d'une quinzaine de morts dont un officier vietnamien. Ce raid est confirmé de source diplomatique à Phnom-Penh, sans autre précision sur le nombre des victimes.

La sécurité est bien le problème crucial des autorités cambodgiennes à quelques jours du dixième anniversaire du 17 avril. Un anniversaire qui sera célébré avec discrétion par le régime de M. Heng Samrin. L'histoire est cruelle pour les nouveaux dirigeants : cette date marque « *la victoire sur l'impérialisme américain* ». Dans le même temps, c'est le début du cauchemar khmer rouge après cinq ans d'une guerre particulièrement atroce.

M. Hun Sen, premier ministre et ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa, a beau affirmer que l'ensemble du pays est « *sous contrôle* », la situation est complexe. De sources officielles khmères et vietnamiennes, on reconnaît que la prochaine saison des pluies, qui commence fin avril, sera un « *test déterminant* » pour le régime après les succès contre les bases de la résistance sur la frontière thaïlandaise. On admet à Phnom-Penh que « *le coup de pied donné dans la fourmilière* » n'a pas réglé tous les problèmes. Loin de là.

Il s'agit désormais de neutraliser les groupes de maquisards nombreux qui se sont éparpillés dans la nature. Une tâche ardue qui incombe, d'après le nouveau dispositif, à la jeune armée de Phnom-Penh, forte de trente mille hommes formés à l'école vietnamienne. D'autant que « *l'ennemi a été cruellement blessé et peut frapper aveuglément* ». Et l'on sait qu'il existe un réel danger. En septembre dernier, des guérilleros ont commis un véritable carnage lors de l'attaque à la baïonnette du train Phnom-Penh-Battambang. Une cinquantaine de voyageurs auraient été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés, dont certains ont été hospitalisés à Phnom-Penh. C'est ainsi que ce raid a été connu.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Guerre

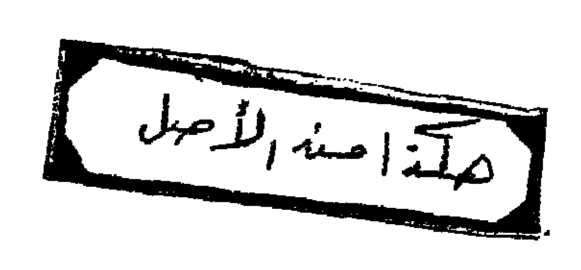
La France vit des temps dramatiques et même d'angoisse. Après l'insupportable suspense au sujet de la diffusion du match Juventus-Bordeaux, les dirigeants de la télévision continuent de jouer avec nos nerfs.

Guerre de tranchées des trois chaînes, coups bas de la déprogrammation, artillerie lourde des films à taux d'écoute francs et massifs, armée des ondes l'œil fixé sur la ligne bleue des indices, médiation jupitérienne de la Haute Autorité : la bataille fait rage dans le désert culturel de l'Hexagone.

Corniaud ou grande vadrouille, Antenne nulle contre TF moins : on a les épopées qu'on peut, et, quinze ans après sa mort, c'est toujours Bourvil qui mène la France.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



étranger

ASIE

Chine

LA MONTÉE DE M. HU YAOBANG

Le secrétaire général du PC lance un avertissement à la presse

De notre correspondant

Pékin. – Depuis avril, le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, est presque quotidiennement à la une des journaux. Recevant des visiteurs étrangers, il a fait, tour à tour, des révélations sur la restructuration du Parti avec le départ de deux millions de vétérans ; sur la promesse qu'auraient faite les Etats-Unis – démentie par le Pentagone – de n'envoyer en visite en Chine que des navires non nucléaires ; sur les conditions de rapprochement avec l'Union soviétique ; sur la création d'une branche du PCC à Hongkong et sur les conditions d'exercice de la liberté d'expression dans la colonie britannique après 1997.

Lundi 15 avril, la télévision a consacré le tiers de son journal du soir à la visite de M. Hu dans le Pacifique sud (*le Monde* du 16 avril). Il se trouve actuellement en Australie, avant de se rendre en Nouvelle-Zélande et dans une poussière d'Etats insulaires. Dimanche, *le Quotidien du Peuple* avait consacré sa une et une pleine page à un discours sur la presse prononcé... le 8 février par M. Hu. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce dernier, tout comme M. Zhao Ziyang, le premier ministre, avec la publication de son rapport fleuve sur la réforme de l'économie du pays en mars, entend confirmer à l'opinion chinoise l'importance de sa fonction.

Le discours de M. Hu est significatif pour deux raisons au moins. D'abord, il confirme la poursuite de la lutte contre la *« pollution spirituelle »*, qui avait fait couler tant d'encre il y a un an et demi. Ensuite, il définit de manière restrictive le rôle de la presse et des journalistes. On se souvient que la campagne contre la « pollution spirituelle », attribuée à l'époque à M. Deng Liqun, alors responsable de la propagande, mais lancée sur l'initiative de M. Deng Xiaoping, avait été interrompue peu après à la suite des conséquences déplorables qu'elle avait eu sur l'image de marque d'une Chine qui s'« ouvrait ».

« Nous avons utilisé des méthodes inappropriées au début, reconnaît aujourd'hui M. Hu. *Le terme de* « pollution spirituelle » *était relativement inconnu des gens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, surtout si on l'accouple au mot* « éliminer ». *Mais cela ne veut pas dire que le principe de la lutte contre la pollution spirituelle soit erroné et qu'on puisse laisser libre cours à la corrosion des idées décadentes des classes exploiteuses. » « Le Comité central maintient depuis toujours sa lutte contre les idées décadentes du capitalisme »*, ajoute-t-il.

Pour lutter contre ces influences délétères, rien ne vaut une presse compréhensive. A un moment où la *« liberté de création »* est reconnue aux écrivains et l'*« autonomie de gestion »* aux entreprises, M. Hu a insisté avec vigueur : *« Il y a plusieurs milliers d'organes de presse dans notre pays. Il existe bien sûr des différences entre eux. Mais ces différences ne doivent pas changer leur nature fondamentale, en tant que voix du parti. »*

Au fur et à mesure que la réforme économique prend corps, que les difficultés apparaissent (*« pollution spirituelle », « comportements incorrects »*) et que les cadres prennent conscience du retard, toutes proportions gardées, de leur niveau de vie par rapport au reste de la population, les dirigeants chinois multiplient les déclarations rassurantes. En mars, M. Zhao avait annoncé une réforme des salaires pour les fonctionnaires à partir de juin. M. Hu, après M. Deng, enfonce le clou idéologique, rassurant ceux qui douteraient de l'orientation marxiste du régime.

Le 6, le *China Daily* répondait à ceux qui s'inquiétaient de voir trop d'intellectuels entrer au PC : ils ne sont que 4 %, alors qu'il y a 10 % d'analphabètes, écrivait-il avant d'ajouter : *« Il est ridicule de penser que le drapeau rouge avec la faucille et le marteau, symbole de la classe ouvrière, sera un jour remplacé par le stylo et les lunettes. »*

PATRICE DE BEER.

Sri-Lanka

Trente morts dans les affrontements entre musulmans et Tamouls

Les affrontements entre Tamouls et musulmans dans la localité d'Akkaraipattu, à l'est du pays, ont fait en définitive une trentaine de morts et une quarantaine de blessés, a-t-on précisé lundi 15 avril de source policière (*le Monde* du 16 avril). Près de dix mille personnes ont dû fuir leurs maisons et s'installer provisoirement dans des écoles.

Les incidents ont éclaté lorsque des musulmans ont organisé des manifestations de protestation après le s meurtre de trois de leurs coreligionnaires dont deux dans une mosquée à Mannar, au nord-est du pays. Des musulmans ont attaqué des Tamouls dans plusieurs villages et des guérilleros tamouls ont mis à sac des magasins appartenant à des musulmans. – *(Reuter.)*



Cambodge

Dix ans après les Khmers rouges

(Suite de la première page.)

A l'approche du 17 avril, la menace d'*« une poussée de l'ennemi »* vers Phnom-Penh est prise au sérieux. Les conseillers vietnamiens multiplient les consignes de sécurité auprès des autorités cambodgiennes. Les mesures de surveillance des marchés de la capitale et les contrôles après le couvre-feu, en vigueur de 21 heures à 5 heures depuis six ans, sont renforcés. Selon des sources khmères, les interpellations se multiplient à Phnom-Penh et plusieurs réseaux auraient été démantelés ces dernières semaines. On dissuade discrètement les Occidentaux de fréquenter les marchés. Recevant les représentants des organisations humanitaires, M. Hun Sen a récemment exprimé ses craintes de voir un de leurs membres tué ou pris en otage. Les experts soviétiques, au nombre de deux mille environ, n'utilisent que l'hélicoptère pour leurs déplacements en province. Quant aux journalistes présents à Phnom-Penh ces dernières semaines, ils n'ont eu droit qu'à de courtes visites dans les provinces limitrophes de la capitale en raison des *« opérations de ratissage »*.

La « journée des témoignages »

Les responsables cambodgiens et les conseillers vietnamiens gardent cependant la tête froide et affichent même un solide optimisme qui peut surprendre. Phnom-Penh joue désormais sur l'épuisement de la guérilla après le *« bouclage »* de la frontière. De source vietnamienne, on estime que l'offensive contre les bases de la résistance commence déjà à porter ses fruits. *« Le nombre des coups de main baisse par rapport à l'année dernière*, estime un expert vietnamien. *Mais il faut reconnaître que leurs coups peuvent être plus spectaculaires et dangereux. D'autre part, les groupes de guérilla sont en diminution. Il semble qu'ils aient décidé de regrouper leurs éléments avant de passer à des opérations coup de poing. Cela nous facilite la tâche car nous pouvons les repérer plus facilement. Enfin, nous avons pu constater que l'efficacité et l'agressivité des Khmers rouges s'émoussent lors des accrochages. Si la saison des pluies est généralement favorable à la guérilla*, ajoute-t-il, *il pourrait en être autrement. Ils n'ont plus de base de repli et il sera plus difficile pour eux, en raison des travaux de défense qui sont entrepris sur la frontière, de rejoindre la Thaïlande. Nous croyons que leur moral va être mis à rude épreuve au fil des mois. Et la saison des pluies sera particulièrement dure cette année pour la guérilla. »*

Au bout du compte, on espère beaucoup du *« délabrement »* du moral de *« l'ennemi »* pour accélérer la pacification du Cambodge. L'administration de M. Heng Samrin fait preuve d'ailleurs d'une certaine habileté en donnant une large priorité à sa *« politique de clémence »* dans ses émissions de propagande. Le gouvernement tente de jouer sur le caractère parfois insolite des relations familiales qui existent entre les guérilleros et les populations locales. L'exemple de femmes se rendant dans la jungle pour convaincre un mari ou un frère afin qu'ils déposent les armes et rejoignent leur village est fréquemment cité. Il n'en reste pas moins que ces *« égarés repentis »* devront passer plusieurs mois dans des « centres de rééducation » comme celui qui existe, selon des témoins, à trois kilomètres de Stung-Treng, dans le nord-est, avant de retrouver une vie normale.

Cette politique de « clémence » a incontestablement le soutien de la population. Celle-ci n'oublie pas pour autant l'odyssée dramatique de l'évacuation générale des villes, le 17 avril 1975, sans compter celles passées sous le contrôle des Khmers rouges bien avant cette date, les cruautés physiques et morales des hommes en pyjamas noirs. Ce père de famille, chargé de la direction de l'orphelinat numéro un à Phnom-Penh, est *« marqué à vie »* par *« l'exécution »* de deux enfants en bas âge que deux Khmers rouges ivres ont projetés par les pieds contre un arbre avant d'étriper vivante la mère. Et cette jeune fonctionnaire du ministère des affaires étrangères est toujours sous le choc de la disparition de sa famille et du mariage forcé auquel elle a échappé de justesse en invoquant *« son manque de maturité politique pour accepter une telle marque de confiance de l'Angkar »* (l'organisation politique khmère rouge).

L'hypothèse d'un retour de Pol Pot au pouvoir terrorise les Cambodgiens. Et, pour maintenir vivace le souvenir de ces crimes, les autorités de Phnom-Penh ont fait du 20 mai *« la journée des témoignages »* sur *« la clique Pol Pot-Ieng Sary »*. *« Une commémoration qui n'est pas contradictoire avec notre politique de clémence »*, explique un fonctionnaire. *« Nous devons faire la différence entre les deux dirigeants et les autres qui ont été contraints moralement à exécuter les ordres afin de sauver leur propre vie. Car cette page noire du Cambodge ne ressemble en rien à ce que vous avez pu connaître en Europe. Il faut leur donner une chance de retrouver une vie normale. C'est à ce prix que le peuple cambodgien pourra se réconcilier »*, ajoute-t-il. A quel prix et dans combien de temps ?

JAMES BURNETT.

CORRESPONDANCE

Le sort des réfugiés

A la suite de l'article de Jacques Bekaert évoquant l'existence d'un « racket dans un camp de réfugiés » *cambodgiens sur la frontière khméro-thaïlandaise (le Monde* du 3 avril), *M. Pong Kim Koan, représentant à Paris du FNLPK (Front national de libération du peuple khmer, de M. Son Sann), nous écrit :*

Les combattants du FNLPK ont reçu la consigne de ne jamais faire du mal à la population cambodgienne qu'ils sont en train de libérer de ses agresseurs nord-vietnamiens. Ils ne sauraient être des bandits. Par ailleurs, tout combattant, quel qu'il soit, est en principe désarmé, sur-le-champ, par les autorités locales, chaque fois qu'il passe la frontière khméro-thaïe. On imagine mal comment les brigands, au nombre d'une centaine, avec leurs lance-roquettes encombrants, seraient passés inaperçus et, leurs forfaits accomplis, ne seraient pas repérés, mis hors d'état de nuire et arrêtés par les autorités locales.

Philippines

Un prêtre italien aurait été assassiné par un milicien à Mindanao

Un milicien accusé du meurtre d'un prêtre italien, Tullio Favali, à Mindanao (*le Monde* daté 14-15 avril), a été arrêté, a annoncé, mardi 16 avril, le ministère philippin de la défense.

De notre correspondant

Rome. – Le meurtre de Tullio Favali a été présentée par les autorités de Manille comme un *« incident regrettable »*, mais somme toute explicable dans une région où sévit la guérilla (celle menée par les musulmans et celle de la Nouvelle Armée du peuple, se réclamant du maoïsme). En réalité, précise un communiqué émanant du supérieur général du PIME (équivalent italien des Missions étrangères de Paris, dont le siège est à Milan), l'assassinat a été délibéré, le Père Favali étant considéré comme un élément indésirable par les milices locales (groupes paramilitaires d'autodéfense des villages).

Rédigé sur la base des déclarations de Mgr Quevedo, évêque de Kidapawan, et du Père Pietro Geremia, compagnon du Père Favali dans la paroisse de Tulunan (où ce dernier était arrivé il y a deux ans), le communiqué du PIME précise qu'en fin de journée, le 11 avril, un groupe de miliciens avait organisé une manifestation. Sur des panneaux figurait une liste de noms de personnes présumées favorables aux communistes, dont ceux des Pères Geremia et Favali.

A la suite d'une rixe, le Père Favali fut appelé pour soigner un blessé. La maison fut immédiatement prise sous le tir des miliciens. *« Lorsque le Père Favali tenta de sortir voyant que les miliciens mettaient le feu à sa motocyclette, il fut abattu et achevé d'une balle dans la tête. Tandis que la population terrorisée s'enfuyait, les miliciens rouèrent de coups de pied le corps sans vie »*, précise le communiqué du PIME.

PHILIPPE PONS.

DIPLOMATIE

M. SOUCHON INAUGURE AGROPROM 85

Taureaux français et ULM pour semailles à Moscou

De notre correspondant

Moscou. – M. Michel Rocard a fait, dans une lettre, un cours de sciences politiques « bourgeoises » sur les mérites comparés du scrutin majoritaire uninominal à deux tours et de la représentation proportionnelle pour expliquer son absence aux Soviétiques, qui sont restés pantois devant ces subtilités. Toutefois, l'exposition de matériel agricole français Agroprom 85 a été ouverte à Moscou, le 12 avril, par M. René Souchon, ministre délégué à l'agriculture. Cette exposition, qui se prolonge jusqu'au 21 avril, est la deuxième exposition française de ce type en URSS.

La précédente, en 1982, avait été surtout axée sur les produits agricoles et alimentaires français eux-mêmes. Celle-ci insiste davantage sur les techniques d'avant-garde symbolisées par un ULM capable de faire des semailles. Les appareils les plus perfectionnés, notamment en matière d'élevage et de bonification des sols, y sont exposés.

Cent cinquante sociétés françaises sont représentées parc Sokolniki, dans la proche banlieue de Moscou. La firme de M. Jean-Baptiste Doumeng, Interagra, joue les vedettes, mais on trouve aussi nombre de PME qui se sont fait une réputation dans un secteur bien déterminé, comme l'insémination artificielle, la congélation des embryons, les installations de trayage...

Le clou de l'exposition était constitué par dix-huit jeunes taureaux amenés de France par avion spécial, qui resteront en URSS comme reproducteurs. Un expert français faisait cependant remarquer que les animaux d'élevage « haut de gamme » acquis, il y a quelques années par les Soviétiques n'étaient pas toujours traités comme il conviendrait. Le paradoxe classique des centrales d'achat soviétiques paraissait, une fois de plus, responsable de cette situation : celles-ci ont tendance à acheter ce qui se fait de mieux à l'étranger, quitte à ce que, en aval, personne ne se soucie vraiment de mettre en valeur ces acquisitions.

M. Souchon a rencontré, à l'occasion de cette exposition, MM. Zia Noureev, vice-président du conseil des ministres (qui a des compétences agricoles), et Valentin Messiats, ministre de l'agriculture.

Des contrats seraient en vue dans plusieurs domaines, notamment celui de l'irrigation où la France a de bonnes sociétés d'ingénierie qui pourraient « se placer, alors que l'URSS se lance dans un immense programme de bonification des terres. Matra pourrait également proposer ses services pour l'étude des sols par satellite.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'ANGOLA VA ADHÉRER A LA CONVENTION DE LOMÉ

L'Angola vient de faire savoir à la Commission européenne et aux gouvernements membres des Dix son intention de signer la nouvelle convention de Lomé. De la sorte, tous les pays indépendants d'Afrique sub-saharienne seront liés à la Communauté.

L'Angola et le Mozambique n'adhèrent pas à l'actuelle convention (Lomé-2), mais les deux pays lusophones avaient participé à la négociation en vue de son renouvellement. A l'issue de cette négociation, le Mozambique avait décidé de signer, ce qui fut fait le 8 décembre à Lomé, mais l'Angola s'était abstenu.

Les hésitations de Luanda étaient de nature principalement politique : cette convention comme les précédentes s'applique sur tout le territoire de la Communauté tel qu'il est défini dans le traité de Rome, c'est-à-dire y compris Berlin-Ouest... Cette *« clause de Berlin »* risquait de déplaire aux partenaires socialistes de l'Angola comme du Mozambique. Finalement l'Angola a décidé de passer outre ses hésitations.

● *Démission de M. Bolla, directeur général adjoint de l'UNESCO.* – M. Gérard Bolla a démissionné de ses fonctions, qu'il quittera dès ce mardi 16 avril. De nationalité suisse, il était directeur général adjoint depuis 1984 et porte-parole depuis septembre de la même année. Entré à l'UNESCO en 1955, il avait été notamment directeur du bureau du personnel, directeur de cabinet du directeur général, puis directeur du département du patrimoine culturel et sous-directeur général du département de la communication. Les raisons de la démission de M. Bolla n'ont pas été précisées.

A TRAVERS LE MONDE

Iran

● NOUVELLES MANIFESTATIONS. – De nouvelles manifestations se sont produites dimanche 14 avril dans le centre de Téhéran, après la mort d'un jeune Iranien abattu la semaine dernière lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre, écrit le journal iranien *Kayhan*. – *(Reuter.)*

Nicaragua

● NOUVELLES HAUSSES DES PRIX. – Un nouveau train de hausses des prix – plus de 1000 % pour les tarifs des communications téléphoniques internationales et plus de 150 % pour le prix des combustibles – est entré en vigueur le lundi 15 avril. Une hausse de 200 % des tarifs des transports publics et une augmentation importante des tarifs de l'électricité sont également intervenues. – *(AFP.)*

Soudan

● UN GESTE ENVERS MOSCOU. – Le général Dahab a déclaré, lundi 15 avril, qu'il cherchait à améliorer les relations entre son pays et l'Union soviétique, la Libye et l'Ethiopie, relations qui étaient tendues sous le régime du maréchal Nemeiry. *« Nous avons envoyé des messages aux chefs d'Etat soviétique, libyen et éthiopien, en exprimant notre souhait de voir les relations entre nos pays s'améliorer »*, a indiqué le général Dahab. A Moscou, la *Pravda* a adressé lundi un satisfecit au nouveau régime militaire soudanais tout en s'interrogeant sur ses grandes orientations.

Tchad

● M. HISSÈNE HABRÉ INVITE LES FANT A LA DISCIPLINE. – Le chef de l'Etat tchadien a regagné N'Djamena, jeudi 11 avril, à l'issue d'une tournée de quatre jours dans le sud du Tchad, qui l'a conduit à Bongor (Mayo-Kebbi) et Laï (Tandjile). Le président tchadien a reconnu que les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) se sont livrées à des exactions contre les populations civiles, déclarant notamment : l'armée doit être *« l'armée du peuple. Elle doit éviter de se comporter comme une armée d'occupation (...), éviter d'humilier les populations et commettre des exactions »*. *« Seuls*, a ajouté M. Habré, *les légionnaires et les mercenaires »* commettent des abus contre le peuple.

Tunisie

● DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION DES JEUNES MAGISTRATS. – Le gouvernement tunisien a dissous, lundi 15 avril, l'Association des jeunes magistrats (AJM) et suspendu de leurs fonctions certains de ses membres, qui seront traduits devant un conseil de discipline pour avoir observé une grève de deux jours, les 11 et 12 avril.

Zaïre

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – Le président Mobutu a procédé, la semaine dernière, à un remaniement des postes de responsabilité économiques et financiers du gouvernement, entraînant notamment le départ de trois ministres, à un moment jugé délicat dans les milieux d'affaires. Le gouverneur de la Banque du Zaïre, M. Sambwa Pida Nbagui, estimé par les experts internationaux, prend la succession de M. Kiakwama Kia Kiziki au ministère de l'économie et de l'industrie. M. Djamboleka Okitambolo, également réputé pour sa compétence, ancien président de l'Office de gestion de la dette publique, permute avec le ministre des finances et du budget, M. Tshishimbi Wa Bilenga, ancien fonctionnaire du FMI. M. Umba Kyamitala, ancien président délégué général de la compagnie d'Etat Gecamines Holding, permute avec le ministre du commerce extérieur, M. Nyembo Shabani. M. Pay Pay Wa Siakassighe, ancien président-directeur général de la Gecamines commerciale, devient gouverneur de la Banque centrale. Il est remplacé à la tête de la Gecamines commerciale par M. Kiakwama.

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Tension entre Abidjan et Ouagadougou à la suite du meurtre d'un homme d'affaires

Les relations entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina (ex-Haute-Volta) se sont brusquement tendues à la suite de l'assassinat, mardi 9 avril, à Abidjan, d'un important homme d'affaires burkinabé, M. Valentin Kinda.

Pour le gouvernement ivoirien, en l'état actuel de l'enquête, il s'agit d'un *« crime politique exécuté par des tueurs à gages »*, et non pas d'un *« crime crapuleux »*, comme le soutient Ouagadougou. Par l'intermédiaire de la radio burkinabé, le régime du capitaine Sankara s'est indigné de la façon dont sont traités ses ressortissants en Côte-d'Ivoire. Une *« lettre de protestation véhémente »* a été adressée par le Burkina au gouvernement ivoirien, et Ouagadougou a rappelé son ambassadeur à Abidjan, a annoncé la radio burkinabé.

Pour sa part, le gouvernement ivoirien a répliqué très sèchement aux accusations lancées indirectement par le gouvernement du capitaine Sankara, affirmant qu'il n'avait *« pas de leçon à recevoir de qui que ce soit »* (...) pour assurer la protection et la sécurité de tous ceux qui vivent en Côte-d'Ivoire.

Cet incident intervient alors que les relations entre les deux pays s'étaient un peu améliorées, en dépit d'une méfiance réciproque des deux chefs d'Etat, MM. Houphouët-Boigny et Sankara. Toutefois, en février dernier, à l'occasion de la première visite du capitaine Sankara en Côte-d'Ivoire (où vivent environ deux millions de Burkinabés), une bombe avait explosé dans la salle de bains jouxtant la chambre que devait occuper le chef de l'Etat burkinabé dans un hôtel de Yamoussoukro (*le Monde* des 15 et 23 février). Cet incident, dont les circonstances exactes n'ont jamais été rendues publiques, n'avaient évidemment pas contribué à améliorer les relations entre les deux pays.

République sud-africaine

Une commission parlementaire étudie l'abolition de la loi interdisant les mariages inter-raciaux

De notre correspondant

Johannesburg. – Le gouvernement sud-africain s'est déclaré prêt, lundi 15 avril, à examiner les recommandations de la commission parlementaire chargée d'étudier la possibilité d'abolir la loi prohibant les mariages inter-raciaux, ainsi que la section 16 de l'Immorality Act, qui interdit les relations amoureuses entre les membres de races différentes. L'abrogation de ces textes discriminatoires, considérés comme les plus honteux du système de l'apartheid, devrait, en principe, intervenir dans le courant de la présente session parlementaire, soit avant la fin juin. L'an dernier, une autre commission présidée par le même député, M. Piet Badenhorst, avait estimé que *« les lois scélérates »* ne *« pouvaient être ni amendées ni améliorées »*.

L'arrivée au Parlement, l'été dernier, de représentants de la communauté indienne et métisse, qui avaient promis, lors de la campagne électorale, de mettre un terme définitif à ces offenses à la liberté d'aimer et d'épouser la personne de son choix, avait contribué à réunir, le 7 février, une nouvelle commission, qui vient d'achever ses travaux.

Sa tâche n'était pas facile car ces deux textes, qui ont été à l'origine de drames humains ayant conduit de nombreux « pécheurs » au suicide, sont étroitement liés aux règles régissant le développement séparé des races. Comment classer ces couples mixtes ? Dans quelles zones pourront-ils habiter : blanche, noire ou métisse ? Dans quelles écoles pourront se rendre leurs enfants ? Dans quel hôpital pourront-ils se faire soigner ? Quels moyens de transport pourront-ils utiliser ?

Ces lois tant décriées et que le gouvernement promet depuis si longtemps d'abolir sont considérées par les tenants du principe de la « pureté de la race » comme la pierre angulaire de la législation ségrégationniste qui risque, selon eux, de s'écrouler si l'on touche à un seul fondement de l'édifice.

Les partis de droite ont décidé d'en faire un cheval de bataille, et le Parti conservateur va lancer une campagne contre ce qui, selon lui, ne peut qu'entraîner une décadence des mœurs et une perte de substance de l'identité afrikaner. M. Andries Treurnicht, chef de file de ce parti, s'appuie sur la Bible pour justifier son opposition à cette réforme, comparant purement et simplement les relations entre gens à la peau différente à l'inceste. *« L'Etat,* précise-t-il, *a donc le droit et le devoir d'intervenir »* dans ce domaine.

La loi sur les mariages mixtes a été promulguée en 1949 et celle sur l'*« immoralité »* en 1957. Les unions entre Blancs et membres d'autres races ne sont pas reconnues par les autorités, ce qui a forcé de nombreux couples à l'exil. Au cours des dix dernières années, 2 220 personnes ont été condamnées pour avoir commis *« le péché de la chair »* avec une personne de couleur différente.

La commission a estimé que ces lois *« ne peuvent être justifiées par les Saintes Ecritures ni sur d'autres bases »*.

Les mariages mixtes doivent donc être légalisés, avec effet rétroactif. En revanche, la commission ne préconise aucune modification des autres lois ségrégationnistes existantes susceptibles d'être en contradiction avec la réforme proposée. Les problèmes pratiques qu'elle posera seront réglés par des mesures administratives. La règle veut que la classification des races soit toujours faite au niveau jugé inférieur s'il y a mixité.

M. F.W. de Klerk, ministre des affaires intérieures, a rappelé lundi, au Parlement, que *« le gouvernement est opposé à toute forme d'immoralité »*, que la base de la Constitution est fondée sur des principes raciaux et que l'abrogation *« n'affectera pas l'ordre existant dans le domaine de l'éducation et constitutionnel »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Pretoria annonce le retrait complet de ses troupes d'Angola

De notre correspondant

Johannesburg. – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a annoncé, lundi 15 avril, que les troupes de son pays allaient se retirer d'Angola *« avant la fin de la semaine »*. La date n'a pas été officiellement précisée, mais le désengagement aura vraisemblablement lieu mercredi, soit douze mois et demi après la date initialement prévue du 31 mars 1984.

Le retrait des troupes de Pretoria avait, en effet, été programmé lors de la signature avec l'Angola, le 16 février 1984, des accords de Lusaka. Mais l'Afrique du Sud a maintenu ses soldats pendant plus d'un an à N'Giva, en territoire angolais, à 35 kilomètres de la frontière, en raison, affirmait-elle, de la persistance des activités des maquisards namibiens de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

Relancer le dialogue

Aujourd'hui, M. Botha estime que les tentatives d'infiltration des guérilleros namibiens ont été contrées avec succès et que cette initiative est destinée à *« réhausser les chances de paix et de stabilité dans la région »*.

Ce retrait constitue une tentative de Pretoria pour relancer le dialogue interrompu avec Luanda, même si M. Botha a affirmé que son pays n'hésitera pas à poursuivre sa lutte contre les *« agissements terroristes »* et, si besoin était, à frapper à nouveau en Angola. Il met fin à plusieurs années de présence sud-africaine dans cette zone troublée, dont une partie est contrôlée par l'UNITA, le mouvement rebelle angolais de M. Jonas Savimbi.

La commission conjointe angolo-sud-africaine créée lors des accords de Lusaka ne s'est pas réunie depuis le 19 novembre.

Les observateurs américains basés à Windhoek (Namibie) ont plié bagages. M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, a tenté en vain, au cours de ses récents voyages, notamment en mars, de mettre sur pied une rencontre interministérielle entre les deux gouvernements. Pour l'instant, les Angolais ne semblent pas disposés à reprendre le contact avec les autorités sud-africaines.

M. Botha a néanmoins lancé lundi un nouvel appel au dialogue sur la base des liens créés au cours des seize derniers mois pour aboutir à une solution négociée, qui demeure, malgré tout, bien aléatoire. Le retrait des soldats de Pretoria risque d'être sans conséquence pratique pour l'avenir de la région, d'autant qu'il intervient après une trop longue attente.

M. B.-R.

Le sort des réfugiés

- Le Nigéria est accusé de bloquer l'aide alimentaire au Tchad
- La lutte contre le choléra s'organise en Somalie

De notre correspondante

Genève. – La plupart des organismes humanitaires de Genève confirment des déclarations faites à Rome par la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM) concernant le blocage par les autorités nigérianes de l'aide alimentaire destinée à la population tchadienne. Selon la Ligue internationale de la Croix-Rouge (1), 2 500 tonnes de nourriture fournies par la Croix-Rouge des États-Unis sont, en effet, bloquées au Nigéria et ne peuvent pas parvenir à leurs destinataires.

L'UNDRO (Bureau de coordination des Nations unies pour les secours en cas de catastrophe) a fait savoir qu'un navire chargé de 7 000 tonnes de nourriture fournie par le PAM et un autre transportant 9 000 tonnes de dons alimentaires des Communautés européennes pour le Tchad ne peuvent être déchargés au port d'Apapa, au Nigéria. Les démarches entreprises par M. M'Ahmed Essafi, responsable de l'UNDRO, tant auprès des autorités de Lagos que des divers ambassadeurs nigérians ne semblent par avoir abouti.

Un programme de rapatriement

A Lagos, les délégués de divers organismes internationaux ont câblé à Genève pour affirmer qu'à leur sens il s'agit bel et bien d'une politique délibérée de la part du gouvernement nigérian, qui, selon diverses sources concordantes, multiplie les tracasseries douanières. En attendant, des nouvelles de plus en plus alarmantes sur la famine qui sévit au Tchad continuent d'affluer.

En ce qui concerne, d'autre part, le sort des réfugiés éthiopiens en Somalie, la Ligue internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a lancé, vendredi 12 avril, un nouvel appel portant sur 2 300 000 francs suisses pour les secours d'urgence aux victimes du choléra du camp de Gammet (ou Gameti) en Somalie (*Le Monde* des 4 et 6 avril). Il s'agit d'une évaluation pour une assistance médicale d'urgence jusqu'à la fin avril.

Selon le Croissant-Rouge somalien, il meurt jusqu'à 50 personnes par jour dans ce camp où sont groupés 45 000 réfugiés éthiopiens. Mais, depuis l'arrivée des équipes médicales des Croix-Rouges norvégienne, ouest-allemande et finlandaise, les secours se sont organisés. Selon la même source, on a dénombré jusqu'à présent 3 618 réfugiés de Gammet atteints de choléra. Il est évident que les perspectives d'avenir pour les réfugiés éthiopiens tant en Somalie qu'au Soudan sont maigres. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le rapatriement volontaire demeure la moins mauvaise solution.

Le haut commissaire, M. Poul Hartling, vient donc de lancer un appel de fonds pour un montant de 23 500 000 dollars destiné à mener à bien un progamme devant débuter en mai prochain en faveur de 200 000 Ethiopiens qui, après s'être réfugiés en Somalie, sont revenus dans leurs villages d'origine, en Ogaden. Ces fonds devront permettre de faire progresser les colonies rurales, notamment en fournissant aux rapatriés du bétail et en aménageant des points d'eau indispensables à la survie des hommes comme à celle des bêtes. Ainsi ces 200 000 ex-réfugiés pourront reprendre leur vie traditionnelle dans des zones agricoles où ils peuvent subsister.

Le HCR espère, si cette opération s'avère satisfaisante, que d'autres réfugiés éthiopiens seront candidats au rapatriement. Cependant, d'après les estimations des organismes humanitaires ayant leur siège à Genève, en dépit du retour en Ethiopie de 200 000 personnes, le nombre des réfugiés éthiopiens en Somalie n'a guère changé. Il est actuellement estimé à 115 000 personnes, et ne cesse d'augmenter, au rythme de 300 nouveaux réfugiés chaque jour.

Enfin, le HCR manifeste le souci d'équilibrer le budget consacré à l'assistance aux victimes africaines de la guerre et de la sécheresse. En effet, jusqu'à présent, sur les 100 millions de dollars prévus pour la région, près de 70 millions auraient été alloués en faveur des réfugiés au Soudan oriental et 9 millions seulement à l'Ethiopie. Les dépenses au titre de l'aide aux rapatriés éthiopiens seront contrôlées non seulement par les services compétents mais également par la Fédération luthérienne mondiale ainsi que par la section canadienne des Services universitaires mondiaux (WUS).

ISABELLE VICHNIAC.

(1) La Ligue groupe toutes les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En principe – contrairement au Comité international de la Croix-Rouge de Genève (CICR), lequel intervient surtout dans les situations de conflit ouvert ou larvé ou simplement de tension interne, – elle est avant tout opérationnelle dans les cas de catastrophes naturelles.

Nigéria

Les autorités menacent d'expulser 700 000 étrangers en situation irrégulière

Le gouvernement nigérian a annoncé, lundi 15 avril, que les étrangers se trouvant en situation irrégulière ont jusqu'au 10 mai pour quitter le pays ou régulariser leur situation, faute de quoi les autorités de Lagos se chargeront de procéder à leur expulsion. Selon le ministère de l'intérieur, il y avait, au 31 décembre 1984, sept cent mille immigrants illégaux au Nigéria, qui se répartissent en deux catégories : *« ceux qui fuient les catastrophes naturelles comme la sécheresse »* et *« ceux qui cherchent ici un emploi »*.

Le communiqué du ministère de l'intérieur ne précise pas quelles méthodes pourraient être employées pour rassembler et expulser les immigrants illégaux, d'autant que, depuis un an, toutes les frontières terrestres du Nigéria sont – en principe – fermées.

Lagos rappelle, en outre, que, selon le protocole de libre circulation des personnes au sein de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, seul un séjour de quatre-vingt-dix jours est autorisé, et que ce protocole ne prévoit pas la recherche d'un emploi. – *(AFP, Reuter.)*

∴

Les autorités de Lagos vont-elles, de nouveau, s'attirer la réprobation unanime de la communauté internationale en expulsant de leur territoire plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers de personnes ? En janvier 1983, le gouvernement civil de l'ex-président, M. Shehu Shagari, avait accordé un délai de quinze jours à tous les étrangers en situation irrégulière pour quitter le territoire. Officiellement, Lagos avait pris prétexte des émeutes religieuses dans le Nord dans lesquelles étaient impliqués des étrangers.

En fait, les autorités avaient trouvé un moyen commode de se débarrasser de près de deux millions de personnes, au moment où l'économie du pays se trouvait dans une situation critique. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces expulsions furent souvent dramatiques.

La plupart des pays, dont une partie importante des ressortissants étaient installés au Nigéria – Ghana, Togo, Bénin, Niger, Cameroun, Tchad, Côte-d'Ivoire, etc., – ont ensuite éprouvé de grandes difficultés pour supporter le poids économique de cet afflux massif des réfugiés.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

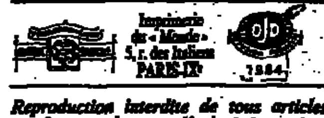
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

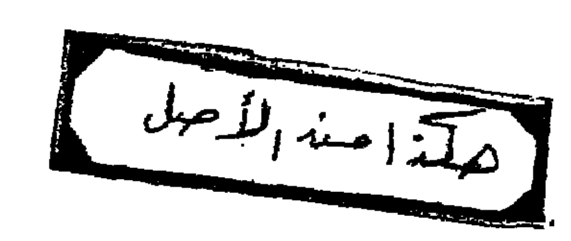
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan demande au Congrès de « voter pour la paix » en approuvant l'aide aux « contras »

Washington *(AFP)*. – Le président Reagan a appelé, lundi 15 avril, le Congrès à *« voter pour la paix »* en Amérique centrale en approuvant 14 millions d'aide à la guérilla antisandiniste au Nicaragua. Le Sénat doit se prononcer la semaine prochaine sur ces crédits, tandis que la Chambre des représentants a jusqu'au 30 avril pour le faire.

Lors d'un dîner de soutien aux réfugiés nicaraguayens – le prix de la participation pour chacun des quelque sept cents convives s'élevait à 250 dollars, soit près de 2 500 francs, – M. Reagan a déclaré : *« Un vote contre cette proposition serait littéralement un vote contre la paix, car il ouvrirait la voie à davantage de combats, à de nouvelles guerres et à de nouvelles effusions de sang. »* Présentant la lutte contre les sandinistes comme *« l'un des plus grands défis moraux de l'après-guerre »*, le président a dénoncé la *« dictature communiste »* de Managua, sa *« cruauté institutionnalisée »* et ses *« camps de concentration »* qui, a-t-il dit, font fuir certaines semaines *« une centaine de réfugiés par jour rien qu'au Costa-Rica »*.

Recevant un peu plus tôt un groupe de personnalités, parmi lesquelles M. Brzezinski, ancien conseiller du président Carter, M. James Schlesinger, ancien secrétaire à la défense, et Mme Kirkpatrick, ancien ambassadeur à l'ONU, M. Reagan avait indiqué qu'il demandait au Congrès de *« travailler »* avec lui *« pour arrêter la marée de réfugiés, la menace de forces hostiles aux frontières et à la perte de confiance dans les engagements de l'Amérique qui résulteraient, si nous n'agissions pas rapidement et de façon responsable »*.

Au moment où le chef de la Maison Blanche faisait ces déclarations, le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, recevant trois représentants démocrates américains, promettait que son pays ferait des concessions sur des *« thèmes sensibles »*, si l'aide aux « contras » était repoussée par le Congrès. Les parlementaires ont pu se rendre à la base militaire de Punta Huete, à 20 kilomètres au nord de Managua, où une piste d'atterrissage est en cours de construction, dont les autorités américaines ont affirmé à plusieurs reprises qu'elle était destinée à accueillir des Mig soviétiques.

Washington va prendre en considération les demandes d'achats d'armes de l'Algérie

Correspondance

Washington. – A la veille de la visite officielle du président algérien Chadli Bendjedid, qui devait arriver ce mardi 16 avril à Washington, le gouvernement américain a décidé de prendre en considération les demandes d'achats d'armes de l'Algérie. Cette décision va contribuer à créer une bonne atmosphère pour les entretiens officiels. Mais, surtout, elle représente un tournant important dans l'attitude de Washington qui, jusqu'à présent, avait seulement vendu à l'Algérie des appareils de transport C-130 et assuré 50 000 dollars de crédits pour l'entraînement d'officiers.

Il s'agissait là de ventes strictement « commerciales » excluant des crédits à des taux de faveur. Aujourd'hui, l'Algérie figure sur la liste des pays *« amis »* appelés à recevoir de l'équipement américain dans le cadre du programme officiel de ventes militaires, assurant aux pays acheteurs des facilités de crédits. Néanmoins, les demandes de l'Algérie seront examinées sélectivement et, selon le porte-parole du département d'Etat, d'une manière *« conforme à l'intérêt des Etats-Unis pour la paix et la stabilité de la région »*. L'ambassadeur d'Algérie à Washington a indiqué qu'aucune liste précise des futurs achats algériens n'avait été établie, mais il a ajouté que les Algériens souhaitaient obtenir des avions, de l'équipement électronique et des radars.

La décision du gouvernement américain illustre le rapprochement entre Washington et Alger. Le rôle capital tenu par le gouvernement algérien entre 1979 et 1981 dans la négociation pour obtenir la libération des otages américains en Iran avait réchauffé les relations entre les deux pays. Mais les achats massifs d'armement aux Soviétiques et la politique militante de non-alignement de l'Algérie empêchaient les rapports d'aller très au-delà du domaine économique. Aujourd'hui, le désir d'Alger de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Union soviétique dans le domaine militaire est jugé sincère et ne pouvait être ignoré de Washington.

HENRI PIERRE.

● *La justice favorable à l'extradition vers Israël d'un ancien gardien de camp de concentration.* – Un tribunal américain a ordonné, lundi 15 avril, l'extradition vers Israël de John Demjanjuk, un Ukrainien accusé d'avoir été gardien au camp de la mort de Treblinka, en Pologne, en 1942 et 1943, où il aurait été surnommé Ivan le terrible en raison de son sadisme. Le juge a aussi exigé l'arrestation immédiate de Demjanjuk. Agé de soixante-cinq ans, l'accusé a perdu en 1981 la nationalité américaine, qu'il avait acquise en 1952 en mentant sur son passé. Israël avait réclamé son extradition en se référant, pour la première fois depuis sa signature en 1963, au traité existant en la matière avec les Etats-Unis. Le supposé criminel de guerre peut interjeter appel jusqu'au 1er mai. – *(AFP.)*

Pérou

Le premier ministre préconise un gouvernement de transition

Lima *(AFP, Reuter, AP)*. – Le premier ministre péruvien, M. Luis Percovich Roca, a préconisé, lundi 15 avril, la constitution d'un gouvernement de transition formé de personnalités indépendantes, afin d'assurer le transfert du pouvoir entre le président sortant, M. Belaunde Terry, et celui qui est déjà considéré comme le prochain président, M. Alan Garcia. Cette proposition intervient le lendemain des élections générales *(le Monde* du 16 avril) marquées par le triomphe de M. Garcia, avec près de 48 % des suffrages, et l'effondrement du parti de M. Belaunde, qui n'a recueilli que 5 % des voix. Un second tour aura lieu en juin, l'investiture du nouveau chef d'Etat étant fixée au 28 juillet.

Le premier ministre a indiqué qu'il avait présenté sa démission dès dimanche au président Belaunde, mais que celui-ci l'avait refusée. Le gouvernement doit se réunir de manière imminente pour examiner l'opportunité de présenter une démission collective, a-t-il ajouté. M. Percovich estime que le Pérou doit faire face à de telles difficultés, qu'il n'est pas possible d'attendre trois mois pour effectuer la transition rendue nécessaire par le scrutin de dimanche.

● *A Washington*, le porte-parole du département d'Etat américain, M. Bernard Kalb, a déclaré : *« Nous sommes particulièrement satisfaits de voir que le peuple péruvien a résisté à la campagne d'intimidation des terroristes d'extrême gauche. »* Il a affirmé que les Etats-Unis se félicitaient de la transition démocratique au Pérou, ajoutant que ces élections marquaient un *« tournant »*.

EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS L'ÉCHEC DE LA GRÈVE DES MINEURS

Les travaillistes contre-attaquent

De notre correspondant

Londres. – Un mois et demi, à peine, après l'échec de la grève des mineurs, les principaux dirigeants travaillistes reprennent confiance et ne le cachent pas. Alors que les syndicats – auxquels leur parti est étroitement lié – sont encore sous le coup de la défaite subie par l'Union nationale des mineurs, l'opposition est résolue à lancer une attaque en règle contre le premier ministre, qui rentre d'un voyage de onze jours dans le Sud-Est asiatique.

Mme Thatcher s'attendait à devoir répondre, ce mardi 16 avril, au cours d'une séance de questions orales à la Chambre des communes, des remarques à l'emporte-pièce qu'elle a faites en Malaisie et à Singapour à propos du conflit dans les houillères. Elle s'était notamment vantée en public d'avoir *« remis en place pour de bon »* ceux qui sont tentés par la grève et d'avoir ainsi créé une situation obligeant désormais les syndicats britanniques à *« apprendre à vivre »*. Soulignant que le premier ministre contrevenait gravement aux usages selon lesquels on doit se garder de discuter à l'étranger des affaires de politique intérieure, le leader du Parti travailliste a déclaré que Mme Thatcher, en *« faisant étalage de ses préjugés »* avait *« frappé son pays à distance »* et *« diffamé ses concitoyens »*. Collaborateur de M. Kinnock et membre du cabinet « fantôme », M. Gerald Kaufman a, pour sa part, traité le chef du gouvernement d'*« ennemi extérieur »*, retournant contre Mme Thatcher le terme d'*« ennemis intérieurs »* que celle-ci avait employé l'an dernier à l'adresse des partisans de la grève des mineurs.

Si M. Kinnock prend le risque de revenir sur un sujet épineux pour lui et son parti, c'est qu'il se sent maintenant dans une position moins délicate. Plusieurs sondages d'opinion indiquent que le Parti travailliste pourrait devancer de deux à six points le Parti conservateur si des élections avaient lieu actuellement. Le Labour aurait donc remonté la pente comme il l'avait fait jusqu'en juillet dernier avant que la grève dans les houillères ne devienne vraiment impopulaire et ne lui porte tort. On explique encore mal ce phénomène récent et rapide. Mais il est certain que de nombreux Britanniques, jusque dans les rangs de ses partisans, reprochent à la « Dame de fer » d'en avoir « trop fait » en intervenant personnellement pour obtenir la reddition sans condition de M. Arthur Scargill et du syndicat des mineurs. L'attitude quasi triomphante qu'elle n'a cessé de manifester depuis semble avoir indisposé bien des électeurs, qui ont pu, en outre, être déçus par la présentation le mois dernier d'un budget ne comportant toujours aucune mesure importante pour lutter contre le chômage, en augmentation accrue depuis le début de l'année. La campagne lancée par le Parti travailliste *« pour l'emploi et l'industrie »* s'avère opportune, surtout quand certains dirigeants conservateurs critiquent, eux aussi, la politique économique gouvernementale à peu près pour les mêmes raisons.

Les revers de l'aile gauche

Mais la nouvelle – et très relative – assurance dont fait preuve la direction travailliste paraît tenir davantage à une évolution interne du parti. Condamnées au repli par le désastre des élections de 1983, alors que leur influence n'avait jamais été aussi grande auparavant, les tendances les plus à gauche, sinon extrémistes, du Labour avaient profité de la grève des mineurs pour tenter de regagner le terrain perdu et contester la ligne plutôt centriste de M. Kinnock. L'échec de M. Scargill est aussi le leur et les condamne à des révisions déchirantes. Principal porte-drapeau de ce camp des « ultras », M. Tony Benn, qui il n'y a pas si longtemps parlait de grève générale et s'apprêtait même à disputer à M. Kinnock la direction du parti, est maintenant abandonné ou désavoué par certains des siens qui vont jusqu'à le taxer d'*« irresponsabilité »*. Le réalisme et la prudence tactiques prônés par M. Kinnock sont de nouveau à l'ordre du jour, et cela semble être apprécié dans l'opinion publique.

Toutefois, le rétablissement auquel on assiste demeure fragile et demande à être confirmé, par exemple lors des élections qui auront lieu le 2 mai pour le renouvellement des assemblées de comtés. Le Parti travailliste devra au moins maintenir ses positions et résister à la concurrence toujours dangereuse de la « troisième force », l'alliance formée par l'association du Parti libéral et du Parti social-démocrate. Les travaillistes savent qu'il faut se méfier des sondages. En 1981, ceux-ci leur accordaient un avantage de dix points, alors qu'ils étaient dirigés par M. Michael Foot, soutenu par la gauche et l'extrême gauche. On connaît la suite : moins d'un an et demi plus tard, c'était le « raz de marée » conservateur.

FRANCIS CORNU.

SCANDALE A BUCKINGHAM

Le père de la princesse Michael de Kent était un officier SS

De notre correspondant

Londres. – Scandale dans la famille royale : le *Daily Mirror*, dans son édition du mardi 16 avril, révèle que le père de la princesse Michael de Kent était un officier SS. Le porte-parole de la cour a fait savoir aussitôt, dans un communiqué, que la princesse, avertie quelques heures auparavant des faits présentés par le quotidien, reconnaissait leur véracité et que cela l'avait *« profondément choquée »*. D'origine autrichienne, née Marie-Christine von Reibnitz en 1945, elle a épousé en 1978 le prince Michael, cousin de la reine. Jusqu'alors, les biographies officieuses, notamment celles transmises à la presse au moment du mariage, indiquaient que son père, le baron Günther von Reibnitz, mort il y a deux ans, avait été un opposant au régime nazi et, pour cette raison, avait même été interné à la fin de la deuxième guerre mondiale par les autorités hitlériennes...

Les documents publiés par le *Daily Mirror* montrent que le baron avait adhéré à l'organisation dès 1933, lors de l'arrivée au pouvoir d'Hitler, et obtint durant la guerre le grade de commandant, avant d'être jugé inapte au service pour avoir affirmé son attachement fervent au catholicisme. L'enquête réalisée par le journal n'établit cependant pas que l'officier ait pu participer à quelque exaction ou massacre.

Les parent de Marie-Christine se sont séparés, puis remariés chacun de son côté, peu après la naissance de la princesse. Celle-ci est partie vivre en Australie avec sa mère, tandis que le baron s'installait au Mozambique. Ce n'est qu'à l'âge de seize ans que la jeune fille a séjourné auprès de son père pendant quelques mois.

La princesse ignorait-elle complètement le passé de son père ou bien l'a-t-elle dissimulé à la famille royale lorsqu'elle y a fait son entrée ? Pourquoi, en tout cas, a-t-elle pu confirmer aussi rapidement les révélations du *Daily Mirror* ? Le communiqué du Buckingham ne répond pas clairement à ces questions, tout en précisant que la princesse ne fera aucune déclaration.

Le mariage de Marie-Christine von Reibnitz (auquel n'assistait pas le baron) avait déjà fait problème à la cour, car la jeune femme était non seulement catholique, mais également divorcée. De ce fait, le prince Michael a dû renoncer à ses droits de succession au trône (mais ceux de ses deux enfants demeurent en principe valides, actuellement aux dix-neuvième et vingtième rangs respectivement). Depuis lors, le couple a vécu assez en marge du reste de la famille royale. Bien que remplissant quelques fonctions officielles, le prince ne reçoit aucune rémunération au titre de la liste civile, contrairement à son frère, le duc de Kent, et à sa sœur, la princesse Alexandra.

Ce n'est pas la première fois que le nazisme cause des difficultés à la famille régnante britannique. L'ex-roi Edouard VIII, devenu duc de Windsor (après son abdication, en 1936, pour épouser une Américaine divorcée, lady Simpson), avait été soupçonné de *« sympathies »* pour le régime hitlérien. Récemment encore, la presse londonienne avait publié des photos où on le voyait reçu en Allemagne par des dignitaires nazis et esquissant ce qui semblait être le salut hitlérien.

F. C.

Pologne

Arrestation du responsable d'une des principales maisons d'édition clandestines

Le responsable de l'une des plus importantes maisons d'édition clandestines de Pologne (CDN), M. Slawomir Bielecki, a été arrêté le samedi 13 avril à Varsovie. M. Bielecki (trente-huit ans), qui vivait dans la clandestinité, a été interpellé dans la rue, indiquent ses proches – alors que les autorités n'ont pas encore fait état de son arrestation. Les éditions CDN (une abréviation qui signifie *« A suivre »*) publient depuis la proclamation de l'état de guerre, en décembre 1981, une revue hebdomadaire et une dizaine de livres chaque année, et constituent, aux côtés des éditions Nowa et Krag, l'un des trois principaux centres d'impression de littérature « clandestine » (c'est-à-dire non censurée) en Pologne. M. Bielecki était aussi un des principaux éditorialistes de la presse illégale, où il écrivait sous pseudonyme.

D'autre part, les autorités sont parvenues, au terme de longs efforts, à contraindre à la démission Mme Maria Budzanowska, qui était présidente du Conseil suprême des avocats polonais (NRA) et faisait preuve d'une grande indépendance : le pouvoir lui reprochait en particulier de « tolérer » les activités d'avocats anciens membres ou sympathisants actifs de Solidarité. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, l'avait même accusée de *« ne pas coopérer honnêtement avec les autorités »*, révélant par là même la conception que se font les autorités de Varsovie du rôle du Conseil des avocats.

Enfin, un ancien membre de la direction nationale (élue) de Solidarité, M. Andrzej Slowik – condamné après le 13 décembre 1981 à six ans de prison et libéré aux termes de l'amnistie de juillet dernier, – a intenté un procès au ministre du travail pour refus d'embauche.

M. Slowik s'est heurté à un refus catégorique d'engagement dans l'entreprise de transport de Lodz où il travaillait dans le passé – et son action en justice est suivie avec intérêt par les nombreux anciens prisonniers politiques qui, comme lui, ne peuvent retrouver d'emploi, en dépit des assurances données officiellement au moment de l'amnistie. Le Tribunal suprême administratif, qui a été saisi par M. Slowik, s'est réuni lundi mais a remis son verdict au 25 avril. Le ministre du travail n'était ni présent ni même représenté.

● *Le cardinal Jozef Glemp*, primat de Pologne, est arrivé lundi 15 avril au Vatican, où il doit s'entretenir avec le pape Jean-Paul II, alors que les relations entre l'Eglise polonaise et les autorités semblent particulièrement tendues. – *(AFP.)*

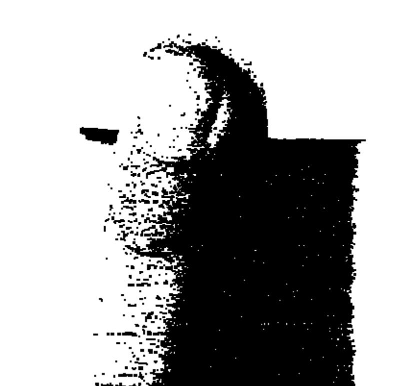
APRÈS LES OBSÈQUES D'ENVER HODJA

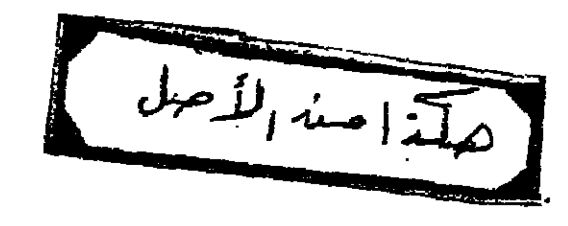
« L'Albanie restera forte et rouge » déclare M. Ramiz Alia

Le nouveau numéro un albanais, M. Ramiz Alia, a affirmé, lundi 15 avril, sa volonté de poursuivre la politique d'*« indépendance farouche »* de son prédécesseur, Enver Hodja, et de consolider ce qu'il a appelé la *« forteresse Albanie »*.

Dans son discours prononcé au cours des obsèques d'Enver Hodja, M. Alia, cité par l'agence ATA, s'est engagé solennellement à *« garder l'Albanie telle qu'elle est, toujours forte et toujours rouge »*. Le leader albanais a rappelé la résistance opposée par Enver Hodja *« aux ennemis extérieurs et intérieurs, aux complots des révisionnistes titistes, aux pressions des khrouchtchéviens, aux perfidies des révionnistes chinois, aux initiateurs de la guerre froide, ainsi qu'à la trahison opportuniste au sein du mouvement communiste international »*. En dépit de ces déclarations, les nouveaux dirigeants de Tirana ont semble-t-il accepté les deux télégrammes de Pékin envoyés à l'occasion du décès du *« camarade Hodja »* et pour féliciter M. Ramiz Alia de sa désignation comme nouveau chef du parti. L'Albanie avait rejeté le télégramme de condoléances soviétique et a fait savoir par son ambassade à Vienne qu'elle aurait eu la même attitude à l'égard d'un éventuel message de Washington.

Selon le correspondant de l'agence Reuter qui, depuis la Yougoslavie, a suivi les images des funérailles à la télévision albanaise, le cortège funèbre était mené par Mme Nedjmije Hodja, la femme du défunt, soutenue d'un côté par M. Alia et de l'autre par son fils. La sœur d'Enver Hodja, qui selon des sources albanaises, est mariée avec M. Alia, se trouvait dans les premiers rangs. Toujours selon le correspondant de Reuter, on a assisté à des scènes proches de l'hystérie et aussi à quelques réactions insolites : dans un pays qui réprime vivement toute trace de religion, une vieille femme s'est agenouillée devant le cercueil d'Enver Hodja et a esquissé un signe de croix.





هكذا صدر الأصل

EUROPE

Allemagne fédérale

Consternation à Bonn devant la polémique concernant le programme de la visite de M. Reagan

Afin d'apaiser les polémiques suscitées par son projet de déposer une gerbe au cimetière militaire allemand de Bitburg, pendant son séjour en RFA au début de mai, le président Reagan a finalement décidé, nous indique notre correspondant à Washington, Henri Pierre, d'inclure à son programme un arrêt en un lieu approprié pour rendre hommage aux juifs victimes du régime nazi. M. Deaver, secrétaire général adjoint de la Maison Blanche, devait partir incessamment pour l'Allemagne afin de déterminer en quel endroit aurait lieu cette cérémonie du souvenir. Il ne semble pas cependant que M. Reagan revienne sur sa décision de ne pas se rendre au camp de concentration de Dachau, ni qu'il doive annuler sa visite à Bitburg.

De notre correspondant

Bonn. – On cache à peine à Bonn sa consternation devant la polémique déclenchée la semaine dernière aux Etats-Unis par la publication du programme officiel du voyage de M. Reagan. « *Cette visite*, a déclaré M. Boenisch, porte-parole du gouvernement, *se situe sous le signe de l'amitié et de l'avenir, il n'est pas normal de ne voir toujours que le passé. Nous ne cherchons pas à ignorer le passé, pas plus que les crimes terribles de cette époque. Mais quarante ans après la guerre, après trente-cinq ans de République fédérale, il est temps de porter le regard vers l'avant et pas seulement en arrière.* »

Cette polémique illustre une nouvelle fois les problèmes posés aux alliés d'aujourd'hui, ennemis d'hier, par les cérémonies commémoratives de la fin de la guerre. Les difficultés avaient commencé dès l'anniversaire l'an dernier du débarquement de Normandie, auquel les Allemands, non conviés, avaient assisté de loin en s'efforçant de ravaler leur déception. La décision du président Reagan, qui arrive à Bonn le 1er mai pour le sommet des pays industrialisés, de prolonger son séjour par une visite officielle en RFA était un geste de bonne volonté envers le chancelier Kohl et la République fédérale. Il n'a pourtant jamais été possible de trouver un programme satisfaisant. Pour éviter ces problèmes, la France et la Grande-Bretagne avaient décidé de ne rien faire de particulier et de limiter autant que possible les manifestations prévues sur le plan national. En Allemagne fédérale, le chancelier, qui estime que la jeune démocratie allemande a le droit à autant d'égards que d'autres, n'avait pas caché qu'il souhaitait profiter de l'occasion pour tourner un page et confirmer l'intégration de la RFA – alors victime d'une violente campagne antirevanchiste de la part des pays de l'Est – dans le camp des démocraties occidentales.

A la demande de M. Kohl, qui y voyait une manière de rééditer la poignée de main sur les tombes de Verdun, où il s'était retrouvé à l'automne avec le président Mitterrand, M. Reagan avait accepté de se rendre au cimetière de Bitburg. Il s'agit d'un cimetière militaire purement allemand, mais il n'y a pas de cimetière militaire américain en Allemagne.

L'affaire s'est ensuite compliquée, compte tenu de la présence à Bitburg de tombes de soldats ayant appartenu aux Waffen SS. Interrogé sur ce point, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand s'est borné à indiquer qu'il s'agissait d'une question secondaire. « *On ne peut pas commencer à politiser les tombes ou à les dénazifier. Un cimetière est un endroit de réconciliation. On y va pour y effectuer un geste de réconciliation, et il est secondaire de savoir qui y repose* », a-t-il déclaré, en rappelant cependant que de nombreux jeunes avaient été enrôlés au hasard dans les Waffen SS à la fin de la guerre. La plupart des soldats enterrés là avaient été tués au cours de l'ultime offensive allemande des Ardennes.

Au grand regret des responsables allemands, ce déballage risque de remettre définitivement en cause l'esprit dans lequel avait été conçue à l'origine la visite du président Reagan. Certaines voix se sont élevées ces derniers jours à Bonn pour mettre en garde contre les répercussions possibles dans l'opinion allemande. « *Nous sommes allés dans la réconciliation plus loin en Allemagne que certains ne le reconnaissent aux Etats-Unis* », confiait un responsable de la chancellerie ce week-end au quotidien *Die Welt*. « *Toutes les générations ont, en trente-cinq ans d'existence de la République fédérale, apporté leur contribution à la paix, à la stabilité et à la réconciliation. L'annulation par Reagan des cérémonies de Bitburg pourrait provoquer une animosité durable.* »

HENRI DE BRESSON.

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. WEIZMAN AU CAIRE

Journée des dupes à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – L'« affaire Weizman » aura donc duré à peine plus d'un jour (*le Monde* du 16 avril). Une de ces « journées des dupes », fertiles en rebondissements, où la classe politique israélienne donne sa pleine mesure. En apparence, tout est maintenant rentré dans l'ordre : le principal intéressé a entrepris sa « *mission de bonne volonté* » au Caire, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a sauvé la face *in extremis*, et le chef du Likoud, M. Ytzhak Shamir s'est incliné de mauvaise grâce. Bref, l'incident est clos. Mais on ne l'oubiera pas de sitôt.

Ministre sans portefeuille, invité « *en ami* » par le chef du gouvernement égyptien, Ezer Weizman devait-il se rendre au Caire comme prévu avec la bénédiction de ses pairs ? Oui, soutenaient M. Pérès et ses amis travaillistes. Non, rétorquait le Likoud. Un tête-à-tête Pérès-Shamir suivi d'un débat en « *cabinet restreint* » – l'instance gouvernementale suprême – ne permirent pas d'ébaucher un compromis. Les deux camps firent bloc. D'où un match nul : cinq voix pour, cinq contre. Lundi en début d'après-midi, M. David Lévy, dirigeant du Likoud, annonçait, péremptoire : « *La situation est claire. Ce voyage ne peut avoir lieu.* »

C'était compter sans l'obstination du premier ministre, atteint la veille dans son autorité par le veto inattendu de M. Shamir. Recourant à un procédé légal mais inédit – que le Likoud juge déloyal, – M. Pérès organisait par téléphone une consultation de tous les membres du cabinet élargi et remportait une victoire à la Pyrrhus (treize voix contre douze), grâce au ralliement de M. Yossef Burg, doyen des ministres et chef du Parti national religieux.

Ce dernier, qui s'était abstenu la veille, observa que l'annulation du voyage aurait constitué une « *injure inutile envers M. Pérès et l'Egypte* ». Pour M. Weizman, qui avait attendu toute la journée dans son bureau le verdict de ses collègues, la route du Caire était enfin libre. Battu aux points, M. Shamir démentait avoir voulu transformer l'affaire en crise gouvernementale.

Mais il s'empressait d'ajouter : « *La visite de M. Weizman n'a plus aucune valeur. Il est clair pour tout le monde, y compris les Egyptiens, que la diplomatie relève du ministère des affaires étrangères.* ».

Certes, M. Weizman se trouve au Caire où il devait être reçu mardi par le président Moubarak et lui remettre un message oral de M. Pérès. Néanmoins, dans l'esprit de M. Shamir, ce voyage ne peut et ne doit déboucher sur aucune initiative diplomatique qui n'aurait pas reçu l'aval de son parti. C'est pour désamorcer la mission de M. Weizman, pour lui ôter d'avance toute portée, que le chef du Likoud a voulu si spectaculairement prendre date. Il n'est pas indifférent qu'il l'ait fait le jour même où l'émissaire américain au Proche-Orient, M. Richard Murphy, arrivait à Jérusalem.

On entend souvent dire ici, ces derniers temps, qu'Israël prône deux diplomaties : celle des travaillistes et celle du Likoud. La relance, fin février, du dialogue israélo-égyptien lors de l'« l'initiative Moubarak » et l'accueil discordant qu'elle reçut à Jérusalem avaient mis en lumière la persistance du désaccord fondamental entre les deux partenaires de l'union nationale quant aux conditions d'une reprise du processus de paix au Proche-Orient.

L'« affaire Weizman » remémore une fois de plus les ambiguïtés qui permirent la mise sur pied, il y a sept mois, de la « grande coalition » et qui autorisent aujourd'hui la poursuite de « deux diplomaties ». M. Pérès redoutait lui-même l'avènement d'un « *gouvernement de paralysie nationale* ». Car s'agissant du problème palestinien, le Likoud pratique l'immobilisme et se cramponne aux accords de Camp David.

Il n'est pas facile pour M. Pérès de contourner l'obstacle. L'envoi de M. Weizman au Caire participe précisément d'une stratégie de « débordement en douceur » du Likoud. Pour justifier ces contacts, on indique dans l'entourage du premier ministre que M. Moubarak est prêt à rencontrer M. Pérès pour examiner un « *règlement global* » du contentieux israélo-égyptien. Cette rencontre pourrait avoir lieu en mai. M. Shamir fera tout pour troubler ce jeu, car il sait qu'un éventuel déblocage de la situation au Proche-Orient viendra du Caire.

Reste l'impact psychologique de l'« affaire Weizman ». La survie de l'union nationale dépend de la solidité du « contrat de confiance » liant MM. Pérès et Shamir. De l'avis général et contre toute attente, les deux hommes-clés du régime avaient maintenu depuis sept mois d'excellentes relations de travail. Il est à craindre qu'il n'en soit plus de même à l'avenir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Liban

L'armée a commencé à se déployer dans la région de Saïda

Beyrouth (*AFP*). – L'armée libanaise a envoyé, lundi 15 avril, une colonne de trente véhicules blindés de transport de troupes vers Saïda, au Liban du Sud, pour tenter d'y rétablir la paix après dix-huit jours d'affrontements entre musulmans et chrétiens, qui ont fait quatre-vingt-un morts et trois cent soixante-quinze blessés.

Cette mesure de renforcement de la petite garnison de la ville, dont l'exécution a longtemps été retardée, laisse supposer qu'un accord est intervenu entre les milices rivales pour permettre à l'armée de s'interposer. Les trente engins blindés tout neufs de l'armée libanaise étaient restés bloqués à l'aéroport de Beyrouth parce que les chefs de milice n'étaient pas d'accord sur la manière dont l'armée devait se déployer à Saïda et dans ses environs.

Ces renforts ont été accueillis, lundi après-midi, chaleureusement par une population très éprouvée par les combats. Ceux-ci se poursuivaient toutefois tandis que la colonne progressait dans les rues de la ville.

Une commission de sécurité quadripartite, réunissant des représentants de l'armée et des principales milices, devait mettre au point les modalités du déploiement définitif des renforts de l'armée dans les banlieues de la ville, notamment autour des camps palestiniens.

Les Forces libanaises (chrétiennes) ont commencé lundi un début de retrait de leurs combattants et d'une partie de leur armement de la banlieue de Saïda. De source proche des FL, on précise que cent cinquante hommes envoyés en renfort ces dernières semaines ont été retirés, ainsi que de l'armement lourd, pour prendre la direction de Beyrouth-Est par voie de mer. Ce retrait a été confirmé de source proche du mouvement chiite Amal.

D'autre part, Israël est disposé à « *reprendre les négociations avec le Liban, à Nakoura ou tout autre lieu* », a déclaré lundi le directeur général israélien du ministère des affaires étrangères, lors d'une rencontre avec onze ambassadeurs des pays représentés dans la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) ou membres du Conseil de sécurité. M. David Kimche a estimé que des négociations sur des « *arrangements de sécurité dans le sud du Liban* » permettraient de redéfinir le rôle de la FINUL qui, dans l'état présent, est « *inefficace dans la lutte contre le terrorisme* ». Israël reste opposé au déploiement des « casques bleus » le long de la frontière internationale.

LE GAVROCHE MANIPULÉ

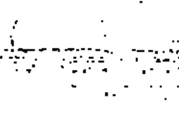
La télévision israélienne vient de présenter un étrange document, repris lundi 15 avril au journal de 20 h de TF 1. On y voyait un gamin, chiite libanais, roux, à l'air amusé, raconter comme une bonne farce l'équipée qui l'avait mené en prison. Il avait accepté, visiblement sans le moindre esprit suicidaire, la mission consistant à faire sauter un important PC de l'armée de Jérusalem au Liban du Sud. Un « gilet pare-balles » devait lui assurer la vie sauve.

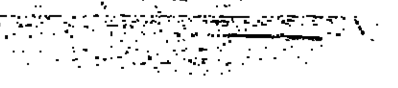
Dans la galerie de portraits de « terroristes », après les adolescentes ferventes, les fanatiques illuminés d'une haine sacrée et les agents très spéciaux, un nouveau personnage faisait son apparition : le gavroche inconscient et manipulé. A voir cet enfant promis à la geôle pour longtemps, on ne pouvait qu'éprouver un malaise intolérable. Dix ans de guerre du Liban c'est aussi cela : une mortelle partie de billes dans la cour d'une école qui n'existe plus.

P.-J. F.

• *L'OLP s'est réunie pour la première fois en Irak.* – Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le comité central du groupe de guérilla le plus important de l'Organisation, le Fath, se sont réunis lundi 15 avril, pour la première fois de leur histoire, à Bagdad sous la présidence de M. Arafat. – (*Reuter.*)

• *M. Perez de Cuellar et le conflit irano-irakien.* – M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a déclaré lundi 15 avril que la base d'une tentative de règlement de la guerre du Golfe existait réellement. Dans un rapport au Conseil de sécurité, il affirme que ses récentes visites à Bagdad et Téhéran « *font clairement apparaître qu'il existe une base réelle pour la poursuite des efforts de paix* ».





PROCHE-ORIENT

Liban : les dix ans de la guerre gigogne

II. – 1977 ou l'année-charnière

Au début de la guerre, en 1975, les chrétiens libanais se sont battus pour défendre leur sol, et les Palestiniens leur cause. A la mi-76, les Syriens font pencher la balance en faveur des chrétiens avant de se retourner contre eux. Mais, plus que la mainmise sur le Liban, ce qui intéressait Damas était d'imposer son contrôle au mouvement palestinien (*le Monde* du 16 avril).

De notre correspondant LUCIEN GEORGE

Beyrouth. – Aux pieds du soldat syrien éberlué, quelques paquets de friandises et des bouquets de fleurs. C'est le premier Noël de ce que l'on croit être au Liban l'après-guerre, en décembre 1976. A l'appel d'un journal du camp chrétien, des Libanais de bonne volonté déposent des cadeaux aux postes de l'armée syrienne amie à Beyrouth-Est « *pour remercier ces hommes qui ont froid dans les rues afin que nous passions les fêtes en paix* ».

Un an et demi plus tard, juin 1978, les mêmes quartiers de Beyrouth-Est, noyés de chaleur, sont écrasés par les obus des Syriens, et M. Camille Chamoun rugit à leur adresse : « *Rentrez chez vous !* » Bechir Gemayel amorce son irrésistible ascension. La bataille syro-chrétienne, qui durera trois ans, conflit majeur de la deuxième phase de la guerre du Liban, a commencé.

Dans l'intervalle, 1977 fait figure d'année creuse de la guerre. C'est pourtant l'année-clé. A l'ombre tutélaire de Damas, la vie reprend un peu partout au Liban. Cela est particulièrement remarquable à Beyrouth, qui se recycle rapidement dans la coexistence d'antan, le centre-ville se ranimant de mille étals devant les décombres des boutiques qui furent florissantes avant guerre.

Plus jamais on ne reverra cela. Pas même en 1983 quand une nouvelle fois les Libanais, plus exactement alors les Beyrouthins, auront le sentiment que la guerre est derrière eux.

Mais Israël veille au grain en cette première année de la *pax syriana*. Intéressé à voir Damas engagé au Liban dans un partage des rôles *de facto* avec lui, l'Etat hébreu n'entend toutefois pas laisser les Syriens mettre leur nez au Sud, ni gouverner, du moins tranquillement à travers les chrétiens – ou d'autres, – le reste du pays. Israël s'engage donc dans un patient travail de sape de l'alliance syro-chrétienne alors que celle-ci porte ses fruits : remise en place des structures institutionnelles autour d'un président de la République, M. Sarkis, agréé de tous, coopération amicale entre dirigeants syriens et chrétiens libanais. Même Bechir Gemayel se rend à l'époque à Damas.

Les Syriens se portent fort de la participation positive de l'islam modéré au pouvoir et de la mise au pas des « progressistes » et des Palestiniens, donnant des gages de leur détermination à les mater. Kamal Joumblatt, assassiné, disparaît de la scène, quelques accrochages provoqués à bon escient par la Saïka prosyrienne rappellent à M. Arafat qu'il a intérêt à se tenir coi.

Israël retourne la situation

Israël va abattre systématiquement ce bel édifice en frappant ses deux points faibles. Au sud, l'opération « bonne frontière » se développe. La milice du commandant Saad Haddad, qui deviendra en 1980 l'armée du Liban-Sud, est renforcée.

La milice chrétienne unifiée de Bechir Gemayel, les Forces libanaises, est prise en charge de façon ostentatoire par l'armée israélienne. Ses hommes sont entraînés près de Haïfa avec rotation régulière d'effectifs, traités en amis et l'objet d'une flatteuse admiration – qui s'évanouira en 1982-1983 pour faire place à une condescendance hostile, – équipés y compris en chars Sherman, inutiles, en tout cas jamais utilisés, mais bons pour agacer et gêner les Syriens quand on les exhibe dans des parades à Beyrouth-Est.

Traités de si flatteuse façon, enclins au demeurant à préférer l'Israélien au Syrien, pour lequel le chrétien moyen nourrit antipathie et mépris – « *Soyez ce que vous avez toujours été : de bons concierges et de bons ouvriers de chantier* », leur dira M. Chamoun – les miliciens de Bechir Gemayel sont insensiblement entraînés vers des tiraillements, puis des accrochages, enfin un long et sanglant conflit avec l'armée syrienne.

Les ruades des chrétiens

1977, année (presque) sans morts, sans événement majeur, sans date-jalon, sans conflit nouveau, en un mot sans relief, est donc bien l'année charnière durant laquelle les Israéliens retournent la situation durablement et profondément, de façon à alimenter sous différentes formes la guerre au Liban durant les années suivantes. Un événement monumental les y aide en fin d'année : la visite du président Sadate à Jérusalem (19-21 novembre), suivie en septembre 1978 des accords de Camp David et en mars 1979 du traité de paix égypto-israélien.

Dès lors, pour Damas aussi les priorités changent et il devient primordial de « récupérer » M. Arafat et d'empêcher l'OLP de glisser vers la politique sadatienne qui n'est pas sans le tenter. Les ruades des chrétiens et la nécessité stratégique d'un rapprochement avec les Palestiniens vont dans le même sens : le renversement d'alliances est inéluctable pour Damas ; il se produit.

Après s'être montrés très patients en 1977 malgré un harcèlement de plus en plus agressif de leurs troupes dans les zones chrétiennes, les Syriens changent donc radicalement d'attitude. Ils saisissent l'occasion de la tragique expédition d'Ehden, au cours de laquelle un commando des Forces libanaises assassine Tony Soleiman Frangié, fils de leur plus fidèle ami chez les chrétiens, sa femme, sa fille et trente-deux autres personnes, entraînant une scission du camp chrétien, pour se retourner contre les alliés ingrats et insupportables qu'ont été les autres chrétiens. Ceux-ci sont en train de trouver un chef en Bechir Gemayel.

C'est alors, en deux temps, juillet et surtout octobre 1978, un déluge de fer et de feu sur Beyrouth-Est à partir des batteries syriennes qui la surplombent et dont certaines se trouvent à l'intérieur même de ses quartiers. Mais le président Hafez El-Assad est un maître de la Realpolitik : ayant durement signifié aux chrétiens qu'ils ne le chasseraient pas de leur territoire à leur gré, il s'en retire à son heure, et, plutôt que de s'y laisser enferrer, il l'enserre de toutes parts gardant les crêtes des montagnes à l'est, renforçant leur nouvel ennemi, M. Soleiman Frangié, au nord et leurs ennemis de toujours, les « palestino-progressistes », à l'ouest et au sud-ouest.

Un *modus vivendi* s'établit, avec une ligne de démarcation où les échanges d'obus deviennent routine.

C'est à cette époque que les Libanais parviennent, à force d'ingéniosité et de travail hors de chez eux, notamment dans le Golfe alors prospère, à instaurer cette paradoxale « guerre dans l'abondance » qui durera jusqu'en 1984.

Une première invasion

La guerre syro-chrétienne, après deux années de routine, connaît une nouvelle éruption grave en 1981, avec l'affaire de Zahlé, et la « crise des missiles de la Bekaa » entre la Syrie et Israël, désamorcée par l'émissaire du président Reagan, M. Philip Habib. On peut alors faire quelques constatations d'importance.

D'abord, Israël ne se laissera pas entraîner par les milices chrétiennes mais entend bien les manipuler à son gré. Cela, les chrétiens devaient le comprendre dès 1978, mais ils surestiment leur importance en raison de l'engagement croissant des Israéliens au Liban face au Palestiniens et aux Syriens. Bechir Gemayel, visiblement las, me dit le 4 avril 1981 : « *Nous ne pouvons compter et nous ne compterons désormais que sur nous-mêmes.* » Je devais apprendre plus tard seulement que j'étais tombé sur lui, ce jour-là, à l'instant même de son retour d'Israël, où il avait été rabroué par le premier ministre, M. Begin.

Israël a largement dépassé le stade des représailles et même des opérations préventives au Liban contre la résistance palestinienne. Une première invasion, en 1978, qui apparaîtra limitée au vu de celle de 1982, entraîne la création de la FINUL (force intérimaire des Nations unies au Liban), qui ne règle rien. Elle consolide en l'élargissant la bande frontalière sous la protection d'Israël, mais lui sert aussi de matelas de sécurité. Les raids aériens sur Beyrouth, la destruction des ponts reliant le Sud au reste du pays, préfigurent en 1981 la grande invasion de l'année suivante.

Khomeiny s'annonce

La période 1978-1981 est aussi celle de plus grand foisonnement de « guerres dans la guerre », de conflits annexes ou totalement marginaux. Chiites contre Palestiniens à Beyrouth et au Sud. Palestiniens contre Syriens par alaouites et intégristes musulmans de Tripoli interposés au Nord (bien que Damas et l'OLP traversent une phase d'alliance contre l'Egypte de Sadate). Syriens d'une part, chiites de l'autre contre les Irakiens, dont l'ambassade est détruite par un attentat.

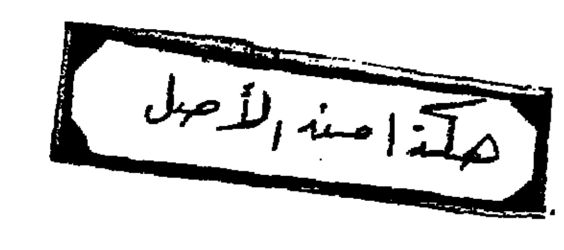
L'ambassadeur de France à Beyrouth, Louis Delamare, est assassiné, avertissement que l'on présume syrien à Paris. La France est en effet accusée d'encourager aussi bien les aspirations de M. Arafat à se dégager des pressions de Damas que celles des chrétiens à combattre sa tutelle. Des dizaines, des centaines de conflits locaux éclatent dans l'un et l'autre camp. Telle la liquidation des miliciens de M. Chamoun par ceux de Bechir Gemayel, ou les affrontements qui voient chaque rue de Beyrouth-Ouest disputée à coups de roquettes par des groupuscules de quartier.

Mais c'est à des milliers de kilomètres de là que se produit, durant cette deuxième phase de la guerre, l'événement peut-être le plus important pour l'avenir du Liban, celui qui, à partir de 1984, y introduira une dimension nouvelle.

Assis en tailleur à même le sol d'une modeste maison de Nejef, dans son exil irakien, l'ayatollah Khomeiny m'explique ce que sera la révolution islamique lorsque le chah aura été renversé. Après ces six heures de tête-à-tête, la police irakienne ne laissera plus aucun journaliste approcher le redoutable ayatollah. L'ouragan khomeiniste agitera le monde et bouleversera le Golfe. Mais c'est peut-être au Liban qu'il aura les plus profondes répercussions.

Prochain article :

LE VA-TOUT D'ISRAËL



politique

Dans l'opposition, seul le CDS approuve M. Barre

Les déclarations de M. Raymond Barre confirmant son hostilité à toute cohabitation entre une nouvelle majorité parlementaire et l'actuel président de la République entraînent des réactions diverses et parfois vives, tant dans la majorité que dans l'opposition elle-même.

Ainsi M. Jacques Chaban-Delmas, qui venait d'être élu président du conseil régional d'Aquitaine, interrogé par FR 3 lundi 15 avril, s'est nettement distingué de M. Barre en disant qu' *« il ne croyait pas que le président Mitterrand doive se démettre en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives »*, précisant : *« Je ne suis pas convaincu que ce soit tout à fait une nécessité constitutionnelle. »*

Plus explicite, M. François Léotard, secrétaire général du PR, député UDF du Var, constate, dans une interview accordée au *Figaro* du 16 avril : *« La seule question à laquelle M. Barre ne répond pas, c'est que faire si M. Mitterrand refuse de partir »*. Il estime que la solution proposée par le député du Rhône *« n'est pas raisonnable car c'est dans l'affirmation de ses thèmes que l'opposition peut gagner, ce n'est pas en se dérobant et en pratiquant la politique de la chaise vide. On ne peut pas frustrer les Français de leur victoire. Je me vois mal faire campagne pendant un an sur le thème : en cas de victoire, il n'y aura pas de gouvernement libéral »*. Le secrétaire général du PR ajoute : *« On ne gagnera pas en 1986 en dehors ou contre les partis qui sont, comme le dit la Constitution, nécessaires à l'expression des suffrages. »* Il trouve enfin *« regrettable »* que M. Barre, par son *« désaveu vise les partis qui, depuis 1981 à l'Assemblée nationale et sur le terrain, ont mené le combat et l'ont gagné »*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui approuve les positions prises par M. Barre, se contente de répéter que *« si l'UDF et le RPR ont ensemble une nette majorité, c'est que toutes les manœuvres de M. Mitterrand auront échoué, et il devra se retirer. Refuser de s'incliner devant le verdict du pays, ce ne serait pas ouvrir la porte à la cohabitation mais à un affrontement institutionnel néfaste pour le pays et pour les institutions »*.

M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, qui ne cache pas son total accord avec M. Barre, *« n'envisage pas un seul instant que M. Mitterrand puisse envisager de rester si le résultat des élections législatives est clair »*. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, lui aussi *« écarte l'hypothèse de deux pouvoirs, l'un à l'Elysée, l'autre à Matignon »*.

Dans la majorité, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré à Antenne 2, lundi soir 15 avril : *« M. Barre, comme les autres responsables de l'opposition, théorise ses propres intérêts. Comme il ne dispose pas d'une formation politique, il se dit que c'est tout de suite, dans une crise, qu'il aurait sa chance alors que M. Chirac est pour la cohabitation parce qu'à la tête d'un parti plus puissant il se dit qu'il a le temps. »* M. Jospin a ajouté : *« M. Barre, qui n'a pas su déjouer la crise économique, joue la crise politique. »*

M. Jack Lang, ministre de la culture, a été particulièrement violent pour juger les propos de M. Barre. Il a en effet déclaré à Europe 1 que l'ancien premier ministre avait tenu *« un discours putschiste et anticonstitutionnel »*, ajoutant : *« Cet homme, qui prétend jouer au gardien de la Constitution entend, en réalité, la mettre à bas. C'est un homme de guerre civile, un homme d'affrontements. M. Barre veut se donner des airs d'Alceste, de redresseur de torts mais qui fait plutôt penser à M. Jourdain qui s'autoproclame le Grand Mamamouchi et qui sentencieusement tranche de tout sur tout, boursouflé de vanité et de suffisance »*. Cette diatribe a provoqué la réflexion suivante de M. Stasi : *« Cela prouve à quel point les porte-parole du pouvoir sont inquiets et ont compris que leur adversaire le plus dangereux était M. Barre. »* Enfin M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, estime que *« l'interprétation de la Constitution donnée par M. Barre n'est pas la bonne »* car *« elle revient à faire du président de la République un chef de parti »*.

LES RÉACTIONS DU PC

M. Lajoinie : le président de la République a été élu pour sept ans

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, le lundi 15 avril, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, que la *« querelle de la cohabitation »* n'a *« rien à voir avec les élections législatives »* – *« les chefs de la droite essaient de se placer pour l'élection présidentielle »*, a-t-il dit – et qu' *« il s'agit d'un faux problème »*. Pour M. Lajoinie, le *« problème politique »* qui se pose aujourd'hui est celui du *« rapprochement »*, des *« convergences »* entre *« les prises de position de la droite et les prises de position du gouvernement »*.

M. Lajoinie a affirmé que *« la droite peut être battue »* en 1986 et que, *« de toute façon, l'élection du président de la République a été faite pour sept ans »*. Le PCF apportera-t-il son soutien à un gouvernement reposant sur une alliance socialiste et centriste ? *« Le Parti communiste*, a répondu M. Lajoinie, *combat aujourd'hui la politique du gouvernement parce qu'elle tourne le dos aux engagements qui avaient été pris (...). Nous combattrons une telle politique, qui pourrait, éventuellement, être aggravée par le fait qu'elle serait menée par un gouvernement faisant alliance avec la droite. »*

Selon le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *« il y a comme un défaut »* dans la politique du gouvernement, qui *« ne marche pas »* : le chômage augmente, l'inflation et le déficit du commerce extérieur ne se résorbent pas, l'investissement et le pouvoir d'achat reculent. Le gouvernement *« a cédé devant les exigences du capital »*, a dit M. Lajoinie, et, face à cette *« sorte de Munich devant le capitalisme »*, les communistes, comme en 1938, proposent une autre politique, mais ne sont *« pas entendus »*.

M. Leroy : pourquoi ne géreraient-ils pas ensemble ?

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, directeur de *l'Humanité*, écrit, dans l'éditorial du quotidien communiste, le mardi 16 avril, que la *« vraie signification »* de l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence du conseil régional d'Aquitaine, grâce à une voix et à un bulletin blanc émis dans les rangs de la gauche, *« est à rechercher au-delà de la volonté d'une gestion tranquille de la région »*. *« Puisque les uns et les autres estiment la crise fatale, le chômage inévitable, l'austérité nécessaire, puisqu'ils envisagent la dénationalisation et qu'ils pratiquent la répression anti-ouvrière, pourquoi ne dirigeraient-ils pas ensemble ? »*, demande M. Leroy.

Le directeur de *l'Humanité* cite diverses déclarations de membres du gouvernement sur les convergences possibles avec certains secteurs ou certaines personnalités de l'opposition. Il rappelle que MM. Mitterrand et Chaban-Delmas *« se tutoient »*. Evoquant les élections municipales d'octobre 1947 au Havre, qui avaient donné 18 sièges à la droite, 16 aux communistes et 3 aux socialistes et avaient abouti à l'élection d'un maire socialiste, par 19 voix contre 18 au candidat du PCF, M. Leroy écrit : *« La municipalité née de la magouille n'a duré que trois mois, mais cette petite voix « marginale » annonçait la mise en œuvre, à l'échelle de tout le pays, d'une néfaste politique anti-ouvrière, colonialiste, atlantiste, antidémocratique. »*

D'un piège à l'autre

L'Humanité a trouvé le coupable de la défection qui, dans les rangs de la gauche aquitaine, a permis, le lundi 15 avril, l'élection de M. Chaban-Delmas à la présidence du conseil régional. C'est le président de la République. Le quotidien du PCF est formel : l'Elysée, annonce-t-il en première page, a fait la *« passe à droite »*.

Les « preuves » sont accablantes. Le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, les énumère dans son éditorial. D'abord, Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, a déclaré, dimanche, que, face à l'extrême droite et faute d'autre choix (précisions omises par M. Leroy), elle pourrait voter pour certains membres de l'opposition qui, *« courageusement, ont toujours pris position »* contre les idées véhiculées par M. Le Pen et ses amis. Ensuite et surtout, M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, avait reçu M. Mitterrand en voyage officiel dans le Sud-Ouest, et les deux hommes *« se tutoient »*.

L'affaire est entendue. A Bordeaux, ville chargée d'histoire, la droite et le Parti socialiste ont amorcé, lundi, le rapprochement qui découle logiquement de ce que M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a appelé le *« Munich devant le capitalisme »*, pratiqué par les socialistes depuis 1982. Mais pourquoi les communistes sont-ils si pressés de conclure l'enquête ?

Interrogé sur la question de la cohabitation entre le président de la République élu en 1981 et une majorité de droite à l'Assemblée nationale, M. Lajoinie a observé que M. Mitterrand avait été élu pour sept ans. La victoire de l'opposition en 1986 n'impliquerait donc pas la démission du chef de l'Etat. Quelles conséquences les communistes peuvent-ils tirer de cette position ?

Si le président de la République doit rester en fonctions, il serait souhaitable qu'il pût gouverner. Le PCF est-il prêt à soutenir un gouvernement d'alliance socialo-centriste, dont il ne pourrait, évidemment, faire partie ? Pour M. Lajoinie, les communistes, qui combattent la politique du gouvernement actuel, ne pourraient que s'opposer à toute politique analogue, plus encore si elle était « aggravée » en raison d'une entente avec une partie de l'actuelle droite.

Il ne serait donc pas question pour le PCF de soutenir, comme il l'avait fait lors du Front républicain de 1956, un gouvernement auquel il ne participerait pas. Et si le choix était entre soutenir un tel gouvernement et supporter une alliance de la droite et de l'extrême droite ? Pure fiction, selon M. Lajoinie. C'est pourtant bien ce qui inquiète les communistes.

Pouvoir dénoncer, comme l'a fait M. Lajoinie, les *« convergences »* entre la droite parlementaire et le PS est tout bénéfice pour les communistes, bientôt délivrés, par le scrutin proportionnel, du carcan qui les contraignait à revenir, à chaque élection, à l'union « de gauche » avec le PS. Mais ce piège, pour eux, ne risque-t-il pas d'être remplacé par celui de l'extrême droite, dans le refus de laquelle les socialistes cherchent à rassembler les « républicains » ? Les communistes seraient alors, une fois encore, obligés de choisir...

P. J.

LE DÉBAT SUR

L'intransigeance de l'ancien premier ministre

(Suite de la première page.)

Entre ceux qui, comme M. Léotard, estiment que l'opposition devra gouverner, en 1986, quelle que soit l'attitude de M. Mitterrand, et ceux qui pensent qu'on ne pourrait mettre le chef de l'Etat *« au placard »* sans que les institutions en souffrent.

La position de M. Barre est approuvée par ses partisans déclarés au sein de l'UDF – MM. Charles Millon et Jean-Pierre Soisson au PR, Bernard Stasi au CDS, – mais elle met dans l'embarras ceux d'entre eux qui, du fait de leurs responsabilités dans les formations auxquelles ils appartiennent, sont engagés par l'accord du 10 avril. A ceux-là, l'ancien premier ministre propose une démarche qui ferait contrepoids à l'influence du RPR et de l'alliance entre MM. Chirac et Giscard d'Estaing sur l'ensemble de l'opposition. La tentation de le suivre ne peut être que forte.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, admet que l'accord RPR-UDF n'aura de validité véritable que si ces deux formations disposent d'une majorité *« nette »* à l'Assemblée nationale en 1986. Dans ce cas, estime-t-il en effet, M. Mitterrand ne pourra que se retirer. Mais, dans le cas contraire, la rigueur barriste fera sentir sa force.

En s'opposant par avance au jeu d'une Assemblée élue à la proportionnelle, M. Barre n'embarrasse pas seulement l'opposition. Il tente, aussi, de fermer la porte aux espoirs socialistes de « débauchage » au centre. Aussi voit-on M. Jack Lang, ministre de la culture, et M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS, se porter au secours des partis contestés et dénoncer, pour le premier, le *« putschisme »* qui inspirerait l'ancien premier ministre. *« L'expression de la vie des partis est absolument nécessaire à une démocratie vivante »*, souligne, de son côté, M. Debarge.

En appelant l'opposition à l'intransigeance, M. Barre rend, malgré tout, un service aux socialistes, qui peuvent se réclamer du respect des institutions et de la durée du mandat présidentiel. Suffit-il au député du Rhône de leur opposer le « désaveu » définitif que les électeurs seraient d'ores et déjà résolus à leur infliger ?

PATRICK JARREAU.

● *Mme Marie-France Garaud approuve M. Barre.* – Mme Marie-France Garaud estime que les déclarations faites par M. Raymond Barre au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 14 avril, sont *« salutaires »*.

Dans un communiqué publié mardi 16 avril, l'ancienne conseillère de Georges Pompidou affirme : *« C'est à juste titre que doit être dénoncée l'attitude arbitraire de formations partisanes, signant sans aucun mandat un soi-disant accord pour gouverner qui devrait lier le futur gouvernement de la France et, le moment venu, le chef de l'Etat lui-même... C'est à juste titre que doit être combattu le processus de dévoiement de nos institutions tendant à limiter la prééminence de la fonction présidentielle... C'est à juste titre que doit être condamnée la pratique démagogique qui, depuis dix ans, consiste à faire croire aux Français que l'alternance à elle seule serait le remède aux maux dont souffre le pays. »*

● *Le RPR souhaite que la réforme électorale soit soumise à un référendum.* – Le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale réuni mardi matin 16 avril a décidé qu'au cours de la discussion sur la réforme électorale devant l'Assemblée nationale il déposerait une proposition de motion tendant à soumettre le texte du projet à un référendum. De plus, le groupe RPR a décidé, en accord avec l'UDF, de déposer au cours de cette même discussion une motion de censure contre la politique générale du gouvernement et contre le projet de réforme de la loi électorale.

● *M. Olivier Guichard et les élections régionales.* – M. Olivier Guichard, RPR, président du conseil régional des Pays de la Loire et député de la Loire-Atlantique, souhaite que le mode de scrutin appliqué aux prochaines élections régionales assure plus de 50 % des sièges à la liste arrivée en tête.

Se référant à la loi régissant les dernières élections municipales de mars 1983, qui prévoit que la liste qui obtient la majorité des suffrages exprimés a la majorité des sièges (les sièges restant à pourvoir étant répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix, y compris celle arrivée en tête), M. Guichard a déclaré : *« Je pense que cette disposition pourrait être introduite dans la nouvelle loi pour l'élection des conseils régionaux. »*

Comment Chaban a retrouvé son duché d'Aquitaine

Au terme d'une opération qui est apparue d'autant plus habilement menée par M. Jacques Chaban-Delmas que, dans le camp opposé, les socialistes se montrèrent de bien piètres manœuvriers, le maire de Bordeaux a retrouvé lundi 15 avril la présidence du conseil régional d'Aquitaine qu'il avait perdue en 1979 (*le Monde* du 16 avril). Dans cette assemblée où majorité et opposition sont à égalité de sièges (38-38) la solution du doyen d'âge, qui aurait permis aux socialistes de garder l'exécutif, n'a été évitée que comme au *« bon vieux temps »* *« grâce »* à la défaillance de deux élus de gauche (*le Monde* du 20 mars). M. Chaban-Delmas a obtenu en effet trente-neuf voix contre trente-six à M. Pierre Andrieu (PS), « le » doyen d'âge ; et un bulletin blanc. Cette défection de deux conseillers de gauche a provoqué l'indignation du PS qui condamne *« sévèrement »* une attitude qui *« dénature la traditionnelle loyauté incarnée par la gauche »*. Interrogé sur ce sujet, M. Jospin a estimé que *« le débauchage »* ne sert pas l'ancien premier ministre. La désignation de l'ensemble du bureau a été reportée à quinzaine à la demande des socialistes qui hésitent à accepter la proposition de *« coexistence agissante »* formulée par le nouveau président du conseil régional.

De notre envoyée spéciale

Bordeaux. – *« Minables, on a été minables »*... *« on a perdu la présidence et la face ! »* Les élus de gauche du conseil régional d'Aquitaine étaient on ne peut plus amers lundi. Furieux aussi de n'avoir pas prévu la *« manip »* de M. Chaban-Delmas, qui a consisté à présenter, au dernier moment, un socialiste comme candidat à la présidence, avant de se présenter lui-même.

Perdre à ce point sur tous les tableaux... c'est une véritable performance. *« C'est la Berezina »*, concluait un membre du PS encore sous le choc.

Les socialistes ont accumulé les erreurs. Ils ont d'abord sans nul doute péché par excès... de tranquillité. En désignant, au lendemain des élections cantonales, M. Andrieu (quatre-vingt-quatre ans), maire d'un petit village de Dordogne, parmi leurs représentants au conseil régional, ils ont voulu et cru se doter de l'arme absolue, mais sans en vérifier la portée. Cette désignation a non seulement crispé les rapports avec M. Chaban-Delmas et a, de ce fait, entravé la recherche d'une solution de compromis acceptable, elle est apparue pour le moins *« bouffonne »* dès l'instant où ledit doyen d'âge s'est installé lundi dans le fauteuil de président de séance. Sa surdité, son inexpérience, ont vite suscité des rires non exempts d'une certaine cruauté.

La deuxième erreur commise par les socialistes est de n'avoir pas su se doter d'un « leader », investi d'un pouvoir suffisant pour négocier et pour résister aux interférences nombreuses au sein de la gauche. Sans doute aussi ont-ils trop voulu tenir compte de leur base, hostile à toute cohabitation, et pour laquelle la droite reste l'ennemi infréquentable quel que soit le cas de figure.

Troisième erreur : n'avoir pas su tirer avantage des propositions avancées par l'adversaire, que ce soit la solution de la présidence « alternée », proposée il y a une semaine par M. Jean François-Poncet, chef de file de l'UDF en Aquitaine et reprise par M. Chaban-Delmas ou la « solution Etourneaud » avancée par le même M. Chaban-Delmas lundi à l'ouverture de la séance. *« Il est de votre devoir civique et moral de présenter votre candidature qui signifierait une neutralisation politique de l'Aquitaine et permettrait l'établissement d'un système d'égalité »*, a expliqué le maire de Bordeaux à M. Etourneaud (PS), désigné par la droite pour représenter la communauté urbaine au conseil régional.

En sortant ce joker au dernier moment, en laissant entendre, à la plus grande surprise des élus de gauche, que des contacts avaient été pris la veille avec M. Etourneaud, jugé en quelque sorte comme un socialiste « fréquentable », M. Chaban-Delmas ne rendait certes pas facile l'acceptation d'une telle candidature. Son pari était risqué mais les socialistes ont laissé se refermer le piège. Ils ont refusé de se voir dicter leur choix. Après avoir avancé le nom de Christian Laurissergues, premier vice-président sortant du conseil, ils se sont rabattus sur leur fameux doyen d'âge. Le maire de Bordeaux qui croyait, dit-il, être battu, a su faire pencher la balance en sa faveur.

Qui sont les « traîtres » ? Les noms de MM. Labarrère, ministre et maire de Pau et de M. Gilbert Mitterrand, député, ont été avancés par les socialistes eux-mêmes. Ils auraient obéi à des consignes de l'Élysée, disait-on dans les couloirs, quand on ne parlait pas de *« défaillance »* au sein du MRG, du PC, ou tout simplement des socialistes lassés du spectacle offert par le doyen d'âge. L'après-midi, les porte-parole du PC, du PS et du MRG ont tenu à prendre la parole pour laver de tout soupçon leur organisation respective. Dans le délai de quinze jours demandé par la gauche pour désigner ses candidats au bureau (dix sur vingt et un), les débats et les questions vont se poursuivre au PS. Faut-il ou non cohabiter ? La cohabitation n'est-elle pas dans la logique de la proportionnelle ? De tels débats serviront de prélude au prochain congrès du PS qui se tiendra à l'automne, en même temps qu'il alimente déjà la polémique venue du PC.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Auvergne : M. Maurice Pourchon, PS réélu président

Clermont-Ferrand. – Président du conseil régional d'Auvergne depuis 1977, M. Maurice Pourchon (PS) a conservé son poste lundi 15 avril, en obtenant vingt-quatre voix (celles des groupes communiste et socialiste) contre vingt-deux voix (celles des membres de l'intergroupe d'opposition) à M. Jean Proriol, député UDF-PR de la Haute-Loire.

La composition du bureau nouvellement élu traduit une homogénéité parfaite à gauche avec cinq vice-présidents socialistes (Mme Elizabeth Fouillade, MM. Albert Chaubard, Jean Michel, Pierre-Joël Bonté, Yves Guillon) et un vice-président communiste, M. Jean Nicolas ; deux secrétaires socialistes (MM. Jean Senectaire, Firmin Bedoussac) et deux secrétaires communistes (MM. Pierre Goldberg et Alain Cousin).

Ce n'était pas le souhait du groupe socialiste, qui envisageait d'ouvrir le bureau à l'opposition en lui offrant une siège de vice-président et un deuxième de secrétaire, tous deux étant à créer. Mis aux voix, ce vœu fut repoussé à la fois par les communistes, s'opposant à ce qu'ils considéraient comme une *« tentative de recentrage »*, et par les conseillers de l'opposition, trouvant la proposition trop faible. Ces derniers revendiquaient quatre places, mais leur front présenta une faille avec l'abstention de trois représentants de l'Allier, pami lesquels M. Jean Cluzel, qui trouvaient la proposition des socialistes à leur goût.

L. T.



LA COHABITATION

A front renversé

par PAUL FABRA

Après les propos, plus péremptoires que jamais, tenus par M. Raymond Barre dimanche au Club de la presse, sur la cohabitation, le choix pour les députés de l'opposition apparaît sans nuance. Ou bien ils se déclarent pour l'ancien premier ministre, et ils sont sommés de penser avec lui qu'il sera impossible pour les partis de droite et du centre droit, devenus éventuellement majoritaires au Parlement, de gouverner à Matignon tant que M. Mitterrand restera à l'Élysée. Ou bien ils estiment qu'une telle conjonction est parfaitement envisageable, que les institutions ne s'y opposent pas, mieux encore, que leur esprit appelle cette solution, et ils courent le risque d'un affrontement majeur non plus tant entre la droite et la gauche qu'entre la droite et la droite (puisque dans ce cas M. Barre ne voterait pas la confiance et demande instamment à ses amis de suivre son exemple).

On pourrait s'attendre qu'ayant posé le problème en termes à ce point tranchés le député de Lyon propose une politique qui soit si éloignée de celle menée actuellement par M. Fabius, sous l'autorité du président de la République, qu'il soit effectivement difficile d'imaginer ce dernier capable d'y souscrire, sous peine de perdre à tout jamais la face. Or c'est plutôt l'inverse qui se produit. M. Barre n'est pas très disert sur ses projets. Mais ce qu'il en a déjà dit permet d'avancer qu'en tout cas en matière économique et financière — son sujet de prédilection — ses idées sont, de toutes celles qui sont formulées par les chefs de l'opposition, les moins incompatibles avec la ligne suivie par M. Mitterrand depuis mars 1983.

Dans le bon sens

Rien n'est plus urgent pour M. Barre que de retrouver *« la flexibilité de l'entreprise et celle du travail »*. Bien sûr, *« revoir les règles de l'embauche et de la débauche qui provoquent plus de chômage que de travail »* impliquerait, si on voulait aller jusqu'au bout, un certain nombre de décisions dures à prendre ou à entériner par un chef d'Etat qui fut premier secrétaire du Parti socialiste. Mais qui ne voit que précisément le chef de l'Etat a depuis deux ans fait un bout de chemin dans cette direction : ce n'est pas la faute de son gouvernement si les partenaires sociaux ne se sont pas entendus sur un programme de flexibilité.

Certes pour M. Barre le gouvernement actuel ne va pas assez loin, il s'en faut de beaucoup, dans ses efforts de compression des dépenses publiques et d'endiguement du déficit budgétaire, mais il a reconnu que l'action entreprise va *« dans le bon sens »*, que l'équipe actuelle a retrouvé le droit chemin, c'est-à-dire celui qu'il avait tracé lui-même quand il était à Matignon en se donnant pour objectif prioritaire le rétablissement de l'équilibre extérieur. Il y aurait beaucoup à dire sur cette finalité et surtout sur l'interminable cure d'austérité (ou de rigueur) qui est imposée aux Français pour atteindre au but quand on sait que les deux ou trois grandes expériences de politique économique et financière réussies qu'a connues leur pays depuis la fin de la première guerre mondiale (expérience Poincaré en 1926, expérience Pinay-Rueff en 1958) ont été caractérisées par la mise en œuvre de mesures d'assainissement radicales, très rapidement suivies d'un retour à la stabilité des prix et de la reprise de l'expansion, l'équilibre de la balance des paiements étant donné de surcroît. Qu'on ne dise pas que les circonstances étaient alors plus faciles. Constatons seulement que la voie royale de la réforme en profondeur n'est ni celle de M. Mitterrand ni apparemment de M. Barre, à s'en rapporter du moins à son action passée et à son discours d'aujourd'hui. L'ancien premier ministre refuse par avance de gouverner avec l'actuel président de la République, mais la question qui importe le plus aux Français est de savoir si l'*« alternance globale »* que M. Barre préconise concerne seulement le renouvellement complet de l'équipe dirigeante ou si elle touche aussi le contenu de la politique.

Tout se passe comme si l'hostilité sans faille de M. Barre à toute cohabitation était compensée par un souci de continuité, un rejet instinctif de toute rupture dans la conduite des affaires, qui devraient rendre cette cohabitation tolérable. Pour l'ancien premier ministre comme pour M. Mitterrand, la France a une longue tradition d'économie mixte qu'il n'est ni possible ni sans doute souhaitable, dans leur esprit, de bousculer.

Regardez avec quelle prudence M. Barre aborde le problème de la suppression du contrôle des prix, lui, le libérateur de l'entreprise. Il est pour la liberté mais il n'estime pas nécessaire d'abolir les ordonnances de 1945, en vertu desquelles la réglementation est le droit commun, et la détaxation l'exception. M. Chirac préconise au contraire l'abrogation de ces textes (sauf pour la partie qui concerne la lutte contre les monopoles). C'est poutant le président du RPR qui est censé accepter — depuis peu de temps, il est vrai — la cohabitation.

Un libérateur prudent

Considérez encore la circonspection avec laquelle M. Barre entend traiter du problème des dénationalisations. Ce n'est pas lui qui demanderait à M. Mitterrand de se déjuger en lui faisant signer un vaste programme de privatisation d'application immédiate ! Il laisse aux partisans de la cohabitation le soin de réclamer en toute première priorité, c'est-à-dire vraisemblablement pendant la présence de M. Mitterrand à l'Elysée, le retour au secteur privé de l'ensemble des banques, y compris les trois grandes passées dans le domaine public depuis 1945. Lui se contenterait dans ce domaine de la dénationalisation — et encore pas nécessairement à cent pour cent — de quelques banques moyennes et de la Société générale.

L'électeur irrévérencieux pensera peut-être avec une légèreté coupable que M. Barre arrivant régulièrement en tête des sondages, il pourrait bien trouver de grands avantages à une élection présidentielle brusquée ; qu'à l'inverse MM. Chirac et Giscard d'Estaing, estiment avoir besoin d'un délai supplémentaire pour conquérir ou reconquérir l'opinion, ils s'accommodent d'une cohabitation qui leur permet de gagner du temps. Faute d'admettre une explication aussi décevante, on ne peut qu'attendre les éclaircissements des différents candidats potentiels sur leurs positions apparemment contradictoires, ceux qui acquiescent à la cohabitation proposant des mesures qui devraient la rendre impossible, et celui qui s'y oppose se faisant l'avocat d'une politique plus modérée.

A PROPOS DE « L'ÉCONOMIE DE LA RÉUSSITE » d'Alain Redslob

Rupture et redressement

par JACQUES CHIRAC

Depuis quelques mois, les Français sont soumis à une formidable opération de propagande, voire de désinformation, pour tenter de les convaincre que la situation économique s'améliore de jour en jour et que la politique menée par le gouvernement socialiste est la seule possible et la seule raisonnable. Cette double question est au cœur du débat politique : c'est, avant tout, sur l'état réel de notre pays, comme sur notre capacité à définir de nouvelles perspectives d'avenir, que se détermineront nos concitoyens.

Dans ce débat, hors des passions et des polémiques, un élément nouveau et capital vient d'être versé au dossier : il s'agit d'un ouvrage écrit par un jeune professeur d'économie politique, M. Alain Redslob, qui nous présente dans son livre *l'Economie de la réussite* (1), sur la base d'une analyse méticuleuse et scientifique, d'une argumentation parfois un peu austère mais toujours solide, le bilan de quatre années de socialisme et les grandes lignes d'une politique de redressement.

Le premier enseignement de cet ouvrage est la démonstration de ce que chacun, dans sa vie privée ou professionnelle, ressent quotidiennement : on a beau manipuler les chiffres, présenter des bilans faussés ou incomplets, trafiquer les statistiques, la réalité attestée par tous les indices, par toutes les courbes d'évolution, comme par les comparaisons internationales, est malheureusement indiscutable : depuis quatre ans, la situation de l'économie française s'est profondément dégradée, non seulement par rapport aux périodes antérieures mais aussi et, ceci me paraît plus grave encore, au regard des performances de nos concurrents étrangers.

Déviation

Les folies des dix-huit premiers mois du gouvernement socialiste nous ont interdit de prendre le train mondial de la reprise et de la modernisation; depuis, malgré moins de déraison et de démagogie, nous ne rattrapons pas notre retard, et le prix à payer pour les erreurs passées, c'est-à-dire les dettes que nous avons contractées, constitue un lourd boulet qui entrave notre marche vers l'avenir.

L'auteur démonte avec talent le mécanisme de cette inquiétante dégradation et explique pourquoi, en dépit de l'inflexion récente de la politique conjoncturelle, les maux dont souffre notre économie ne peuvent pas être guéris par l'actuel gouvernement.

Le dogme, le vice profond de raisonnement qui a conduit aux outrances de la période Mauroy, n'a pas été abandonné ou modifié : c'est la croyance en une société administrée, aux choix économiques imposés et centralisés, où l'État, avec sa réglementation omniprésente, tatillonne et oppressive, avec ses prélèvements, impôts et cotisations sociales de plus en plus lourds, toujours paralysants, parfois spoliateurs, règne en maître et stérilise tout dynamisme, toute possibilité d'adaptation, toute initiative.

Il est vrai que la France a toujours été tentée par ce type de déviation. Mais ce qui est grave, c'est que, depuis 1981, cet étatisme, qui était subi dans le passé, a été érigé en règle doctrinale et que l'ensemble de nos structures sociales et économiques ont été modifiées et rigidifiées. Tant que l'ensemble de notre système financier sera étatisé, tant que les plus grandes sociétés industrielles recevront leurs instructions des bureaux de l'administration, tant que des lois et des règlements empêcheront les entreprises de s'adapter à un marché mondial, de plus en plus fluctuant et compétitif, à des évolutions technologiques de plus en plus nombreuses et rapides, il peut y avoir des paliers ou des « embellies », mais qui ne feront que cacher ou retarder l'irrémédiable décadence.

Là est l'enseignement essentiel : tout redressement suppose une politique de rupture avec cette étatisation étouffante, et notre tâche prioritaire de demain sera de la mener avec courage et opiniâtreté.

Alain Redslob fait, sur ce point, un certain nombre de propositions intéressantes en matière de dénationalisation, de réduction des dépenses de l'Etat, de déréglementation. Beaucoup rejoignent celles que j'ai suggérées ; certaines peuvent être discutées ; d'autres sont à imaginer.

Mais ce dont je suis personnellement convaincu, c'est que nous ne redresserons pas la France par des inflexions prudentes ou des réformes pusillanimes ; il ne s'agit pas de restaurer l'ordre ancien ou de s'engager vers une social-démocratie qu'abandonnent tous les pays modernes, mais de rompre, consciemment, avec une évolution pernicieuse, sourde dans le passé, triomphante depuis l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée.

Et c'est pour atteindre, sans possibilité de retour en arrière, cet objectif de désétatisation de la société française que nous avons inscrit au premier rang de notre programme de redressement la diminution progressive des prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales, qui pèsent sur les entreprises et les particuliers. Car je suis convaincu que c'est en fixant une limite aux ressources publiques et en adaptant les dépenses à celles-ci, et non l'inverse, que nous nous imposerons de redéfinir les missions de l'Etat et de réduire son emprise.

Ce programme n'est pas celui de la facilité ou de la démagogie mais, au contraire, celui de l'imagination de l'effort et du renouveau.

De l'imagination d'abord, pour ne pas se laisser tenter par des doctrines toutes faites, des dogmatismes simplificateurs ou l'imitation d'expériences étrangères. Vouloir rechercher dans l'Amérique du président Reagan ou l'Angleterre de Margaret Thatcher les recettes à nos problèmes serait méconnaître notre spécificité et, par conséquent, courir à l'échec. Ces expériences doivent enrichir notre réflexion ; il y a beaucoup à en tirer, mais nous devons nous-mêmes construire notre modèle de développement. Nous l'avons fait, dans le passé, sur le plan politique. Il n'y a aucune raison que nous ne réussissions pas dans l'ordre économique.

La voie étroite

Il faut également se méfier des excès d'un libéralisme sans limite, souvent injuste pour les plus faibles, contraire à nos traditions et qu'aucun pays, au fond, ne pratique aveuglément. Si l'Etat doit se désengager de la gestion, il doit définir les orientations nationales majeures dans le respect des grands équilibres économiques et renforcer son rôle et ses moyens pour assumer les missions qui sont les siennes : la souveraineté du pays, la sécurité des citoyens, la justice et la solidarité sociale.

Des efforts, il en faudra pour assurer à la fois la baisse nécessaire des prélèvements obligatoires et le rétablissement progressif des équilibres fondamentaux de notre économie. Notre marge de manœuvre sera étroite, et la situation d'endettement intérieur et extérieur qui nous sera léguée ne nous permettra pas le moindre dérapage. Nous nous imposerons sur ce point une discipline exigeante. Mais je reste persuadé que nous pourrons y parvenir à une double condition.

La première est que notre politique de rigueur budgétaire ne consiste pas, à l'image de celle que présentent les socialistes, en une amputation artificielle et aveugle de certains crédits ou de certaines prestations sociales, mais soit, au contraire, la traduction de choix politiques clairs et permanents. Cela doit être vrai pour les dépenses de l'Etat avec l'abandon d'interventions économiques nuisibles et coûteuses ou la suppression de services ou de missions non indispensables.

Mais cette nouvelle orientation doit également concerner les dépenses sociales. S'il n'est pas question, bien évidemment, de mettre en cause notre système de protection sociale, il n'est plus possible d'en laisser évoluer les dépenses sans contrôle et sans limite : dans le cadre d'un débat annuel, le Parlement doit, comme pour les impôts, fixer les taux maximaux du prélèvement social obligatoire qui pèse sur les entreprises et les ménages.

La seconde condition, c'est que nous sachions retrouver une expansion que les autres pays ont recréée. Là aussi la voie est étroite ; mais il n'y a pas, en France, de fatalité de la stagnation. Notre passé en témoigne, et je ne peux pas imaginer que, la confiance retrouvée, la réduction des charges des entreprises, la restauration des libertés pour les choix économiques et les adaptations sociales n'induisent pas rapidement, avec une reprise des investissements, un retour de la croissance.

Alors seulement pourra être améliorée la situation de l'emploi, tant il est vrai, et tous les exemples étrangers le démontrent, que seule la croissance permet aux entreprises de créer des emplois et que le « traitement social » du chômage n'est qu'un leurre. Alors, nous pourrons poursuivre notre effort de réduction des impôts et des charges en nous engageant solennellement à affecter exclusivement à cet objectif, et non à l'augmentation des dépenses publiques ou sociales, le fruit de cette croissance jusqu'à ce que nous soyons parvenus à ramener à 40 % du produit national le poids des prélèvements obligatoires.

En 1958, lorsque le général de Gaulle a, avec Antoine Pinay et Jacques Rueff, adopté son plan de redressement économique, il a choisi le risque et fait confiance à la vitalité de notre pays : il a assoupli la réglementation des prix et des changes, réduit considérablement les interventions budgétaires de l'État, ouvert nos frontières, exposé notre appareil productif au vent de la concurrence internationale. Combien de voix se sont alors élevées pour prédire l'échec rapide de cette politique ! Six mois plus tard, le succès et la confiance retrouvée faisaient taire ces mauvais prophètes.

Il est réconfortant de constater qu'aujourd'hui les Français, et notamment les jeunes, en beaucoup plus grand nombre qu'il y a vingt-sept ans, aspirent à plus de liberté, plus de responsabilité, plus de droit à l'initiative. A nous maintenant de ne pas les décevoir, et de nous engager sur la voie du renouveau, la seule qui corresponde à leur espoir.

(1) Grasset, 257 p., 89 F.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement diffère sa décision

S'octroyant un nouveau délai de réflexion, M. Laurent Fabius a décidé de différer jusqu'à la fin du mois d'avril l'annonce des conclusions que le gouvernement tire du rapport de M. Edgard Pisani sur les moyens d'accélérer le processus d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre, qui consacrera cette semaine à la préparation de cette décision, donnera vraisemblablement quelques précisions sur son calendrier de travail lors de sa causerie mensuelle sur TF 1, le mercredi 17 avril.

La présence de M. Jean-Marie Tjibaou à Paris, où se trouve déjà le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, favorisera de nouveaux contacts discrets entre le pouvoir exécutif et les représentants des deux principales parties intéressées au dénouement de la crise calédonienne. Le chef de file du mouvement indépendantiste, qui a quitté Nouméa mardi matin, doit arriver à Paris dans la journée de mercredi.

Il se confirme que M. Tjibaou profitera de son séjour en Europe pour se rendre également en Algérie, à l'invitation de dirigeants du FLN. Il se rendra ensuite en Allemagne fédérale, début mai, à l'invitation des écologistes d'outre-Rhin. Le président du gouvernement provisoire du FLNKS sera accompagné du nouveau ministre de la sécurité de la coalition indépendantiste, M. Léopold Jorédié, qui a succédé dans ces fonctions à Eloi Machoro. M. Jorédié, pour sa part, fera un voyage en Suisse.

LE « MAI DES RÉPUBLICAINS »

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, donnera, le 23 avril, le coup d'envoi du « Mai des républicains ». M. Léotard effectuera un tour de France qui commencera le 2 mai à Reims et s'achèvera le 4 juin à Versailles, pour *« développer les grandes idées du projet libéral »*

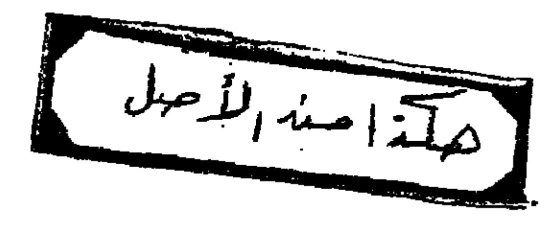
M. Krivine dénonce les agissements de l'« extrême droite fasciste »

Au cours d'une conférence de presse, lundi 15 avril à Paris, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, a dénoncé l'actuelle *« offensive de l'extrême droite fasciste »*. La LCR, a dit M. Krivine, envisage d'organiser à Paris un *« rassemblement antiraciste et antifasciste d'un million de personnes »* pour faire pièce aux agissements du Front national.

Le 28 mars, dans la soirée, trois militants du Front national ont ainsi été interpellés à proximité d'une réunion publique organisée à Hérouville-Saint-Clair (Calvados) par la LCR. Deux de ces militants étaient en possession de grenades artisanales *« qui auraient pu tuer »*, a déclaré M. Krivine (*le Monde* daté 31 mars-1er avril).

Au cours de la même conférence de presse, des militants de Lutte ouvrière ont déclaré avoir été attaqués, le 5 avril, dans les couloirs du métro parisien, par des adhérents du Front national dont l'un était en possession d'une arme de poing. Ces militants de LO, qui vendaient leur journal, gare de l'Est, ont été violemment frappés. L'un d'eux, M. Denis Guillard, a perdu connaissance et a été hospitalisé avec traumatisme crânien et deux côtes cassées.

Pour M. Krivine, de tels agissements confirment qu'*« une partie de l'extrême droite joue la déstabilisation »*. D'où la nécessité d'une riposte commune à ceux qui refusent de laisser *« se banaliser Le Pen »*. La LCR, a-t-il cependant déclaré, refusera son concours au « Front républicain » que le PS s'efforce de constituer face à l'extrême droite. Pour la LCR, en effet, les socialistes portent une part de responsabilités dans la montée du Front national, en raison de la politique sociale *« anti-ouvrière »* du gouverment.



société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un commissionnaire à la Bourse du commerce répond d'une escroquerie de 9 569 000 francs

C'est encore un procès au long cours qui a commencé, lundi 15 avril, devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, sous la présidence de M. Guy Joly. Jusqu'au 29 mai, à raison de trois journées par semaine, il s'agit de juger M. Jacques Maurer, commissionnaire agréé à la Bourse du commerce, et deux de ses collaborateurs, MM. Michel Lestage et Tomasz Sulowski. Il leur est reproché une escroquerie de 9 569 000 francs et une trentaine d'escroqueries portant sur une somme de 430 445 francs.

Leur dossier est le premier d'une série qui occupera le tribunal jusqu'au mois de juillet et qui, tous, mettent en cause au-delà des prévenus visés, les pratiques mêmes de cette Bourse du commerce, institution dont la première journée d'audience a fait apparaître la complexité et même montré que, aux yeux de certains, on pourrait mettre en doute son utilité.

Les faits reprochés à M. Maurer et à ceux qui viendront après lui sont anciens. Ils ont commencé en 1968. La justice a eu à en connaître à partir de 1973. Elle y a donc passé douze années. Cinq juges d'instruction se sont succédé avant qu'on puisse clore cette information peu ordinaire. Entre-temps, quelques réformes ont été apportées par le législateur à ce métier de commissionnaire agréé, mais il ne semble pas qu'elles aient profondément changé les pratiques et les mœurs. Le président Joly, en exposant les faits reprochés à M. Maurer et à ses deux coïnculpés, n'a pas cessé de répéter que le fonctionnement de la Bourse du commerce des marchandises est assurément *« incompréhensible à un non-initié »*.

Or ce serait précisément à la faveur de cet hermétisme longtemps admis par les pouvoirs publics que les inculpés auraient pu abuser leurs victimes en les incitant à venir spéculer, qui sur le sucre, qui sur le cacao, qui sur le café. Pourtant, ces victimes ne sont pas n'importe qui. On trouve parmi les trente-deux personnes qui se sont constituées partie civile, le comédien Lino Ventura, le compositeur et musicien André Verschueren, mais aussi un avoué à la cour d'appel de Paris, un notaire, des médecins, un architecte, un inspecteur des impôts, des directeurs de société, un navigant d'Air France, deux infirmières, une psycholoque. Ils pensaient assurément les uns et les autres faire leur pelote. Ils ont dû déchanter.

Le marché à terme des marchandises avec ses variations de cours est en réalité un jeu à hauts risques. Or M. Maurer, président de la société anonyme de commissions fondée par son père Georges Maurer, se voit précisément reprocher d'avoir fait croire à sa clientèle que c'était un jeu où l'on gagne à peu près à tous les coups.

En fait, selon l'accusation, les seuls maîtres de ce jeu sont bien les commissionnaires agréés, habilités à exécuter les ordres des opérateurs privés. Et plus il y a de clients pour tenter des opérations, plus il y a pour le commissionnaire de commissions. Alors, toujours dans la thèse de l'accusation, on a organisé la *« chasse aux clients » par l'intermédiaire de remisiers. Certains de ceux-ci l'ont confessé. On les recrutait par des petites annonces, on leur donnait une formation sommaire, mais on leur faisait savoir que l'on se souciait surtout des relations que pouvaient posséder les uns et les autres.*

Remisier : théoriquement une profession libérale

Théoriquement, cette profession de remisier est une profession libérale. En réalité, le remisier est le préposé du commissionnaire pour lequel il travaille. Au reste, la société Maurer se déclarait civilement responsable de leurs actes. On cherchait donc le « rendement ». On le trouvait d'ailleurs aisément. La société Maurer ne lésinait pas. Elle fit tirer à quatre-vingt-cinq mille exemplaires une brochure dans laquelle il était exposé que le commissionnaire agréé à la Bourse du commerce des marchandises était l'équivalent de l'agent de change à la Bourse des valeurs mobilières, qu'il assurait pour un minimum de risques un maximum de profits.

Autant de *« contre-vérités flagrantes »* soutient l'accusation, qui voit là l'un des éléments constitutifs de l'escroquerie, c'est-à-dire l'usage abusif d'une qualité véritable faisant croire à un pouvoir imaginaire.

Il est aussi reproché d'avoir imposé à tous les clients un dépôt de 10 % du montant de la marchandise qu'ils entendaient acheter et d'avoir, pour cela, ouvert des comptes cautionnés par les banques des clients, ce qui d'entrée de jeu entraînait pour ceux-ci un prélèvement de 7 % de leur capital : 1 % pour la banque, 6 % pour la société Maurer.

De plus, les ordres d'achat ou de vente étaient, à l'occasion, signés en blanc. Le client, dans ces conditions, n'avait guère la possibilité de savoir où il en était. Ces pratiques singulières devaient attirer l'attention du Conseil économique et social, qui, dans un rapport, proposa une réglementation plus rigoureuse et plus saine. Cependant, cette proposition ne fut pas retenue par le Parlement. C'est bien là ce qui permet à M. Maurer et à ses défenseurs de soutenir que les activités reprochées furent, en fait, conformes à la législation alors en vigueur, peut-être laxiste, peut-être critiquable moralement, mais, en tout cas, admise.

Il faudra aussi faire la part entre les victimes authentiques réellement flouées et celles qui le furent par une volonté effrénée de spéculation. Car, s'il est certain que les opérations auxquelles invitait la société Maurer étaient, pour des clients non avertis, très compliquées, coûtaient fort cher et ne pouvaient que rarement rapporter gros, toute la question sera bien de savoir si, au bout du compte, ce n'est pas autre chose que le jeu normal de cette Bourse du commerce dont un haut fonctionnaire a pu dire un jour qu'à son fronton devrait être inscrite cette devise : *« Vous qui apportez là votre argent, perdez tout espoir de le voir revenir. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A ÉPINAL

Audition de Mme Laroche

Mme Marie-Ange Laroche a été entendue, lundi 15 avril, par le juge d'instruction d'Epinal, M. Jean-Michel Lambert. La veuve de Bernard Laroche, tué le 29 mars par M. Jean-Marie Villemin, père de Grégory, quatre ans et demi, retrouvé mort en octobre dernier dans une rivière des Vosges, a été interrogée sur les circonstances du meurtre de son mari. Le juge d'instruction doit entendre mardi 16 avril, M. Lucien Bolle, beau-père de Bernard Laroche, qui avait tenté de le protéger.

D'autre part, les policiers de Nancy avaient l'intention d'interroger, mardi, Mme Christine Jacquot, gardienne de Grégory. Mme Christine Jacquot fait figure de témoin important dans la mesure où elle a été la dernière, hormis la mère de l'enfant, à avoir vu Grégory vivant, le 16 octobre, quelques instants avant sa disparition. Mme Jacquot a déclaré à l'AFP que les enquêteurs lui ont dit : *« On est sûr que vous cachez quelque chose »*. Elle a affirmé ne pas comprendre pourquoi les policiers *« s'acharnent sur Christine Villemin »* et a ajouté : *« Je ne vois pas pourquoi je la suspecterais, puisqu'il n'y a pas de preuve contre elle »*.

LE PROBLÈME BASQUE

Une dizaine de truands complices du GAL ont été arrêtés à Paris

Une dizaine de petits truands, membres du milieu de la banlieue parisienne et soupçonnés d'avoir exécuté des « contrats » pour le GAL (Groupe anti-terroriste de libération) ont été interpellés, samedi 13 et dimanche 14 avril, dans le cours de l'enquête sur l'assassinat, le 30 mars à Saint-Jean-de-Luz, d'un Basque espagnol installé dans les Pyrénées-Atlantiques, Xavier Arana Galdeano (*le Monde* du 11 avril).

Les noms de ces membres présumés du GAL n'ont pas été rendus publics. Mais parmi les personnes arrêtées, à Paris, par les policiers de l'OCRB (Office central de répression du banditisme) et la sixième section de la police judiciaire, figurent les trois membres du commando de Saint-Jean-de-Luz, ainsi que leur chef. Ces quatre malfaiteurs devaient être transférés à Bayonne pour y être présentés au juge d'instruction, M. Schmidt de la Brélie.

Le 30 mars, à Saint-Jean-de-Luz, les policiers avaient trouvé, dans la voiture abandonnée par le commando, un pistolet de calibre 9 mm et une adresse, oubliée dans un blouson, qui les a conduits à Paris.

EN REMPLACEMENT DE M. MICHEL SVAHN

M. Jean-Claude Hébert président de la chambre d'accusation de Pau

M. Jean-Claude Hébert, âgé de cinquante-neuf ans, a été nommé président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau en remplacement de M. Michel Svahn, qui occupait cette fonction depuis septembre 1983.

Le départ de M. Svahn était régulièrement annoncé depuis plusieurs semaines au Pays basque. Ce magistrat, âgé de soixante et un ans, s'était attiré, en effet, de nombreuses critiques, même de la part de policiers et de magistrats, en raison de l'orientation qui semblait se dégager, ces derniers mois, des arrêts rendus par la chambre d'accusation.

S'il avait donné un avis favorable aux extraditions de militants présumés d'ETA réclamés par Madrid, M. Svahn avait demandé la mise en liberté de la plupart des membres du GAL (Groupe antiterroriste de libération). L'un des extrémistes du GAL, Jean-Philippe Labade, fait d'ailleurs l'objet, depuis sa libération, d'un mandat de recherche international (*le Monde* du 11 avril). Membre de l'Association professionnelle des magistrats, syndicat classé dans l'opposition, M. Svahn avait à plusieurs reprises commenté et même justifié cette apparente inégalité de traitement entre les deux faces du « problème basque » dans des déclarations publiques.

L'ancien président de la chambre d'accusation devrait demeurer à Pau, affecté à une chambre civile de la cour d'appel. Son successeur, M. Hébert, était jusqu'à sa nomination conseiller à la cour d'appel d'Agen.

ENVIRONNEMENT

POUR SURVIVRE, BONNEVAL (SAVOIE) VEUT EMPIÉTER SUR LE PARC DE LA VANOISE

Le sacrilège d'une commune exemplaire

De notre envoyé spécial

La liste présentée aux élections municipales complémentaires de Bonneval-sur-Arc (Savoie) par M. Gilbert André, maire démissionnaire (sans étiquette), a été élue le 14 avril dès le premier tour, avec une moyenne de 52,6 % des suffrages exprimés. Par ce vote, les électeurs de cette petite station de sports d'hiver exemplaire ont manifesté leur désir de voir Bonneval reliée à Val-d'Isère par une remontée mécanique construite à travers le parc de la Vanoise afin de tirer Bonneval de ses difficultés financières (*le Monde* daté 11-12 mars 1984).

A la suite de M. André, sept des onze conseillers municipaux avaient démissionné le 5 janvier dernier pour protester contre les atermoiements de l'administration préfectorale, qui tardait à prendre en compte la demande d'autorisation de construire une remontée mécanique dans le périmètre du parc. *« Il faut que les choses soient claires,* déclarait le maire de Bonneval, *ou bien l'administration autorise cette liaison qui garantit l'avenir et l'emploi des enfants du village, ou bien elle doit endosser la responsabilité de notre décadence. »*

Cette contradiction entre le développement économique du plus haut village de la haute Maurienne et la protection d'un sanctuaire naturel est née en 1981 du plafonnement de la taxe professionnelle versée par l'EDF aux communes où elle capte l'eau nécessaire à ses centrales. La commune de Bonneval tirait 80 % de ses recettes fiscales de l'EDF. Elle s'était endettée en tablant sur des recettes constantes. Elle s'estime aujourd'hui hors d'état de rembourser à partir de 1986 les emprunts contractés pour ses remontées mécaniques. *« C'est la mort de Bonneval avant cinq ans »*, proclame le conseil municipal.

Le village s'était développé de façon autonome, en limitant les constructions (mille lits touristiques), propriété des habitants. Un développement lent et maîtrisé, qui s'inspirait de l'exemple tyrolien, avait permis de conserver l'architecture traditionnelle et de ne commettre aucune des fautes de goût qui ont défiguré la quasi-totalité des stations de sports d'hiver françaises.

C'est alors que la Société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI) a proposé aux élus de Bonneval de prendre en charge leurs remontées mécaniques déficitaires, à condition d'être autorisée à construire un télésiège dans le parc national entre le village et le col de l'Iseran. La STVI a intérêt à accroître le domaine skiable sous sa responsabilité pour contrebalancer commercialement et financièrement, la station rivale de Tignes.

A l'exception de trois de ses membres, le conseil municipal a accepté cette proposition en faisant remarquer qu'il n'avait voté la création du parc national de la Vanoise qu'à la condition expresse de pouvoir un jour construire la remontée en question. Il a offert en contrepartie de confier au parc le cirque des Evettes, d'une superficie dix fois supérieure. M. Gilbert André, lui-même l'un des pères de la Vanoise, estime qu'il n'a pas de leçons d'écologie à recevoir, et il écrit : *« Personne n'a jamais perdu son âme pour avoir construit un télésiège. »* Et encore : *« A quoi bon protéger le cadre du montagnard si, par là même, on condamne ce dernier à disparaître. »*

Dangereux précédent ?

Les écologistes et les défenseurs de la montagne s'inquiètent de voir ce village modèle créer un précédent en violant un parc national. Une opposition s'est organisée. Elle souhaite, avec M. Gabriel Blanc, président de l'association Vie et sauvegarde, que le village améliore sa gestion avant de se tourner vers une solution qui échapperait aux Bonnevalais et qui risquerait de les livrer aux promoteurs immobiliers.

Le scrutin du 14 avril départage provisoirement les deux camps. Bonneval veut, à une courte mais indiscutable majorité, que son grand voisin l'aide à surmonter la crise morale, commerciale et financière qu'il traverse. Avant que les pylônes – ou les rails – ne viennent perturber les habitudes des chamois et abîmer les parterres d'edelweiss au-dessus du village, il se passera encore quelques saisons. En effet, Bonneval doit adopter un plan d'occupation des sols avant de demander à amputer le parc de la Vanoise. Enquête d'utilité publique, saisine du Conseil d'Etat et publication d'un décret seront nécessaires avant que soit donné le premier coup de pioche. On attend aussi les propositions des responsables de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement pour éviter au village le choix désespérant de devenir ou Val-d'Isère ou un vestige écologique.

ALAIN FAUJAS.



Un adolescent disparu retrouvé à Paris sous la coupe d'un proxénète

Un adolescent de quatorze ans recherché depuis deux mois a été retrouvé, samedi 13 avril, par un éducateur de rue au moment où il remettait à un proxénète une partie de l'argent d'une passe. La brigade des mineurs immédiatement alertée a procédé à l'interpellation d'un homme de vingt-sept ans, Daniel Passalacqua, et du jeune prostitué. Ce dernier qui opérait dans le quartier de l'Opéra à Paris a d'abord prétendu qu'il avait dix-huit ans puis il s'est effondré au moment du contrôle d'identité. Son proxénète a été déféré au parquet de Paris, lundi 15 avril dans la matinée.

Chaque année, environ 30 000 à 40 000 personnes disparues font l'objet d'un avis de recherche et un nombre important d'adultes « partis sans laisser d'adresse » et d'enfants de moins de treize ans sont retrouvés. En revanche, les adolescents de treize à seize ans disparaissent plus facilement dans la nature. Ainsi, en 1982, selon les dernières statistiques connues officiellement, sur 13 539 enfants de treize à seize ans dont la disparition a été signalée, 2 232 ne sont jamais revenus, alors qu'il n'y a eu que 78 moins de treize ans (sur 2 232) dans le même cas.

La plupart du temps, selon la police, il s'agit de fugues. La brigade des mineurs a souvent reconnu que la prostitution existait, mais dans des proportions infimes.

Tel n'est pas l'avis de nombreux parents qui dénoncent *« cette tendance de la police à minimiser le phénomène et sa lenteur à réagir ». « Il faut trois semaines pour qu'un signalement soit diffusé sur le plan national »*, explique l'association SOS enfants disparus, créée par les parents du petit Mathieu Haulbert, disparu en juin 1983 à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence).

L'éducateur de rue, M. Joël Weiss, qui recherche depuis deux ans John Berthe, onze ans, disparu le 3 novembre 1982 à Théoule (Alpes-Maritimes), estime qu'il est possible de retrouver dans le milieu de la prostitution une bonne partie de ces enfants disparus.

Ventes d'armes records pour la France



Dessin de PLANTU.

(Suite de la première page.)

Si le Maghreb, le Proche et Moyen-Orient représentent les trois quarts des prises de commandes d'armements reçues par la France en 1984, Abu-Dhabi et l'Arabie saoudite en font à eux seuls plus de la moitié. C'est, indirectement, admettre la dépendance des industriels français vis-à-vis d'une seule et même catégorie de clientèle, en dépit d'une volonté gouvernementale de diversifier ses commanditaires à l'exportation comme le souhaitait M. Hernu.

D'une manière générale, les spécialistes de ce commerce des armes font observer que, malgré leurs difficultés économiques et leurs crises de trésorerie, les pays dits en voie de développement continuent de conclure d'importants contrats militaires avec leurs fournisseurs. Les commandes se maintiennent en effet à des rythmes soutenus dans des régions où l'on croyait, au départ, les marchés saturés, les caisses de l'Etat vides et l'équipement des armées locales excessif.

Au ministère de la défense, on attribue les résultats de 1984 aussi au fait que la direction des affaires internationales de la délégation générale pour l'armement a été réorganisée avec le souci de répondre mieux aux besoins de la clientèle étrangère pour tout ce qui touche à la qualité du service après vente, à la formation des personnels, aux transferts technologiques (sous la forme de fabrications sur place) et à l'entretien (la « maintenance ») des matériels.

La direction des affaires internationales est notamment chargée, au ministère de la défense, des ventes d'armes à l'étranger. Son responsable, l'ingénieur général René Audran, s'était employé, avant son assassinat en janvier dernier, à réexaminer les moyens d'attaquer le marché avec le maximum d'efficacité (*le Monde* du 19 janvier 1984) sous les ordres du délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc. Durant le premier semestre de 1984, la consigne a été de se soucier davantage des aptitudes de la clientèle à tirer profit des transferts de technologie industrielle que la France lui consentirait en l'associant à l'exécution de contrats à long terme par la fourniture d'usines locales clés en mains.

Ce faisant, le gouvernement français court le risque d'être accusé par ses propres industriels de fournir, ainsi, à un Etat étranger les moyens de devenir, demain, un rival de leurs propres productions sur la scène internationale.

JACQUES ISNARD.

EN BREF

Un ancien harki tue deux personnes et en blesse deux autres grièvement

M. Mohamed Brahimi, un ancien harki, père de quatre enfants, a tué deux personnes et en a blessé deux autres, dont une très grièvement, dans la soirée du dimanche 14 avril, cité des Œillets à Toulon (Var). M. Brahimi s'en est pris à un enfant âgé de huit ans, fils de son ami algérien, M. Betha Chehili. Celui-ci a tenté d'intervenir et M. Brahimi a fait feu sur lui, le blessant mortellement. Mme Aïda Achi, soixante-huit ans, belle-mère de la victime, s'est précipitée à son tour et a reçu une balle dans la tête. Deux voisins, accourus, ont été grièvement blessés par le forcené. L'un d'eux, M. Ali Trioula, marocain, hospitalisé à Marseille, était, lundi soir, dans un état désespéré.

L'ancien harki a été arrêté par les policiers dans un terrain vague proche de l'HLM où il s'était enfui.

Le chef d'une agence bancaire est condamné à deux ans de prison

Le chef d'une agence du Crédit lyonnais, M. Henry Poussines, a été condamné le lundi 15 avril à deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et à 50 000 F d'amende, pour complicité dans l'exercice illégal d'une activité clandestine, par la trente-et-unième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Le substitut avait estimé que M. Poussines avait « couvert » un atelier de confection clandestin en acceptant notamment de régler immédiatement en argent liquide des chèques qui venaient de lui être remis et de recevoir des pourboires de la part des travailleurs yougoslaves de l'atelier.

Entendue comme témoin lors du procès, la fédération CGT des employés de banque a estimé que M. Poussines *« n'avait fait que son travail de banquier »*. Selon la CGT, les employés ne sont pas tenus de vérifier l'origine des fonds.

La justice civile est moins lente

Les efforts du ministère de la justice pour accélérer le cours des procédures commencent à produire leur effet, indique *le Courrier de la chancellerie* dans son numéro 42 qui vient de paraître. Pour les affaires civiles, la durée moyenne de ces procédures est passée entre janvier et décembre 1984, de 20,5 à 18,5 mois, soit une réduction de 10 % des délais dans les cours d'appel. Dans les tribunaux de grande instance, la réduction a été de 12 % (de 13,7 à 12,1 mois).

« En 1984, remarque « le Courrier de la chancellerie », *on constate, à la lecture des statistiques judiciaires, que le nombre d'affaires nouvelles portées devant les juridictions civiles continue à croître d'environ 3 % l'an. Mais, dans le même temps, on enregistre un accroissement de l'activité judiciaire. En effet, les cours d'appel ont évacué 13 % d'affaires de plus qu'en 1983, les tribunaux de grande instance 8 % (...) : grâce à cette amélioration très sensible du fonctionnement des tribunaux, la durée moyenne des procédures diminue. »*

M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui inaugurait lundi 15 avril le nouveau palais de justice d'Albertville (Savoie), s'est félicité de ce résultat, et a déclaré que la justice était *« en proie à des transformations que les Français ne perçoivent pas assez »*.

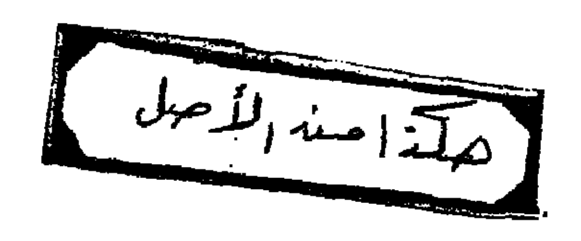
● *Inculpation d'un conseiller général (RPR) de l'Essonne.* – M. Daniel Lobry, huitième vice-président du conseil général de l'Essonne et conseiller régional (RPR), a été inculpé le 25 mars par M. Victor Belrose, premier juge d'instruction à Créteil, d'abus de biens sociaux. Une plainte contre X, avec constitution de partie civile, avait été déposée en 1983 par le gérant d'une société avec laquelle M. Lobry, directeur commercial à l'époque, était en relations d'affaires. M. Lobry nous a déclaré n'avoir *« aucun commentaire à faire »* sur cette inculpation.

Le tribunal administratif ordonne l'expulsion des forains du centre de Montpellier

Le tribunal administratif de Montpellier a ordonné, le 15 avril, l'expulsion des forains qui, depuis douze jours, occupent avec leurs manèges l'esplanade du centre de la ville, dont l'accès leur avait été officiellement refusé par le maire (PS), M. Georges Frêche (*le Monde* daté 7-8 avril).

Mécontents d'être contraints de monter pour la première fois leurs manèges loin du centre de Montpellier, les forains avaient occupé par surprise l'esplanade, dans la nuit du 3 avril dernier. Immédiatement, la mairie les avait fait encercler par des autobus, puis, ces derniers jours, par des camions-bennes à ordures.

● *Explosion en vol d'un Boeing de la compagnie Thaï Airways.* – Les onze passagers et membres d'équipage d'un Boeing-737 de la compagnie Thaï Airways ont été tués, le mardi 16 avril, dans l'explosion en vol de leur avion. – *(AFP)*.



SPORTS

Le Loto sportif : un pari pour financer le sport

Du 17 au 19 avril, les parieurs français pourront faire valider les bulletins d'un nouveau jeu : le Loto sportif.

Analogue aux concours de pronostics existant dans tous les pays occidentaux, ce jeu, qui conjugue chance et connaissances, a été organisé à la demande du gouvernement pour financer le mouvement sportif qui bénéficiera de 30 % du montant des enjeux. 48 % seront reversés aux parieurs, le reste étant réparti entre les frais de gestion et les taxes. Selon un sondage réalisé par l'IFOP auprès de 2 035 personnes représentatives de la population pour le compte de *l'Equipe*, 16 % des Français envisagent de jouer, c'est-à-dire sept millions de personnes. Toutefois 47 % trouvent le Loto sportif peu ou pas amusant, et 38 % l'estiment assez ou très compliqué.

Le premier tirage porte sur les résultats du Grand Prix de formule 1 du Portugal, le matche de football Rennes-Reims, et le nombre de buts de six rencontres du groupe B de deuxième division.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX D'ESTORIL

Atouts McLaren

Disputé sur le circuit d'Estoril pour la première fois l'an passé, le Grand Prix du Portugal, seizième et dernière épreuve du championnat du monde 1984, a donné lieu à un final en suspense entre les deux candidats au titre, Niki Lauda et Alain Prost. Le Français a terminé en tête, précédant sur la ligne l'Autrichien, qui a néanmoins remporté le titre mondial.

Les vingt-huit pilotes engagés dans le championnat du monde 1985 doivent se retrouver le 21 avril sur ce même circuit pour le deuxième grand prix de la saison, qui doit servir de base au nouveau Loto sportif.

L'autodrome d'Estoril, construit dans les années 70, est situé à une vingtaine de kilomètres de Lisbonne. Le circuit est long de 4,26 kilomètres ; il est composé de neuf virages difficiles (six à droite, trois à gauche) et deux courbes rapides, dont l'une, de 350 mètres, ouvre une ligne droite d'un kilomètre. Les pilotes couvriront soixant-dix fois la distance, soit au total 298,2 kilomètres, la météo prévoyant un temps ensoleillé et sec.

« Si Alain Prost ne commet pas d'erreur, il pourrait bien gagner cette année tous les grands prix. » Cette appréciation de Patrick Tambay, au terme de la première épreuve de la saison, le 7 avril à Rio-de-Janeiro, peut paraître excessive. Pourtant, qui, sur le circuit brésilien, n'a pas été impressionné par le Français, au volant d'une McLaren, plus étonnant que jamais par la sûreté de son pilotage, par sa maîtrise et sa lucidité ?

Du départ à la fin de la course, disputée par une température de 40 degrés, Alain Prost a joué comme à plaisir avec ses adversaires. Sixième sur la grille de départ, il a d'abord échappé à l'accrochage entre le Britannique Nigel Mansell (Williams) et l'Italien Michele Alboreto (Ferrari). Il a laissé ensuite le Finlandais Rosberg (Williams) s'échapper à sa manière habituelle pendant neuf tours. Quand l'ancien champion du monde a fini par faire exploser son turbo, Alboreto s'est retrouvé en tête, avec une machine qui s'est révélée plus rapide en ligne droite et moins à l'aise dans les virages que la McLaren.

Quand l'Italien a commis une erreur de pilotage, Prost a porté son attaque devant les stands, à l'étonnement des mécaniciens, stupéfaits par tant de hardiesse.

Alain Prost pouvait alors faire cavalier seul et se permettre même de ralentir à la fin de la course. Il avait compté jusqu'à 25 s d'avance sur Alboreto, qu'il précédait finalement sur la ligne de 3 s. Toutefois, ni les Ferrari d'Alboreto (deuxième) et Arnoux (quatrième) ni la Lotus de de Angelis (troisième) n'ont fait de la figuration sur le circuit brésilien. Malgré l'échec de 1984, où elle avait connu des ennuis d'injection, d'allumage, de suspension et de châssis, l'équipe italienne a revu et corrigé sur ses monoplaces l'emplacement des turbos et le dessin du châssis. Pour le reste, le secret est bien gardé. L'écurie britannique a, pour sa part, modifié entièrement la conception de sa voiture : coque, suspension, freins, aérodynamique et transmission. Le moteur est une version améliorée de celui qui a été fourni par Renault l'année dernière.

L'écurie Ligier, dont la dernière victoire a été obtenue par Laffite en 1981, au Canada, est dirigée par Gérard Larrousse et l'ingénieur Michel Tetu, en rupture de contrat avec Renault. Son résultat a été encourageant : Laffite s'est classé sixième, faisant pratiquement jeu égal avec Renault, fournisseur des moteurs.

Battue par Lotus, autre client, et rattrapée par Ligier, l'écurie française nº 1 ne progresse pas vraiment. Patrick Tambay faisait justement, et amèrement, remarquer à Alain Prost, au terme de la course, qu'à chaque tour la McLaren lui avait pris 4 s. L'écurie Tyrell, qui a obtenu une septième place avec le Suédois Johansson (1), encore équipé d'un moteur atmosphérique Ford-Cosworth, a, elle aussi, fait presque aussi bien que la Régie nationale, avec laquelle elle a signé un contrat pour la fourniture des moteurs. Après avoir été à portée du titre mondial, Renault en est à se satisfaire de la cinquième place de Tambay.

Est-ce à dire que, sur le circuit d'Estoril, où doit se disputer le 21 avril le Grand Prix du Portugal, McLaren est assuré de remporté une nouvelle victoire ? L'écurie britannique, dont le compromis châssis-moteur-pneumatiques-pilote est meilleur que celui des autres équipes, devrait logiquement dominer la course. En 1984, Alain Prost et Nicki Lauda avaient remporté respectivement sept et cinq victoires. Les monoplaces rouge et blanc ont toutefois été éliminées en huit occasions, à la suite d'incidents divers (moteur ou boîte de vitesses). Cela s'est produit de la même manière au Brésil, où Lauda a été victime d'une panne électrique, après une brillante remontée de la neuvième à la troisième place en dix tours. Dans ces conditions, Ferrari et Lotus pourraient être en mesure de jouer les tout premiers rôles.

En revanche, difficile de dire si la Brabham de Nelson Piquet, sortie de piste, et la Williams de Rosberg peuvent actuellement être efficaces pendant une course. Jusqu'à présent, elles ont été surtout les plus rapides aux essais.

GILLES MARTINEAU.

(1) Ken Tyrrell, mécontent des exigences financières de son pilote, l'Allemand Stefan Bellof, a mis ce dernier à pied pour le Grand Prix du Brésil. Il a été remplacé par le Suédois Johansson, dont l'écurie Toleman, faute de pneumatiques, avait déclaré forfait. Toleman devrait participer au Grand Prix du Portugal le 21 avril.

Où, quand, comment, combien ?

Les bulletins du Loto sportif sont disponibles dans les points de validation habituels du Loto.

Les bulletins se composent de trois blocs. Dans le premier bloc numéroté de 1 à 6, il faut désigner, pour le tirage du 22 avril, les six premiers du Grand Prix de formule 1 du Portugal. Vingt-huit voitures sont – en principe – inscrites, qui sont numérotées de 001 à 030 (le 013 par superstition et le 014 n'étant pas attribués).

Dans le second bloc, numéroté de 7 à 8, il faut indiquer dans la grille 7 le résultat de la rencontre de football de deuxième division Rennes (001) - Reims (002). Pour un pronostic nul, il faut cocher la case N au bas de la grille 7. Dans la grille 8, il faut indiquer le nombre de buts marqués au cours de six rencontres du groupe 8 de deuxième division.

Dans le troisième bloc, appelé « 5 sur 20 », il faut cocher cinq chiffres qui seront tirés le 22 avril.

Les mises, qui pourront être faites les 17, 18 et 19 avril, sont de 12,50 F, 25 F, 50 F et 100 F par bulletin, chaque parieur pouvant remplir autant de bulletins qu'il le souhaite.

Les possibilités de gains sont les suivantes : tous les bons résultats sportifs (bloc 1 + bloc 2); les bons résultats du bloc 1 (grilles de 1 à 6); les bons résultats du bloc 2 (grilles 7 et 8); 5 bons numéros au tirage du « 5 sur 20 »; avec 4 bons numéros au tirage du « 5 sur 20 ». Les bons résultats du bloc 1, du bloc 2 ou des deux blocs 4 bons numéros au tirage du « 5 sur 20 », multiplient les gains par 2, et avec 5 bons numéros au tirage du « 5 sur 20 » par 50.

LA GRILLE DU *MONDE*

1	2	3	4	5	6	7	8
027	001	007	002	011	015	001	013

POURCENTAGES

Les résultats des deux premiers Grands Prix des championnats du monde depuis dix ans permettent, selon l'AFP, de faire les rapprochements suivants :

– 6 fois sur 10, le pilote vainqueur du championnat du monde s'est classé, la saison suivante, dans les six premiers du deuxième Grand Prix seulement.

– 7 fois sur 10, la marque dont un pilote a gagné le championnat du monde a placé, la saison suivante, au moins une voiture dans les six premiers du deuxième Grand Prix seulement.

– 8 fois sur 10, le vainqueur du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

– 4 fois sur 10, le deuxième du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

–1 fois sur 10, le troisième du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

– 4 fois sur 10, le quatrième du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

– 1 fois sur 10, le cinquième du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

– 4 fois sur 10, le sixième du premier Grand Prix de la saison s'est classé dans les six premiers du deuxième Grand Prix.

FOOTBALL

Rennes a l'avantage du terrain sur Reims

Avant la trente et unième journée du championnat de France de deuxième division groupe A, Rennes est en troisième position du classement avec 39 points pour 17 victoires, 8 défaites et 5 nuls, Reims est en neuvième position avec 31 points pour 10 victoires, 9 défaites et 11 nuls.

Le match aller Reims-Rennes s'était soldé par un nul 1-1 (buts de Bianchi pour Reims et de Bousdira pour Rennes). Avant ce match retour Rennes-Reims qui servira de base aux pronostics de la grille 7 du Loto sportif, les caractéristiques des équipes sont les suivantes :

● RENNES :

– *Forces :* individualités capables de faire la différence (Bousdira, Rio, Hiard). En phase ascendante après un passage difficile. Bonne défense.

– *Faiblesses :* mental fragile. Attaque moyenne, qui sera fortement handicapée par les suspensions de Relmy et Charrier. Public difficile.

– *Principaux joueurs indisponibles :* Relmy (suspendu), Charrier (suspendu), M'Fédé (retenu en équipe du Cameroun).

● REIMS :

– *Forces :* équipe ambitieuse. Arrivée de jeunes.

– *Faiblesses :* beaucoup de blessés. Absence de meneur de jeu. Attaque inefficace, surtout depuis le retrait de l'Argentin Carlos Bianchi, qui a pris la succession de Pierre Phélippon au poste d'entraîneur, en mars dernier.

– *Principaux joueurs indisponibles :* Bertolino, Rozborski, Rosario Gianetta, Calderaro, Schaller.

Au cours des cinq derniers matches à domicile, Rennes a gagné quatre fois et perdu une fois en marquant 7 buts pour 4 encaissés. Pour le même temps à l'extérieur, Reims a obtenu 2 victoires, 2 défaites et un seul nul en marquant 2 buts pour 9 encaissés.

⁂

Les résultats des matches aller des 12 équipes de football du groupe B concernés par la grille 8 sont les suivants : Le Puy-Montpellier 1-0 ; Thonon-Alès 0-0 ; Cuiseaux-Valence 3-1 ; Grenoble-La Roche 1-0 ; Sète-Gueugnon 1-0 ; Cannes-Béziers 5-0.

Au total 12 buts ont été marqués au cours de ces 6 matchs. En moyenne ces 12 équipes ont marqué 16 buts par journée de championnat.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

LES STATIONS DE LA TARENTAISE SEULES CANDIDATES POUR 1992

La candidature de la Savoie sera la seule soutenue par la France pour les Jeux olympiques d'hiver 1992, a confirmé, lundi 15 avril, M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), dans un télégramme adressé à M. Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de Savoie. Cette mise au point du CNOSF fait suite aux récentes déclarations de M. Michel Charlet, maire (RPR) de Chamonix, qui avait évoqué la possibilité d'une candidature des communes du pays du mont Blanc.

ÉDUCATION

En voiture, l'école !

De notre envoyé spécial

Lille. – Coup de sifflet, grincement d'essieux. Le train-forum de l'éducation nationale s'est lentement mis en route, le lundi 15 avril. Dans le petit matin, les banlieusards qui arrivent à la Gare du Nord croisent les dix wagons gris frappés du sigle « Vive l'école ! ». A bord, le ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, accompagné du secrétaire d'État à l'enseignement technique, M. Roland Carraz, et des responsables de l'administration, fait les honneurs de ce convoi. Une succession d'espaces pour mettre en valeur l'école publique : *« Montrer, sous des formes multiples, la richesse de sa mission, la diversité de son action, la variété des relations qu'elle entretient avec ses partenaires associatifs et économiques. »*

Une architecture intérieure hardie transforme un wagon en espace vidéo. Un autre en salon d'exposition de matériel informatique. Métal et couleurs vives s'associent pour délimiter de minuscules salles de projection, créer des stands où sont distribués brochures et conseils.

« Dans ce train on pourra s'informer, parler, écouter et être écouté », explique M. Chevènement, qui insiste sur l'importance des moyens les plus modernes comme l'informatique pour favoriser la communication.

La carotte et le bâton

Première étape : Lille. Sagement arrêté sous la grande verrière de la gare, le train-forum déplie ses marchepieds pour les visiteurs. M. Pierre Mauroy, le maire de la ville, regarde sans sourire les vidéo-clips montrant le ministre de l'éducation nationale : *« L'homme qui court, qui court... »* Chevènement en pull marin, Chevènement au conseil des ministres, Chevènement serrant la main du président de la République, Chevènement encore avec son éternel sourire, avouant : *« Du ministre, j'aimerais que l'on dise : Il a fait monter la sève. »*

Dans un autre wagon, le recteur présente son académie. Des diapositives mettent en valeur les réalisations de quelques établissements. Aux murs, des panneaux évoquent les projets d'action éducative (PAE), comme celui qui a permis au collège Jean-Moulin de Berck de fabriquer des chars à voile et d'initier les jeunes à ce sport. Des inspecteurs parlent de collaboration école-entreprise, des caméramen en herbe tentent d'immortaliser le ministre dans leur cassette. *« Ce train est un objet assez curieux*, explique M. Chevènement. *Mais il doit attirer l'attention afin que l'école publique se montre. En 1984, on a beaucoup parlé de l'école privée. En 1985, on parle de l'école publique. »*

Le ministre croit en sa mission de défenseur de l'école de la République. Il souhaite en montrer les mérites et amener les Français *« à l'aimer pour la défendre »*. Mais il ne fuit pas les questions embarrassantes. A M. Bernard Tapie, qui, lors d'une « table ronde » organisée l'après-midi dans le train-forum, lui demandait comment faire pour *« mettre à la porte les enseignants lorqu'ils sont mauvais »*, le ministre a répondu que les maîtres *« connaissent la carotte et le bâton »*. Le dialogue entre le chef d'entreprise et le responsable de la « machine éducation nationale » est difficile lorsqu'il est question de rentabilité. Mais tous deux sont d'accord pour assouplir le système en laissant une grande part d'autonomie aux établissements et aux parents.

A la nuit tombante, l'expédition ferroviaire part pour Amiens, deuxième étape de « Vive l'école ! ». Ensuite, le petit train de l'école moderne va rouler jusqu'à la fin du mois de mai vers une quarantaine d'autres villes de France. *« Attention, l'école entre en gare au quai A. »* Les responsables de l'opération ont sans doute prévu de ne jamais laisser le train sur les voies de garage.

SERGE BOLLOCH.

Le Monde

SCIENCES

Les pharmacies de l'espace

La multiplication des vols spatiaux, habités ou non, ouvre une nouvelle voie : la fabrication de médicaments en apesanteur

AVEC Ariane, l'Europe a gagné une bataille. Mais ne risque-t-elle pas à terme de perdre une guerre ? Celle de la fabrication de produits dans l'espace, qui vont des alliages « exotiques » aux composants électroniques en passant par toute une série de substances pharmaceutiques.

Certes, face aux Etats-Unis, l'Europe a su prendre une part non négligeable du marché des services de lancement de satellites. Il n'est que de consulter le carnet de commandes de la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur européen, pour s'en convaincre. A la mi-avril, en effet, Arianespace faisait état de 6,4 milliards de francs de commandes fermes portant sur la mise en orbite dans les prochaines années de vingt-cinq satellites et de dix réservations de créneaux à 100 000 dollars pièce pour le lancement, à confirmer, d'autres charges utiles. Certes, les constructeurs européens de satellites s'efforcent – sans grand succès encore – de placer un pion dans la chasse gardée de leurs concurrents américains et de parfaire ainsi le dispositif européen dans le domaine des activités spatiales commerciales (1).

Mais cela suffit-il vraiment ? L'Europe, qui a su réagir au monopole américain des constructeurs de lanceurs et de satellites, n'est-elle pas en train de perdre son avantage en ne s'engageant pas assez vite dans un domaine d'activités spatiales commerciales plus juteux encore ? Eu égard aux efforts consentis outre-Atlantique en faveur des recherches menées sur la fabrication des matériaux dans l'espace, on peut se le demander. Car, à échéance de vingt ans, existeront vraisemblablement des usines ou plutôt des ateliers et des unités de productions spatiales qui fabriqueront à des fins commerciales de nouveaux alliages, des substrats et des matières premières pour l'industrie électronique mais aussi des hormones, des protéines, des vaccins, des cultures de cellules, etc. Longtemps négligés, ces produits à vocation bio-médicale semblent en passe de prendre une importance considérable du fait des résultats acquis par les Américains.

Si l'on en juge par les prévisions d'une firme de recherche en investissement de Cambridge (Massachusets), le Center for Space Policy, les enjeux sont de taille. En l'an 2000, sur les 45 à 52 milliards de dollars de chiffre d'affaires que devraient générer chaque année les activités spatiales commerciales, plus de 25 milliards de dollars – dont 20 milliards de dollars pour les seuls produits pharmaceutiques – proviendront de la fabrication de matériaux dans l'espace. Prévisions optimistes ? Peut-être. C'est ce que pense M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), qui affirme son *« scepticisme »* sur ces projections financières et doute *« que les bénéfices à attendre soient en l'an 2000 aussi importants que les Américains le disent »*. En revanche, il se déclare plus convaincu sur la nécessité qu'il y a pour la France de se lancer rapidement dans des recherches fondamentales et appliquées sur ce thème et pense qu'il est peut-être des domaines où l'on peut raisonnablement espérer des résultats.

Reste pour cela à convaincre les chercheurs et les industriels français de mettre un peu de matière grise et d'argent frais sur ces thèmes de recherche. Cette mutation des mentalités semble se faire. Le temps n'est plus où des chercheurs raillaient ceux qui envisageaient la possibilité de produire des matériaux dans l'espace.

Les expériences nombreuses menées tant par les Américains et les Soviétiques que par quelques équipes pionnières européennes ont été de nature à réviser les jugements initiaux. Si cela ne suffisait pas, il y a encore les expériences entreprises par la firme McDonell Douglas à bord de la navette spatiale américaine, dont les résultats, même s'ils ne sont pas aussi remarquables que les communiqués de la firme veulent bien le laisser paraître, donnent à réfléchir.

Et puis, il y a aussi l'ampleur de l'effort américain. Un exemple : celui de la NASA, qui, pour 1985, dispose dans ce domaine d'un budget de 27 millions de dollars, contre moins de 1 million de dollars pour le « Programme micro-gravité (phase 2) » de l'Agence spatiale européenne, qui couvre une période allant de 1985 à la fin de 1988. Viennent ensuite les demandes budgétaires de la NASA pour 1986, en augmentation 25 % par rapport à l'année passée, soit un budget d'environ 34 millions de dollars (2). Enfin, il y a les engagements propres des firmes américaines dans cette course. Des exemples ? En voici quelques-uns, pris parmi le plus significatifs : John Deere, l'industriel international du tracteur, intéressé par des expériences de formation des aciers ; General Motors, le constructeur automobile, prêt à mener des études sur les problèmes de combustion, de lubrification et de croissance des cristaux ; la société 3 M, à la recherche de nouveaux cristaux de matériaux et de films minces ; Microgravity Research Associates et Microgravity Technologies, désireux de produire pour l'industrie électronique des cristaux d'arséniure de gallium, de tellurure de cadmium et niobate de lithium ; Johnson et Johnson, enfin, qui achète à McDonell Douglas les substances pharmaceutiques produites par électrophorèse à bord de la navette.

Tout cela concourt à rendre les Européens vigilants, même si la partie qui se joue avec les Américains paraît inégale, même si les travaux menés dans ces disciplines relèvent d'une *« science naissante »*. Car la quasi-disparition des forces de gravité à bord des engins spatiaux, cette fameuse apesanteur qui fait flotter les astronautes dans les vaisseaux spatiaux et met les liquides en boule, est *« un outil trop révolutionnaire »*. Comme l'écrivait un chercheur du Commissariat à l'énergie atomique, M. Yves Malmejac, directeur du laboratoire d'études de la solidification, *« la communauté scientifique commence seulement à réaliser toute l'importance de ce nouveau défi représenté par la disponibilité de la microgravité. » « Presque toutes les disciplines scientifiques*, ajoutait-il, *ont construit leur édifice de connaissances avec la gravité en tant que paramètre inamovible de l'ensemble des observations effectuées et des résultats obtenus. »*

Tout corps plongé dans l'espace...

Supprimer la gravité, ou plutôt la réduire au millième, voire au millionième, de sa valeur comme cela peut être le cas sur certains vaisseaux spatiaux, revient en effet à ouvrir un champ incomparable de nouvelles expériences. Car nombre de phénomènes gênants sur la Terre, surtout lorsque l'on travaille sur des fluides, chose fréquente en chimie biologique, n'apparaissent plus en orbite. Il en va ainsi de la poussée d'Archimède, dont la disparition permet d'éviter au sein de fluides non homogènes en température et en concentration ces mouvements tourbillonnaires que sont les mouvements de convection. De même, la disparition de la notion de poids permet de fondre puis de resolidifier des matériaux en lévitation sans avoir à utiliser de creusets – sources fréquentes de pollutions, – ce qui autorise la production de matériaux beaucoup plus purs. Et ainsi de suite.

A ceci près toutefois que des phénomènes parasites mineurs qui étaient jusqu'alors masqués par la convection et toutes sortes de contraintes deviennent à leur tour prépondérants en orbite et réclament beaucoup de matière grise pour être astucieusement contournés. C'est le cas de l'effet Marangoni, dont l'existence prévue par la thermodynamique n'a pu être mise en évidence qu'avec les programmes d'expérimentation de microgravité et donne lieu à certains phénomènes de convection. C'est aussi le cas des liquides portés à ébullition, qui, du fait de l'accélération de ce phénomène dans l'espace, produisent des mousses relativement stables. C'est enfin celui des phénomènes de dégazage ou d'effets capillaires particulièrement gênants pour certaines expériences.

C'est tout cela qu'il convient d'étudier en détail au plan fondamental avant de pouvoir se lancer dans des opérations de caractère industriel. Dans ce domaine, les Américains ont commencé très tôt, comme en témoigne McDonnell Douglas, qui a été jusqu'à former un astronaute-expérimentateur scientifique, Charles D. Walker, pour voler à bord de la navette spatiale américaine et mettre en œuvre ses propres expériences. Plusieurs missions de ce type ont déjà eu lieu et une autre est en train d'être réalisée à bord de Discovery (*le Monde* du 13 avril). Cette fois encore, sera mise en route une unité d'électrophorèse destinée à produire, pour le compte de la firme américaine Johnson and Johnson, certaines substances biomédicales. Quelles substances ? Mystère. Secret industriel oblige.

La France dans la course

Qu'importe. Seul compte le fait que deux sociétés américaines, et non des moindres, s'engagent activement sur ce terrain. Bien sûr, en agissant ainsi les deux sociétés se font un bon « coup de pub » à relativement peu de frais. Mais il serait injuste de réduire l'opération à cet aspect des choses. Depuis 1980, McDonnell Douglas fonctionne sur fonds propres et fait travailler sur ses thèmes de recherche une centaine de personnes. D'autre part, la firme semble s'être récemment lancée dans une chasse à la coopération avec les industries pharmaceutiques, qu'un expert français qualifie de « planétaire ». Des industriels pharmaceutiques japonais, suisses et même français auraient été contactés. De là à croire que les substances pharmaceutiques intéressent McDonnell Douglas, il y a un pas qu'il faut cependant se garder de franchir dans la mesure où l'industriel américain paraît plutôt chercher à vendre un matériel de production et un savoir-faire. Il appartiendra ensuite aux industriels de la pharmacie de dire si le jeu en valait la chandelle et quelles substances présentent de l'intérêt.

Face à ce puissant mouvement, épaulé par nombre de programmes spécifiques de la NASA, l'Europe, ou à défaut la France, doit réagir. C'est ce que tente actuellement le Centre national d'études spatiales, qui, depuis un certain temps déjà, essaie d'amener les organismes de recherche français et les industriels à réfléchir à ce qu'ils pourraient faire. A ce titre, les équipes du Centre national de la recherche scientifique, celles de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ainsi que des laboratoires universitaires se proposent de définir de nouveaux thèmes de recherche fondamentale et appliquée, car, comme le fait remarquer Alain Esterle du CNES, *« avec la microgravité, il nous faut réapprendre à penser, faire preuve d'imagination et de créativité et s'habituer à ne plus raisonner à partir de ce que l'on fait sur la Terre »*.

C'est à ce prix seulement que de nouveaux programmes de recherche pourront être engagés qui permettront alors de mieux cerner les données réelles du problème sans «avaler» la «part d'intox» qu'il y a dans les communiqués triomphants des industriels américains. Une vision des choses que les industriels français semblent partager, si l'on en juge par leurs réactions récentes. Les contacts pris l'été dernier par le CNES avec la Sanofi, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf seraient en effet sur le point d'aboutir. Ils devraient donner lieu à la mise sur pied d'un projet commun dont le contenu est en cours de définition.

L'ampleur financière du projet, comme les procédés de production retenus – l'électrophorèse sans aucun doute, mais peut-être aussi des techniques de cristallisation des protéines – et les substances que chacun des industriels souhaite voir produire sont au centre des discussions actuelles. Voudra-t-on des interleukines, de l'urokinase, telle ou telle hormone, cellule ou organisme vivant (3) ? Peu importe. Ce qui est en revanche essentiel, c'est l'engagement de ces trois industriels français dans la bataille. Pour M. René Sautier, le président directeur général de Sanofi, les choses sont claires. *« Moi*, dit-il, *je suis pressé. »* Reste à trouver des opportunités de vol qu'en l'absence de moyens nationaux ou européens il faudra bien aller chercher là où elles sont, c'est-à-dire surtout aux Etats-Unis.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Une firme européenne, l'Aérospatiale, en association avec d'autres sociétés européennes, mais aussi avec une société américaine (Ford Aerospace), a gagné un contrat à l'exportation avec la commande des satellites de télécommunications arabes Arabsat.

(2) Une partie importante de cette ligne budgétaire vient cependant de la réintégration sous ce chapitre d'autres programmes concernant l'aéronautique et la technologie spatiale.

(3) Sécrétée par certaines cellules rénales, l'urokinase permet la dissolution des caillots sanguins et sert donc de ce fait à traiter les infarctus et les embolies pulmonaires. L'interleukine est recherchée pour ses capacités à moduler les réactions de défense de l'organisme.

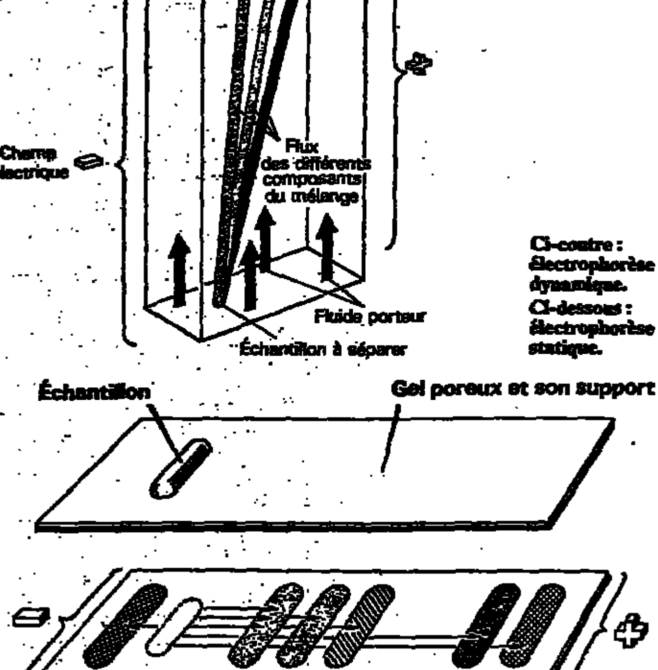
McDonnell et sa machine

VERS le milieu des années 90, McDonnell Douglas pense tirer 1 milliard de dollars de la vente des substances pharmaceutiques qu'elle fabriquera dans l'espace. Vraies ou fausses, ces déclarations du président-directeur général de la firme américaine, M. John F. Yardley, invitent à réfléchir dans la mesure où ce chiffre d'affaires proviendra, semble-t-il, de la vente de trois produits seulement. D'autres suivront et, à la fin des années 90, McDonnell estime être en mesure de proposer un catalogue d'une dizaine de produits différents.

Même si ces évaluations paraissent un peu optimistes, force est de reconnaître que la firme américaine a pris une avance technique importante en mettant au point une unité d'électrophorèse permettant de produire de telles substances dans l'espace. Ce système, qui porte le nom de Continuous Flow Electrophoresis System (CFES), a fonctionné à plusieurs reprises à bord de la navette. Il s'agit d'un appareil de faibles dimensions, pesant un peu plus de 350 kilos, qui prend place dans l'entrepont de la navette spatiale.

Le principe en est simple et reprend, à quelques améliorations près, celui des appareils de laboratoires couramment utilisés sur Terre. Certaines substances déposées sur un gel poreux peuvent, en effet, être séparées en leurs différents composants lorsqu'elles se trouvent soumises à l'action d'un champ électrique. Progressivement, les différentes fractions chimiques de l'échantillon (sérum sanguin, mélange de protéines, etc.) migrent à des vitesses différentes dans le gel poreux et peuvent être ainsi recueillies.

Hélas ! on ne peut extraire que d'infimes quantités de matière – environ 0,01 millilitre. C'est la raison pour laquelle cette technique d'électrophorèse statique n'est utilisée dans les laboratoires qu'à des fins d'analyse, et non de production. Aussi lui a-t-on substitué un autre procédé, l'électrophorèse dynamique, dans lequel le mélange à séparer est injecté de façon continue dans un fluide porteur. L'application d'un champ électrique conduit alors à une séparation des substances en plusieurs courants de fluides bien différenciés et récupérables par un système de collecte.



Ci-contre : électrophorèse dynamique.
Ci-dessous : électrophorèse statique.

Un tel procédé serait parfait si la gravité terrestre ne contrariait la bonne marche de l'appareil et limitait singulièrement ses possibilités. Apparaissent en effet des phénomènes parasites (convection, sédimentation, échauffement du milieu par effet Joule) qui gênent la production.

Dans l'espace, en revanche, la plupart de ces contraintes disparaissent, et il devient possible, si l'on en croit les équipes de McDonnell Douglas, d'obtenir avec le CFES un pouvoir de séparation des composés chimiques recherchés cinq cents à sept cents fois plus élevé que dans les laboratoires terrestres, avec un degré de pureté quatre à cinq fois supérieur. Une pureté très recherchée par les industries pharmaceutiques et très difficile à obtenir dès lors que l'on tente de séparer des mélanges aux caractéristiques physico-chimiques voisines.

Tout cela n'est qu'un début si l'on en juge par les intentions de la firme américaine, qui envisage d'embarquer cette année dans la soute de la navette une unité d'électrophorèse autrement importante (EOS-1) qui sera constituée d'un module long d'environ 5 mètres et large de 1 mètre; pesant 2 500 kilos. La capacité de production de ce système devrait être vingt-quatre fois plus grande que celle de la petite installation volant en ce moment à bord de la navette Discovery. Dans ces conditions, à quand les ateliers en orbite, que la firme espère faire lancer en 1988 ?

J.-F. A.

Les derniers carrés de chocolat

Tout pourrait bientôt changer sur les plantations de cacaoyers. Et pourtant les méthodes sont aujourd'hui presque aussi artisanales qu'à l'époque des Aztèques. En revanche, la fabrication du chocolat, elle, ne cesse de se moderniser.

LES cacaoyers commercialement exploités de nos jours ne sont certes pas les mêmes que ceux que cultivaient les Aztèques. Ces arbres de la forme Criollo (« créole » en espagnol) donnent un chocolat très fin, mais ils sont peu productifs et très sensibles aux maladies. Aussi ont-ils été peu à peu délaissés au profit de ceux de la forme Forastero (« étranger » en espagnol) d'origine amazonienne. Mais à ce détail près, la culture des cacaoyers et les procédés de fabrication du cacao sec n'ont pratiquement pas évolué et restent tout aussi artisanaux qu'ils l'étaient il y a quatre cents ou cinq cents ans.

Pourquoi, en effet, bousculer les méthodes traditionnelles alors que, comme le dit M. Louis Stessels, de l'Institut de recherche pour le café et le cacao et autres plantes stimulantes (IRCC) (1), *« le cacaoyer, comme le cocotier, est un véritable cadeau du Bon Dieu : il pousse presque sans soins »*. Cet arbre tropical de 8 à 10 mètres de haut, qui recherche les zones ombragées, n'exige, en effet, pratiquement aucun entretien du sol. Certes, il convient de veiller aux dégâts que pourraient faire les insectes sur le bourgeon terminal des jeunes plants, unique bourgeon à partir duquel croît verticalement la première tige.

Il faut aussi régler convenablement l'ombrage afin que la couronne de l'arbre, ces cinq branches nées de cinq bourgeons latéraux apparus en cours de croissance, ne se forme trop haut. Mais en dehors de ces quelques précautions, point n'est besoin de fournir un énorme travail pour que se développent les fruits du cacaoyer, les cabosses.

Ressemblant à de petits ballons de rugby verts, rouges ou jaunes qui poussent directement sur le tronc et les branches de l'arbre, ces fruits cachent sous leur enveloppe une pulpe sucrée et collante enrobant les fameuses fèves qui donneront naissance au cacao.

L'écabossage

Peu de temps après leur récolte, les cabosses sont cassées, « écabossées » sur la plantation, et les graines entourées de leur pulpe — disposées, selon les coutumes régionales, en tas, dans des paniers, ou dans des caisses — sont livrées à la fermentation. *« Sans fermentation, pas de chocolat »*, telle est la « règle d'or » selon les spécialistes de l'IRCC. Cette opération est en effet capitale, non seulement parce qu'elle tue l'embryon et empêche la germination, mais aussi — et surtout — parce qu'elle provoque la formation de « précurseurs d'arômes », ces produits qui lors de la transformation industrielle ultérieure du cacao *(voir ci-dessous)* donneront naissance à la l'arôme caractéristique du chocolat.

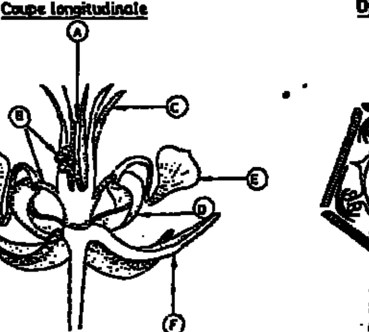
Avant l'ouverture des cabosses, la pulpe, constituée essentiellement d'eau (80 %), de sucres et d'un peu d'acide citrique, est parfaitement stérile. Ce n'est qu'au moment de l'écabossage que les mains des paysans, le matériel de récolte, les insectes, etc., mettent en contact les micro-organismes et la pulpe. Les premiers à s'y installer sont les levures, qui trouvent dans ce milieu acide les conditions favorables à leur développement.

Ces levures transforment les sucres en alcool éthylique, ce qui a pour effet d'élever légèrement la température de la masse et de consommer l'acide citrique, donc de diminuer l'acidité de la pulpe. Toutes les conditions sont alors réunies pour que, peu à peu, les bactéries lactiques prennent la place des levures et produisent de l'acide lactique. Un acide non volatile, difficile à éliminer par la suite, et dont on limite la formation en remuant la masse en fermentation pour l'aérer et favoriser le développement des bactéries acétiques, ainsi nommées car elles fabriquent de l'acide acétique à partir de l'alcool éthylique.

L'élévation de la température et l'apparition de l'acide acétique lors de cette étape dite de fermentation externe détruisent les parois cellulaires des fèves. Alors peuvent démarrer des réactions biochimiques très attendues par le chocolatier. Les barrières entre cellules une fois éliminées, les différents composants de la fève — des polyphénols et des protéines — peuvent entrer en contact avec les enzymes qui les coupent en entités plus petites. Certains polyphénols donnent ainsi naissance à des produits qui prendront ultérieurement la couleur brune caractéristique du cacao. Quant aux protéines, elles sont découpées en peptides ou en acides aminés, précurseurs de l'arôme de cacao.

La fermentation des fèves du cacaoyer dure de trois à sept jours suivant les pays mais aussi selon les goûts des consommateurs. Les Français sont par exemple friands de cacao à l'arôme bien développé, alors que les Anglo-Saxons le préfèrent plus neutre et totalement exempt des goûts étrangers que peut créer une fermentation prolongée. Les fèves sont ensuite séchées — ce qui élimine une grande partie de l'humidité et de l'acide acétique volatile — puis transportées jusqu'aux usines qui feront de ces graines peu appétissantes du véritable chocolat.

FLEUR DU CACAOYER



Bien éprouvées par des siècles de pratiques, ces méthodes traditionnelles de culture du cacaoyer et de préparation des fèves fermentées demeurent la règle dans la grande majorité des plantations. Mais les chercheurs tentent malgré tout de mettre à profit leurs connaissances pour en améliorer les résultats. Les spécialistes de l'IRCC ont par exemple créé de nouvelles familles hybrides de cacaoyers alliant la bonne qualité de cacao et la facilité d'adaptation aux conditions locales des variétés bas-amazoniennes (originaires des Guyanes anglaise et française, du Suriname et du Brésil oriental) à la rusticité, la précocité, la productivité et la résistance aux maladies des variétés provenant des hautes vallées du bassin amazonien, de l'est de l'Équateur et du Pérou.

Ils ont également cultivé en plein soleil l'arbre habitué à la semi-obscurité. Les essais se sont révélés tout à fait concluants : les rendements de la production, qui sont habituellement, en moyenne, de 300 kg de cacao marchand à l'hectare, ont pu être « poussés » à 2 tonnes à l'hectare. Mais l'absence d'ombre, si elle permet l'utilisation d'engrais, rend aussi les arbres plus sensibles aux variations des conditions climatiques et aux erreurs de cultures et exige donc plus de soins dans les cultures. *« Nous savons comment faire*, note M. Stessels, *mais compte tenu du degré de technicité de la plupart de nos clients, les petits planteurs, nous ne savons pas comment faire passer les résultats de nos expériences. »*

De même les chercheurs français ont conçu des écabosseuses mécaniques et installé, en Côte-d'Ivoire, une unité-pilote de fermentation en régime continu. Ils ont également réussi à substituer au séchage solaire une installation de séchage par air chaud. Le procédé est relativement difficile à maîtriser si l'on veut éviter le « croûtage » ou la prise en masse des fèves. En outre, les fèves artificiellement séchées conservent une trop grande acidité, et seule une élimination préalable de l'acide acétique contenu dans le milieu donne un produit de bonne qualité.

Mais si ces innovations techniques donnent des résultats satisfaisants pour les expérimentateurs, elles requièrent des investissements que les planteurs, surtout ceux d'Afrique qui n'ont souvent que 3 à 10 hectares de terrain à exploiter, ne sont absolument pas en mesure d'assurer, pas plus qu'ils ne peuvent maîtriser le fonctionnement et l'entretien de machines automatiques. D'autant que les conditions du marché du cacao sont telles que les améliorations de la qualité ne garantissent pas au cultivateur de vendre son produit à meilleur prix.

La situation pourrait cependant évoluer avec l'apparition, parmi les principaux pays producteurs de cacao, d'une « étoile montante », la Malaisie, qui ne cesse d'accroître d'année en année sa production. Dans ce pays où, contrairement aux politiques adoptées en Amérique latine et en Afrique, les producteurs vendent eux-mêmes leur cacao aux tarifs fixés par les cours mondiaux, l'industrialisation des traitements de la fève va bon train.

Ce défi venu d'Asie pourrait bien obliger les planteurs des autres continents à modifier leur organisation et leurs conditions de travail, ce que ne verraient pas d'un mauvais œil les chocolatiers occidentaux, qui se plaignent de la qualité inégale de la matière première qui leur est fournie.

ELISABETH GORDON.

(1) L'IRCC est un département du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

De l'artisanat à la technologie

TRANSPORTÉS de la plantation aux usines chocolatières, les fèves de cacao fermentées quittent le monde de l'artisanat pour pénétrer dans celui de la technologie. Les unités de fabrication du chocolat, longtemps demeurées archaïques, se sont en effet depuis quelques années ouvertes à l'automatisation, voire, pour certaines d'entres elles, à la robotisation.

Après avoir été nettoyées de toutes les impuretés (débris de cabosse, cailloux, poussières) qui y étaient mêlées, les fèves décortiquées sont introduites dans les installations de torréfaction (1). C'est alors que, sous l'effet des hautes températures (environ 140 degrés), les précurseurs d'arôme formés lors de la fermentation donnent naissance à la plupart des produits aromatiques qui confèrent sa saveur au chocolat et le plaisir aux palais des gourmets. La torréfaction a également pour effet de sécher suffisamment les grains de cacao pour permettre leur broyage, opération qui détruit la structure de l'amande et libère la matière grasse. La pâte ainsi obtenue peut être utilisée telle quelle par les chocolatiers. Elle peut être aussi en partie pressée de telle sorte que soient séparés ses deux constituants essentiels : le tourteau, qui sert à faire de la poudre de chocolat, et le beurre de cacao, qui, rajouté en quantités variables à la pâte, lui confère une plus grande onctuosité.

Ensuite sont pétris et mélangés les différents ingrédients du chocolat : la pâte, le sucre, le beurre de cacao rajoutés, et, éventuellement, la poudre de lait.

C'est alors, comme le note M. Jean Pontillon, de la société Cacao Barry (2), que *« commencent les choses sérieuses »*, le « conchage » à sec. Il s'agit là d'agiter la masse de chocolat pâteuse et « sèche », ce qui, dans l'esprit des spécialistes, signifie peu grasse. Les frictions ainsi créées entre les particules solides du cacao et le sucre provoquent des échauffements ponctuels qui ont pour effet d'évaporer en partie le peu d'eau restant dans le milieu ainsi que les acides indésirables, tel l'acide acétique. Lors du conchage se produisent aussi des réactions chimiques qui achèvent de transformer les précurseurs d'arôme. Au conchage « sec » succède le conchage « liquide » — agitation de la pâte « liquéfiée » par adjonction de beurre de cacao — qui sépare les particules agglomérées et finit de déshumidifier et de dégazer le milieu.

Indispensable à la préparation d'un bon chocolat, le conchage n'en demeure pas moins un traitement vorace en énergie et long (vingt-quatre à soixante-douze heures), car il se fait à l'aide de procédés au fonctionnement discontinu. Aussi les chocolatiers tentent-ils actuellement d'élaborer des techniques susceptibles d'être mises en œuvre en continu, qui seules pourraient réduire à quelques minutes la durée de l'opération, donc son coût. L'une d'elles, destinée à réaliser le conchage des paillettes de chocolat brut et maigre sortant des broyeurs, a été élaborée par deux firmes et une université françaises (3). Il s'agit d'une adaptation d'une technique courante dans l'industrie agro-alimentaire, la cuisson-extrusion, qui utilise deux vis tournant dans le même sens à l'intérieur d'un fourreau usiné avec précision.

Reste enfin à procéder au tempérage — au cours duquel la phase grasse du chocolat cristallise et transforme le chocolat fondu en un produit solide — puis au moulage du chocolat, avant de pouvoir emballer la friandise et l'offrir à la dégustation.

E. G.

(1) Certains fabricants préfèrent décortiquer les fèves après torréfaction.

(2) M. Pontillon est l'auteur d'un article fort complet sur la fabrication du chocolat paru dans la revue *Pour la science*, en décembre 1984.

(3) L'université technologique de Compiègne, Creusot-Loire et Cacao Barry.

La monnaie des Aztèques

LORSQUE les conquérants espagnols débarquèrent au Mexique, au seizième siècle, ils constatèrent que les Aztèques consommaient, comme le faisaient aussi les Mayas, une étrange boisson reconstituante — considérée même comme aphrodisiaque, — préparée avec des fèves de cacaoyers fermentées, cuites, broyées et mélangées à diverses épices. Nul doute que les peuples d'Amérique centrale cultivaient déjà depuis des siècles le cacaoyer, cet arbre qu'une légende aztèque dit provenir des jardins du dieu Quetzalcoatl, et dont les fèves servaient aussi de monnaie pour payer le tribut à l'Inca.

Les conquistadores ramenèrent dans leurs bagages ces graines exotiques que les Espagnols eurent l'idée de mélanger à du sucre. Le chocolat était né et il fit bientôt les délices des cours de France, puis d'Angleterre. Seuls, alors, quelques privilégiés pouvaient s'offrir le luxe de déguster cette boisson à base de cacao frappée de lourdes taxes. Ce n'est qu'au début du dix-neuvième siècle que la baisse des taxes à l'exportation rendit populaire la consommation du chocolat et que quelques innovations techniques — notamment l'invention, en 1828, par le Hollandais C.-J. Van Houten, de la presse qui permit d'obtenir du chocolat en poudre dégraissé — aboutirent à la fabrication du premier chocolat en tablettes. Près d'un demi-siècle plus tard, le Suisse Daniel Peter incorporait de la poudre de lait au cacao et créait le chocolat au lait, dont l'apparition fut en grande partie responsable de l'engouement que connut alors cette friandise.

Au fur et à mesure que le nombre d'adeptes du chocolat augmentait en Europe, la culture du cacaoyer s'est étendue à de nouveaux pays. Les Espagnols exportèrent d'abord l'arbre latino-américain à Trinidad et dans leurs autres possessions des Caraïbes, aux Philippines, puis aux Indes et à Ceylan. Au début du dix-neuvième siècle, le cacaoyer fut introduit au Brésil, puis dans les îles de Sao-Tomé et Fernando-Po, avant de se répandre en Afrique de l'Ouest. Actuellement, ce sont la Côte-d'Ivoire, le Brésil et la Malaisie qui figurent en tête des pays producteurs de cacao. Ils fournissent plus de la moitié des quelque 1,5 million de tonnes de fèves fermentées et séchées vendues chaque année dans le monde.

Nouveau record pour le JET

Un nouveau succès devrait être enregistré dans les semaines qui viennent par les équipes du Joint European Torus (JET). Cette machine, que les Européens ont fait construire dans la banlieue de Culham (Grande-Bretagne) pour explorer les possibilités d'utilisation de la fusion thermonucléaire contrôlée comme source d'énergie, est actuellement à la pointe des recherches faites dans ce domaine. Là, les physiciens font circuler dans une espèce de tore un plasma — sorte de « gaz » d'électrons et d'ions — que l'on porte à des températures de plusieurs dizaines de millions de degrés. L'objectif est de se rapprocher au maximum de ce qu'on appelle le critère de Lawson, du nom d'un physicien qui a défini les conditions à partir desquelles les réactions de fusion produites fournissent plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Pour cela, la température du milieu doit être d'environ 100 millions de degrés Kelvin et le produit de la densité du milieu par le temps que le plasma met à se refroidir en l'absence d'un chauffage extérieur doit être au moins égal à 10^{14} (soit 10 suivi de quatorze zéros). En mars de l'année dernière, les équipes du JET ont obtenu une température de 21 millions de degrés pour une densité de 4×10^{13} particules et un temps de 0,3 seconde, valeurs qui ont été récemment portées à 30 millions de degrés pour la température ; 6×10^{13} pour la densité et 0,8 à 0,9 seconde pour le temps. C'est ce dernier paramètre qui, dans les toutes prochaines semaines, devrait être porté à la valeur, remarquable pour les physiciens, d'une seconde.

PSYCHOLOGIE

La mort d'Irène Lézine

Irène Lézine, qui fut la pionnière en France des recherches sur la psychologie de la petite enfance, vient de mourir à Paris, des suites d'une longue maladie. Née en Moscou en 1909, elle était arrivée en France à l'âge de deux ans.

Avec Irène Lézine vient de disparaître celle qui fut en France le précurseur, l'artisan passionné de cette science aujourd'hui en pleine expansion : la psychologie de la prime enfance.

Dans un article récent, elle raconte comment, à ses débuts, il y a quarante ans, la psychologie du nourrisson paraissait dérisoire dans notre pays (revue *Enfance*, 1983).

Sa chance fut d'être accueillie, en 1940, par Henri Wallon dans le laboratoire de psychologie de l'enfant. Son premier mérite fut d'établir un lien entre les enseignements de Wallon et ceux de l'Américain Gesell, dont elle s'inspira pour construire avec O. Brunet les fameux « baby-tests », toujours utilisés pour l'évaluation du développement au cours des trois premières années de la vie (PUF, 1951).

Ces tests, qui établirent sa notoriété, n'étaient pour elle qu'un instrument. L'essentiel de son œuvre est dans sa méthode, dans ses efforts permanents pour joindre théorie et pratique. Sa méthode consiste à mener de front l'observation en milieu habituel et la stricte analyse expérimentale, à étudier le petit enfant mais aussi la mère dans leurs échanges et communications, dès les premiers jours de la vie. Ainsi, la psychologie débouchait tout naturellement chez elle sur ce qu'elle désignait dans le titre d'un de ses livres comme *« Problèmes quotidiens de l'éducation »* (PUF, 1964). Irène Lézine fut avant tout la psychopédagogue du premier âge.

Par ses articles, ses livres, ses films, elle a su faire passer cette vérité, longtemps méconnue, que le nourrisson (et même le nouveau-né) n'est pas un être impotent, inconscient, dissous en une sorte de nirvana. Son génie de psychopédagogue s'est manifesté avec le plus d'éclat dans ses travaux sur les enfants prématurés et leurs mères. Difficulté persistante des prématurés à établir, à réguler leurs rythmes biologiques ; désarroi et angoisse des mères : tout le travail d'Irène Lézine aura consisté à analyser minutieusement ces troubles et à y remédier progressivement, comme jamais personne avant elle ne l'avait fait.

Après la mort d'Henri Wallon, Irène Lézine crée en 1952 à Gentilly son propre laboratoire : l'équipe de recherches sur le premier développement de l'enfant, où elle anime une équipe jeune et dynamique. Elle est alors promue directrice au Centre national de la recherche.

RENÉ ZAZZO.

dossier

LE POINT SUR...

La catéchèse

LA querelle de la catéchèse en France a été fertile en rebondissements depuis vingt ans. La décision des évêques, en 1967, de remplacer le bon vieux catéchisme, sous forme de questions-réponses, par une panoplie de documents catéchétiques, pour des motifs théologiques, sociologiques et pédagogiques, n'allait pas de soi. Les habitudes sont tenaces. Mais, après un premier moment de *flottement*, la plupart des catéchistes se sont réjouis de cette plus grande souplesse et de cette *diversité*, alors que les intégristes menaient une campagne auprès des autorités romaines contre ce qu'ils estimaient être une « démolition » de la foi.

Les 220 000 catéchistes français – chiffre record, dont 87 % sont des laïcs – disposent actuellement de quatre documents : un *Texte de référence à l'usage des auteurs de publications catéchétiques*, adopté par les évêques en 1979 ; un recueil de documents privilégiés de la foi, *Pierres vivantes* approuvé par les évêques en 1980 et publié en 1981 ; un certain nombre de « parcours catéchétiques » reconnus conformes au texte de référence et adoptés par chaque évêque ; une expression de la foi et de la prière de l'Eglise catholique, à partir de la quatrième prière eucharistique de la messe, publiée par les évêques en 1987 sous le titre : *Il est grand le mystère de la foi*.

Pourquoi ce foisonnement ? Le livre-choc des abbés Daniel et Godin, publié en 1941 sous le titre *France, pays de mission*, a été un cri d'alarme. La France n'était donc pas le pays catholique que l'on croyait, elle n'était pas évangélisée en profondeur. On s'est rendu compte que ce qui était appris par cœur n'était pas forcément cru. D'où la remise en question d'un catéchisme mémorisé. D'autre part, la diversité culturelle et sociologique d'une France en voie d'urbanisation et d'industrialisation a fait comprendre qu'il n'était plus possible de proposer un catéchisme unique à tous les enfants français.

Mais l'enjeu fondamental de la querelle est davantage théologique que pédagogique ou sociologique. Ce qui explique l'importance du différend entre l'épiscopat français et les autorités romaines, qui vient d'éclater au grand jour avec la demande adressée par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office), aux évêques français de préparer *« un catéchisme destiné à tout [le] territoire »* (*le Monde* du 28 février).

***

Les griefs de Rome visent avant tout la présentation *historique* des vérités de la foi. Depuis quelques années, le magistère romain insiste sur l'*« intégralité dogmatique »* du message chrétien. Il remet en question l'intuition conciliaire concernant une *« hiérarchie entre les vérités à croire »* – idée riche de promesses pour le dialogue œcuménique – pour revenir à une conception statique d'un ensemble organique de vérités à croire. Le cardinal Ratzinger, dans ses conférences prononcées à Lyon et à Paris en 1983, avait qualifié la suppression du catéchisme de *« première et grave faute »*, y voyant *« une rupture avec une transmission de la foi comme structure fondamentale puisée aux sources d'une tradition totale »*. Il se plaignait, en outre, d'une *« hypertrophie de la méthode au détriment du contenu »* ; désormais, ajoutait-il, *« l'offre se règle sur la demande »*.

Accusation grave, qui se retrouve dans les critiques formulées par l'ex-Saint-Office à l'encontre du recueil *Pierres vivantes*, qui présente les textes bibliques dans l'ordre historique de leur rédaction (l'Exode avant la Genèse, l'annonce de la résurrection du Christ avant les récits de sa naissance). Car le renouveau catéchétique français avait insisté sur l'histoire du salut, en mettant les enfants en contact avec les documents eux-mêmes. Comme disent les évêques dans leur *Texte de référence* : *« La révélation est histoire ; [elle] s'inscrit dans l'histoire de l'humanité. (...) Ainsi, la Bible elle-même se présente-t-elle comme une perpétuelle reprise des récits livrés par la tradition, avec à chaque fois la mise à jour du sens nouveau que prend dans des circonstances inédites une parole qui demeure fondamentalement la même. »*

Rome ne l'entend pas de cette oreille, et voudrait, à nouveau, que les petits Français apprennent un ensemble dogmatique intangible. L'incertitude demeure sur ce que le cardinal Ratzinger entend par *« catéchisme national »*. Est-ce un manuel doctrinal à l'usage des catéchistes, comme semble vouloir le croire l'épiscopat français, ou un catéchisme classique pour enfants ? Les évêques en délibéreront à leur prochaine assemblée plénière de Lourdes. En attendant, le président de la conférence épiscopale a reconnu que *« la question se pose maintenant de la préparation d'un exposé organique et complet de la foi »*.

Une formule inventée par... Luther

Des origines de l'Eglise au catéchisme national français de 1937, avec ses six cent sept questions-réponses, l'enseignement de la foi chrétienne a pris les formes les plus variées (1). Aux premiers siècles, on parlait de *catéchèse* (du grec *katèkhein* : faire retentir aux oreilles). C'était un processus d'initiation à la foi, par l'enseignement et la liturgie. On distinguait la *catéchèse* (enseignement de la foi aux nouveaux convertis) du *kérygme* (première annonce de l'Evangile à tout homme).

Aux troisième et quatrième siècles, c'est l'évêque qui est chargé de la catéchèse des candidats au baptême, appelés *catéchumènes*. Les catéchèses de Cyrille de Jérusalem, de Jean Chrysostome, d'Augustin, sont restées des modèles du genre. Au Moyen Age, la catéchèse se fait par la prédication, la participation aux offices liturgiques et les admirables « bibles en pierre » que sont les cathédrales.

Une floraison de textes

Quant au *catéchisme*, c'est Luther (1483-1546) qui invente la formule ! Pour combattre l'ignorance religieuse de son temps, il rédige un « grand », puis un « petit » catéchisme, sous forme de livre : résumé écrit de la foi chrétienne à l'intention des pasteurs, puis des enfants. Calvin, à son tour, publie, en 1542, le *Catéchisme de l'Eglise de Genève*. Comprenant l'enjeu, les catholiques se mettent à imiter les catéchismes protestants. En 1533, Erasme avait déjà publié un *Symbole ou Catéchisme*, et il sera suivi, en 1559, par le jésuite hollandais Pierre Canisius, dont le catéchisme en cent vingt-quatre questions formera des générations d'Allemands.

Mais c'est le concile de Trente (1545-1563) qui a demandé la fondation d'écoles populaires pour les enfants catholiques et la composition d'un catéchisme. Une commission dirigée par Charles Borromée permet la publication par Pie V, en 1566, du *Catéchisme pour les curés d'après les décrets du concile de Trente*, appelé aussi *Catéchisme romain*. Il n'est pas destiné aux fidèles, mais aux curés, pour la prédication dominicale et l'enseignement des enfants. Il comporte quatre parties : le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue, le Notre Père.

Au dix-septième siècle, un renouveau pastoral amène des prêtres comme Bérulle, Bourdoise, Vincent de Paul, Jean-Jacques Olier et Jean Eudes à se préoccuper de la formation religieuse des prêtres et des fidèles. On voit une floraison de catéchismes, chaque diocèse voulant le sien. Après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685), il faut catéchiser les nouveaux catholiques. L'idée d'un catéchisme national, réclamé par l'assemblée du clergé de 1795, découle d'un désir de centralisme. C'est Napoléon Ier qui donnera à la France son premier catéchisme national, pour des raisons politiques évidentes.

En 1937, paraît un *Catéchisme à l'usage de tous les diocèses de France* pour les enfants de neuf à douze ans. Sa révision en 1947 (quatre cent vingt-neuf questions au lieu de six cent sept) ne réussit pas à satisfaire les nombreuses critiques dont il était l'objet. C'est pourquoi, en 1966, les évêques décident de remplacer le formulaire unique par des « orientations » pour la catéchèse, en mandatant des auteurs pour rédiger des manuels et livres de maître conformes à ces orientations et adaptés aux âges et aux situations sociologiques.

C'est dans la période d'après-guerre, en fait, que le renouveau catéchétique plonge ses racines. Confrontés aux insuffisances patentes du catéchisme national, les évêques cherchent à rénover les méthodes pédagogiques en s'inspirant de la psychologie de l'enfant, développée par Piaget, Decroly, Freinet, Montessori. D'autres influences viennent du renouveau biblique et liturgique, inspiré par le Père Joseph Colomb, et du mouvement personnaliste d'Emmanuel Mounier.

Le concile Vatican II consacre ce mouvement de renouveau, et l'épiscopat français met en place un nouveau dispositif pour la catéchèse. La grande nouveauté tient aux méthodes pédagogiques : le passage d'un enseignement des vérités à croire, des devoirs à pratiquer, des moyens à employer pour se sanctifier, à une pédagogie de la découverte du Christ et de son message.

(1) Pour un exposé détaillé de l'histoire de la catéchèse, lire : *Chemins pour la Bonne Nouvelle*, par Henri Boucherie, Colette Leconte et René Marlé, collection « Le Sarment », Editions Fayard, 1984, 78 pages, 89 francs; le numéro spécial de *Lumière et Vie* sur la catéchèse (nº 169), 2, place Gailleton, 69002 Lyon, 36 francs, et le dossier du dernier numéro de *Notre Histoire*, 50, rue de Miromesnil, 75008 Paris, 20 francs.

Questions-réponses de jadis

Extrait du Catéchisme à l'usage des diocèses de France, *publié en 1937.*

43. Qu'est-ce que l'homme ?

L'homme est une créature raisonnable composée d'une âme et d'un corps.

44. Qu'est-ce que l'âme ?

L'âme est un esprit immortel que Dieu a créé à sa ressemblance pour être uni à un corps.

45. Comment savez-vous que vous avez une âme ?

Je sais que j'ai une âme parce que sans âme je ne pourrais ni penser, ni réfléchir, ni vouloir librement.

46. Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ?

Dieu nous a créés pour le connaître, l'aimer et le servir comme un père, et obtenir ainsi le bonheur du ciel.

47. Quel fut le premier homme et quelle fut la première femme ?

Le premier homme fut Adam et la première femme fut Eve : ce sont nos premiers parents.

48. En quel état Dieu créa-t-il Adam et Eve ?

Dieu créa Adam et Eve saints et heureux.

49. Combien de vies Dieu donna-t-il à Adam et Eve ?

Dieu donna deux vies à Adam et Eve :

1º La vie naturelle, en unissant leur âme à leur corps ;

2º La vie surnaturelle, en unissant leur âme aux trois personnes divines.

Des « parcours » diversifiés

Les débats actuels sur la réforme catéchétique me paraissent disproportionnés et paradoxaux. Disproportionnés, car on fait porter à la catéchèse toutes les difficultés de l'Eglise. On la rend coupable de la crise de la foi. A tort. Elle sert plutôt de caisse de résonance à des problèmes qui la débordent, tout comme l'école pour la société. Paradoxaux, car, malgré l'évolution du taux de catéchisation, la catéchèse française connaît une vitalité manifeste, dont témoigne le nombre impressionnant de personnes qui acceptent d'y consacrer plusieurs heures par semaine *(voir encadré)*. Ainsi que les rassemblements diocésains autour de la catéchèse, récemment à Poitiers, au Mans, à Paris... bientôt à Rouen, Nancy, Lyon...

Le retour en force du mot de « catéchisme » aux dépens de celui de catéchèse, qui fait une percée lente, me paraît regrettable pour trois raisons. Catéchisme évoque « livre », alors que la catéchèse est une action, une démarche, qui utilise des instruments divers (dont des livres) ; catéchisme évoque « enfants », alors que la catéchèse s'adresse à tous, enfants, adolescents et adultes ; catéchisme évoque « dogmatisme », pensée close et stéréotypée, alors que l'Evangile est ouverture, appel à la liberté, y compris à la liberté de penser dans la foi.

VOUS AVEZ 3 MINUTES POUR RÉPONDRE À CES QUESTIONS !

Qu'est-ce que :
① Dieu ?
② Amour ?
③ Mystère ?

Ce qui était appris par cœur n'était pas forcément cru et, devant ce décalage entre le catéchisme et la vie concrète des enfants, il s'agissait en priorité de leur permettre de vivre une expérience de foi. Il n'y a pas de mépris pour le savoir ou l'acquisition de connaissances – on peut apprendre aujourd'hui beaucoup de choses en catéchèse, – mais une volonté de resituer la démarche de foi dans une communauté croyante.

« La catéchèse part de la profession de foi pour mener à la profession de foi », déclarait le synode des évêques sur la catéchèse en 1977. Mais entre le point de départ et le point d'arrivée se sera réalisé un parcours nécessairement diversifié, d'où ces nouveaux documents baptisés « parcours ».

En cours de route, le catéchisé aura reçu... mais il aura aussi donné. On lui aura donné la Parole, mais il l'aura prise aussi. Pas plus que la théologie, la catéchèse ne se réduit à répéter ce qui s'est toujours dit et toujours fait. La catéchèse est l'art de mettre en dialogue ce que d'autres chrétiens ont vécu avant nous, et dont l'Ecriture et les Symboles de foi sont des traces privilégiées et incontournables, ce que d'autres chrétiens vivent autour de nous, et ce que nous vivons, nous, ici et maintenant. Le catéchète est celui qui permet la mise en relation de l'*objet* de la foi – récit réfléchi d'une expérience vécue par des chrétiens en Eglise, il n'est jamais purement notionnel – et de l'expérience des catéchisés, *sujets* actifs de la catéchèse.

PAUL GROLLEAU,
directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

220 000 catéchistes en France

Une enquête réalisée par l'Institut ESTEL en 1983-1984 à l'initiative de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux donnait la photographie suivante des quelque 220 000 catéchistes français :

– 151 803 catéchistes au service des enfants de l'enseignement primaire (non compris les classes enfantines), soit 1 catéchiste pour 24 enfants scolarisés.

– 68 207 animateurs au service des jeunes des collèges (jusqu'en troisième), soit un animateur pour 49 jeunes scolarisés.

– 87 % sont des laïcs.

– 84 % sont des femmes.

– 83 % se déclarent pratiquants réguliers.

– 46 % ont trois enfants ou plus.

– 53 % exercent une profession.

– 21 % en sont à la première année d'animation.

– 15,5 % ont une expérience de deux ans.

– 63,5 % ont trois ans et plus d'expérience.

– 12,7 % forment d'autres catéchistes.

Le point de vue du cardinal Ratzinger

Voici ce que déclarait le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, au cours d'une conférence prononcée à Lyon et à Paris en janvier 1983 : « (...) Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer « dépassé » le genre même du catéchisme. Certes, le catéchisme comme livre n'est devenu usuel qu'au temps de la Réforme : mais la transmission de la foi, comme structure fondamentale née de la logique de la foi, est aussi ancienne que le catéchuménat, c'est-à-dire que l'Eglise elle-même. Elle découle de la nature même de sa mission et on ne peut donc y renoncer. La rupture avec une transmission de la foi comme structure fondamentale puisée aux sources d'une tradition totale a eu pour conséquence de fragmenter la proclamation de la foi. Celle-ci fut non seulement livrée à l'arbitraire dans son exposé, mais encore remise en question dans certaines de ses parties, qui appartiennent pourtant à un tout et qui, détachées de lui, apparaissent décousues.

» Qu'y avait-il derrière cette décision erronée, hâtive et universelle ? Les raisons en sont variées et jusqu'à présent à peine examinées. Elle est d'abord sûrement à mettre en rapport avec l'évolution générale de l'enseignement et de la pédagogie, qui se caractérise elle-même par une hypertrophie de la méthode en comparaison du contenu des diverses disciplines. Les méthodes deviennent critères du contenu et n'en sont plus le véhicule. (...).

» Le bouleversement de la catéchèse des dernières vingt ou trente années se caractérise par une nouvelle immédiateté avec les sources écrites de la foi, avec la Bible. Si, auparavant, la Bible n'entrait dans l'enseignement de la foi que sous l'aspect d'une doctrine d'Eglise, maintenant on essaie d'accéder au christianisme par un dialogue direct entre l'expérience actuelle et la parole biblique. Le gain de cet effort, c'était un accroissement d'humanité concrète dans l'exposé des fondements du fait chrétien. Ce faisant, le dogme n'était généralement pas nié, mais il tombait au rang d'une espèce de cadre orientatif de peu d'importance pour le contenu et la structure de la catéchèse. Derrière, il y avait une certaine perplexité à l'égard du dogme, elle provenait du fait que n'avaient pas été éclaircis les rapports entre lecture dogmatique et lecture historico-critique de l'Ecriture. »

« L'Evangile vécu avant d'être lu »

« Je suis entré dans la famille ecclésiale en venant à la vie dans mon village natal. J'ai balbutié les premiers mots de Dieu en regardant ma mère et mon père faire leurs prières. J'ai appris la vie, j'ai appris la mort, j'ai su ce qu'était aimer, au rythme des jours et au contact des voisins et des proches. Je les ai regardés avec mon regard d'enfant, mes questions d'adolescents. J'ai découvert Dieu dans leurs attitudes d'hommes.

» Je ne connaissais pas l'Eglise par les journaux, les doctrines et les hiérarchies ; mais je touchais l'Eglise avec mes mains en serrant les mains de ceux qui m'entouraient. J'ai pris conscience de sa présence comme l'enfant saisit son corps et y découvre sa force et ses limites. Je n'ignorais pas les défauts et les péchés de ceux-là même qui m'apprirent que j'étais baptisé. Mais je n'ignorais pas non plus ces pages d'Evangile vécues avant de m'être lues. La vie et la foi se mélangeaient quotidiennement.

J'ai vécu l'Eglise avant de prendre conscience de ce qu'elle est. »

Cardinal FRANÇOIS MARTY,
ancien archevêque de Paris.

Contre un texte unique

Le droit de l'Eglise est clair : ni le concile (1965) ni le « directoire catéchétique général » (Rome, 1971), ni le droit canonique (1983) ne font aux évêques l'obligation d'éditer un catéchisme. Le droit de l'Eglise confie aux évêques le soin d'apprécier, après avoir procédé à l'*« analyse de la situation »* les meilleurs moyens de mettre en œuvre la catéchèse.

Un catéchisme en France, aujourd'hui, pour l'*« ensemble du territoire »* n'est ni opportun ni souhaitable. Ce n'est pas sans raison mûrie que l'assemblée plénière de l'épiscopat a, depuis 1967, choisi d'autres formes de catéchèse et renouvelé ses choix, après avoir fait l'*« analyse de la situation »* que l'on peut lire dans la première partie du *Texte de référence* (1979). Ne retenons que l'une de ces raisons, élémentaire. L'allongement de la scolarité a favorisé la prolongation du temps de la catéchèse et la progressivité du catéchisme, laquelle était déjà l'idée de Pie XI en 1923. Aucun catéchiste n'accepterait aujourd'hui d'avoir à enseigner et éduquer la foi, de sept à treize ans, sur la base d'un seul et unique manuel. Autant demander à un même ouvrage de servir en même temps d'abécédaire et d'initiation à la littérature française. Les enfants diposent de manuels religieux approuvés, adaptés à leur âge et à leur situation. Perfectibles, certes.

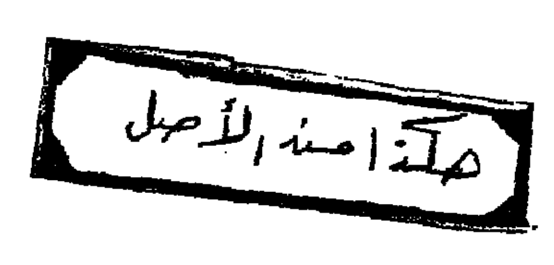
Certains laissent entendre, ce que rien ne prouve, que ce catéchisme unique pour tout le territoire serait à l'usage des catéchistes ; une sorte de livre du maître, en quelque sorte. D'autres ajoutent qu'un tel formulaire était prévu et attendu. Cette seconde affirmation est tout simplement fausse. Un catéchisme à l'usage des catéchistes ? Ce serait alors un second « catéchisme du concile de Trente » (dix-septième siècle), catéchisme qui était à l'usage des curés. Pour en mesurer l'opportunité, il ne faudrait pas oublier que les catéchistes ont mieux. Chaque étape de la catéchèse des enfants est accompagnée de livres du maître (tout à fait prévus par l'épiscopat et même contrôlés). Livres du maître abondants et dans lesquels ils ne trouvent pas que des conseils pédagogiques. Les orientations et les notes doctrinales y abondent, en suivant le parcours catéchétique prévu pour l'année.

Faut-il dire : les catholiques français n'ont pas d'exposé complet et autorisé de leur foi ? D'une part, ces ouvrages existent ; on pourrait, sans beaucoup chercher, en citer plusieurs, rédigés ou approuvés par des évêques, à commencer par *Il est grand le mystère de la foi* (1978). Mais, surtout, dans le catholicisme, les instruments de formation mis à la portée du public, par des théologiens compétents, pour découvrir la Bible, les Evangiles, les vérités de la foi, l'histoire de l'Eglise... n'ont jamais été aussi nombreux. Un train en cacherait-il un autre ?

La volonté d'un catéchisme unique pour tout le territoire dissimulerait-elle autre chose ?

GEORGES DUPERRAY,
directeur de l'Institut pastoral d'études religieuses, à Lyon

DOSSIER ÉTABLI par ALAIN WOODROW



هكذا من الأصل

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Stella,
Victor et Anita COHEN-HADRIA,
née MOLHO,

ont la joie d'annoncer la naissance du petit

Simon,

le 5 avril 1985.

– Annyvone et Bénédict DONNELLY
ainsi que Marion et Erwan
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alix,

née à Paris, le 13 avril 1985.
9, rue de Rungis, 75013 Paris.

– Evelyne et Dominique LAMIOT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Caroline,

le 14 avril 1985, aux Lilas.

– Francis ROUX,
Anne-Marie KERVIZIC,
Anne, Gaël et Chloé,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Raoul,

le 28 mars 1985.

Décès

– Mme Yvonne Brami,
Danièle Rousseau
et ses fils,
Carlos et Betty Benhamou
et leurs enfants,
Guy-Bernard et Simone Brami
et leurs enfants,
Claude et Maryse Brami
et leurs enfants,
Jacques et Chantal Marbœuf,
et leurs enfants,
Marc et Elisabeth Brami,
et leurs enfants,
Philippe et Corinne Brami
et leur fils,
Mme veuve Josué Bramy,
ses frères, sœurs,
Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Haïm Victor BRAMI,

survenu le 15 avril 1985, dans sa soixante-deuxième année, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Les obsèques auront lieu mercredi 17 avril, à 16 heures, au nouveau cimetière de Neuilly, 5, rue de Wimy (92) Nanterre (sortie rond-point de la Défense).

– Mme Françoise Filias,
son épouse,
Mme Jacqueline Filias,
sa fille,
font part du décès de

M. Marc FILIAS,

le 5 avril 1985, dans sa soixante-treizième année.

Il avait fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue Bargue,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Nelly HEBRARD,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 avril 1985 à Paris.

De la part de
Ses petits-enfants,
Et des autres membres de sa famille.

Les obsèques seront célébrées avec simplicité et dans l'intimité en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, le mercredi 17 avril, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villefranche-sur-Mer.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons souhaités à Terre des hommes, 41, rue Volta à Paris-3e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– M. et Mme Jean-Marie Le Roy
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Le Roy,
M. et Mme Emmanuel Le Roy
et leurs enfants,
Mlle Marie-Madeleine Le Roy,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Léon Bouillon
et sa fille,
Mme Léon Le Roy,
ses enfants et petits-enfants,
Ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean LE ROY,
née Geneviève Bouillon,

pieusement endormie dans la paix du Seigneur le 15 avril 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 18 avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil à Paris-16e, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue du Pain-Perdu,
78580 Maule.
55, rue Claude-Lorrain,
75016 Paris.
4, rue Sarasate,
75015 Paris.

– Jean-Marc Levaillant
demande à tous les amis de

Jeanne LEVAILLANT,

décédée le 10 avril 1985,

de se réunir autour d'elle le jeudi 18 avril, à 10 h 45, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

Cette invitation tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Perreau,
son fils et sa famille,

Le directeur et le personnel de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (département élevage et médecine vétérinaire du CIRAD),

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre PERREAU,
contrôleur général
des services vétérinaires,
officier de l'ordre national du Mérite
et du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques,
membre titulaire
de l'Académie vétérinaire de France,

survenu le 10 avril 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 avril, à 14 heures, en la chapelle de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Maisons-Alfort (94700), à 15 h 30.

– Nous apprenons le décès, survenu jeudi 11 avril 1985, à Montpellier, du

colonel (en retraite)
André QUIROT,

dont les obsèques ont été célébrées lundi 15 avril en l'église de Pesmes (Haute-Saône).

[Né le 27 septembre 1914 à Dijon, André Quirot sert comme officier d'artillerie dans les Forces françaises libres, notamment en Erythrée et en Syrie en 1941-1942. En Libye, à la bataille de Bir-Hakeim, en juin 1942, il se distingue en détruisant, avec sa batterie d'artillerie, plusieurs chars des troupes allemandes commandées par le maréchal Rommel. Il participe, en 1942, à la libération de la Tunisie. Il a été fait compagnon de la Libération en juin 1943.]

– La comtesse d'Alauzier,
La baronne Dillon Kavanagh,
ses enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Ludovic d'Alauzier
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Giannorsi
et leurs enfants,
M. et Mme Ange Sanchez
et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Louis de Charrin
et leurs enfants,
Le vicomte Charles de Charrin,
Mlle Marguerite de Charrin,
Le Père Georges de Charrin (SJ)
Le comte et la comtesse Dominique Amaudric du Chaffaut
et leurs enfants,
sa belle-sœur, ses neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de l'ingénieur général de l'armement (CR)

Louis de RIPERT d'ALAUZIER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,
officier de l'ordre de Léopold,
membre honoraire
du comité des travaux historiques,

rappelé à Dieu le jeudi saint à Cahors, dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Bollène (Vaucluse).

6, rue de Chabrières,
84500 Bollène.

– Mme Robert A. Schlumberger,
née Geneviève Seydoux,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean Schlumberger,
M. et Mme Thierry Schlumberger,
M. et Mme Bertrand Schlumberger,
Mrs Amy Gibson,
Professor and Mrs W. Margatroyd,
M. Alain Schlumberger,
M. et Mme Adolphe Rudnicki,
ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,

M. Jacques Masson-Forestier,
Mme Elisabeth Vlad,
Mme Maria Faundez,

Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert A. SCHLUMBERGER,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 8 avril 1985, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale au temple d'Etretat, et l'inhumation à Bénouville (Seine-Maritime).

4, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme Pierre Weill,
née Marcelle Lyon-Caen,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Jacqueline Weill,
font part du décès de

Pierre WEILL,

survenu le 11 avril 1985 à Grasse.

« Les Lucioles »,
Résidence Les Marronniers,
06130 Grasse.
11, place Adolphe-Chérioux,
75015 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, le 16 avril 1984,

Isabelle PEREGO,

nous quittait.
Elle avait vingt-sept ans.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– Il y a trois ans, à l'âge de quarante-sept ans,

Francis SOURIS

nous quittait silencieusement.

Que ceux qui ont su apprécier sa fidélité et sa loyauté associent dans leurs pensées le souvenir de

François SOURIS
et de
Jeanne SOURIS-DELANNOY,

qu'il a accompagnés jusque dans leur dernier voyage.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 13 mai 1985, à 17 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, chapelle du Saint-Sacrement à Paris, à l'intention de

Gérard-Nicolas FALCONETTI,

appelé à Dieu le 9 juillet 1984.

Communications diverses

– Le conseil de la Fondation Pasteur Marc Boegner, dont l'objet est de reconnaître et d'encourager des œuvres et des personnes travaillant dans l'esprit évangélique et œcuménique qui était celui de Marc Boegner, a attribué deux prix. L'un à l'Ecole biblique et archéologique de Jérusalem pour le développement de sa bibliothèque. L'autre au musée Oberlin à Waldersbach (Bas-Rhin), du nom de Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826), pasteur et pédagogue.

– Le Cercle républicain recevra au cours d'un dîner-débat, le mercredi 24 avril à 20 h 30, M. Jacques Toubon. Le thème sera : « La République ? Le régime qui nous divise le moins ». Inscriptions au Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra. (1) 260-60-95.

– Loge l'Echelle de Jacob n° 27. Franc-maçonnerie féminine de tradition. Rite anglais émulation.

Mardi 30 avril à 19 h 30
Cérémonie de passage
au deuxième grade.

Sur invitation. BP 646. 75161 Paris Cedex 04. Note d'information envoyée sur demande.

– L'association des Amitiés franco-tanzaniennes organise une journée d'information et de rencontres pour tous ceux qui désirent partir en Tanzanie,
le 4 mai 1985 de 13 h 30 à 22 heures
à Paris, 176, rue de Grenelle,
Paris-7e (Métro Latour-Maubourg).
Renseignements : C. SILLIAU-AFT
210, boulevard Raspail, 75014 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, vendredi 19 avril, à 17 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France, M. Jean-Marie Savin : « Prévisions rationnelles et implications en politique économique de la macro-économie stochastique ».

– Université Paris-V, samedi 20 avril, à 10 heures, salle Greard, Mme Marie-José Derive (née Guyot) : « Etude comparée des parlers manding de Côte-d'Ivoire ».

– Université Paris-III, vendredi 26 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Bernard Escarbelt : « Les frères Banim, témoins et peintres de l'Irlande ».

– Université Paris-IV, samedi 27 avril, à 14 h 30, salle Greard, Mme Anna Clara Paian née Cataldi : « La collection de manuscrits grecs de Guillaume Pellicier, évêque de Montpellier ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

culture

THÉATRE

« AMPHITRYON 39 », de Jean-Pierre Giraudoux

Deux jumelles prises au piège

Une pièce de Jean Giraudoux, *Amphitryon 38*, avait été créée en novembre 1939 par Louis Jouvet. Aujourd'hui, Jean-Pierre Giraudoux, fils de son père comme l'on dit, présente un divertissement sans prétention, *Amphitryon 39*.

Dans *Amphitryon 38*, Jean Giraudoux nous racontait, pour la trente-huitième fois sur une scène selon lui, comment Jupiter, après bien des aventures, séduisait Alcmène, l'épouse du général Amphitryon.

Dans *Amphitryon 39*, Jean-Pierre Giraudoux imagine que Junon, sœur et épouse de Jupiter, et protectrice des femmes mariées, un peu fatiguée tout de même à la longue par les allées et venues de son bonhomme, décide de passer quelques heures délicieuses dans les bras d'Amphitryon. Ce qui donne lieu à des confidences de femmes, bien senties, entre Junon, Léda et Alcmène.

Il serait osé de dire que cette pièce fréquente les sommets de la poésie et de la pensée, mais tel n'est pas son propos. C'est une « variation » amusante, sans plus, vite enlevée, gentiment montée avec des bouts de ficelle, qui fait sourire, et dont l'agrément numéro un est de présenter ensemble, sur les planches, deux comédiennes, Geneviève Brunet et Odile Mallet, remarquables, qui constituent un cas à part.

Geneviève et Odile sont deux vraies sœurs jumelles. Ce qui a beaucoup facilité leur vie (elles ne se sont jamais quittées). Lorsque Geneviève, jouant une pièce ou un film, ne se sent pas bien, une migraine, un coup de cirage, elle se fait tranquillement remplacer par Odile, sans qu'aucun camarade ou spectateur s'en doute. Et réciproquement.

Il est arrivé qu'Odile, jouant franc jeu, annonce la vérité à son metteur en scène : « *Demain, j'ai un empêchement, un baptême à Senlis, tu ne vois pas d'inconvénient à ce que Geneviève me remplace ?* » « *Ah ! ça non,* dit le metteur en scène, *je regrette. Ils disent tous qu'on n'y voit que du feu, mais moi pas, moi je sens la différence, très nette, et, pour cette séquence-là, j'ai besoin de toi, de ton regard. Non, tu te débrouilles, tu viens.* »

Le lendemain, « Odile », disciplinée, est là au tournage. Les prises de vues ont lieu. Et le metteur en scène dit : « *Parfait, tu verras sur les rushes que j'avais raison. Sur les deux gros plans, ça ne pouvait pas être ta sœur, ça n'aurait pas raccordé, tout le monde l'aurait senti.* » – « *Oui, tu as raison* », répond froidement « Odile », qui, en vérité, est Geneviève, mais le metteur en scène est content, tout va bien.

En revanche, il est arrivé qu'une maquilleuse, croyant préparer Odile au studio, parce que c'est elle qui soi-disant tourne le film, lui dise : « *Vous voyez, là, je vous maquille, eh bien, de près, ça ne trompe pas, vous n'avez pas du tout le même visage que Geneviève, que je maquillais la semaine dernière. Les tempes, les pommettes, la ligne du menton ici, non, ça n'a rien à voir...* » Et pourtant, c'est Geneviève qui est là, parce qu'Odile, ce matin-là, avait un coup de flemme magistral.

Sur la scène du joli Théâtre Grévin, Geneviève Brunet et Odile Mallet jouent ensemble Junon, Alcmène et Léda, vêtues et coiffées de la même façon, indiscernables. Elles jouent aussi bien l'une que l'autre. Mais, pour une fois, aucune des deux ne peut tirer au flanc.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Grévin, 21 heures.

ROCK

« FRANKIE GOES TO HOLLYWOOD » au Zénith

L'outrance ou la clarté

Au début de l'année 1984, *Relax*, le premier 45 tours de Frankie goes to Hollywood, grimpe en tête des hit-parades britanniques. Le son est nouveau, tonitruant, la forme est différente et farouchement dansante. C'est un choc qui se répercute bientôt aux quatre coins de la planète FM et investit les discothèques. A l'appui : un vidéo-clip qui fait scandale (censuré par la BBC en Angleterre et par MTV aux Etats-Unis) et qui propulse les ventes. On en parle plus qu'on ne le voit. Le groupe s'affiche *gay* et les images, violentes, dépassent en outrance les pires bacchanales sous la forme d'une orgie de type sado-maso. Frankie tient ses promesses et Hollywood lui ouvre ses portes.

Dans la foulée de ce premier succès, *Two Tribes*, le second 45 tours, reproduit avec un bonheur égal le même scénario : le son, la forme, la mélodie et le sommet des hit-parades, un nouveau vidéo-clip interdit. Cette fois, sur le modèle d'un combat de coqs, Constantin Tchernenko et Ronald Reagan s'affrontent au milieu d'une arène en un pugilat sanglant retransmis en mondiovision et dont la conclusion sera l'explosion de la bombe atomique. Cynique, le groupe déclare alors : « *Nous comprenons la décision des chaînes de télévision à notre encontre. A leur place, nous aurions agi de la même façon.* »

Sur le seul bénéfice de deux 45 tours, assortis il est vrai d'une opération de marketing performante, l'Angleterre vit en pleine frankiemania, cependant que l'Europe et les Etats-Unis se mettent au diapason. Dans le même temps, le groupe crée une collection vestimentaire et, dans les boutiques, on s'arrache les T-shirts imprimés des slogans « *Frankie says...* » (à la manière de notre « *Jacques a dit...* »). Le groupe étant natif de Liverpool, on parle déjà d'un phénomène à la Beatles. Mais, quelle qu'en soit la qualité, *Two Tribes* n'est jamais, après tout, que la répétition de *Relax*. On attend le groupe au tournant du 33 tours. La barre est haut placée et, pour son coup d'essai, Frankie goes to Hollywood tente le coup de force en enregistrant un double album : depuis le premier double album de Chicago en 1969, aucun groupe ne s'était risqué à cette aventure. Le disque a pour titre *Welcome to the Pleasuredome* (Bienvenue au temple du plaisir), et c'est une formidable secousse.

Ce qui frappe avant tout, c'est le son, encore et toujours, manigancé par ce magicien du studio qu'est Trevor Horn (producteur de Yes notamment). C'est la puissance du Pink Floyd qui rencontre le balancement funky de Chic, pas une révolution mais l'évolution parfaite entre rock et funk : volume, clarté, sophistication et énergie. Derrière ce mur du son, on découvre des musiciens agiles qui se réalisent sur la distance avec des compositions plus longues que de coutume, denses et richement colorées, passées à la moulinette d'une rythmique stupéfiante. La diversité de leur inspiration, le bon goût de leurs options musicales, leur permettent de visiter tous les styles en imprimant leur marque (leur version du *Born to run* de Bruce Springsteen est remarquable). Sur un registre plus lent, extrait de l'album, *Power of Love* sera leur troisième tube.

Seule ombre au tableau : pour reproduire la perfection des disques, le groupe utilise sur scène des bandes préenregistrées. Réduit à sa simple expression, sans effets particuliers, le spectacle est bien plus sage que les vidéo-clips.

ALAIN WAIS.

★ Au Zénith, jeudi 18 avril à 20 h 30. Discographie chez Phonogram.

MUSIQUE

NELLA ANFUSO à l'Athénée

Le paroxysme baroque

Le Théâtre de l'Athénée est devenu depuis plusieurs années, grâce à Pierre Bergé, le temple où l'on vient adorer de près chaque lundi les dieux du chant, les Leyla Gencer, Teresa Zylis-Gara, Shirley Verrett, Marilyn Horne, ou les Simon Estes, Siegfried Jerusalem, Nicolaï Gedda, Renato Bruson (annoncé le 22 avril), pour ne parler que de quelques apparitions de cette année

Lundi 15 avril, c'était, pour la seconde fois, une cantatrice étonnante, Nella Anfuso, dite « la pasionaria de la musique ancienne », éminente musicologue et docteur ès lettres de surcroît, qui a déclenché ces derniers temps une violente guerre de religion sur la manière de chanter la musique italienne des dix-septième et dix-huitième siècles aux origines de l'opéra. On s'est déchiré autour de ses disques consacrés à la Camerata florentine et à Vivaldi (cf. les articles de Roger Tellart dans *le Monde* des 2 janvier et 31 juillet 1983).

Pourquoi pensais-je, en la voyant arriver, à Teresa Berganza ? Pour sa carrure fière, son visage latin très lisse, ses yeux rayonnants, peut-être aussi cette robe à volants, sévillane, malgré ses frais dessins bleutés... Mais son chant dissipait vite toute ressemblance en nous plongeant dans un horrible drame avec une œuvre extraordinaire de Luigi Rossi, le *Lamento de la reine de Suède* rendue folle par la mort de son mari au combat.

Un récitatif ou un grand *arioso* entrecoupé de silences, de sanglots. La voix semble parcourir tout le corps, ne fait qu'un avec lui, ses élans, ses spasmes, son épuisement. La bouche, l'œil, le cou, se tordent sous l'emprise du mot qui est comme le matériau de la douleur et sur lequel la musique s'acharne pour lui faire rendre l'âme. Nella Anfuso atteint ici à un sommet d'émotion.

Pourtant, ce paroxysme baroque a ses limites. Dans des œuvres plus paisibles de Marazzoli et Tenaglia ou même une belle cantate de Carissimi, le corps qui ondule au moindre souffle de la musique, les clignements de l'œil droit qui soulignent régulièrement les aigus difficiles, la ligne musicale constamment rompue par l'ornementation et la vocalisation, l'abus du *spiccato* presque caquetant qui sépare toutes les notes répétées comme des trilles et des *passaggi* (agréments) finissent par produire l'effet d'un miroir brisé. Chaque note semble naître et mourir dans l'instant, suscitée par un fabuleux investissement affectif. Pourtant, on aspire à une continuité sonore à laquelle la dictature du mot et d'une technique vocale hypertrophiée paraît s'opposer, surtout dans des pages de style plus instrumental comme les cantates de Scarlatti, Haendel et Vivaldi. Mais la musicologie aura sans doute le dernier mot...

Nella Anfuso a remporté un triomphe, entourée de Joël Pontet au clavecin et de Philippe Foulon à la viole de gambe ou au violoncelle.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Les enfants de « Subway »

Un petit frère de Jean-Jacques Beineix ? Un mégalomane du clip ? Qu'allait devenir Luc Besson pour son deuxième film ?

De Beineix il emprunte le goût de l'effet, du décorum. Mais s'il case sa caméra en des endroits interdits aux usagers du métro, tous ses feux d'artifice étouffent, sans jamais éclater au visage du spectateur. Du clip, il a gardé l'idée, mais on a découvert à la télévision trop de prouesses dans ce domaine. La musique de *Subway* paraît dévorer les images plus qu'elle ne les inspire.

Solitaires puis solidaires dans les entrailles du RER, des petits personnages vaquent. Christophe Lambert est un doux dynamiteur auréolé de jaune comme le Petit Prince. Isabelle Adjani est une bourgeoise happée par une bulle de bande dessinée. Jean-Hugues Anglade en furet monté sur roues, Richard Bohringer en fleuriste artificiel, Michel Galabru et Jean-Pierre Bacri en duettistes de la police, épaulent les héros.

Ils jouent aux gendarmes et aux voleurs ; ils jouent à l'amour fou, ils jouent à faire du cinéma. Ils jouent, avec cœur, pour un metteur en scène qui leur a trouvé, sous terre, une fabuleuse cabane. *Subway*, c'est un film d'enfants sages qui n'arrivent plus vraiment à se raconter des histoires.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Les survivants du reggae

Pratiquement, le seul groupe de reggae qui subsiste en bonne place dans les hit-parades, les UB 40 (prononcer : « *ioubiforti* ») sont en quelque sorte les rescapés d'un genre qui se mord la queue et ne survit que grâce à un public spécialisé. Si le reggae a eu une influence importante sur le rock occidental, il n'a pas su en revanche trouver un nouveau souffle. On en connaît les qualités (batterie à contretemps, utilisation de l'écho, basse lascive, mélodies sensuelles, pulsions en apesanteur), qui sont aussi ses limites. Un piège que UB 40 a su en partie éviter – et c'est la seule issue – en s'ouvrant sur l'extérieur, en accentuant le métissage entre funk et rock.

Originaires de Birmingham, où il existe une grande communauté jamaïquaine et l'une des scènes les plus actives d'Angleterre, les huit musiciens de UB 40 – six Blancs et deux Noirs – ont été le premier groupe de reggae « blanc » qui a succédé logiquement en 1979 au phénomène ska (ancêtre du reggae). Sur scène, ils retrouvent l'atmosphère à découper au couteau de leurs enregistrements ; une espèce d'invitation hypnotique à la danse. Support d'un discours militant (qui n'interdit pas les mélodies flatteuses), leur nom est l'abréviation qui sert à désigner les cartes de chômage en Angleterre. Ils ont participé récemment avec Madness, Terry Hall et quelques autres, à l'enregistrement d'un 45 tours pour l'Ethiopie. – A. W.

★ Le mercredi 17 avril, à 20 heures, au Zénith.

★ Discographie chez Virgin.

MORT DE L'AUTEUR DRAMATIQUE MARC-GILBERT SAUVAJON

Marc-Gilbert Sauvajon, auteur dramatique et scénariste, est mort à Montpellier le 15 avril. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né à Valence (Drôme) le 25 septembre 1909, Marc-Gilbert Sauvajon, après des études de droit, commence à écrire pour le théâtre en 1936. Pendant quarante ans, il fait des comédies. Son théâtre est celui du boulevard, du rire, de la qualité et du succès. *Au petit bonheur, Ninotchka l'amour des quatre colonels, le Canard à l'orange* sont parmi ses pièces les plus connues. Au cinéma, Marc-Gilbert Sauvajon a écrit ou réalisé soixante films. Il disait : « *Un film s'écrit deux fois, une première fois par la plume et une seconde par la caméra* ». Citons *Ma pomme* (1950), *la Belle Otero* (1954), *Michel Strogoff* (1956). En 1959, Marc-Gilbert Sauvajon obtient le prix Courteline pour son livre *Trois Mille ans dans un fauteuil*.]

■ L'ÉTÉ A L'ÉCOLE DU LOUVRE. – *L'École du Louvre organise*, du 24 juin au 26 juillet, une session exceptionnelle de cours d'histoire de l'art destinée plus particulièrement aux amateurs et aux novices.

★ 34, quai du Louvre, 75001 Paris.

VIDÉO

Les mini-portraits de Joan Logue

Joan Logue, la Californienne de New York, est de passage à Paris, à l'American Center, où, jusqu'au 19 avril, elle anime un atelier de vidéo. Joan Logue ? C'est l'orfèvre du portrait-spot. Les familiers du Centre Georges-Pompidou la connaissent. Elle a travaillé là pendant deux ans, à la suite d'une commande. Elle a saisi à sa manière les profils d'artistes, comme Takis, Boulez, Doisneau, Sollers, Kristeva et bien d'autres : au total douze minutes de bande, soit vingt-quatre « sujets » français à voir à la suite d'« instantanés » antérieurs consacrés à une quarantaine de gros calibres de la musique et de la danse contemporaines américaines.

Récemment, à San-Francisco, la vidéaste a complété sa galerie, enrichi son tableau de chasse. Dans ces derniers clips, son art de la synthèse atteint des sommets et frôle chaque fois davantage l'abstraction : un art de la note juste qui révèle l'essentiel, du petit détail humoristique, et du trucage électronique à bon escient.

Intuition et sens du rythme, Joan Logue détecte, un peu à la façon du sourcier. Il faudrait, selon elle, considérer ces mouvants portraits miniatures comme des publicités pour des créateurs d'avant-garde, les diffuser comme des réclames, afin que les gens apprennent des choses sur des gens autant que sur des produits... A côté de cela, en un document beaucoup plus long (de trois minutes quarante-cinq secondes !) Logue imagine *René et Georgette Magritte avec leur chien après la guerre*.

On pourra regarder au même programme deux poèmes vidéo expérimentaux signés Dan Reeves et Gary Hill. Le premier, avec *Sabda*, vous emmène en Inde du Nord : un voyage mystique tout en lentes images et transparences polyphoniques. Le second, inspiré à la fois par Gregory Bateson *(Vers une écologie de l'esprit)* et par Lewis Carroll, donne avec *Come on Petunia* un curieux objet de déboussolement, où l'envers et l'endroit se confondent obsessionnellement.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ American Center, mercredi 17 avril et jeudi 18 avril, 21 h 15.

DANSE

LE GRCOP, salle Favart

Feu d'artifice

Le nouveau spectacle du Groupe de recherches de l'Opéra de Paris, tout en demi-teintes, est composé de cinq ballets, dont trois créations signées Andrew Degroat, Michaël Clark, David Gordon.

Dans *Portraits de danseurs*, Andrew Degroat sollicite fortement la technique de chaque membre du groupe de manière à le mettre en valeur. Délicatement accompagnée au piano par Georges Pludermacher, cette version moderne des *Sylphides* paraît cependant un peu terne. Le chorégraphe avait été plus inspiré par sa compagnie américaine.

Le temps fort de la soirée, c'est *Beethoven and Booth*, où David Gordon, un ancien de l'équipe de la Judson Church, propose un jeu de structures métalliques qui modifient l'espace. La danse sereine, harmonieuse, est réchauffée par de beaux éclairages de Michel Marie, et la création du jeune britannique Michael Clark, *Angel Food*, éclate comme un feu d'artifice. Trois étoiles : Patrick Dupond, Charles Jude, Jean Guizerix se sont laissé appâter par cette nourriture aux relents sulfureux. Cheveux gominés, ils ploient, rampent, explosent sur une musique meurtrière de Bruce Gilbert.

Le dynamique directeur du GRCOP, Jacques Garnier, n'a jamais vraiment convaincu de ses aptitudes pour la chorégraphie « moderne ». En revanche, il a réussi avec *A cœur ouvert*, une mise à nu du « pas de deux » d'une profondeur d'analyse et d'une cruauté remarquables. Ghislaine Thesmar et Michael Denard, distillent avec délectation le poison de cette pièce mortifère.

Dans *Auréole* enfin, la troupe ne montre pas la force athlétique de la compagnie de Paul Taylor, mais l'ensemble est enlevé avec élégance.

MARCELLE MICHEL.

★ Salle Favart, 15, 16, 17 avril, 19 h 30. Programme II (avec *Slow, Heavy and Blue*, de C. Carlson, à la place d'*Auréole*), 26, 30 avril, 3 mai, à 19 h 30.

PETITES NOUVELLES

■ PALMARES DU FILM POLICIER. – Le film argentin de Hector Olivera, *Une sale petite guerre*, a remporté le 14 avril le Grand Prix du Festival international du film policier de Cognac. Le prix spécial du jury est allé à *Série noire pour une nuit blanche*, de l'Américain John Landis ; le Prix de la critique a été attribué à *Blood Simple*, de l'Américain Joël Cohen. Le film canadien de Philipp Borsos, *Un été pourri*, a reçu le Prix spécial de TF 1 et le Prix grand public décerné par les spectateurs.

■ CINÉMA LATINO-AMÉRICAIN. – Le troisième Festival du cinéma latino-américain aura lieu du 17 au 26 avril au cinéma Georges-Méliès de Villenave-d'Ornon (Gironde). Un prix du public sera décerné à l'un des films projetés, parmi lesquels *El Norte* de Gregory Nava et *Jusqu'à un certain point* du Cubain Tomas Gutierrez Alea.

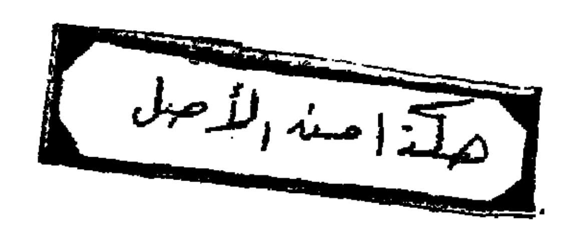
★ Cinéma G.-Méliès : 499, route de Toulouse, 33140, Villenave-d'Ornon.

■ FESTIVAL DU CINÉMA JEUNE PUBLIC. – Placé sous le patronage du ministère de la jeunesse et des sports, le troisième Festival du cinéma jeune public a lieu à Laon (Aisne) du 16 au 26 avril. Au programme : une compétition de longs et de courts métrages, des soirées Méliès, Chaplin, une rétrospective des films d'animation du soviétique Iouri Norstein. La SNCF prête son concours à la manifestation : un wagon-cinéma sillonnera l'Aisne et permettra aux communes non pourvues de salles de profiter des projections.

■ LE CIRQUE PAUWELS AU JARDIN D'ACCLIMATATION. – Le Cirque Pauwels a planté son chapiteau au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne (métro Sablons), jusqu'au 30 juin. Les représentations ont lieu les samedi, dimanche, mercredi et jours fériés, à 15 heures. Rens. : 805-44-39.







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MACADAM QUICHOTTE : TEP (364-80-80), 20 h 30.
IL ETAIT UNE FOIS UN ROI : CLA (508-48-28), 20 h 30.
LA HONTE : Espace Gaîté (321-56-05), 20 h 30.
LA FOLIE DE DON QUICHOTTE : Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.
PLACE DE BRETEUIL : Cartoucherie Tempête (328-36-36), 20 h 30.
AMÉRIQUES : St-Quentin-en-Yvelines, CAC, 21 h.
MACBETH : Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
UN HIVER INDIEN : Deutsch de la Meurthe (254-99-18), 20 h 45.
HENRI-IV : Montparnasse (320-84-90), 21 h.
LE MISANTHROPE : Bobigny, MC 93 (831-11-45), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris danse sur des musiques classiques : Auréole (mus. Haendel) ; A cœur ouvert (Schubert) ; Portraits de danseurs : Création à l'Opéra (Chopin) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Angel Food (danse sur de la musique rock).
☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : Macadam Quichotte.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse : 20 h 45 : le Sacre du printemps – Café Muller, 18 h 30 : les Barrett Sisters (Chicago).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 15 h. et 21 h : le Président Haudecœur.
☞ ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04), 20 h 30 : Place de Breteuil.
CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16), 21 h : Lagune.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth.
CLA (508-48-28), 20 h 30 : Il était une fois un roi.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Revions dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.
☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir ; 20 h : Mario d'Alba.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.
☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.
DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.
DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (724-14-16), 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.
☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).
☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : la Folie de Don Quichotte.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.
☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Pink Thunderbird.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.
☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle 21 h 30 : C'est rigolo.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
☞ MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye bye show biz.
☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. – Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.
PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Transport en commun.
☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.
RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.
☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

Mardi 16 avril

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.
THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand déménagement.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : l'Ascenseur ; à 20 h 30 : Elena Iakoubovitch.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.
☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : la Serre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Midi, minuit.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Ballets contemporains Katherine Wachner.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 21 h : Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

Les concerts

Péniche-Opéra, 21 h : Ricciolina ou l'amour masqué.
Salle Cortot, 20 h 30 : P. Etcheverry (Bach, Schumann).
Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : Melos quartet (Beethoven, Berg, Zemlinsky) ; Centre Mandapa, 20 h 30 : musique de l'Inde du Nord (Gopal-Krishan : Vichitravina ; tabla ; Latif Ahmed Khan).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Bashmet, M. Montlan (Schubert, Marais, Brahms).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Mariétan).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Les arts florissants (Charpentier, Rossi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
16 h Cent jours du cinéma espagnol ; Carte blanche à Cinématographe ; 19 h, le Gondolier de Venise, de R. Barker ; 21 h : Tous les autres s'appellent Ali, de R.-W. Fassbinder.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
ANTARCTICA (Jap.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; George V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).
BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-56-70).
BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

SPECTACLES

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

2010 (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GWEN LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES FILMS NOUVEAUX

BROTHER, film américain de John Sayles, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood boulevard, 9e (770-10-41).

EIJANAIKA, film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic entrepôt, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE JEU DU FAUCON, film américain de John Schlesinger, v.o. : Forum Orient express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz 8e (562-20-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARLENE, film allemand de Maximilian Schell : v.o. Action Christine, 6e (329-11-30) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

POULET AU VINAIGRE, film français de Claude Chabrol. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY, film français de Luc Besson. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7-Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINTMATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

HOLLYDAY INN (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE MÉCANO DE LA «GENERAL» (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

OUTLAND (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

LE RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA STRADA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-32-34).

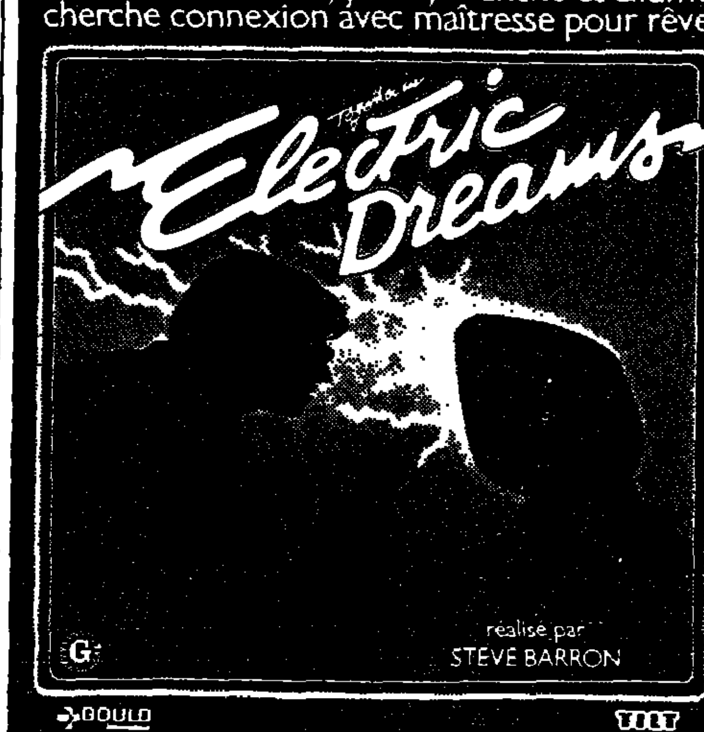
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94)) ; Napoléon, 17e (267-63-42).





COMMUNICATION

FRAUDES ET PRÉVISIONS « OPTIMISTES »

Les difficultés de la redevance

La redevance sur les postes de télévision et les magnétoscopes n'atteindra pas cette année les prévisions trop optimistes du ministère des finances pour le budget de 1985. Pourtant, le service de la redevance, avec un taux de recouvrement global de 94 % et un taux de fraude évalué à 40 % pour les magnétoscopes, estime avoir une rentabilité correcte pour cet impôt « déclaratif ».

M. Marcel Fourmestraux, le trésorier-payeur général qui dirige le Service de la redevance de l'audiovisuel, est amer. Son département est attaqué par des articles de presse. On tend à le rendre responsable des difficultés de gestion des sociétés de radio et de télévision. Or, explique-t-il, il n'y a pas plus de problèmes ici que pour d'autres secteurs des impôts. Ainsi au 31 mars, le service a encaissé 2 553 millions de francs, soit 18,68 % de mieux qu'à la même date de 1984, alors que la taxe a augmenté seulement de 6 % : l'accroissement du parc des appareils explique en partie seulement cette bonne tenue.

Alors, d'où vient le malaise répercuté par les médias ? Il faut distinguer deux choses : l'ouverture des comptes magnétoscopes et l'estimation globale des recouvrements au budget de 1985.

La taxe sur les magnétoscopes d'abord (instaurée au budget de 1983). *« Il y a des fraudeurs et on le sait. La tentation est évidente avec un impôt que l'on doit déclarer »*, reconnaît M. Fourmestraux. Il suffit par exemple, pour échapper à l'impôt, de déclarer son appareil sous un faux nom, ou au nom de quelqu'un qui paie déjà une redevance, ou encore à celui d'une personne qui est exonérée... Malgré cela et en deux ans (au 31 décembre 1984), le nombre de comptes ouverts par le service s'élève à 928 703. A la même période, les syndicats professionnels (SIMAVELEC) estiment que le parc des magnétoscopes en fonctionnement est de 2,2 millions d'unités. A première vue, près de 60 % de fraudeurs.

Il faut toutefois réduire le parc disponible pour trouver l'« assiette » de l'impôt. Primo, les appareils sans tuners, dits « compacts », et évalués à 275 000 par le SIMAVELEC, ne sont pas taxables (leur nombre diminue du reste d'année en année) ; secundo, les appareils vendus au dernier trimestre sont en cours de traitement et ne sont pas comptabilisés (225 000) ; tertio, le décret de 1982 consent des exonérations, qui touchent 130 000 cas (1). Si l'on ajoute les appareils en location (c'est le loueur qui paie, par un système de vignettes) et quelques comptes « multiples » pour des sociétés ayant plusieurs magnétoscopes (tarif dégressif), on descend au-dessous de 1 570 000 appareils susceptibles d'être taxés. Le taux de fraude réel est donc estimé à 40 % environ.

« Pour un impôt déclaratif créé il y a deux ans seulement, c'est un beau résultat », estime M. Fourmestraux. Et de citer par exemple le droit au bail, fraudé dans les mêmes proportions et qui existe pourtant depuis plusieurs décennies. Pour y arriver, le service de la redevance a dû, comme la loi lui en donne le pouvoir, aller chez les commerçants et relever les listes de détenteurs d'appareils au 31 décembre 1982 (date de l'instauration de l'impôt), qui s'étaient gardés de les déclarer : 420 000 adresses ont été relevées, 300 000 comptes ont ainsi été ouverts d'office. Une bonne partie des quelque cinq cents agents de contrôle ont été affectés à cette tâche.

Un « trou » de 300 millions de francs

Le recouvrement ensuite. Si l'« assiette » comporte cinq catégories (poste noir et blanc, poste couleur, magnétoscope seul, poste noir et blanc + magnétoscope, poste couleur + magnétoscope) (2), chaque particulier ou société n'a en principe qu'un compte, et le service ne fait pas la distinction, dans l'argent qui rentre, entre ces catégories. Globalement, indique M. Fourmestraux, le taux de recouvrement est de 94 %, tant en 1984 que dans les prévisions de 1985 (la période transitoire, novembre et décembre, correspondant à des encaissements effectués l'année suivante). C'est un taux comparable à celui de l'impôt sur le revenu, meilleur que celui des impôts locaux. Quant au total des comptes ouverts (17,5 millions, dont les exonérations), il est compatible avec les autres statistiques disponibles.

Au total, le service de la redevance aura rapporté 7 milliards de francs en 1984 pour un coût de 325 millions de francs (prévisions pour 1985 : 8 milliards et 372 millions de francs). Il s'est modernisé et possède cinq centres régionaux à Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse, avec deux services aux Antilles et à la Réunion. Il emploie actuellement 1 965 agents.

Il y a toutefois un « mais », qui inquiète beaucoup certaines sociétés de l'audiovisuel public. C'est que la direction du budget a tablé à l'automne dernier, pour 1985, sur une hypothèse de rentrées de 8 381 212 000 F ; hypothèse que les spécialistes, et notamment au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, savaient surévaluée. La direction générale de la comptabilité publique a d'elle-même rectifié dès le début de l'exercice, avec une prévision d'encaissement de 8 074 millions de francs. Trou en perspective : 300 millions de francs...

Or, auparavant, les différences entre les prévisions de la redevance et les encaissements réels effectués par les sociétés de l'audiovisuel étaient artificiellement provisionnées aux bilans en créances douteuses. En dix années, plus de 1 milliard de francs de déficits successifs ont ainsi été escamotés. 1985 sera l'année de l'assainissement et la pratique n'aura plus cours. Résultat : les sommes qui ne seront pas versées cette année par le service de la redevance seront effectivement des déficits comptables.

Cela inquiète beaucoup FR 3, qui reçoit 29,4 % du total de la redevance et peut donc prévoir un trou de près de 100 millions de francs, ainsi que Radio-France (24,5 %) ou Radio-France internationale (3,8 %), dont la quasi-totalité des recettes viennent de la taxe. Pour les autres sociétés, elles pourront combler le déficit en accroissant — et l'autorité de tutelle est disposée à l'autoriser — les recettes de publicité (3).

YVES AGNÈS.

(1) On évalue à 1,3 milliard de francs le manque à gagner pour le Trésor public.

(2) En 1985, la redevance est de 346 F pour un poste de télévision noir et blanc, 526 F pour un poste couleur, 641 F pour un magnétoscope.

(3) Sans extension à de nouveaux produits, qui ne pourrait intervenir en tout état de cause qu'en 1986.

LA CRÉATION A LA TÉLÉVISION

Les « aides à la qualité » de la délégation à l'audiovisuel

Au moment où les trois chaînes publiques de télévision bousculent, en toute hâte, voire n'importe comment, leurs programmes, dans le seul but d'attirer plus de téléspectateurs, on ose à peine évoquer le concept de qualité. Encore moins affirmer que la télévision et la culture peuvent faire bon ménage. Une culture vivante, moderne, en prise sur les phénomènes de notre temps et accessible au plus grand nombre. C'est pourtant avec cette conviction que travaille la délégation à l'audiovisuel (1). Sans faire de bruit, avec un authentique souci d'efficacité.

Doté d'une existence réelle depuis la fin de 1983, cet organisme, qui dépend du ministère de la culture, est rattaché au Centre national de la cinématographie (CNC). Une situation un peu étrange, mais qui rend bien compte du mouvement des idées dans ce domaine en pleine mutation. *« La télévision est aujourd'hui le vecteur préférentiel de transmission culturelle »*, constate Mme Marie-Christine Wellhoff, déléguée générale de la délégation à l'audiovisuel. Non seulement un vecteur, selon elle, mais *« un lieu de création à part entière »*, que les chaînes publiques ne doivent pas ignorer.

Comment mieux aider à cette reconnaissance que de stimuler la création sur les chaînes publiques ou d'encourager au développement des industries de programmes ? Tout en permettant que surgisse une nouvelle approche de la culture qui ne rime plus avec sommeil, ennui ou ton sentencieux. *« Nous ne sommes ni des producteurs ni des créateurs*, explique Mme Wellhoff. *Notre démarche est volontariste. Nous représentons un lieu d'écoute, d'accueil et une force de proposition. »*

Deux grands moyens d'action, dont les budgets sont en constante progression, permettent à la délégation de remplir ce rôle :

● *Le Fonds de soutien aux industries de programmes*, dont la création, à la fin de 1983 (avec une dotation du ministère de la culture de 60 millions de francs), a marqué le vrai départ de la délégation. Et a fait de la France le seul pays d'Europe qui, à ce jour, propose de façon automatique un soutien financier public aussi important aux entreprises audiovisuelles qui se créent (Canal Plus), se développent (câble, satellite), se diversifient. En 1985, pour ce secteur, la délégation dispose d'un budget de 160 millions de francs. Il était de 110 millions l'année dernière, permettant de produire 340 heures de programmes et de lancer sur le marché une soixantaine de producteurs. Une manière aussi de jeter, dès à présent, les bases d'une industrie nationale de programmes adaptée au marché futur de la communication.

● *Le Fonds de création audiovisuelle*, dont le but est d'aider les chaînes du service public à réaliser des œuvres novatrices, comme cela se fait pour le théâtre ou les arts. Une action qui vise autant à subventionner des œuvres qu'à permettre à de jeunes réalisateurs de faire aboutir leurs projets. Le soutien financier est ici sélectif et non plus automatique. Le ministère de la culture a consenti un effort budgétaire significatif : de 7 millions de francs en 1981, le budget de ce fonds est passé, en quatre ans, à 25 millions de francs. Un peu moins important l'année dernière, il a néanmoins permis de produire soixante émissions (tous genres confondus). Six cents projets avaient été présentés, dont une centaine sélectionnés.

Des moyens financiers

Le paradoxe veut que la délégation à l'audiovisuel n'a aucune tutelle sur la télévision, mais possède des moyens financiers d'intervention. Alors que le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication détient cette tutelle, mais n'a pas de budget d'intervention... *« C'est une position qui a ses avantages*, déclare Mme Wellhoff, *dans la mesure où nous rencontrons les responsables de chaînes ou d'unités de programmes en tant que partenaires et non en tant que tuteurs. »* Le revers de la médaille est que, souhaitant voir la culture mieux représentée à la télévison (en particulier pour ce qui concerne les heures de programmation), la délégation n'a pas le pouvoir de négocier cet aspect des choses avec la même exigence.

La délégation n'a pas pour seul rôle de financer, d'aider à la production. La petite équipe qui la compose (une vingtaine de personnes) réfléchit aussi aux équilibres du système audiovisuel et de production d'images en général. C'est ainsi que cet organisme a été associé à la préparation des décrets sur le câble, à celles du cahier des charges de Canal Plus (pour la préservation de l'industrie du cinéma français), mais aussi, tout récemment, au dossier des télévisions privées. Son nouvel axe de réflexion porte, aujourd'hui, sur le projet de la chaîne culturelle européenne française que prépare M. Pierre Desgraupes.

Pour l'heure, la délégation travaille sur l'idée, évoquée en 1983, lors de la première rencontre des ministres de la culture des Dix à Athènes, d'une meilleure coopération face aux défis et aux promesses de l'audiovisuel (*le Monde* du 30 novembre 1983). Cette étude porte sur l'élargissement des sources de financement par la création d'un Fonds de soutien européen dans le cadre de la CEE qui pourrait financer des programmes. Le ministère de la culture examine cette question depuis déjà un an, notamment pour la forme que prendrait ce Fonds : intergouvernemental ou géré par la Commission de Bruxelles. La France, avec la création du Fonds de soutien aux industries de programmes, est en ce domaine en avance. Parviendra-t-elle à faire des émules chez ses partenaires européens ?

ANITA RIND.

(1) 3, rue de Monttessuy, 75007 Paris. Tél. : 550-34-29.

L'harmonisation des programmes

LA HAUTE AUTORITÉ OBTIENT DES MODIFICATIONS SUR TF 1 ET A 2

A la demande de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, TF 1 a finalement décidé de maintenir sa programmation initialement prévue pour ce mardi 16 avril, en diffusant à 20 h 35 le jeu « Les énigmes du bout du monde ». La chaîne avait annoncé, samedi 13 avril, qu'elle ouvrait, à partir de ce mardi, un nouveau créneau hebdomadaire de fiction française (« Les grands films de la Une »). Cette série devait débuter avec le film *Au bon beurre*, qui sera, en fin de compte, proposé les 23 et 30 avril.

D'autre part, les « neuf sages », qui intervenaient, lundi 15 avril, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, afin de remettre de l'ordre dans la bataille de l'audience que mènent entre elles les chaînes (*le Monde* du 16 avril), ont autorisé Antenne 2 à ouvrir son cycle Bourvil dès le 25 avril. Dans un premier temps, la Haute Autorité avait demandé à la deuxième chaîne de le reporter au 2 mai.

Lors de la réunion qui s'est tenue, lundi 15 avril, la Haute Autorité a fait savoir qu'elle fera connaître sa position sur les questions d'harmonisation des programmes par un texte officiel qui sera publié prochainement.

Mardi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Un pâle remake de « La course autour du monde ».
21 h 35 Documentaire : Tempête de neige sur la jungle.
De J.-Y. Cousteau, commentaires dits par Y. Montand.
L'équipe du vaillant commandant a sillonné l'Amérique, du Pérou à la Floride, sur les traces des producteurs, trafiquants et consommateurs de cocaïne.
22 h 35 Tintam'arts.
Un métier de créateur : le design ; Les nouveaux styles français ; Les jeunes auteurs compositeurs : Etienne Daho, Gérard Blanchard, etc. L'actualité de la semaine.
23 h 35 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Quatre Charlots mousquetaires.
Film français d'A. Hunebelle (1973), avec R. Rinaldi, G. Filipelli, J. Sarrus, J.-G. Fechner, J. Valmont.
D'Artagnan et ses trois amis mousquetaires doivent sauver l'honneur de la reine de France. Mais ce sont leurs valets qui se chargent de leurs exploits.
22 h 30 Magazine : Lire c'est vivre.
« La Vie de Jésus » d'Ernest Renan, réal L. Segarra.
L'une des œuvres majeures de Renan qui fit scandale lors de sa sortie.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Banquière.
Film français de F. Girod (1980), avec R. Schneider, J.-L. Trintignant, J.-C. Brialy, C. Brasseur, J. Carmet.
L'ascension, au cours des années folles, d'une jeune femme qui crée un système financier, se sert du pouvoir de l'argent pour défier la société et les banques. Inspiré par l'histoire vraie de Marthe Hanau.
22 h 45 Journal.
23 h 15 Allegoria.
23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 50, Au nom de l'amour ; 18 h 50, Atout Pic ; 18 h 55, Feuilleton : l'Homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Y a-t-il un Français dans la salle, film de J.-P. Mocky ; 22 h 20, Boxe : championnat du monde ; 23 h 30, la Crime, film de Ph. Labro ; 1 h 10, la Grande Bagarre de Don Camillo, film de C. Gallone.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretiens avec... Jean Paulhan (les années de formation, le langage).
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques : la Belgique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Concerto pour piano et orchestre n° 25 en ut majeur*, de Mozart ; *Symphonie n° 3 en mi bémol majeur*, de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. R. Lupu, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : feuilleton : « les entretiens » de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Petit Opportun).

Mercredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 ANTIOPE 1.
9 h La Une chez vous.
9 h 15 Vitamine.
10 h 20 Rickie ou la belle vie.
10 h 45 Cinéma : Kounak, le lynx fidèle.
Film soviétique d'Agassi Babaian (1975).
12 h Feuilleton : La porteuse de pain.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
16 h 5 Feuilleton : Arnold et Willy.
16 h 35 Star Trek.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 25 Loto sportif.
19 h 40 Feuilleton : les Bargeot.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 25 Tirage du Loto.
20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Série : Dallas.
21 h 35 Variétés : Que la fête continue.
La vie d'Eddie Barclay, le nabab du microsillon.
22 h 30 Cote d'amour.
Avec P. Bailey, les Calamities, Blow Monkeys...
23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h Récré A2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Cinéma : le Dollar troué.
Film italien de K. Jackson Paget (G. Ferroni), avec M. Wood, E. Stewart, J. McDouglas, P. Cross (rediff.).
Les destins de deux frères après la guerre de Sécession. Violence et médiocrité.
15 h 15 Récré A 2.
16 h 50 Micro Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
18 h Super Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial Loto sportif.
20 h 40 Téléfilm : les enquêtes du commissaire Maigret.
Le revolver de Maigret, d'après G. Simenon, réal. J. Brard, avec J. Richard, J. Danno, M. Robin...
Des malversations, des petites escroqueries : la découverte d'une malle au contenu encombrant, déposée dans une gare, et un maître chanteur de haut vol.
22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Premier volet d'une série sur les accidents domestiques qui font chaque année, en France, quatre cent cinquante mille victimes, dont douze mille décès.
23 h 5 Chefs-d'œuvre en péril.
Les maisons d'écrivains.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cadence 3.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Cinéma : Quartet.
Film anglais de J. Ivory (1981), avec A. Bates, I. Adjani, M. Smith, A. Higgins, D. Chatto, P. Clementi.
Montparnasse dans les années 20. Illustrations en images (trop raffinées) d'une œuvre de la romancière Jean Rhys.
0 h Allegoria.
0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 35) ; 11 h 20, la Grande Bagarre de Don Camillo, film de C. Gallone ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 14 h 40, Série : Maître du jeu ; 17 h, Batman ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 21 h, Stryker, film de Ch. Santiago ; 22 h 25, Hanna K, film de Costa-Gavras ; 0 h 15, Trahisons conjugales, film de D. Jones ; 1 h 50, Les grandes familles ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne d'or ou les chèvres et l'imaginaire) ; 9 h 5, Matinée de la science et des hommes : dame perce-oreille et ses cousines les fourmis ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : « Comment va la santé ? », de Catherine Dolto ; 11 h 30, Feuilleton : « D'autres voix » ; 12 h, Panorama, avec Jorge Semprun ; 12 h 45, Avant-première : la troupe du Chapeau-Rouge ; 14 h, Un livre, des voix : « Le chemin du loup », de Suzy Morel ; 14 h 30, Passage du témoin (rediff. de l'émission du 13 avril) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, magazine littéraire ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct d'Angers ; 18 h, Subjectif : Agora (avec Jean Levi) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : l'avenir de la terre (la qualité des sols) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
20 h 30 Antipodes.
21 h 30 Pulsations : Recherche musique à Lyon.
22 h 30 Nuits magnétiques : la Belgique.

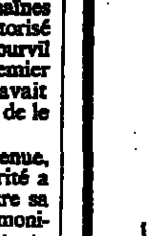
FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : musique tchèque ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 5, Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies : « constitution des formes musicales » — le nombre d'or et les principes visuels de l'architecture ; œuvres de Dunstable, Davies, Bartok, Janacek, Debussy ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton : « Ellingtoniens buissonniers » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Schmitt, Hartmann ; vers 13 h 45, les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; 14 h 2, Jeunes solistes : œuvres de Arne, Barber, Wolf, Mozart, par Sara Golstein, soprano, John Skippen, piano ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud — le texte et la musique ; œuvres de Debussy, Barraud, Britten ; à 17 h, la discothèque d'André Marchal ; 18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ? ; 19 h 15, Spirales.
20 h 30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : *les Contes d'Hoffmann*, opéra fantastique en trois actes d'Offenbach par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. M. Valdes, sol. G. Quilico, M. Senechal, M. Devlin...
23 h Les soirées de France-Musique : Victor Hugo et le monde sonore.

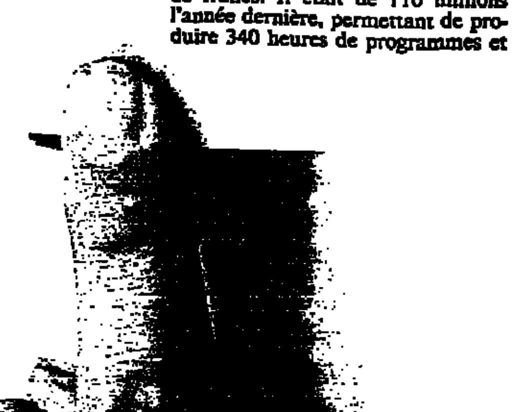
TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 17 AVRIL

— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.







Les premiers États généraux des étudiants de l'Europe

Quatre cents étudiants venus des dix pays de la Communauté sont réunis à Paris, jusqu'au 22 avril, pour participer au premier congrès des Etats généraux des étudiants de l'Europe.

Cette association, fondée par les bureaux des élèves de plusieurs grandes écoles (Sciences Po, HEC, ESSEC, Télécom, Polytechnique, ENA) et d'universités parisiennes, a pour objectif de *« créer les conditions d'un rapprochement entre les étudiants des différents pays de la CEE, hors de toute considération d'appartenance politique ou religieuse ».*

Ces Etats généraux comprennent onze séminaires consacrés à des problèmes culturels, sociaux, politiques, militaires, universitaires, diplomatiques, industriels, scientifiques. Un grand débat aura lieu le samedi 20 avril, à 12 h 30, à la Sorbonne, où est organisée une exposition de vingt peintres européens. Des conférences seront données par des hommes politiques. Cette initiative correspond au lancement d'un projet d'Université de l'Europe, que présente ici Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris.

Cette fondation, dont le siège serait à Paris, permettrait de préparer en deux ans des « doctorats européens » reconnus par les universités participant à l'opération.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à : EGEE I. 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris cédex. Tél. : 260-39-60, poste 3874.

« Une université fédérale doit se constituer autour de programmes inédits »,

nous déclare Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris

« Vous faites partie du comité de parrainage des Etats généraux des étudiants de l'Europe et vous participez aux travaux du Conseil de l'Europe. En tant qu'universitaire, pensez-vous que l'Europe a encore un sens pour les jeunes ?

– Scientifiquement et sentimentalement, je m'intéresse à l'Europe car je considère que pour demain l'espoir passe par elle. La jeunesse, et en particulier les étudiants, doit relever une série de défis, ceux de l'Europe et, au-delà, ceux de la société moderne en général.

» Le premier d'entre eux consiste à trouver le vivier capable d'alimenter les forces scientifiques et technologiques qui nous permettront d'être compétitifs en tant qu'Européens. Le second défi est celui des droits de l'homme et du droit à la démocratie qui est un droit des peuples. L'Europe doit se comporter en garant de cet acquis qui compte parmi les plus précieux de l'histoire du monde.

» Enfin, pour les jeunes en particulier, il y a le droit au travail, le défi économique et social. L'Europe a vécu une sorte de miracle jusqu'aux années 70, mais pourra-t-elle rester maîtresse de sa destinée et répondre aux inquiétudes de sa jeunesse ?

– La Communauté économique européenne est-elle le cadre adapté pour ce réveil scientifique, intellectuel et économique ?

– Certes, la CEE commence à être connue des jeunes grâce à l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Mais son handicap est d'être trop technique. Son impératif économique se présente comme un obstacle à la réalisation de la vocation culturelle et humaniste de l'Europe. *« Si c'était à recommencer, je recommencerais par la culture »*, s'est écrié sur le tard Jean Monnet, le père de l'Europe communautaire. Puisque c'est à recommencer, à nous de ressourcer l'Europe-liberté, l'Europe-justice, l'Europe-démocratie, l'Europe-progrès.

– Votre Europe ne se limite donc pas à dix ou douze pays ?

– Bien sûr, c'est la grande Europe dont je parle. Les traditions européennes nous conduisent à ne jamais oublier qu'il existe un autre monde, à l'Est, qui ne peut pas être considéré comme étranger à notre devenir. C'est sur la base du respect de la liberté et de la démocratie que nous pouvons avoir des collaborations significatives avec des Européens de bonne volonté d'où qu'ils viennent.

– Des relations universitaires avec l'Europe de l'Est sont établies. Posent-elles des problèmes spécifiques ?

– C'est avec une très grande joie que nous accueillons des enseignants et des étudiants des pays de l'Est. En revanche, nous avons des difficultés claires et nettes quand il s'agit de passer des accords avec des institutions. Nous collaborons avec des universitaires, pas avec des universités. Car, ici, les composantes de la communauté universitaire sont représentées dans des instances élues tandis qu'à l'Est ces instances sont nommées.

Mobiliser les centres d'excellence

– La situation est-elle tellement plus facile dans la petite Europe?

– C'est vrai, le bilan des relations interuniversitaires est maigre dans la CEE. Car, dans les pays démocratiques, les universités sont autonomes, elles ont leurs propres mécanismes et traditions. Ce manque d'uniformité rend difficile la circulation des étudiants d'un établissement à l'autre avec maintien du bénéfice des diplômes. Les accords entre universités européennes se comptent cependant par milliers. Mais ils ne sont que bilatéraux et ne concernent que telle ou telle discipline.

– Comment dépasser cette situation?

– Précisément, nous sommes plusieurs universitaires en Europe à vouloir passer outre ces réalités trop techniques pour chercher des solutions pratiques et immédiates. C'est dans cet esprit que le projet d'*« université de l'Europe »* sera lancé très prochainement. Cette entité nouvelle veut mobiliser les centres d'excellence au niveau du troisième cycle des étudiants de différents pays, européens ou non, et les conduire à un « doctorat de l'Europe », reconnu par toutes les universités contractantes. L'université fédérale se constituera autour de programmes absolument inédits concernant l'Europe dans le domaine des sciences humaines et sociales et visant la concentration des forces européennes dans les autres domaines.

– N'allez-vous pas créer une structure lourde supplémentaire?

– Non s'il s'agit d'une université « sans murs », une fondation européenne dont le siège, situé à Paris, ne sera qu'un lieu d'administration, de documentation et de rencontres. Son programme composé de thèmes originaux, non couverts par les centres européens existants tels que le CERN ou EURATOM, sera arrêté par un « sénat » qui fera appel à des consultants du monde entier. L'initiative de l'université de l'Europe vient d'ailleurs uniquement d'universitaires regroupés autour d'éminentes personnalités des milieux médicaux, judiciaires et industriels notamment.

– Comment résoudrez-vous le problème des équivalences de diplômes?

– Nous préparons des conventions entre universités d'origine et universités d'accueil reconnaissant les études doctorales européennes. Le titre de docteur sera attribué par l'établissement européen et reconnu par les universités fédérées. Mais les groupes d'universitaires, dans chaque pays, préparent des antennes qui fonctionneront selon les normes nationales. Nous pourrons ainsi désenclaver les institutions scientifiques de chaque pays.

– Cette initiative a-t-elle été accueillie favorablement?

– Oui, car il ne s'agit pas d'impliquer des institutions mais des universitaires. Aujourd'hui, dans dix-sept pays d'Europe, il existe un noyau de personnalités acquis à notre idée. Et pas seulement dans les grandes universités comme la Sorbonne ou Oxford qui sont très fortes dans les disciplines plutôt traditionnelles, mais aussi dans les universités nouvelles. Notre principe veut qu'un établissement faible dans tel domaine enverra ailleurs ses étudiants et en recevra d'autres dans les matières où elle excelle. Ce principe de va-et-vient permettra que la qualité soit toujours respectée et que chaque université trouve son compte.

Intéresser des mécènes

– Qui financera ces cursus de haut niveau ?

– J'attends que différents organismes publics et privés octroient des bourses d'études. J'ai expliqué le projet aux plus grands industriels européens, aux grandes écoles et centres de recherche. Ils pourront nous commander des programmes si nous les jugeons intéressants scientifiquement. Nous proposerons aussi aux entreprises des cycles pluridisciplinaires de formation continue pour leurs cadres. Mais il faudra aussi intéresser des fondations et des mécènes, qui sont rares en France mais nombreux à l'échelle européenne. Ce devrait être possible étant donné que le nombre d'étudiants restera limité.

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 22.)

SI JE NE PEUX PAS OUVRIR
UN CABINET A BRUXELLES,
JE MONTE UNE PIZZERIA
A MUNICH !
EQUIVALENCES
DIPLÔMES
UNIVERSITE
PESSIN

La barrière des diplômes

L'EUROPE universitaire était une réalité à la Renaissance, lorsqu'un étudiant pouvait passer de la Sorbonne à Heidelberg ou Oxford sur simple recommandation. Aujourd'hui, malgré la CEE et les facilités de communication, les barrières nationales rendent difficiles un tel itinéraire. Les systèmes d'enseignement supérieur fonctionnent selon des règles spécifiques dans chaque pays. L'autonomie des universités et des établissements rend encore plus ardue l'unification des systèmes.

Les règles de la Communauté européenne établissent la libre circulation des membres des professions libérales et reconnaissent l'équivalence des diplômes nationaux de santé (médecin, infirmier, dentiste, vétérinaire) mais uniquement dans leurs aspects professionnels. Un médecin ou un infirmier citoyen de la CEE peut s'établir librement dans l'un des pays de la Communauté sous les mêmes conditions que les nationaux du pays d'accueil. Mais cette mesure n'instaure pas une reconnaissance académique des diplômes ou périodes d'études, qui permettrait aux étudiants de cumuler plus aisément des enseignements suivis dans plusieurs pays de la CEE.

En fait, il n'existe actuellement aucun mécanisme communautaire permettant une reconnaissance automatique des diplômes ou périodes d'études. Chaque demande est traitée individuellement par les autorités du pays d'accueil (1). Les règles d'admission dans l'enseignement supérieur des pays de la CEE sont très variables.

En Allemagne fédérale, un *numerus clausus* limite l'accès des étudiants à certains cycles d'étude (6 % d'étrangers en médecine et pharmacie, 8 % dans d'autres filières). Il ne suffit pas, donc, de posséder un diplôme reconnu comme équivalent. En outre, une bonne connaissance de la langue et la garantie du financement des études sont exigées. Dans certains cycles, il faut effectuer un stage pratique avant ou pendant les études. Des bourses d'études sont octroyées par le DAAD (2).

Au Royaume-Uni, chaque établissement fixe lui-même ses propres règles d'admission. Les diplômes français de l'enseignement supérieur ne sont pas toujours suffisants. Dans certains cas, on exigera du candidat qu'il apporte la preuve que sa formation le rend « *capable de participer à un cycle de cours débouchant sur un* degree » et qu'il parle et comprend l'anglais. De plus, la concurrence est fort rude et le nombre d'étudiants étrangers finalement admis très limité.

Accords bilatéraux

En Italie, les titulaires d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur sont admis après avoir subi un examen vérifiant ses connaissances linguistiques. Seules quelques universités appliquent un *numerus clausus* (université de Calabre, faculté de médecine et de chirurgie, université catholique du Sacré-Cœur à Rome).

L'étendue des obstacles administratifs et juridiques a conduit les universités à développer les formules d'accord bilatéraux d'établissement à établissement. Les *cursus* intégrés se développent, dans la plupart des universités françaises, sous la forme d'échanges d'enseignants et d'étudiants. Pour ces derniers, une période d'études de six mois à un an effectuée dans une université étrangère est validée en France. Peu d'étudiants sont encore concernés, mais cette formule a l'avantage de contourner les problèmes d'équivalence et même financiers, en partie, s'il y a réciprocité.

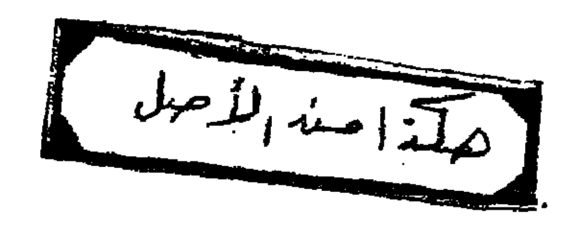
Les grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, elles, pratiquent depuis longtemps les échanges, qui sont cependant plus développés avec les Etats-Unis qu'avec les pays européens. Mais l'Ecole européenne des affaires (EAP) (3), animée par des professeurs de différents pays, recrute des étudiants dans toute la CEE et dispose d'une triple implantation à Paris, Oxford et Düsseldorf. Chacune des trois années d'études a lieu dans l'une de ces villes.

Ph. B.

(1) S'adresser au service culturel de l'ambassade du pays concerné et consulter le *Guide de l'étudiant de la CEE* disponible au *Journal officiel*, 26, rue Desaix, 75015 Paris.

(2) DAAD (Deutscher Akademischer austauschdienst), 15, rue de Verneuil, 75007 Paris. Tél. : 261-58-57.

(3) Ecole européenne des affaires, 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-51-34.



Travailler à l'étranger : une expérience passionnante mais qui demande une sérieuse préparation

PARTIR. *Tous les jeunes ont* ce virus. Les diplômés des grandes écoles peut-être davantage. Pour eux, c'est un peu une ardente obligation. D'abord parce qu'à haut niveau professionnel leur avenir se joue en grande partie à l'étranger. Ensuite parce que les possibilités de carrière en France deviennent de plus en plus restreintes. Enfin, en raison de l'intérêt du travail à l'étranger – plus gratifiant et comportant des tâches opérationnelles et des responsabilités accrues.

Mais ne part pas qui veut. L'expatriation ne s'improvise pas, quel que soit l'âge du candidat. Finie l'image du baroudeur largué par la société qui l'emploie sur un chantier exotique. Fini aussi le temps où le cadre acceptait de vivre en ermite dans les pays d'accueil. Fini enfin le mythe selon lequel le cadre français coûterait plus cher à l'entreprise française que son collègue anglais, américain, allemand, italien ou espagnol.

En fait, l'ouverture des marchés, l'internationalisation des technologies, l'accroissement de la concurrence dans tous les points de la planète, ont rendu plus transparentes les conditions de l'expatriation. De surcroît, les grands groupes multinationaux n'ont plus le monopole du commerce international. Petites et moyennes entreprises y sont désormais présentes, en France comme à l'étranger. Mais s'il est désormais plus facile d'aller travailler à l'étranger, il est en revanche moins aisé de réussir.

L'acquisition de connaissances linguistiques de base, complétée par un enseignement orienté vers le droit et le commerce international et par des stages à l'étranger, est une orientation commune aux grandes écoles françaises. La multiplication du nombre d'élèves étrangers dans ces établissements – même si elle pose quelquefois des problèmes pédagogiques – a contribué à favoriser l'attrait pour les bains linguistiques et culturels.

Mais il est rare que ceux-ci atteignent un an et plus, faute souvent d'une aide financière ou d'un véritable projet professionnel. Encore faut-il que les candidats au départ soient suffisamment motivés, bien informés et initiés à l'esprit, aux règles ainsi qu'aux servitudes qu'engendre un travail dans un milieu socio-professionnel hors de France, même dans un pays limitrophe.

Le « désordre » italien

Dans *l'Italie à vif* (Seuil, 1970), Jacques Nobécourt montre combien *« par présomption et suffisance, l'Europe de l'Ouest se trompe sur l'Italie, nomme confusion ce qui est phénomène de mue, décadence ce qui est vitalité, anarchie ce qui est fruit d'une imagination toujours en exercice »*. Les idées reçues de ceux qui tentent d'interpréter les relations économiques et sociales dans la péninsule en ayant les yeux fixés sur les conflits du travail ou les résultats électoraux du PCI et prédisent depuis des années un avenir catastrophique sont contredites par la percée des entreprises de ce pays, souvent au détriment de la France. Hier, la stratégie industrielle de Fiat était l'exemple à ne pas suivre ; aujourd'hui on couvre d'éloges ses nombreuses réussites.

C'est là, selon la plupart des responsables du secteur expatriation interrogés, une des principales tares dans la préparation des cadres envoyés à l'étranger pour défendre les intérêts de leur entreprise. La capacité de s'insérer dans une autre culture où les règles du bon travail et de la bonne manière de travailler ne sont pas les mêmes qu'en France implique plus qu'une simple faculté d'adaptation.

« Les critères qui régissent l'enseignement dans les grandes écoles françaises, estime un spécialiste de ces questions de la CEGOS (Commission générale d'organisation scientifique, association 1901 dont le but est d'étudier les problèmes d'organisation et de gestion des entreprises), *alimentent le préjugé de la valeur que donne le concours, la qualité de l'enseignement agrandissant ainsi la difficulté pour se forger dans ce moule, d'accepter d'autres modes de fonctionnement professionnel. »* Et il ajoute : *« Le sentiment d'être le meilleur, sentiment pouvant correspondre à la réalité, doit cependant être prouvé. Apporter cette preuve dans un environnement professionnel obéissant à des règles différentes de celles qu'on a connues, voilà un gros handicap que le jeune diplômé doit surmonter. »*

L'exemple de l'Italie est significatif. L'apparence du désordre doit être décodée, la logique des fonctionnements décortiquée : la compréhension des mécanismes socio-économiques constitue un premier pas en direction des hommes avec lesquels on est appelé à travailler, quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur le système lui-même.

Raciste sans le savoir

« Un expert de classe internationale s'imagine qu'on l'écoutera parce qu'il est un grand ponte. S'il ne sait pas communiquer avec son auditoire, il sera impitoyablement rejeté », nous confie un haut cadre américain qui travaille depuis plusieurs années à Paris dans le secteur bancaire. *« Aux Etats-Unis*, poursuit-il, *le plus important pour un étranger c'est de savoir faire rire les Américains. »* Il s'agit là d'un problème classique de communication : le transfert du message vers le récepteur n'est pas possible s'il y a méconnaissance de ce dernier.

On réalise l'importance de ce point lorsque le pays d'accueil est régi par la loi coranique ou les coutumes tribales. Les affinités avec la civilisation où le jeune diplômé sera appelé à travailler, l'attrait que lui inspire tel ou tel pays, sont des éléments de réussite, indépendamment des qualités professionnelles de l'intéressé.

Ancien cadre de la Thomson-CSF chargé au sein du groupe de ces questions, M. Patrice Rémusat, aujourd'hui patron de la SOFREXPER, première et unique société privée de gestion de personnel, raconte cette anecdote : *« Lors d'un entretien avec un cadre volontaire pour partir dans un pays arabe, j'ai soudain compris qu'il avait des idées racistes, mais sans haine ou agressivité particulières. La perception que ce cadre avait du monde arabe rendait impossible l'établissement de tout dialogue. Son départ aurait été une catastrophe pour lui et pour son environnement. »*

Les problèmes administratifs dans les pays d'accueil – qui doivent être résolus à l'avance – sont également trop souvent méconnus. La diversité des législations fiscales, des couvertures sociales, notamment en matière de santé et de retraite, l'évolution du coût de la vie ou l'établissement du niveau de rémunération sont aussi des aspects dont certaines entreprises ne se soucient pas assez, en particulier les petites et les moyennes, où les candidats à l'expatriation ignorent la complexité.

La méconnaissance de ces problèmes alimente l'idée que le cadre français expatrié est hors de prix. *« C'est faux*, nous assure le délégué général de ce secteur à ELF-Aquitaine. *Evidemment, il nous coûte plus cher que ce qu'il nous coûterait en France. Mais en raison de la hausse du dollar, un cadre français ou européen ne coûte rien par rapport à son homologue américain. Il est clair aussi qu'avec un dollar à 4 francs ce rapport serait bien différent. »*

Il reste que tout départ suppose un jour aussi le retour. *« La réinsertion des cadres de retour en France et la capitalisation par les entreprises de leur expérience à l'étranger restent l'aspect le plus négligé »*, nous indique un chasseur de têtes international. Cette carence explique pourquoi nombre de cadres expatriés, à la fin de leur séjour à l'étranger, ont perdu le contact avec la réalité socioprofessionnelle en France. Pour parer à cela, certaines entreprises organisent à leur retour des sessions de recyclage ; d'autres leur offrent une place d'enseignant à l'université. Mais il s'agit là d'exceptions.

« Les cadres français doivent être capables de nouer de vrais rapports dans les différents pays où ils travaillent pour bâtir des canaux de communication. Fini le travail au coup par coup. C'est le véritable enjeu des années prochaines », estime M. René Escaravage, directeur des affaires sociales de Saint-Gobain. La participation active à la bataille de l'exportation ne suffit plus. Il faut aussi gagner cette guerre permanente. Une question de compétence, mais surtout de préparation.

ADRIEN POPOVICI.

POINT DE VUE

La coopération entre écoles de gestion

par JEAN-PAUL LARÇON (*)

DANS l'Europe du Moyen Age, les étudiants se déplaçaient librement d'une ville universitaire à l'autre, sans passeport ni dossier d'inscription, de la Sorbonne à Aix-la-Chapelle, de Londres à Milan, pour étudier auprès des meilleurs maîtres de leur temps. L'Europe universitaire de 1985 est une non-Europe où les spécificités nationales interdisent ou freinent considérablement la mobilité d'un pays à l'autre, les échanges d'étudiants entre établissements homologues, les reconnaissances mutuelles de diplômes, l'émergence de cursus véritablement intra-européens.

Les écoles françaises de gestion, dont le métier est d'enseigner le management tel qu'il est, c'est-à-dire international, ont déployé depuis vingt ans un large arsenal de politiques visant à briser ces barrières, à internationaliser et à européaniser leur formation : il s'agit de l'échange d'étudiants pendant un trimestre ou une année, du recrutement volontariste d'étudiants issus des pays partenaires, de l'obligation de faire un stage à l'étranger, de l'enseignement obligatoire de deux langues étrangères au minimum, de l'accueil de professeurs visitants étrangers, de l'internationalisation du contenu même de l'enseignement : l'économie, la finance, le marketing, l'organisation...

On peut estimer à près de mille cinq cents le nombre d'étudiants échangés pendant les dix dernières années entre les dix premières écoles de gestion françaises et leurs homologues étrangères, ce qui représente 5 à 10 % de leurs diplômés.

Toutefois, la part des échanges intra-européens dans ces flux a été relativement faible par rapport aux échanges France-Etats-Unis, phénomène que l'on retrouve dans les *business schools* britanniques et dans les universités de gestion allemandes qui se sont, elles aussi, tournées vers l'Amérique du Nord avant même d'examiner le potentiel d'échange avec leurs voisins immédiats.

Depuis 1980, accompagnant la politique des entreprises qui tendent à traiter l'Europe comme un marché intérieur, les écoles ont placé les échanges intra-européens au premier rang de leurs priorités. Aussi, on attend beaucoup des travaux menés par les grandes écoles de gestion avec la conférence des recteurs allemands et le DAAD (1), qui visent à développer les échanges France-République fédérale dans le domaine de l'enseignement du management.

Deux types d'accords bilatéraux, d'école à école, fournissent les jalons de cette future coopération européenne :

– Les accords d'accréditation mutuelle, où une école française s'engage à valider les cours suivis par ses propres étudiants dans l'établissement homologue étranger en vue de l'obtention de leur diplôme français, à charge de réciprocité ; c'est l'objet qui est visé par HEC et l'université de Cologne (RFA) ;

– Les accords de double diplôme, où l'étudiant, après un cursus croisé, peut obtenir simultanément le diplôme de son université d'origine et celui de l'université d'accueil ; c'est ce que l'Ecole supérieure de commerce de Lyon développe avec l'université d'Aston (G-B).

Cette recherche d'équivalences qui devra être résolument poursuivie s'inscrit par ailleurs dans un programme plus vaste des écoles françaises face à leur environnement européen, programme comprenant quatre volets :

– Premièrement, l'accentuation des exigences en matière de langues étrangères, les entreprises ayant besoin d'ingénieurs et cadres européens multilingues ;

– Deuxièmement, la nécessité d'offrir aux étudiants non européens – américains et asiatiques en particulier – des formules pédagogiques qui ne se limitent pas à l'Hexagone ou à une seule nation européenne, mais qui, par les stages ou les échanges, offrent une première dimension intra-européenne ;

– Troisièmement, l'européanisation des corps professoraux des écoles ;

– Quatrièmement, le développement des recherches et publications conjointes intra-européennes.

Ce programme ambitieux n'a pas encore reçu aujourd'hui tout le support nécessaire de la part des services de l'éducation nationale, surtout préoccupés des problèmes franco-français et pour lesquels le management n'a pas encore acquis ses lettres de noblesse. Les initiatives des grandes écoles françaises de gestion au niveau des études doctorales sont par exemple systématiquement freinées, ce qui constitue pour elles un handicap sur la scène internationale. Espérons toutefois que les responsables de l'enseignement supérieur, conscients des intérêts des étudiants et de l'industrie française, surmonteront les tentations de conservatisme et de repli sur soi, et contribueront positivement à ce mouvement inéluctable de libéralisation de la coopération universitaire internationale.

(1) DAAD : Deutscher akademischer austauschdienst.

(*) Directeur d'HEC, vice-président de la conférence des grandes écoles.

Mme Ahrweiler et le projet d'université fédérale

(*Suite de la page 21.*)

– Vous prévoyez des effectifs restreints ?

– Tout dépend des projets, mais nous devrons nous assurer que les étudiants trouveront un emploi en retournant dans leur pays. Chaque programme durera deux ans et impliquera de trois à six chercheurs boursiers non renouvelables. Ces équipes européennes travailleront soit dans des disciplines nouvelles, soit dans des secteurs scientifiques absolument indispensables à leur pays d'origine.

– Sur quel type de projet ?

– Par exemple, les Grecs accueilleront des archéologues, qui veulent connaître les origines de l'Europe sur le terrain. En échange, ils pourront envoyer des étudiants dans un laboratoire européen de géométrie et d'étude de l'énergie solaire. Ils ont le soleil mais pas les spécialistes. Un tel programme doit trouver des financements grecs. Il s'agit donc de tenir compte des besoins nationaux mais aussi européens, de faire en marchant le bilan de la science européenne.

Désenclaver les forces de l'Europe

– N'y aura-t-il pas des problèmes linguistiques ?

– Si, bien sûr. Mais les enseignants devront avoir le courage d'affirmer qu'ils peuvent enseigner dans leur propre langue, même dans un autre pays. Les Américains le font ; pourquoi pas nous ? Certains collègues français enseignent déjà en français dans les universités européennes. C'est un exemple à suivre.

– Concrètement, que proposera l'université de l'Europe à un étudiant ?

– Nous espérons accueillir les premiers étudiants en 1986-1987. Prenons l'un d'eux qui aura choisi d'étudier « la démocratie en Europe ». Il devra être titulaire d'une maîtrise, connaître une langue étrangère. Nous ferons un appel d'offres auprès d'historiens, de politologues, de juristes, et nous placerons l'étudiant dans le centre d'étude et de recherche le plus avancé dans ce secteur, n'importe où en Europe, ou même en dehors.

– Vous ne vous limiterez pas à des thèmes d'études traitant de l'Europe ?

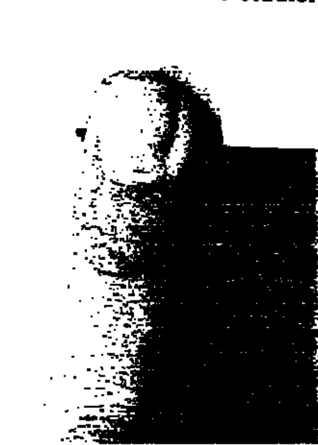
– En sciences humaines et sociales, nous souhaitons que les thèmes soient centrés sur l'Europe. Mais en sciences tout court, ce n'est pas possible. Un thème qui sera probablement retenu en juin prochain concerne les maladies tropicales, domaine où les Européens étaient les meilleurs à cause du colonialisme mais où ils commencent à perdre leur suprématie alors que de plus en plus de touristes de nos pays voyagent et rapportent ces maladies.

– L'Europe universitaire peut-elle rivaliser avec les deux superpuissances ?

– Je refuse d'entrer dans la logique des deux blocs qui est absolument appauvrissante. L'important est de donner aux jeunes la possibilité de s'épanouir intellectuellement et scientifiquement. Pour cela, il faut viser au plus haut. L'Europe possède les forces nécessaires mais les saupoudre, les gaspille. Essayons donc de faire preuve d'imagination pour inventer des lieux pour concentrer ces forces autour de programmes mobilisateurs.

» Je ne peux assurer que nous serons compétitifs par rapport aux Japonais, mais si nous parvenions à réunir de jeunes scientifiques européens heureux dans leur travail, je serais d'un optimisme total. Il faut désenclaver les forces de l'Europe et dire aux jeunes qu'être à Strasbourg, c'est aussi être à Bonn. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.



LES AMBITIONS D'« ESPRIT »

Permettre aux entreprises européennes d'informatique de dépasser leurs concurrents mondiaux

S'IL est un secteur où les pays membres de la CEE ont compris l'intérêt qu'ils avaient à unir leurs efforts, c'est celui de l'électronique et de l'informatique. Il est vrai que, devant l'avance prise par les Etats-Unis et le Japon dans le développement de ces technologies de pointe, il devenait urgent pour les Européens de s'engager à travailler de concert. M. Etienne Davignon, commissaire des Communautés européennes, l'a vite compris et, dès 1982, il a lancé l'idée de créer le programme Esprit (programme stratégique européen de recherche-développement en technologie de l'information). Dès le départ – et cela était en soi particulièrement prometteur, – le projet a reçu le soutien des industries européennes. Il a toutefois fallu deux ans de discussions à Bruxelles pour que les Britanniques et les Allemands, d'accord sur le principe du programme, mais traînant les pieds dès lors qu'étaient abordées les questions financières, lèvent leurs réserves. Et ce n'est que le 28 février 1984 que les ministres de la recherche des Dix ont – enfin – donné le feu vert à Esprit.

Le programme, qui vise à favoriser la coopération entre les entreprises, les centres de recherche et les universités européennes, durera dix ans. Pour la période qui s'étend de 1984 à 1988, la CEE a alloué une première tranche de crédits de 750 millions d'ECU, soit quelque 5,2 milliards de francs. Mais la règle du jeu voulant que les industriels qui participent à Esprit prennent en charge la moitié du financement des travaux, le budget total pour les quatre premières années s'élèvera en fait à 1,5 milliard d'ECU (10,4 milliards de francs). *« Cela représente*, souligne M. Jan Roukens, l'un des responsables du programme à Bruxelles, *dix mille hommes-années sur cinq ans. »*

Si la somme est importante, les enjeux le sont aussi. *« Le programme*, notait un rapport de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes du Sénat français, *est une chance pour les pays européens – peut-être la dernière – de recoller au peloton de tête des nations industrielles en matière de techniques nouvelles, et donc de conserver une autonomie technologique, actuellement plus que compromise. » « Il est également l'espoir*, ajoutaient les sénateurs, *d'un réveil des Européens, de la prise de conscience de la nécessité de regrouper les efforts nationaux et, en particulier, les entreprises pour éviter que la Communauté ne s'engage irréversiblement dans un processus de balkanisation et de vassalisation industrielle, préjudiciable à sa prospérité même. »* Quant à l'objectif que se fixent les Européens, il ne manque pas d'ambition. Il s'agit, pour les Etats de la CEE et pour leurs industries, *« dans les dix prochaines années, de rejoindre, sinon de dépasser, les concurrents mondiaux »* en matière de technologies de l'information, lit-on dans un document publié par la Commission des Communautés européennes en juin 1983.

Développer la recherche de base

Pour l'heure, cinq grands thèmes d'étude ont été retenus :

– En micro-électronique de pointe, les objectifs sont doubles : développer les capacités technologiques conduisant à la fabrication de circuits hautement intégrés (dit « VLSI », *very large scale integrated circuits)* et travailler sur des matériaux autres que le silicium, susceptibles de participer, dans l'avenir, au traitement et à la transmission optique de l'information ;

– En matière de logiciel, il s'agit d'aider les industriels européens à acquérir la maîtrise des méthodes et des outils nécessaires à l'élaboration de ces éléments-clés de tout système d'information ;

– Le troisième thème, qui a pour titre « Traitement avancé de l'information », a pour principal objectif de faciliter l'emploi de l'ordinateur par un utilisateur non technicien, grâce à la mise au point de protocoles de communication homme-machine aussi *« intelligents »* et *« naturels »* que possible ;

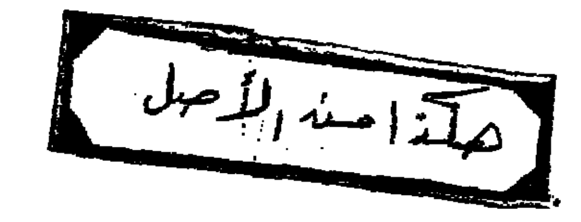
– Les deux derniers axes de recherche visent à tester les techniques dans deux secteurs où leurs applications auront des retombées particulièrement importantes : le bureau – avec les systèmes de bureautique – et l'usine – avec la production intégrée par ordinateur.

Le programme de travail étant clairement défini et accepté par tous, il restait une question : comment faire collaborer sur un même projet des entreprises concurrentielles et, de surcroît, de nationalités différentes ? *« Il nous a fallu faire des choix*, répond M. Roukens. *Nous avons voulu surtout accroître le potentiel de recherche et de développement des industries et des universités européennes et nous avons décidé de favoriser les travaux « préconcurrentiels. »* Le programme Esprit aidera donc à développer la recherche de base, et il subventionnera aussi, dans quelques cas, la réalisation de prototypes. Mais son rôle s'arrêtera là. A charge pour les entreprises qui le souhaiteront de poursuivre, seules ou en collaboration avec d'autres, le développement des matériels ou des systèmes, de les fabriquer et de les commercialiser.

Le succès qu'a remporté le premier appel d'offres, lancé en mars 1984, montre l'intérêt que manifestent les universités et les entreprises à ce projet européen original. Il faudra cependant attendre quelques années pour juger des réelles retombées pour les entreprises du programme Esprit. Les responsables de la « task force-technologies » de l'information à Bruxelles sont confiants. Ils remarquent en effet que *« c'est la première fois que l'industrie coopère directement avec l'administration européenne, et que cela se déroule dans d'excellentes conditions »*. Mais ils espèrent surtout, comme le souligne l'un d'eux, qu'au-delà des travaux subventionnés par la Communauté Esprit devienne un *« catalyseur »* qui permettra aux industriels européens de l'information de communiquer et qui les incitera à poursuivre leur collaboration.

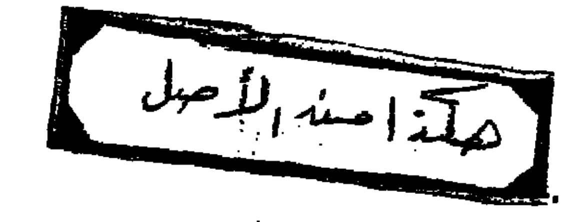
ELISABETH GORDON.

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS



LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS



Le Monde **LES GRANDS RENDEZ-VOUS** Le Monde

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS

Le Groupe des Mutuelles du Mans

1er groupe français d'Assurances Mutuelles

recherche

HEC, ESSEC, ESCP, IEP ECO-FI

Notre Groupe emploie plus de 4.000 personnes dans ses Sièges Sociaux.

Il étend ses implantations sur les marchés métropolitain et étrangers et son encaissement mondial consolidé atteint plus de 10 milliards de francs.

Nous poursuivons depuis plusieurs années une politique de recrutement de haut niveau qui vise à constituer un potentiel de compétences qui permettront aux Sociétés de faire face aux changements techniques, économiques et sociaux.

Après une phase de formation destinée à faciliter votre adaptation professionnelle, vous assurerez vous-même la responsabilité à part entière de secteurs d'activité, tant sur le plan de l'organisation et de la gestion du personnel que des coûts et des résultats.

Vous disposerez de réelles et très diverses possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci de mentionner sur votre lettre les stages que vous avez effectués ou les premières situations professionnelles dont vous avez, même brièvement, fait l'expérience, et de l'adresser à Jean-Luc SANTERRE

GROUPE DES SOCIETES MUTUELLE GENERALE FRANCAISE
Direction du Personnel – 19-21, rue Chanzy 72030 LE MANS cedex.

COFAP

Banque Populaire — REGION NORD DE PARIS

Vous êtes **jeunes, diplômés de l'enseignement supérieur** (BAC + 2 minimum), **ambitieux et dynamiques.**

Vous êtes convaincus que la Banque est une entreprise commerciale. Alors, nous vous aiderons à devenir un professionnel compétent.

LA BANQUE POPULAIRE DE LA REGION NORD DE PARIS est une Banque Coopérative, Régionale, de 860 personnes. Ses 48 Agences sont regroupées autour de son Siège Social implanté à Saint-Denis.

Sa progression la conduit aujourd'hui à renforcer ses équipes commerciales par des éléments de valeur et d'avenir (H. F.).

Dans un premier temps, vous compléterez vos connaissances techniques et affinerez vos qualités d'accueil et de service rendu à la clientèle en traitant les opérations courantes du guichet. Votre progression de carrière sera ensuite fonction de vos aspirations et de vos résultats.

Si un emploi formateur et évolutif au sein d'un Etablissement en expansion vous intéresse, adressez-nous, sous référence 85/04.11E, votre candidature manuscrite accompagnée d'une photo et de vos prétentions au **Service du Recrutement 32, boulevard Jules Guesde 93200 Saint-Denis.**

COFAP

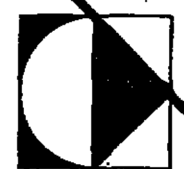



La COGEMA (Compagnie Générale des Matières nucléaires), est la seule compagnie au monde couvrant l'ensemble du cycle du combustible nucléaire. Elle réalise actuellement sur le site de la Hague, dans le cadre du plus grand chantier d'Europe, deux usines de retraitement.

COGEMA

Jeune ingénieur pour une évolution en production

Mécanique - métallurgie - automatisme - Pour encadrer les équipes d'exploitation de l'usine actuelle et de ces futures unités, la COGEMA recherche des ingénieurs d'exploitation qui exerceront leur activité dans un environnement technologique de pointe. Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs mécaniciens (Arts & Métiers, ECAM, INSA, ENI, Universitaires...). Après une formation technique (cycle du combustible) qui leur aura été dispensée, ils devront coordonner la marche de toutes les activités des ateliers (un atelier représente un effectif d'environ 80 personnes), gérer la logistique liée à la production et déterminer les priorités d'intervention. Ces postes permettent d'acquérir une formation pratique à la production en général, à la maintenance et à se former à l'encadrement. Cet acquis favorise une évolution vers des responsabilités opérationnelles. Pour obtenir des informations complémentaires, écrire ou téléphoner à Ph. LESAGE en précisant la référence A/2635M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur / chimiste

VALBONNE (06) — **ADDITIFS POUR L'INDUSTRIE PETROLIERE**

Société Américaine de premier plan (2 milliards de dollars de C.A.), nous élaborons et fabriquons des produits **CHIMIQUES** pour l'industrie et l'agriculture. Nos profits (108è au classement Fortune 500) attestent de notre croissance continue.

Nos Laboratoires de "Recherche et d'Application" pour l'Europe sont installés en France à Sophia-Antipolis (06).

La recherche reste une des raisons incontestables du succès de notre développement.

Pour renforcer son équipe, notre responsable du Laboratoire "Additifs pour l'industrie pétrolière" recherche un Docteur-Ingénieur ou équivalent spécialisé dans la chimie macro-moléculaire.

C'est une relation étroite avec les filiales européennes, avec les usines et les autres Centres de Recherche du groupe (notamment le Centre de Recherche U.S.) ainsi qu'avec certains clients, que vous aurez à bâtir pour être un **SUPPORT TECHNIQUE** efficace et compétent.

- Vous êtes diplômé de l'Université ou d'une Ecole d'Ingénieurs et si possible détenteur du titre de Docteur-Ingénieur. Vous avez une expérience de la synthèse de Polymères, de leur caractérisation, des tests, ...

De bonnes connaissances de l'outil informatique (micro) seraient appréciables.

La parfaite maîtrise de l'**ANGLAIS** est **INDISPENSABLE.**

Merci d'adresser votre dossier (C.V. et prétentions) sous référence EW 30 à notre Conseil qui étudiera votre dossier confidentiellement.

COGEPLAN — Tour de Lyon, 185, rue de Bercy - 75012 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

GRENOBLE

Filiale d'un puissant groupe français, cette société conçoit et développe des équipements industriels de haute technicité qui lui permettent d'être leader mondial dans son domaine. Dans le cadre de son programme R et D elle vous propose de

Développer un système temps réel complexe

Vous rejoignez une équipe de 2 ingénieurs chargée de développer sur un cycle court (2 à 3 ans) un système temps réel associé à un process industriel complexe intégrant des phénomènes physiques nombreux et variés.

Au sein de cette équipe votre mission est, après analyse des possibilités du matériel et des besoins des utilisateurs, de définir et concevoir les logiciels et d'en coordonner la réalisation auprès d'équipes extérieures associées. Ce poste convient à un ingénieur possédant obligatoirement une expérience temps réel et désireux de participer au développement d'un projet ambitieux débouchant à court terme sur une réalisation industrielle commercialisée au plan mondial. La pratique de la langue anglaise est indispensable. Merci d'adresser lettre man., C.V. et prêt sous Référence 4066/M à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2 rue du Musée Guimet 69006 LYON.

Publival

sélé CEGOS

L'AIR LIQUIDE

Leader mondial dans le domaine des gaz industriels
25 000 personnes dans 55 pays
recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

pour son **service Trésorerie** qui assure l'ensemble des mouvements de fonds de la Société.

Rattaché directement au Chef du Service il animera une équipe de 4 ou 5 personnes.

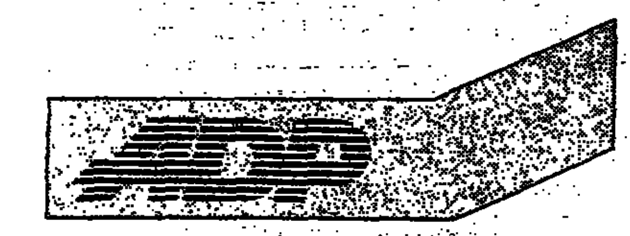
Ce poste basé au siège social à **Paris** devra permettre une évolution au sein du groupe vers des fonctions financières ou de gestion.

Les candidats diplômés d'**HEC, ESSEC, SUP de CO** seront **débutants** ou possèderont une première expérience.

Une bonne connaissance de **l'anglais est indispensable.**

(Référence FM)

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et **référence du poste** à l'AIR LIQUIDE DRHP
75, quai d'Orsay - 75321 PARIS Cedex 07



Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

recherche pour sa *DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'INGENIERIE*

INGENIEUR DIPLOME

dans le domaine de l'infrastructure

Possédant plusieurs années d'expérience en hydrologie et traitement des eaux. Il sera chargé de projets d'études d'infrastructures aéroportuaires et des études spécifiques de réseaux (drainage, assainissement, distribution de l'eau sous pression) et de traitement des eaux. Connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à Monsieur MARTIN
291 Boulevard Raspail - 75014 PARIS - Téléphone 335.70.80

PARFRANCE ANNONCES

Société industrielle
(3 000 pers., 950 millions de C.A.)
principale filiale d'un groupe
en expansion (2,7 milliards de C.A.)

recherche pour son siège social situé en grande banlieue sud de Paris

JEUNE INGÉNIEUR ESSAIS MÉCANIQUES

A partir des cahiers des charges des différents clients, il réalise avec deux techniciens les essais mécaniques d'homologation des produits fabriqués dans les usines de la société.

Poste tremplin pour :

- INGÉNIEUR DIPLOMÉ (INDISPENSABLE), MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN ;
- LISANT L'ANGLAIS ET L'ALLEMAND ;
- DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Adresser lettre manuscrite, c.v. dét., rémunération et photo sous nº 303 679 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Institut Français du Pétrole

2 INGENIEURS DE RECHERCHES

1 – **INGÉNIEUR DE RECHERCHES** en matériaux polymères et composites.
Diplômé(e) Grande Ecole ou Université.
Débutant ou quelques années d'expérience dans le domaine des matériaux.
Missions principales : mise au point, évaluation et développement de matériaux utilisés dans les conduites flexibles.

2 – **INGÉNIEUR DE RECHERCHES** en polymères et chimie macromoléculaire.
Diplômé(e) Grande Ecole ou Université.
Débutant ou quelques années d'expérience dans le domaine des polymères.
Missions principales : mise au point de nouveaux matériaux pour des applications pétrolières.

Lieu de travail : Rueil-Malmaison (92).
Envoyer CV photo et prétentions, en précisant le poste choisi, à nº 48327 YOUNG & RUBICAM CONTACT - BP 73 92105 BOULOGNE CEDEX.



Le Monde — LES GRANDS RENDEZ-VOUS — Le Monde

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS

Le Monde **LES GRANDS RENDEZ-VOUS** Le Monde

LE MONDE DES JEUNES DIPLÔMÉS

HEC, ESSEC, SCIENCES PO, X, CENTRALE, SUPELEC.

Votre diplôme : un passeport qui vous donne le droit de partir mais ne vous garantit pas le succès du voyage -passionnant, donc exigeant.
Nous avons beau vous l'avoir préparé avec de sacrés moyens, cela n'empêche pas les aléas, ces moments imprévisibles où il faut faire face, réagir vite, imaginer la solution juste, l'appliquer jusqu'au bout.
Le voyage est une école de la maîtrise et pourtant, peut-on s'y engager sans un grain de folie ?

Invitation au voyage !

Notre PDG vous invite à partager sa vie. Bras droit, bras gauche, avec lui, vous tiendrez la barre d'une société de services informatiques. D'ici 86, il s'agit de doubler notre C.A. et de réaliser 40 M.F.

Entre nos implantations à Paris, Lyon, Sophia, Longwy, Sharjah, Manhattan, Los Angeles,
Entre nos missions de régie, de recrutement, de formation, la conception, la commercialisation et l'installation en entreprise de nos systèmes...
Il y a beaucoup de décisions importantes à prendre, de clients à convaincre, de collaborateurs à animer.
Ce n'est pas l'affaire d'un seul homme.
Alors, si cela vous tente, écrivez-nous 100 avenue Lénine 92000 NANTERRE.

PERSHYNG.

LE CONSEIL EN RECRUTEMENT POUR UN E.S.C.

Vous êtes jeune diplômé d'une école supérieure de commerce et disposez de préférence d'une première expérience en entreprise (1 à 2 ans).
Nous vous proposons de rejoindre l'un des plus importants groupes du tertiaire.
Après une période d'adaptation nous vous confierons l'assistance de l'ensemble de nos directions pour la sélection et le choix des cadres.
De vos nombreux contacts avec tous les secteurs de l'entreprise et avec les différents niveaux de la hiérarchie, vous acquerrez rapidement une excellente connaissance de nos sociétés vous permettant d'évoluer vers toute autre fonction du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.) sous réf. 8132 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le Groupe Maison Familiale et les Jeunes Diplômés

Une carte d'identité dynamique :

Chiffre d'Affaires 84 : 4,7 milliards de Francs.
Premier Promoteur Immobilier classement «Nouvel Economiste» décembre 83.
57ème entreprise française «Les Echos» novembre 84.
2600 collaborateurs dont 45 % de cadres.
Age moyen 35 ans.
2/3 des salariés sont actionnaires du Groupe propriétaire exclusif de ses structures et de ses capitaux.
12ème entreprise française pour l'efficacité sociale.

La filière commerciale

A partir de l'une de nos Directions Régionales, nous vous proposons de démarrer votre carrière sur le terrain en exerçant une activité de vente dans l'un ou l'autre de nos secteurs.
Vous êtes prêts à vous battre pour réussir.
Nous sommes prêts à vous former et à vous faire évoluer.

GROUPE MAISON FAMILIALE
Direction des Relations Humaines (réf. 9495)
1461 AVENUE DU CATEAU - 59342 CAMBRAI CEDEX.



Groupe Maison Familiale

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des dévelop.
– Langage C/UNIX ou
– Assembleur, Pascal
– Logiciel de base
– Assembleur Motorola

Ecrire ou téléphoner au :
78/80, avenue Gallieni
Tour Gallieni 1
93174 BAGNOLET CEDEX
Téléphone : 360-13-54/55.

TRÈS PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS mondialement connu et dont la performance est obtenue par ses techniques avancées, ses méthodes de management modernes et sa gestion dynamique du personnel offre le poste

AUDITEUR JUNIOR
fort potentiel - débutant

HEC - ESSEC - ESCP... (DECS apprécié)

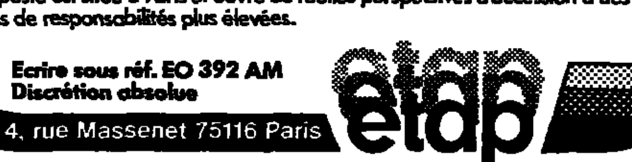
Au sein de la direction de l'audit et intégré à une petite équipe performante et de haut niveau, il participera à des missions d'audit opérationnelles et pourra ainsi acquérir une formation très solide et polyvalente.
Ce poste conviendrait à un candidat de valeur ayant de solides qualités de rigueur, de contact, d'analyse et de synthèse.

Ce poste est situé à Paris et ouvre de réelles perspectives d'accession à des fonctions de responsabilités plus élevées.

Membre de Syntec

Ecrire sous réf. EO 392 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris



ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE NOUVELLE DU VAUDREUIL
en fort développement
recherche

UN CADRE

LE PROFIL :
Esprit d'initiative, sens des relations humaines, esprit d'équipe, formation souhaitée : Sciences Po, ESC.

LA MISSION :
Développer le marché des bureaux et du tertiaire et, plus généralement, des activités économiques du Val-de-Reuil.

L'ÉQUIPE :
La direction du développement.

Adresser candidatures à Monsieur Bernard HURÉ, secrétaire général de l'établissement public du Vaudreuil, B.P. 5, 27690 LERY.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BRETAGNE LEADER DE SON MARCHÉ

recherche son

CHARGÉ D'INFORMATION

130 000 F + nombreux avantages.

Au sein du département de la communication, vous aurez la mission de concevoir et de rédiger l'information, d'animer les supports internes et externes, de proposer les médias de demain.

De formation supérieure (SC-PO, CELSA, CFPJ,...), vous posséderez des qualités rédactionnelles certaines ainsi que de bonnes capacités d'adaptation et vous avez bénéficié d'une première expérience en agence, en service intégré ou dans le journalisme.

Le poste présente de larges perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. + photo sous réf. DA 200 à : DELAITTE ET ASSOCIÉS, 28, bd Poissonnière, 75009 Paris, qui transmettra.

Leader Mondial de l'application de peintures
nous recherchons

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTROMÉCANICIENS

(diplômés ou équivalent)

pour le montage et la mise en route de nos installations automatiques et robots.
Supervision des sous-traitants et des travaux de chantier.
Déplacements fréquents. **Anglais** indispensable.

Prière d'envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 46 à

GRACO FRANCE
Direction des relations humaines
113, rue des Solets
94523 RUNGIS SILIC

Deb's

Société industrielle
(3 000 personnes, 950 millions de C.A.)
principale filiale
d'un groupe en expansion
(2,7 milliards de C.A.)
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE OU GÉNIE CHIMIQUE

Intéressé par la transformation des matières plastiques (P.U.)

Après une première expérience passée dans une unité de production située en province, le candidat retenu se verra proposer une évolution de carrière motivante dans la même usine ou dans un autre établissement de la société.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, rémunération et photo sous nº 303 979 M à : RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

RADIALL
fabricant de composants électroniques recherche pour ses B.E. à ROSNY-S-BOIS

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Titulaire B.T.S. ou D.U.T., formation mécanique et électromécanique.
Goût des contacts pour assistance commerciale minimum 3 ans d'expérience.
Anglais lu et parlé souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions à : **RADIALL**
101, rue Ph.-Hoffmann - 93116 ROSNY-s-BOIS

BLEU

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



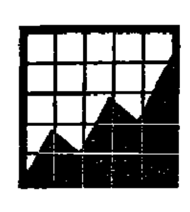
هكذا منذ الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



COURVOISIER — DIRIGER NOTRE MISE EN BOUTEILLE

filiale d'un puissant Groupe International

Elaborer et mettre en œuvre une politique originale qui nous permette, plus encore que par le passé, d'impliquer et responsabiliser notre personnel, c'est la mission que nous proposons à notre futur Directeur Mise en Bouteille.

Sous l'autorité du Directeur de la Production des Produits Finis, en liaison fonctionnelle avec les services concernés (planification, engineering, entretien...) vous dirigez, contrôlez et gérez l'ensemble des activités de fabrication, concourant à une production annuelle évoluant entre 1,6 et 2 millions de caisses (chaînes automatiques et semi-automatiques). Responsable des coûts, gestionnaire de votre personnel, vous êtes un véritable leader qui saura proposer toute initiative de nature à améliorer encore la qualité de notre production et créer une ambiance stimulante dans vos services (145 personnes).

Vous êtes ingénieur généraliste, de formation AM, CNAM ou équivalent, vous parlez anglais, et depuis près de dix ans que vous travaillez, vous avez acquis une expérience en production (liquides alimentaires vivement souhaités). Ce faisant, vous avez su animer et mobiliser vos collaborateurs et leurs équipes. Vous souhaitez concilier une certaine qualité de vie (JARNAC est à 1h de l'Océan) et de très réelles possibilités d'évolution, envoyez à notre Conseil OCS votre dossier complet de candidature sous la réf. 2847 M. Il saura vous donner d'autres informations, par exemple sur la rémunération, tout en respectant la confidentialité de votre démarche.



29, cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX
91, rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

GROUPE FRANÇAIS (12500 PERSONNES) LEADER DANS SA BRANCHE, cherche pour une de ses divisions son

Contrôleur de gestion PARIS

Dépendant de la Direction Générale, ses compétences s'étendent à l'ensemble des sociétés de la Division (1.000 personnes - 5 centres de profit).

Sa mission sera de : • contrôler la fiabilité des données de gestion qu'il exploite, tant dans les usines qu'au Siège, • conseiller les responsables des centres de profit, • informer la Direction Générale, • développer et organiser les procédures existantes notamment à l'aide de la micro-informatique.

Il a une **FORMATION SUPERIEURE DE GESTION (GRANDE ECOLE DE COMMERCE - IEP - MAITRISE DE GESTION)** et parle anglais.

Il a environ 5 ans d'expérience en **AUDIT EXTERNE OU INTERNE - ORGANISATION ou CONTROLE DE GESTION.**

Des qualités de souplesse et de diplomatie dans les contacts, alliées à une rigueur dans l'analyse sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Après avoir prouvé son efficacité, il trouvera de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Les candidatures (lettre manuscrite - C.V., photo, précisant la rémunération), sous référence 2360-M, seront traitées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. D'ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



DIRECTEUR D'AGENCE HF

BANQUE DU SECTEUR MUTUALISTE leader de son département (45 agences) appartenant à un Groupe de dimension internationale, recherche des Directeurs.

Dans le cadre de la politique marketing de l'entreprise il conçoit et met en service les actions commerciales qui concourent au développement de l'Agence.

Il assure la responsabilité de l'information, de la motivation et de l'animation d'une équipe de 5 à 15 personnes.

Le candidat justifiera d'une expérience confirmée d'encadrement dans un réseau bancaire (2 ans minimum). Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il se distinguera par un fort potentiel permettant à moyen terme des évolutions de carrière intéressantes.

Il est prévu une rémunération motivante.

Plusieurs types de postes sont à pourvoir.

Si vous êtes intéressés, envoyez lettre manuscrite, c.v. et photo à AXIAL Publicité (sous référence 9494) 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

Association de loisirs recherche pour juillet-août 1985

DIRECTEURS

Camps adolescents. Tél. d'urgence CPVL HORIZON 2000 Tél. : (16-71) 59-73-21.

PARFUMS **GREGORY de VALDES** recherche

DIRECTEUR EXPORT

Bonne connaissance de la distribution de produits de luxe dans le monde.
Anglais/espagnol courant indispensables
Grandes Écoles,
3 à 5 ans expérience.
Env. CV + photo + prét. 35, rue de Liège Paris-8e.

SOCIETE COMMERCIALE EN PLEINE EXPANSION, spécialisée dans les biens d'équipement, filiale d'un important groupe international, recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Après une double formation : E.S.C. ou équivalent + D.E.C.S., le candidat retenu, âgé de 35 ans environ, a acquis en entreprise une expérience professionnelle de plusieurs années.

Il possède notamment une bonne maîtrise de la comptabilité anglo-saxonne.

Collaborateur direct du Président, il sera plus particulièrement responsable du Service Comptabilité, du Contrôle de Gestion, de la Trésorerie et du Reporting.

Il sera en outre chargé du projet de développement informatique de la société.

De bonnes connaissances en matière juridique et sociale seraient appréciées.

Une pratique courante de l'anglais est indispensable.

Ce poste offre de bonnes perspectives d'évolution et sera confié à un candidat dynamique.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 3617 BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

---

score — RESTAURATION ET HOTELLERIE

Directeur Général Adjoint

300.000 F./AN +

Cette très dynamique PME exerce son activité sur Paris/RP et propose aux Sociétés de prendre en charge la gestion et l'exploitation de leur RESTAURATION et Club Direction. Se positionnant sur le "haut de gamme" dans son secteur, elle réalise à ce jour un C.A. de plus de 120 MF, avec un effectif de 600 personnes.

Rattaché au Président du Groupe, vous aurez une responsabilité entière sur le "management" de l'entreprise.

Motivé par le développement, compétent dans l'administration d'une société, rigoureux dans la gestion et bien entendu leader au niveau des hommes qui vous entourent...

Vous avez une formation supérieure, HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, une expérience d'une dizaine d'années au sein d'entreprises dynamiques, une réussite professionnelle et le potentiel pour accéder à ces responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature et photo sous référence Score 04-85 à Bernard JOUSLIN qui vous assure une totale discrétion.
NORAY CONSULTANTS
41 Boulevard du Montparnasse - 75006 PARIS
Tél. : 222.52.90 - Membre de la CSNCR

BLEU

PMI fabriquant et commercialisant des articles de papeterie, appartenant à un groupe multinational recherche son

directeur administratif et financier

Il devra décharger le PDG de la fonction comptable et financière en supervisant le service comptable et le service informatique.

Il devra créer des systèmes de gestion et implanter une comptabilité industrielle informatisée adaptée à l'entreprise et traiter les problèmes d'organisation. Il assurera également les relations avec la maison mère (reporting/finances).

Le candidat recherché aura une formation supérieure (ESC ou DECS), une expérience pratique de 5 ans minimum notamment en informatique et en comptabilité industrielle. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite (CV, photo et prétentions) en rappelant la référence LM 16 à C. KRAEMER 88, rue d'Angoulême 91100 Corbeil-Essonnes, qui transmettra en toute discrétion.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTEUR TECHNIQUE

l'opportunité de votre carrière



Rejoignez une équipe jeune, dynamique et performante dans une société en plein développement.
Votre formation : ingénieur électronique ou équivalent.
Sérieuses connaissances et expérience :
- informatique (assembleur et gestion fichiers)
- gestion (comptabilité et production)
- management des hommes (cadres et techniciens).

Le poste est à pourvoir rapidement. Il est situé en banlieue Ouest.
Nous garantissons une totale confidentialité.
Adressez C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 8824 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Directeur commercial

250 000 F +



EVREUX

DISTRIBUTION DE PRODUITS POUR LE BATIMENT ET L'INDUSTRIE.

PME en expansion (6 points de vente, 120 personnes, C.A. 120 M) recherche un cadre expérimenté pour prendre en charge la direction et le développement de son secteur vente en gros de matériel sanitaire, chauffage, outillage et industriel sur le département de l'EURE.

Ce cadre, âgé d'environ 35 ans, de formation ESC ou équivalent, disposera de 5 ans minimum d'expérience du domaine concerné.

Il aura la responsabilité de la gestion générale du secteur : achats, stocks, ventes, transports, Personnel (70 personnes) etc...

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 390 à L ou D. LAVAUD

IDL CONSEIL (32) 37.56.82
JUMELLES - 27220 ST ANDRE DE L'EURE



emplois internationaux — emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



RECRUITMENT CONSULTANTS
35 New Broad Street, London EC2M 1NH
Tel: 01-588 3588 or 01-588 3576
Telex No. 887374 Fax No. 01-638 9216

A career appointment in a rapidly expanding organisation. Prospects of advancement in marketing or other fields — Europe or elsewhere.



AREA COORDINATOR — FRANCE POLYSTYRENCIS SALES

PARIS — F.Fr. 245.000 — 280.000 + CAR

ARCO CHEMICAL EUROPE INC. — LEADING HIGH GROWTH PETROCHEMICAL MARKETING AND MANUFACTURING SUBSIDIARY OF MAJOR U.S. MULTI-NATIONAL.

For this new appointment, the result of expansion, we seek candidates of graduate calibre, aged 28-35, with French as their mother tongue and fluency in English. We require at least 8 years in the engineering resins and plastics fields with a comprehensive understanding of the technical properties, applications and moulding processes of copolymers and allied products relating primarily to the French automotive industry but extending also into other manufacturing sectors. Previous experience in a field technical sales or support role is highly desirable as are potential customer contacts. Reporting to the European Marketing manager, the successful candidate will be responsible for spearheading the successful development of a new sales strategy for advanced materials to end users ans converters in the French market together with the provision of high level technical advice. Essential qualities are the ability to archieve objectives with the minimum of direction and supervision, communication skills ans commercial acumen. Initial salary negotiable F. Fr. 245.000 — 280.000, car, non-contributory pension, free life assurance health benefits and assistance with relocation expenses, if necessary. Applications in strict confidence under reference ACF 4334/LM to the Managing Director :

CAMPBELL-JOHNSTON ASSOCIATES (MANAGEMENT RECRUITMENT CONSULTANTS) LIMITED, 35, NEW BROAD STREET, LONDON, EC2M 1NH.
TELEPHONE : 01-588 3588 OR 01-588 3576. TELEX : 887374. FAX : 01-638 9216.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



Filiale d'un important GROUPE BANCAIRE recherche, pour une mission de 3 ans au NIGERIA

chef de mission

Il animera des équipes de conception et de développement d'applications bancaires. Le profil requis est celui d'un diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'environ 35 ans, ayant développé des projets importants dans le secteur bancaire. (Réf. 61.65/CM/661)

chef de projet

Possédant au moins 5 ans d'expérience de l'informatique bancaire, il devra mener à bien l'analyse et la réalisation de différents projets. Il doit être de formation supérieure.
(Réf. 61.70/CP/700)

Pour ces deux postes l'anglais est nécessaire.
Nombreux avantages liés au statut d'expatrié.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. respective à notre Conseil ADEQUATION
62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE GRANDE NOTORIETE DANS LE COMMERCE DES SPIRITUEUX
cherche

RESPONSABLE DE ZONE (ASIE - PACIFIQUE)

Sa mission prioritaire est d'accroître le volume des ventes et la part de marché sur sa zone.
Agé de 25 à 35 ans, il a une formation commerciale supérieure, est totalement bilingue français-anglais.
Il a 3 à 8 ans d'expérience de la grande exportation et a assuré avec succès le développement de produits de marque à l'étranger.
Sérieux, rigueur, adaptabilité, mobilité, affinité pour les produits seront des qualités déterminantes dans le choix du candidat.
Basé à Hong-Kong, le poste offre à un candidat doué de potentiel une rémunération, des avantages et des perspectives d'évolution particulièrement attractifs.
Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé, sous n° 9122 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

MASA, CABINET DE GESTION ET D'ORGANISATION JEUNE ET AMBITIEUX, RECHERCHE DES COLLABORATEURS QUI LUI RESSEMBLENT.

MASA (METHODOLOGIE APPLIQUEE S.A.) est une jeune société au développement continu, aux multiples références de qualité et aux succès répétitifs. Elle recherche de nouveaux (m/f)

COLLABORATEURS DE TALENT

possédant l'étoffe qu'il faut pour élargir puissamment le champ de leur réussite.

Profil du poste:
formation supérieure, une trentaine d'années et une solide pratique acquise dans le domaine de l'industrie. D'ailleurs, leurs résultats le prouvent aisément: ils ont l'étoffe de futurs «grands» de notre métier. Hommes de terrain, ils travailleront en France. Possédant au plus haut point le sens des priorités, le goût des initiatives et une réelle auto-discipline, ils feront évoluer harmonieusement nos affaires, en atteignant les objectifs fixés.

Si cette fonction d'avenir vous intéresse, envoyez votre candidature manuscrite avec curriculum vitae détaillé à notre siège social, à l'attention de notre secrétaire de direction, avenue de l'Echevinage 18, B-1180 Bruxelles.

Les interviews auront lieu à Paris.

SIGO

Filiale d'un important GROUPE BANCAIRE recherche, pour des missions de 2 à 3 ans en AFRIQUE NOIRE

chef de projet

Il devra posséder environ 7 ans d'expérience, et mener à bien l'analyse fonctionnelle et la réalisation d'applications bancaires. La connaissance de la Banque est indispensable.
(Réf. 61.84/CP/662)

analyste

Homme de terrain, il sera plus particulièrement chargé de la partie développement. Une expérience d'environ 5 ans et la connaissance de BULL DPS7 sont nécessaires. Une pratique de l'informatique bancaire serait appréciée. (Réf. 61.85/AN/663)

Ces deux postes nécessitent un niveau de formation au moins Bac + 2.
Nombreux avantages liés au statut d'expatrié.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. respective à notre Conseil ADEQUATION
62-64 avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



agence spatiale européenne

L'Agence recrute pour ses Centres de Recherche et Technologie spatiales (ESTEC) à Noordwijk (Pays-Bas) et d'Opérations spatiales (ESOC) à Darmstadt (R.F.A.), des

Négociateurs administrateurs de contrats

Les candidats retenus seront chargés de la préparation des appels d'offres, de l'évaluation des soumissions industrielles ainsi que de la préparation et de la négociation des grands marchés d'étude, de développement et d'approvisionnement dans le domaine des satellites et de la technologie spatiale.
Ils seront amenés à travailler avec les industries spatiales des 14 pays membres ou associés de l'Agence.

Ces postes conviendraient à des candidats de formation supérieure juridique et/ou économique ayant déjà une certaine expérience en matière de marchés internationaux. Ils devront être préparés à de fréquents déplacements en Europe.
Les candidats à ces postes doivent posséder une bonne connaissance de l'anglais ou du français et une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues.

Les conditions de travail sont celles des Organisations internationales. Elles comprennent, outre le salaire de base, une indemnité d'expatriation, des allocations familiales, des régimes de sécurité sociale et de retraite. Les frais de déménagement sont remboursés.

Prière d'adresser un curriculum vitae détaillé au Chef de la Gestion du Personnel, ESA/ASE, 8-10, rue Mario Nikis, 75738 PARIS CEDEX 15 - France.

Emplois et Entreprises

SCHLUMBERGER

Schlumberger est un groupe international employant plus de 75.000 personnes dans le monde entier.
Ses activités diversifiées sont réparties entre deux domaines:
Services Pétroliers et Services Mesure, Régulation et Composants.
Nous sommes une filiale de Schlumberger et nous recherchons un Ingénieur Gisements

Reservoir engineer

Le candidat doit avoir:
- un MS ou équivalent en études de gisements (Reservoir engineering).
- deux à quatre années d'expérience pratique avec une société pétrolière dans le domaine des essais de puits.

Sa fonction sera de coordonner les applications de nos activités à l'étude des gisements au sein de l'une de nos 5 régions géographiques.

Etant donné les étroits contacts nécessaires localement avec nos clients dans ce domaine, il sera basé dans un de nos centres opérationnels ce qui implique l'expatriation en régime annuel.
Il doit être créatif, dynamique et capable de s'intégrer efficacement dans une équipe pluridisciplinaire.

Il doit parler couramment l'anglais.

Veuillez envoyer votre dossier et lettre de candidature **rédigés en anglais** à Média-System, sous réf. 4063 M 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

Schlumberger

Let's imagine your future together

Management development specialist - Europe

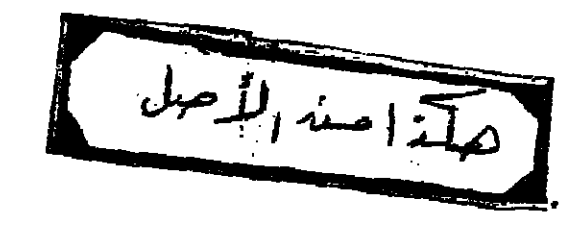
Based Geneva — **Substantial remuneration**

Hewlett-Packard is one of the world's most successful and respected high-technology corporations. Continuing rapid growth has created the need to appoint a Management Development Specialist - Europe. Working for the European Training and Development Manager and in close conjunction with our European Regional Training Managers, your brief will be to support the effective training and development of managers throughout the continent.
Based at our European HQ in Geneva, the post will involve extensive travel, with key responsibilities including: Developing and implementing European management programs; Monitoring internal and external management development programs; Introducing innovative training and development techniques to enhance quality and productivity; Assuming responsibility for management development planning.
At least 5 years proven management development achievement at the centre of a major international manufacturing and marketing organization is essential. This must be accompanied by the ability to convert theoretical concepts into practical results and to gain the acceptance of your ideas by senior management. Facility in French and/or German would be advantageous.
Hewlett-Packard offers an extremely attractive package including profit-share, share-purchase scheme, non-contributory pension scheme and other valuable benefits. Comprehensive assistance with relocation to the Geneva base will be provided.
Write to tell us why this career move would be of benefit to you and Hewlett-Packard.
Hervé Gallon, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Hewlett-Packard is an equal opportunity employer.

Hewlett-Packard France : partner of your ambitions.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un Pro des Relations Humaines en usine

The Dow Chemical Company est l'un des leaders mondiaux de l'industrie chimique (2ème US, 6ème mondial).
En France nous sommes présents dans différents secteurs d'activités (chimie lourde, pharmacie, agrochimie, spécialités chimiques...) au travers de plusieurs sites de recherche, de vente et de production.
Notre politique de gestion des Relations Humaines, fondée sur la délégation des responsabilités, la mise en valeur de l'individu et l'entretien d'un climat social sain et stimulant, occupe une place de choix dans la stratégie globale de l'entreprise.
Vous avez une formation supérieure telle que *Sciences Po, Droit ou DESS Gestion Personnel* par exemple.
Après 2 à 3 ans d'expérience de la fonction Personnel en milieu industriel, vous êtes devenu un jeune pro des Relations Humaines qui cherche à prendre en main la responsabilité de l'ensemble des fonctions sur un site.
Non seulement spécialiste, vous êtes aussi un homme de contact et de communication qui aime aller sur le terrain pour exercer son rôle de conseil.
Basé dans le Nord Ouest de la France, près de Rouen, vous avez pour commencer, la responsabilité d'une unité de 130 personnes qui produit les spécialités industrielles essentielles dans notre stratégie de diversification et qui dispose déjà des moyens les plus modernes.
La souplesse, la facilité d'adaptation, le goût de la performance et bien sûr une grande disponibilité sont indispensables pour réussir dans la fonction et évoluer ensuite vers d'autres responsabilités en France ou à l'étranger.
Naturellement, la bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour communiquer au sein de notre organisation internationale.

Nous attendons votre dossier de candidature sous réf. SIPLM 01, à :
Dow Chemical France,
Département des Relations Humaines
BP 31,
06561 Valbonne Cédex.

DOW*

* Marque déposée – The Dow Chemical Company.

DOSAPRO MILTON ROY
Société Internationale, Leader mondial de la Pompe Doseuse
recherche dans le cadre de son expansion

2 CHEFS DE ZONE EXPORT

1) Europe du Nord – Pays de l'Est
(Allemand et Anglais indispensables)

2) *Moyen-Orient – Bassin Méditerranéen*
(Anglais indispensable)

Une solide expérience commerciale export acquise de préférence dans le secteur des biens d'équipement est nécessaire.

Responsables du développement de leur secteur, ils animeront un réseau d'agents et de distributeurs et négocieront avec une clientèle diversifiée (traitement de l'eau, pétrole, chimie, agro-alimentaire, milieu industriel,...).

Basés à ROUEN, ces 2 postes nécessitent de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo s/réf. 9511 à

DOSAPRO MILTON ROY
DOSAPRO MILTON ROY
Monsieur Dekeyser - Service du Personnel
B.P. 5 - 27360 Pont Saint Pierre.

CONTRÔLEUR FINANCIER
POUR LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE POINTE

Nous construisons à Nancy un centre de fabrication très automatisé de circuits intégrés et recherchons notre Contrôleur Financier. Rattaché au Directeur du Centre, vous bâtirez puis piloterez une fonction aussi peu "administrative" que possible, avec pour objectif de la faire vivre en temps réel, à tous les niveaux de décision de l'entreprise.

Vos missions : monter et coordonner budget et prix de revient, animer le suivi et la correction des écarts ; monter et suivre le plan de trésorerie, contrôler les données de comptabilité générale, assurer le reporting du Centre.

Vous êtes : diplômé d'une grande École de gestion (ou d'Ingénieur + 3e cycle de gestion) et âgé d'environ 30 ans.
Votre expérience du Contrôle de gestion en milieu industriel vous a conduit à utiliser des outils informatiques performants et à pratiquer couramment l'anglais. Cette fonction à forte autonomie d'action est ouverte sur une évolution rapide au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81438 à notre Conseil qui l'étudiera en toute discrétion : Jean-Paul Menassier - SELE-CEGOS - 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

1985 L'ANNEE DE NOTRE PREMIER CONTACT

Au sein de notre Groupe la division BTB occupe une place de choix. Elle commercialise un service exclusif auprès d'une clientèle industrielle : la location et l'entretien d'articles textiles.

Notre pugnacité et notre professionnalisme nous assurent une progression constante et l'ouverture de nouvelles implantations sur le territoire.

Pour l'une de ces exploitations située dans une agréable province nous recherchons son **MANAGER**

Qui sera-t-il ?
Un homme de formation supérieure (ingénieur de préférence), 30 ans environ ayant si possible une expérience de 3 à 5 ans, capable et motivé pour réaliser le double challenge : *rentabilité et développement.*

Que lui offrons nous ?
Tout d'abord, une formation spécifique adaptée à nos méthodes et produits,
une rémunération à la mesure de ses compétences,
une évolution sans commune mesure avec la théorie,
un appui total de tous les services du Groupe,
un véhicule de fonction,
et surtout...
...un job passionnant en la direction de ce centre de profit autonome.

Pour nous découvrir au delà des mots, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 508, à la Direction des Relations Humaines, SA DECROIX BTB, 11, rue Diaz, 92100 Boulogne-Billancourt.

BTB

CONTESSE

WILLIAM SAURIN plats cuisinés

Entreprise leader sur le marché des plats cuisinés, technologie agro-alimentaire avancée, tradition de qualité et marketing de pointe, politique humaine novatrice : WILLIAM SAURIN est un environnement porteur et un appui considérable pour de jeunes

INGENIEURS - ECP, ENSAM, IDN, ...

chef de projet ingénierie

Vous travaillerez au développement et à l'industrialisation de produits nouveaux à CHALON S/SAONE (71). Dans le cadre d'une démarche participative, vous serez responsable de la conception et de la réalisation des projets, activité polyvalente impliquant : • l'élaboration du cahier des charges • l'évaluation de l'enveloppe budgétaire • la négociation technique • la gestion et la coordination. 3 ans d'expérience. Anglais ou Allemand souhaité. *Déplacements en France et à l'étranger de courte durée.* (Référence 183 M)

Ingénieur fabrication

Ingénieur, vous avez au moins 3 à 5 ans d'expérience industrielle agro-alimentaire. Vous serez l'Ingénieur de Fabrication, dépendant directement du Directeur de l'Usine de Lagny (77) - 600 personnes, que nous recherchons pour : • conduire des études concernant les méthodes de fabrication (technique, technologie et organisation) de nos produits actuels et futurs • diminuer les coûts de la non-qualité. Votre action en liaison avec les Départements de l'Usine, les Départements Ingénierie, et Recherche Développement, vous permettra d'acquérir une bonne connaissance de l'entreprise avant d'évoluer au sein de la Direction Industrielle vers un poste de responsable opérationnel (effectif important).
(Référence 184 M)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en précisant la référence du poste à LESIEUR - Recrutement Cadres 122, avenue du Général Leclerc 92103 Boulogne.

Pour initier le futur **GROUPE LESIEUR**

ECP..., HEC...

*Société de Services, notre Direction Générale veut placer, à son côté, un homme jeune (30 ans environ) de **formation scientifique** (CENTRALE, IDN) ou de **gestion** (HEC, EDHEC) pour lui confier des tâches d'audit et d'analyse de la valeur afin d'améliorer le coût des services rendus.*

Dans cette tâche, il se prépare à assumer une fonction de direction opérationnelle au sein de la Société ou de ses filiales.

Le poste sera confié à un candidat(e) d'une grande vivacité intellectuelle, ayant déjà acquis une expérience d'organisation et d'audit plutôt dans le domaine tertiaire.

Des connaissances informatiques étendues seraient appréciées.

La résidence est nécessairement à prévoir dans l'agglomération lilloise.

La rémunération est largement ouverte en fonction de l'expérience et de la personnalité retenue.

Si vous êtes intéressé, merci d'écrire sous réf. 3294-P à Gérard STIKER, qui vous assure de la plus totale discrétion.

ORES MEDIA

ORES MEDIA «Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE
Tél. (20) 54.06.37

Banquier au service des entreprises de la région Nord

Notre vocation de banque d'affaires au contact des grandes et moyennes entreprises, avec une activité très orientée vers l'exportation, peut donner aujourd'hui un ton intéressant à votre parcours professionnel. Pourquoi ne pas vivre à Lille une nouvelle tranche de votre carrière ? Que vous soyez déjà installé(e) dans cette région et satisfait(e) d'y rester, que vous cherchiez l'occasion d'y retourner ou, tout simplement, que vous soyez conscient(e) des ressources qu'elle offre à un banquier, vous percevez qu'il y a sans doute là une opportunité...

Notre succursale de Lille, dont la compétence s'étend à toute la région Nord, recherche un responsable de clientèle Entreprises. Il sera naturellement à la pointe de l'effort vigoureux - et à intensifier encore - que nous menons pour aider les entreprises dans leurs opérations vers l'étranger ou dans leur processus de développement.

Votre expérience bancaire d'une dizaine d'années, vous l'avez acquise en bonne partie auprès d'une clientèle entreprises et vous vous sentez à l'aise dans ce rôle de conseil à jouer auprès d'elles. Peut-être aspirez-vous aussi aujourd'hui à plus d'autonomie dans une structure plus légère. C'est peut-être bien, en effet, l'opportunité à explorer... et à saisir. Les consultants de SIRCA qui nous aident dans cette recherche étudieront confidentiellement la candidature que vous leur adresserez sous référence 325 213 M. Il existe des possibilités d'évolution.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

LES FRANÇAIS NE SAVENT PAS VENDRE !

Un groupe d'industriels recherche pour un organisme de l'Est de la France un cadre doué d'un vrai tempérament de vendeur :

RESPONSABLE DE PROJET

vous participerez activement, en collaboration étroite avec la direction, au lancement puis à l'animation d'un Centre Supérieur de spécialisation à la vente en cours de création, établissement destiné à recevoir pour deux ans de formation alternée des étudiants après deux années d'études supérieures scientifiques ou techniques, et des cadres tehniques d'entreprise.

Vous avez à votre actif
- une formation supérieure scientifique ou technique,
- une expérience de l'entreprise de préférence acquise dans un poste de « commercial »,
- la maîtrise de l'anglais ou/et de l'allemand.
- Vous êtes disponible rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous Nº 7155 *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RECRUTEMENT D'UN

ADJOINT DIRECTEUR EXPORT (H/F)

Un groupe spécialisé dans les produits destinés à la couverture et au bardage employant 1.000 personnes et réalisant 11 % de son C.A. à l'exportation,

RECHERCHE pour sa division internationale l'adjoint(e) de son directeur export.

Nous souhaitons rencontrer un(e) candidat(e) âgé(e) de 30 ans minimum, de formation supérieure, école de commerce par exemple, parlant couramment anglais et allemand, ayant une excellente expérience du terrain européen.

Après une formation aux produits, aux méthodes commerciales et de gestion pratiquées dans le groupe, l'adjoint(e) au directeur export interviendra dans des domaines très divers, notamment :

- Lancement de nouveaux produits ;
- Mise en route d'actions commerciales spécifiques ;
- Participation à la planification commerciale ;
- Contrôle et animation des filiales et agents.

Ce poste situé dans l'ouest de la France, nécessite 50 % des déplacements, essentiellement sur l'Europe.

Écrire Agence Havas, 3, rue d'Alsace BP 2238 49022 ANGERS CEDEX sous référence 523.

ENTREPRISE ORLÉANAISE, de taille humaine recherche pour son service automatismes en plein expansion

1 DUT GÉNIE ÉLECTRIQUE
1 BTS ÉLECTROTECHNIQUE
OU SIMILAIRES

expérience professionnelle de 2 ans minimum exigée
Ecrire à HAVAS n° 203.375 B.P. 1519
45005 ORLÉANS CEDEX.

VILLE DE TOURCOING (NORD) 97 000 habitants RECRUTE

CHEF DE SERVICE CONTRACTUEL

pour sa police MUNICIPALE parmi anciens commissaires ou inspecteurs en fonction
Chargé de l'encadrement de 2 brigadiers, 24 agents de Prévention, 3 maîtres-chiens.

Adresser C.V. MAIRIE DE TOURCOING (59208)

Avant le 30-4-1985.

RÉDACTEUR CONTENTIEUX

de Société d'assurance

- Vous avez plusieurs années d'expérience de gestion des sinistres corporels et aspirez à une évolution de carrière ;
- vous souhaitez travailler pour une mutuelle dynamique qui étend son implantation en créant un important centre régional dans l'ALLIER.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- un statut cadre ;
- une rémunération motivante si capacités ;
- des perspectives de carrière.

Adresser CV et prétentions n° 74765 PUBLICITÉ ROGER BLEY - 101, rue Réaumur 75002 PARIS.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE recherche

ADJOINT DU RESPONSABLE

DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

Logement de fonction à Nantes. Niveau BAC C ou E et 2 ans de formation complémentaire ou expérience pratique en électromécanique.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à :
M. le Chef de la Division de l'informatique,
Centre du Casier judiciaire,
107, rue du Landreau,
44079 NANTES.

SOCIETE REGIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE POITOU-CHARENTE

Une équipe de professionnels jeunes et décidés...

pour animer la Société Régionale Financière que nous créons dans le cadre de la nouvelle réglementation bancaire.

Nous faisons partie d'un puissant réseau national. Nos missions : • assurer la transformation financière des fonds collectés • participer à l'expansion économique de la Région • faciliter le développement des Caisses de Poitou-Charentes. Notre objectif : consolider et élargir notre part du marché financier régional par la qualité des services rendus à notre clientèle.

Nous proposons trois postes à des hommes et des femmes qui viendront s'associer à nous dans un esprit combatif et innovateur, à notre siège de Poitiers.

Organisateur-informatique

Il a un double rôle : • *L'exploitation* : définition des besoins informatiques propres à la Société Régionale et aux Caisses, choix des équipements, organisation et méthodes, développement de la bureautique, de la monétique... • Le conseil et l'assistance aux utilisateurs, la formation au maniement des outils informatiques. Il participe à l'orientation de la politique régionale, en particulier pour le choix des investissements.
Ce poste convient à un diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, Grandes Écoles de gestion, MIAGE, etc...) ayant 3 à 5 ans d'expérience d'organisation administrative et d'un rôle d'interface, si possible entre les utilisateurs et une informatique traitée dans un Centre Technique. Une connaissance des milieux bancaires est souhaitée. (Réf. 25 M 109 Mme Giacchetti).

Chef comptable, contrôleur de gestion

Il est responsable de la production des documents chiffrés pour permettre une gestion efficace des flux financiers de la Société (les ressources collectées par les Caisses doivent être centralisées et inscrites au bilan). Il établit les états financiers conformément à la réglementation bancaire. Il contrôle l'administration : service du personnel, services généraux... Il participe à la mise en place d'un système de contrôle, de gestion. Pour assumer les importantes responsabilités de ce poste, il faut le DECS minimum, la connaissance de la NCB (nouvelle comptabilité bancaire) et 3 à 5 ans d'expérience dans une banque ou un établissement financier. (Réf. 35 M 110 Mr Sutter).

Responsable du service des titres

Cette fonction s'inscrit dans la nouvelle politique de développement de notre Institution. Il assure à l'échelon régional la gestion de la chaîne. Il apporte son soutien aux responsables de ce service dans les Caisses d'Epargne notamment dans leur rôle de gestionnaire de patrimoine. Il a un rôle de chef de produit qui suit l'évolution du marché bancaire et boursier de la Région. Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire, soit dans une banque, soit chez un agent de change est indispensable. (Réf. 25 M 111 Mme Giacchetti).



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) à notre Conseil qui vous garantit une totale discrétion, en mentionnant la référence choisie. CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris.

FRANCHE-COMTE

de la tradition industrielle aux techniques du Futur

Automatiser dans le monde entier les processus industriels dans les domaines de la métallurgie, de la sidérurgie, de la marine, des mines, du papier... C'est le challenge que nous vous proposons.
Pour cela nous recherchons des

Ingénieurs d'affaires

pour prospecter, établir les devis et suivre les contrats.

Ingénieurs d'études

pour développer des techniques nouvelles dans les domaines des entraînements à vitesse variable et processus industriels.

Ingénieurs analystes

pour réaliser des projets d'informatique industrielle sur micro et mini calculateurs (VAX, PDP et HP).

Ingénieurs réalisation

pour automatiser des processus industriels (micro processeurs, automates programmables, entraînements à vitesse variable).

Ingénieurs mise en service

Pour assurer la bonne marche des équipements d'électronique de puissance et automatismes.

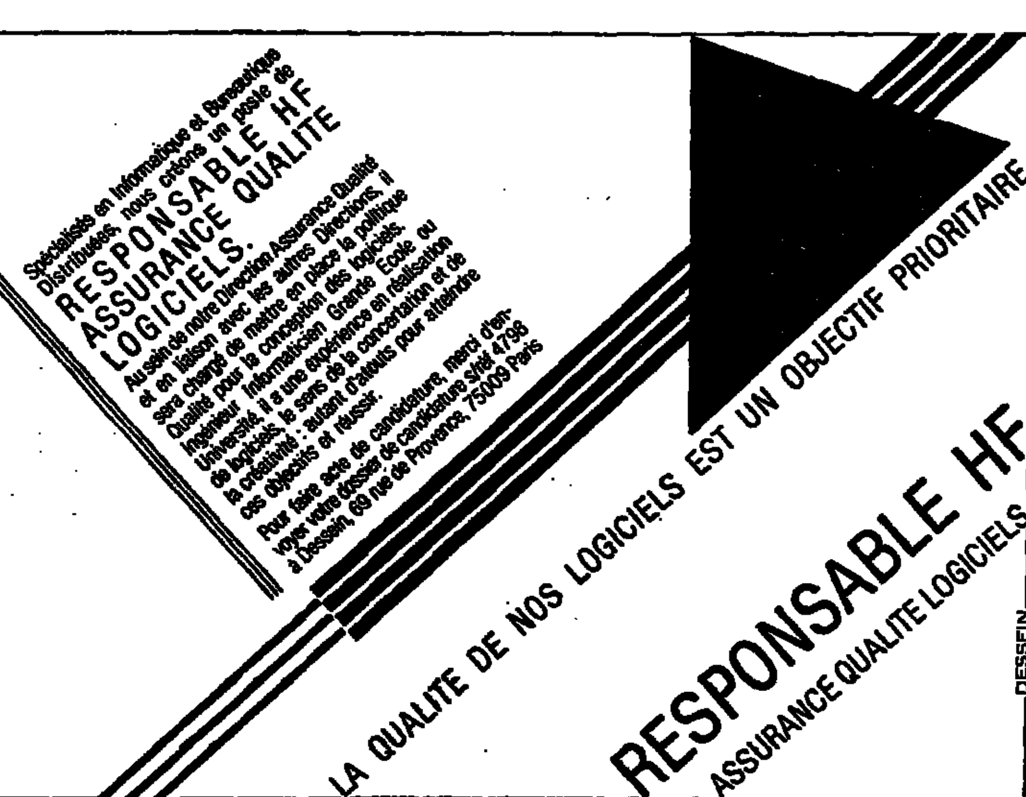
Vous êtes **INGENIEUR GRANDE ECOLE** (option électronique de puissance, automatisme, informatique industrielle) débutant ou confirmé.
Associez-vous à notre groupe IMM, situé à BELFORT.

Merci d'écrire à Fabienne Ducret - CGEE ALSTHOM 13, rue A. Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

CGEE ALSTHOM
INNOVER ET ENTREPRENDRE

MEDIA BA

OFFRES D'EMPLOIS



---

de fabrication

ingénieur de fabrication

(unité d'amoniac)

De larges possibilités d'avenir sont offertes à l'ingénieur du groupe.

consultant, votre candidature manuscrite,

Delta Management Europe S.A.

SPRAGUE FRANCE

COMPOSANTS ELECTRONIQUES à TOURS (800 personnes) recherche dans le cadre du développement de ses activités

chef comptable

de formation DECS ou équivalent.

Rattaché au Directeur Financier, vous serez responsable d'une équipe de 6 personnes.
La pratique de la comptabilité anglo-saxonne sera appréciée.
Anglais souhaité.

Veuillez nous adresser votre candidature avec c.v., photo et prét. s/réf. M 16 à SPRAGUE FRANCE
Service du Personnel
B.P. 143 - 37001 TOURS Cedex.

SPRAGUE
LA MARQUE DE FIABILITÉ

AXIAL publicité

Entreprise Industrielle, Parfumerie - Cosmétique de luxe, Filiale d'un grand Groupe Français, recherche,

technicien d'organisation

BTS/DUT Electromécanique ou équivalent

avec si possible première expérience pour son Département Organisation-Méthodes.
Sous la responsabilité de l'Ingénieur-Chef de Département, il sera chargé de l'étude et du suivi de projets d'automatisation et de robotisation qui impliquent sens pratique et esprit d'initiative.
Des déplacements et des séjours de formation sont à envisager.
Lieu de travail : BERNAY (Eure)
Adresser lettre manuscr., C.V., photo, prétent. s/réf. 74.598
PUBLICITE ROGER BLEY
101 rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

LA DIVISION CONSEIL ET INGÉNIERIE INFORMATIQUE DE SLIGOS

en forte expansion, renforce son équipe d'Ingénieurs de haut niveau intervenant auprès des Dirigeants et Chefs de Services Informatiques de grandes entreprises et administrations. Elle recherche :

DES PLANIFICATEURS EN INFORMATIQUE
DES CONCEPTEURS DE SYSTÈMES D'INFORMATION
DES ARCHITECTES EN BUREAUTIQUE ET MICRO-INFORMATIQUE

Les candidats âgés au minimum de 30 ans auront une très solide formation supérieure et d'indiscutables qualités de communication.
Ils pourront justifier :

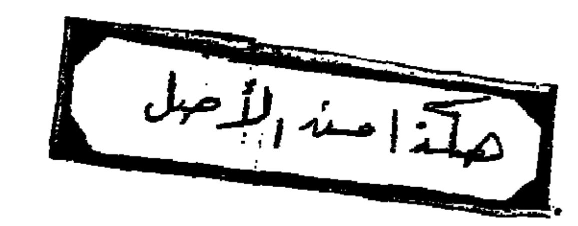
- d'une réelle expérience de méthodes de planification et de conception informatique,
- de réussite majeure dans des spécialités techniques,
- d'une maîtrise parfaite dans la conduite d'opérations informatiques d'envergure dans différents domaines d'application.

La connaissance approfondie d'un secteur d'activité (Industrie, Banque, Distribution, Assurance, Administration...) sera un atout supplémentaire.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence SIT/AS à : Anna STAROSWIECKI - SLIGOS DCI - 26, rue des Pavillons, 92800 PUTEAUX.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Quand on a l'expérience de la vente de systèmes sur grands comptes, devenir spécialiste français de L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE chez le leader

c'est intelligent

Notre Ingénieur d'Affaires

aura une formation supérieure en informatique (grande école d'ingénieurs, 3eme cycle universitaire), une solide expérience de la vente de Systèmes sur grands comptes, et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Nous compléterons sa connaissance des langages LISP par une formation sur INTERLISP-D et LOOPS.

En liaison avec la Direction du Marketing, il sera le responsable de la stratégie commerciale au niveau France.

A ce titre, il commercialisera avec un Support Technico-Commercial de haut niveau notre ligne de produits (machines Lisp XEROX 1108).

Par le degré d'autonomie dont il disposera, ce poste lui permettra d'évoluer comme l'un des véritables spécialistes français dans ce domaine.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions, sous réf. D. LM 39, à Brigitte Bruot, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system



Technitron S.A.

TECHNITRON S.A. est la filiale française d'une importante société d'exportation de matériel électronique sophistiqué, qui s'adresse à l'Industrie aéronautique, à l'Electronique professionnelle et aux services officiels.

TECHNITRON INTERNATIONAL est une filiale du groupe DYNEER (200 M $) implanté dans tous les pays d'Europe ainsi qu'à New-York.

Nos produits sont généralement leaders, sinon sans concurrence et adressent un marché en forte croissance.

Nous recherchons dans le cadre de notre développement :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ EN MESURE ÉLECTRONIQUE

- Formation Ecole supérieure d'électronique ou IUT ;
- Expérience industrielle suivie de plusieurs années d'activité constructive de technico-commercial dans ce domaine ;
- Anglais lu et parlé pour dialoguer aisément avec nos commettants américains.

Il sera chargé de la diffusion, sur une clientèle existante et à développer, de la promotion et de la vente d'une ligne d'appareils de mesure électronique haut de gamme.

Il couvrira l'ensemble de la France directement ou à travers notre réseau d'agents régionaux.

Nous lui offrons une rémunération motivante (fixe + commission + voiture + frais) :

- une large autonomie d'action ;
- une position à court terme de chef de produit, responsable d'un centre de profit autonome s'appuyant sur une équipe à développer ;
- la sécurité d'un important groupe en pleine croissance.

Nous recherchons également :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL DÉBUTANT

- de formation électronique et justifiant si possible d'une première expérience de la vente, il sera en charge de la prospection pour nos produits haut de gamme, d'une clientèle en développement ;
- anglais lu indispensable.

Rémunération motivante (fixe + commission + voiture + frais).

Merci d'adresser votre curriculum vitae à M. Philippe GAUTIER.

TECHNITRON
Membre du groupe DYNEER
8, avenue Aristide-Briand,
92220 BAGNEUX.

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

CORTRANS

CORTRANS
- spécialiste des **grands centres informatiques** (automatisation, migrations),
- poursuit son expansion en France et à l'étranger et,
- vous invite à vous joindre à ses équipes d'informaticiens, d'un haut niveau de compétences, intervenant sur des projets d'envergure.

Pour ses projets en France et à l'étranger

CHEFS DE PROJET

Vous êtes diplômé d'une grande école et possédez une expérience de quelques années sur gros matériel IBM, de préférence MVS.

Vous êtes intéressé par **l'organisation de centres informatiques.**

Votre mission consistera à :
- prendre en charge des relations techniques avec le client,
- assurer la réalisation de grands projets,
- animer une équipe.

Pour les postes à l'étranger, la maîtrise de l'Anglais est indispensable.
RÉF. CP/78525

Pour son centre de support technique international

INGÉNIEUR-CONSEIL ET SUPPORT TECHNIQUE

Vous êtes attiré par le **support de logiciels à caractère système.**

Vous assurerez :
- le support technique de nos produits,
- des actions de conseil,
- la formation de nos clients,
- l'évolution et le suivi technique de nos méthodes, nos logiciels et de nos équipes.

Pour ces postes, une bonne expérience du système MVS est exigée.
La connaissance du système DOS sera un atout supplémentaire. La maîtrise de l'Anglais est indispensable.
RÉF. ST/78525

HAVAS CONTACT

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, cv, photo), en précisant la référence du poste choisi, à CORTRANS, 5, rue Chantecoq 92800 PUTEAUX.

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE
(Groupe Edmond de Rothschild)

ANALYSTE CRÉDITS

Notre développement est orienté vers les grandes entreprises et les opérations à haut degré de technicité.

Nous recherchons pour notre Direction des Engagements un(e) cadre confirmé(e) dans la fonction Engagements, et désirant valoriser son expérience au sein d'une banque en fort développement.

Chargé(e) en priorité d'une fonction d'analyse, le(la) candidat(e) participera, en relation avec les responsables de clientèle, à la conception et au montage des opérations.

Ayant un fort potentiel, il(elle) est prêt(e) à développer ses compétences dans des domaines complémentaires, et à utiliser au mieux toutes les ressources de la micro-informatique.

**Si cette offre vous intéresse,
merci d'adresser votre c.v. et une lettre manuscrite
au Secrétariat Général, Direction du recrutement
47, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.**

MARKETING - DEVELOPPEMENT CHIMIE ORGANIQUE

LA SOCIETE FRANCAISE HOECHST réalise en France et à l'exportation un chiffre d'affaires proche de 5 milliards, dont 40 % à partir de produits fabriqués dans ses 4 usines.

Soucieuse de développer **sur les marchés étrangers** les produits issus de sa propre recherche, elle souhaite renforcer son équipe de Développement.

Elle recherche pour cela un

INGENIEUR CHIMISTE

(ESCP - ESPCI - ENSIC - ESCIL... Doctorat).

Pour prospecter une clientèle internationale et participer au lancement de produits nouveaux.

Une expérience **d'au moins 5 ans est indispensable** soit en recherche, production ou développement, soit en commerce international. Anglais indispensable, allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 686 à
Département des Ressources Humaines **SOCIETE FRANCAISE HOECHST**
Tour Roussel Nobel Cedex 03 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

Conseil en Ressources Humaines

Nous sommes une équipe de taille moyenne, spécialisée dans le conseil aux entreprises pour la recherche, le choix, l'intégration d'ingénieurs, cadres, dirigeants réalisateurs, la gestion des ressources humaines. Cabinet de groupe pluridisciplinaire, nous mettons en commun toutes nos ressources de professionnalisme, de créativité, d'esprit d'entreprise au service de la réussite des clients et des candidats qui nous font confiance.

Le succès rencontré, nos objectifs, nous conduisent à intégrer au sein de notre équipe un nouveau CONSULTANT SENIOR.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, parlant l'anglais, vous êtes, soit un professionnel confirmé, déjà introduit en clientèle, de la recherche de cadres par annonces et approche directe, soit un homme d'entreprise, ayant déjà vendu des services, et connaissant bien une partie des entreprises de l'industrie ou de l'informatique.

Vous prendrez progressivement en charge, avec une grande autonomie et dans le respect d'une stricte déontologie, des missions complètes de recherche, depuis l'analyse approfondie de tous les problèmes que pose le recrutement à l'entreprise jusqu'au suivi de la bonne intégration du candidat retenu. Vous suivrez, prospecterez, développerez une clientèle, assurerez l'évolution d'une ligne de produits.

Intéressé aux résultats, vous aurez la possibilité au bout de 2 ans, si vous réussissez, de créer avec l'équipe une nouvelle activité. La filialisation n'est pas à exclure.

François CORNEVIN traite confidentiellement votre candidature. Il vous remercie de lui écrire sous la référence 85 6901 M.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS – Tél. 293.18.72



emplois régionaux



Distributeur national de composants électroniques et systèmes informatiques recherche pour la région «RHONE-ALPES»

1 TECHNICO COMMERCIAL HF

Formation BTS - DUT ou ingénieur électronique, pour la vente d'
- afficheurs, connecteurs, alimentations, filtres, microprocesseurs, relais.

Une première expérience réussie dans la vente est un atout supplémentaire, mais les techniciens souhaitant se diriger vers une carrière commerciale seront les bienvenus pour ce poste de battant.

Basé à Lyon, il s'intégrera dans l'agence régionale, autonome, qui comporte déjà 5 personnes.

Ecrire avec CV et prétentions à Y. A. STORY
ALFATRONIC *Immeuble Britannia*
20 bd Eugène Deruelle 69003 Lyon

Société de Conseil et d'Assistance en
ORGANISATION ET INFORMATIQUE
région EST de Paris, recherche pour accompagner son expansion

JEUNES INGÉNIEURS

dynamiques, ayant le goût des responsabilités de l'initiative et des contacts humains.
Un complément de type IAE sera apprécié.

IAM. 2 bis, avenue Foch, 94160 SAINT-MANDE
Téléphone : (1) 365-64-88.

PIERRE & VACANCES

1re CHAINE LOCATIVE FRANCAISE recherche

RESPONSABLE RESIDENCES DE TOURISME

350 appartements.
Expérience : 5 à 10 ans dans une société de services, hôtellerie ou similaire.
Disponible immédiatement.

Adresser C.V., photo et prétentions à
PIERRE ET VACANCES Service Exploitation
54, avenue Marceau - 75008 PARIS.

LEADER EUROPEEN DE LA TRANSFORMATION DU PAPIER-CARTON, nous sommes une entreprise industrielle de taille moyenne, à croissance régulière en France et à l'exportation. Nous créons le poste

responsable gestion de la qualité

Ce collaborateur rattaché à la Direction Générale sera chargé de proposer et de mettre en œuvre une politique "Qualité" pour l'ensemble des fonctions de la société, avec une première étape consacrée à la fabrication. La fonction suppose un homme de contact et un pédagogue. Il sera aussi capable de convaincre et d'animer des groupes de travail. De formation ingénieur, le candidat possèdera une expérience de 5 à 10 ans dans les domaines de mécanique générale et d'électromécanique. Un anglais courant et un bon niveau d'allemand sont nécessaires. Ce poste est basé à 100 km au sud de Paris, à proximité de 77 - Fontainebleau, et suppose des déplacements courts dans les autres établissements de la société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 8586 à

nicole outin conseil en recrutement. 15 rue marcel renault. 75017 paris. qui garantit notre discrétion

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche

• Ingénieur chef de projet

Formation Centrale, AM ou équivalent, 3 à 4 ans d'expérience, aimant la technique : génie chimique, chaudronnerie, tuyauterie, instrumentation. Anglais indispensable.

référence 4.726 M

• Technicien supérieur

Formation IUT, génie chimique ou thermique, débutant ou 3 à 4 ans d'expérience. Anglais indispensable.

référence 4.727 M

Lieu de travail : banlieue sud Paris - Métro.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions en précisant la référence à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SOCIALE :

Une place à prendre !

Notre métier : aider les entreprises et les collectivités à développer une communication fondamentale en s'appuyant principalement sur les techniques de relations publiques et de publicité. En trois ans, nous sommes entrés dans le « club » des dix premières agences françaises de ce secteur d'activité. Notre développement passe aujourd'hui par le recrutement de talents confirmés :

Nous recherchons un

RESPONSABLE DE COMMUNICATION

à haut niveau ayant une expérience élargie des moyens de communication (y compris les techniques les plus modernes), la connaissance du milieu des collectivités locales et publiques. Basé à Paris, mais avec une grande disponibilité pour animer nos bureaux de province, ce responsable devra faire preuve d'initiative, d'imagination, de sens de l'organisation et de rigueur.

Vous avez déjà fait la démonstration réussie de votre capacité à conduire des actions d'information complexes, touchant aussi bien des leaders que le grand public, vous êtes rapidement disponible...

Envoyez C.V., photo et lettre de candidature à :
Jean-Pierre PIOTET – CMPE
59, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

LIGNE DE PRODUITS TECHNIQUES
marketing et ventes
France et export

UN DÉPARTEMENT A TAILLE HUMAINE, leader mondial dans l'étude, la réalisation et la vente de matériels de haute fiabilité, faisant partie d'un grand groupe français, recherche le Responsable Commercial d'une ligne de produits.

Ce poste conviendrait à un candidat, impérativement de formation ingénieur, ayant environ 5 ans d'expérience technico-commerciale et l'habitude de la vente de biens d'équipement à l'exportation. Il sera chargé :

- de définir la stratégie,
- de mettre en œuvre la politique qui en découle,
- des études de marché et des prévisions de ventes,
- de la réalisation du chiffre d'affaires et des marges,
- des liaisons entre les services techniques des clients et ceux du Département.

Anglais courant indispensable.
Larges perspectives de carrière dans un groupe de dimension internationale, ayant une politique dynamique de gestion de ses cadres.
Poste à Paris.

Écrire sous référ. GZ 425 CM
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec

La performance dans l'audit
un projet ambitieux
un potentiel de manager

Poursuivant son développement, tant sur un plan international qu'en France, **un puissant Groupe Alimentaire Français (C.A. 8 milliards environ) produits mondialement connus,** nombreuses filiales France et étranger, recherche :

Jeune audit de valeur
HEC - ESSEC - ESCP... M.B.A. apprécié

Le poste proposé au sein du Holding permet :

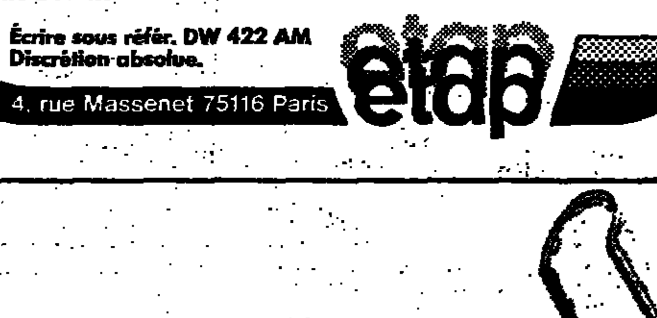
- **de valoriser** une première expérience d'audit réussie de 2 à 3 ans acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété. Il contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du Groupe,
- **d'accéder** rapidement à de réelles responsabilités opérationnelles au sein de son Holding ou d'une de ses filiales.

Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.

Écrire sous référ. DW 422 AM
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris — etap

Membre de Syntec



CADRE FINANCIER
assistance et contrôle filiales

Le groupe de la



lyonnaise des eaux

(C.A. consolidé 13 milliards de francs) recherche pour sa **Direction Financière un Cadre Financier de fort potentiel.**

Sa mission :
Plus particulièrement chargé d'un groupe de filiales, son rôle sera celui d'un conseiller et d'un animateur. Il devra, auprès de ces sociétés :

- assurer le contrôle financier permanent,
- les assister au niveau de l'organisation comptable, de l'arrêté des bilans, de l'établissement des plans et budgets,
- effectuer des études économiques et financières en vue d'acquisitions ou de rapprochements de sociétés.

Son profil :
HEC - ESSEC - ESCP - Sciences Po ou équivalent (DECS apprécié), il devra disposer d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans lui ayant permis d'acquérir de solides connaissances en comptabilité et en gestion d'entreprise.

La pratique de l'anglais courant est indispensable.
Le poste est à Paris et offre des perspectives d'évolution de carrière au sein des filiales (province ou étranger).
Une rémunération motivante pour candidat de valeur et performant.

Écrire sous référ. BU 420 AM
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

DIRECTEURS
Groupes de filiales

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS NUMÉRO 1 DANS SON DOMAINE, nombreuses implantations sur tout le territoire, recherche Deux Directeurs.

Rattachés à la Direction Générale, ils seront chargés d'animer, coordonner, développer un ensemble de filiales.
Ces postes conviendraient à des candidats de formation grande école d'ingénieurs ou de gestion ayant déjà assumé avec succès la responsabilité opérationnelle d'un centre de profits à caractère industriel et commercial, désireux et capables de gravir un échelon pour devenir les Managers de plusieurs Centres et éventuellement en créer de nouveaux.

Poste à Paris. — **référence AI 426 AM**
Poste Est France. — **référence BJ 427 AM**

Écrire en précisant la référence
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

PRODUITS INDUSTRIELS
Diriger l'exportation

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, parmi les premiers mondiaux dans son domaine, recherche un **Cadre de très bon niveau** pour lui confier la responsabilité de l'exportation de l'une de ses branches les plus performantes.

Ce poste conviendrait à un candidat, école de gestion ou ingénieur ayant une solide expérience de la vente à l'exportation d'équipements ou de produits industriels, capable :

- de participer à l'élaboration des politiques et des stratégies commerciales,
- d'animer une équipe étoffée de responsables de zone,
- de développer une activité dont la croissance actuelle à l'exportation est de 25 % par an.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.
Larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste à Paris.

Ordre de grandeur de rémunération : 330 000 F +

Écrire sous référ. FY 424 CM
Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris



Membre de Syntec

RÉALISER, INNOVER, CRÉER...

Trois impératifs, un objectif pour le DÉPARTEMENT RADARS CONTRE-MESURES MISSILES de THOMSON-CSF : rester à la pointe de l'électronique la plus performante.
Ce département recherche :

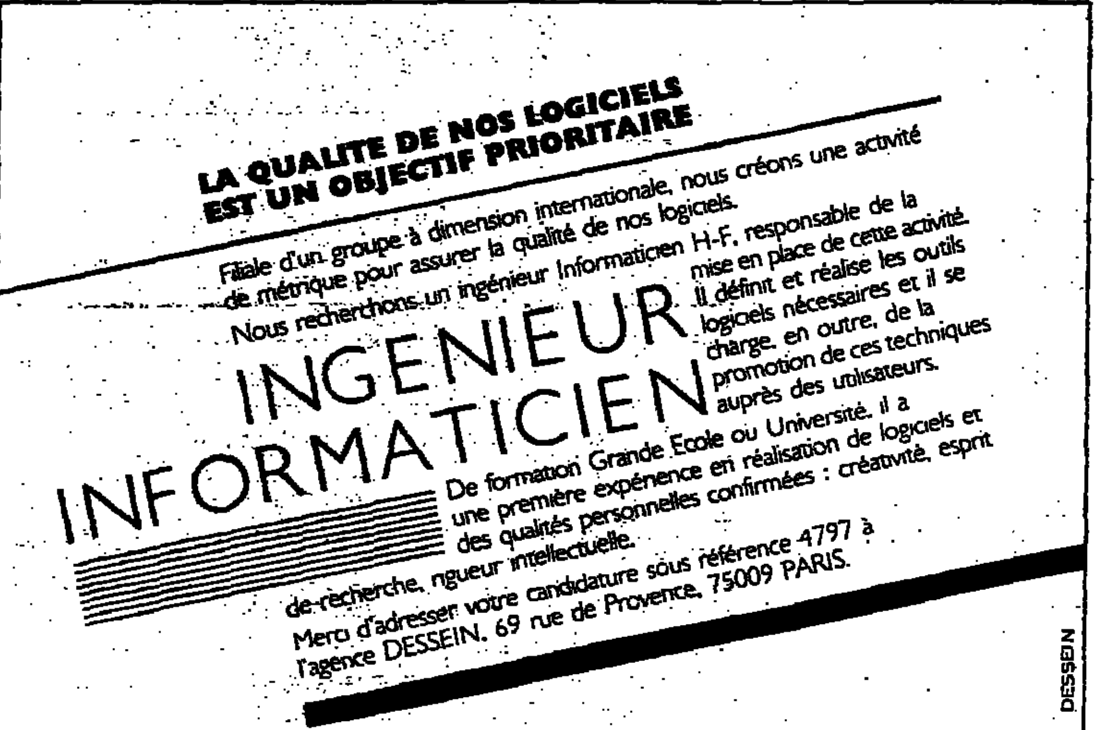
INGÉNIEUR QUALITÉ ÉTUDE

pour assurer le développement et la mise en œuvre de l'Assurance Qualité pendant les phases d'étude et d'industrialisation des produits.
Il sera chargé d'établir, dès la prospection, le plan de qualité avec les ingénieurs responsables d'affaires, le faire exécuter, le gérer.
FORMATION GRANDES ÉCOLES GÉNÉRALISTES. Anglais indispensable.
Première expérience laboratoires souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à Madeleine GUIGUES - THOMSON-CSF - Service du Personnel. 68, avenue Pierre-Brossolette - 92240 MALAKOFF.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



Importante société de Conseil et d'assistance technique recrute pour missions d'audit informatique

INGÉNIEURS
25-30 ans
Bonnes connaissances réseaux et systèmes hétérogènes.

Env. C.V. à Contesse Publicité sous référence 9203 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

CONSTRUCTEUR informatique recherche très urgent

INGÉNIEUR RÉDACTEUR
expérience en procédure de télécom. 784-74-52.

Société de Conseil Juridique à Paris cherche

STAGIAIRE (H. ou F.) DÉBUTANT

Envoyer curriculum vitae à RÉGIE PRESSE sous nº 304878 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

INGÉNIEUR expér. physique Laser. Poste responsable commercial. Salaire selon expér. Bilingue anglais. Env. CV à AMP sous réf. 4764/AL 40, rue Olivier-de-Serres Paris-15e qui transmettra.

PRECISION MECANIQUE LABINAL
équipements pour l'aéronautique et l'automobile
7500 personnes - 20 usines en France - 11 filiales à l'étranger. Chiffre d'affaires 2 milliards de francs
recherche dans le cadre du renforcement de la structure administrative d'une de ses divisions

DIVISION RALENTISSEURS



la Compagnie Française
Telma
leader sur le marché européen
60% de l'activité hors de France.

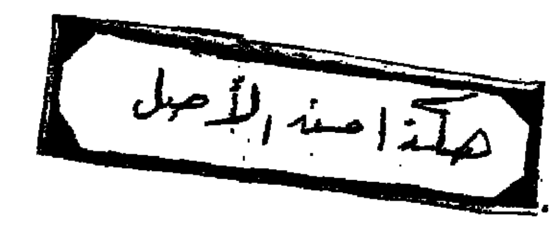
Secrétaire Général

Rattaché au Directeur Général et en liaison avec les services centraux du siège, il devra prendre en charge l'entière responsabilité des fonctions Personnel et Informatique.
Par ailleurs, il assurera lui-même la responsabilité de la fonction juridique : droit des sociétés, gestion des brevets, mise au point des contrats, assurances, contentieux.
De formation supérieure, commerciale ou gestion (HEC-ESSEC-ESC) et maîtrisant parfaitement au moins l'anglais, le candidat devra disposer d'une bonne expérience professionnelle dans une fonction identique.
Une expérience de fonctions plus larges incluant notamment la comptabilité générale et analytique serait un atout pour un développement ultérieur de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à Précision Mécanique Labinal - Direction des Affaires Sociales - 5, avenue Newton, 78390 Bois d'Arcy.



CONTESSE



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PEUGEOT S.A.

Vous voulez développer vos compétences
dans un grand groupe industriel privé qui gagne...

notre
DIRECTION INFORMATIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET AUTOMATISMES

Recherche
Spécialistes Réseaux Téléinformatiques

Mission

En étroite collaboration avec les Sociétés du GROUPE, vous devrez :
- mettre en place les méthodes, les procédures et les standards nécessaires au développement du Réseau téléinformatique SNA du groupe ;
- effectuer les études et planifier la mise en place de nouveaux services télématique.

Profil

- Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire 31 ans minimum.
- Expérience de 3 à 5 ans des réseaux téléinformatiques.
- Connaissance solide de SNA exigée, l'expérience de produits tel que MVS, VM, IMS sera appréciée.
- Autonomie et capacité à convaincre sont nécessaires pour ce poste.

Recherche
Spécialistes Télécommunications

Mission

Dans une petite équipe d'Experts, conduire des études pour le choix de matériels de télécommunications dans le domaine de la commutation, pour les besoins du groupe ; et mettre en place les méthodes, les procédures et les outils dans le cadre de la stratégie du groupe.

Profil

- Ingénieur Grande Ecole ou Universitaire 31 ans minimum.
- Connaissance solide des matériels de commutation et des réseaux de transmissions.
- Expérience de 5 à 7 ans dans le domaine des télécommunications.
- Autonomie de comportement et capacité à convaincre sont nécessaires pour ce poste.

La Société et le Groupe offrent de larges perspectives de carrières - Adresser lettres de candidatures à :
PEUGEOT SA - Gestion du Personnel - 75, Av. de la Grande Armée - 75116 Paris - Discrétion assurée



INGENIEUR CONSEIL GPAO, CAO, FAO,...
pour conjuguer au futur
Production et Technologies Avancées

Vous avez :
- 30 ans ou plus,
- le diplôme d'une grande école d'ingénieurs,
- un fort potentiel créatif,
- une bonne expérience opérationnelle de la production,
- une compétence démontrée en gestion de production et peut-être en productique (CAO, FAO, robotique, ateliers flexibles, etc...).

Nous vous proposons :
- un défi dans le domaine des systèmes et technologies de production,
- la possibilité de travailler pour un large éventail d'entreprises industrielles,
- l'occasion d'œuvrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire en expansion,
- l'opportunité d'exprimer pleinement votre goût d'entreprendre.

STRATEGIE
TECHNOLOGIES
SYSTEMES



Coopers & Lybrand associés

Vous remercie de confier votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous réf. 10.405-M à Michel NEUVE EGLISE - 56, rue de Ponthieu 75008 PARIS.



planifier la production de nos usines

UNISABI, Société Française du groupe international Mars Inc : 1000 employés, 3 usines récentes, plus de 2 milliards de Francs de chiffre d'affaires, une croissance soutenue (+ de 20 % par an), 30 % d'exportation et des produits performants PAL, FROLIC, CANIGOU, LOYAL, WHISKAS, BREKKIES, RONRON.

Chez nous, la planification de la production se trouve à la croisée des chemins entre Achats, Ventes et Production.
Sa mission est d'élaborer et d'optimiser les plans de production de nos trois usines et de définir notre politique de stock par l'utilisation de méthodes et d'outils informatiques performants.

RESPONSABLE SERVICE PLANIFICATION PRODUCTION

(230.000 F. +)

Vous développerez et mettrez en œuvre de nouvelles méthodes et de nouveaux outils de planification.
Vous apporterez votre support actif à la gestion des activités des départements opérationnels.
Vous animerez une petite équipe.

Ingénieur + formation économique, vous avez une expérience de trois ans liée à la gestion, prévision, planification. Vous parlez couramment Anglais et avez pu exprimer vos qualités de méthodes et de persuasion dans un environnement industriel.
Dans un esprit de large délégation des responsabilités, vous disposerez de moyens adaptés à vos objectifs, en particulier un équipement informatique avancé.

Ce poste est à pourvoir dans un environnement agréable de la région d'Orléans (1 heure et demie de Paris).

Envoyer votre C.V. et photo à notre conseil :
T.E.G. sous référence 38904,
18, Place Henri Bergson, 75008 PARIS.





UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.06



FACTOFRANCE HELLER

RECRUTE

ATTACHÉ(E) DE CLIENTÈLE

Etablissement financier leader sur son marché (financement, assurance et gestion de créances commerciales).
Offre à un jeune cadre AMBITIEUX ET VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département exploitation.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, nous vous confierons le suivi et le développement d'un portefeuille très varié de PME-PMI tant sur le plan des relations commerciales que sous l'aspect analyse du risque. Vous devrez assurer l'animation d'une petite équipe ainsi que la responsabilité d'un centre de profits.
Ce poste exigeant mais PASSIONNANT, basé à Paris, requiert outre une formation supérieure de type SUP de CO, MAITRISE DE GESTION et une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans orientée vers la finance comptabilité.
Nous recherchons une personnalité affirmée :
— sens commercial et aptitude à la négociation à tous niveaux ;
— esprit d'analyse et de synthèse ;
— faculté d'adaptation ;
— rigueur et diplomatie.

Sans être indispensable, une première expérience du monde de la PME-PMI serait néanmoins un atout supplémentaire.

Des déplacements de courtes durées sont à prévoir en France.

La rémunération ne sera pas inférieure à 140.000 F/AN + intéressement et participation.

Envoyez C.V., photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE sous n° 303.963 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE GRANDE BANQUE EUROPÉENNE
recherche
Dans le cadre du développement de son activité commerciale
EMPLOYE/GRADE (H.F.)
de son service étranger.

Expérience de trois à cinq ans dans un service étranger.

AVEC CONNAISSANCES :
- Des opérations import/export ;
- Des avances devises ;
- De la trésorerie devises ;
- Des crédits documentaires et lettres de crédit ;
- Du portefeuille étranger.

Bonnes notions de la réglementation des changes et des déclarations en douane (domiciliations) ainsi que de la langue anglaise.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions au journal qui transmettra sous le n° 7.154 Le Monde Pub service annonces classées 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

BANQUE DE DEPOTS PARIS 8è
recherche

GRADÉ DE CAISSE HF
CLASSE IV

FONCTION :
Adjoint au Chef de section des opérations de caisse et de compensation d'un siège.

EXPÉRIENCE :
Plusieurs années dans un poste similaire, solides références professionnelles exigées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 37391 à COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

ingénieur d'affaires
ECONOMIES D'ENERGIE

Notre DIRECTION COMMERCIALE recrute un Ingénieur d'Affaires. Très autonome, il sera responsable de toutes les négociations afférentes à ces actions dans les secteurs suivants : économies d'énergie dans l'industrie lourde et le tertiaire, valorisation des énergies nouvelles et des déchets, biomasse, etc... Ingénieur Thermicien de formation, vous avez acquis une excellente connaissance de ces activités ces 5 dernières années. Ce poste, très ouvert, offrira de réelles opportunités de carrière à un candidat de valeur au sein de notre Groupe.
Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence 85.29-M à Serete, Service du Recrutement 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



ingénieur projets ingénierie
SECTEUR TERTIAIRE

Notre Direction Générale recrute un ingénieur de projet dont la mission sera la réalisation des affaires (ingénierie, clés en mains...) qui lui seront confiées. Selon l'expérience et les compétences du candidat retenu, ces affaires seront en génie civil, bâtiments tertiaires ou industriels, industries lourdes. Associé aux étapes finales des négociations commerciales, cet ingénieur de projet aura une autorité opérationnelle complète sur les équipes de spécialistes qui lui seront affectées. Ce poste, très évolutif, offrira de réelles opportunités de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 85.40-M à Serete, Service Recrutement, 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



ingénieurs de projet
SPECIALISTES

AUTOMATISATION DE PROCEDES. Vous avez une expérience réussie dans la conception et la mise en place de systèmes automatisés de production en industries manufacturières ou agro-alimentaires. *(Réf. 85.12-M)*

G.P.A.O. Vous avez une expérience réussie dans la conception et la réalisation de systèmes de traitement de l'information associés à la production (gestion des stocks, planification, bases de données techniques...) *(Réf. 84.28-M)*

INSTRUMENTATION. Vous avez une expérience réussie dans la conception et la réalisation de systèmes de régulation industrielle. Vous connaissez les systèmes de régulation distribuée et avez une bonne expérience en méthodologie. *(Réf. 85.18-M)*

Pour chacun de ces postes, nous recherchons des candidats très autonomes, souhaitant prendre la responsabilité de projets plus complexes et diversifier vos compétences. Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence choisie à Serete, Service du Recrutement 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



jeune contrôleur gestion

Vous avez un diplôme de gestion des entreprises et une première expérience professionnelle réussie de 3 à 5 ans. Vous souhaitez aujourd'hui approfondir vos compétences et participer à la vie quotidienne de grands projets industriels. Le challenge que nous vous proposons : assurer le suivi global de la gestion et de l'administration de nos projets. Vous garantirez la fiabilité des informations sur chaque affaire auprès de la Direction Financière et des Directions de Réalisation. Vous participerez à la mise en place de notre outil de contrôle budgétaire et à la conception de nos projets informatiques de contrôle de gestion. *(Réf. 85.39-M)*

jeune comptable analytique

Vous avez un diplôme de gestion des entreprises ou de comptabilité et une première expérience d'environ 2 ans dans le contrôle budgétaire ou la comptabilité analytique. Notre Direction Financière vous propose de prendre en charge la comptabilité analytique de la Société. Vous assurerez la liaison entre le contrôle de gestion et la comptabilité générale. Vous participerez à l'élaboration des résultats de l'entreprise et à l'amélioration des méthodes et procédures de comptabilité analytique. *(Réf. 84.77-M)*

Ces postes sont basés à PARIS. Merci d'envoyer votre candidature à Serete, Service du Recrutement 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13, en précisant la référence du poste choisi.



jeunes ingénieurs

BUREAUTIQUE. Vous êtes Ingénieur Grande Ecole. Vous débutez ou avez une première expérience de 1 à 2 ans en informatique. Après une formation à nos méthodes, vous prendrez en charge le développement d'applications complexes en micro-informatique (IBM PC) liées à l'exécution de nos contrats. La réussite de votre mission dépendra en particulier d'une bonne connaissance des matériels et des logiciels existant sur le marché pour concevoir et réaliser les développements informatiques liés à nos projets. *(Réf. M-85-04)*

INFORMATIQUE ET TELECOM. Vous êtes Ingénieur Grande Ecole. Vous débutez ou avez une première expérience de 1 à 2 ans en informatique ou dans les réseaux de communication. Après une formation à nos méthodes, vous prendrez en charge la réalisation de projets informatiques liés à la gestion de notre Société (800 personnes). La réussite de votre mission dépendra en particulier d'une bonne adaptation au matériel (IBM 43 41) et de votre capacité à étudier et développer des applications complexes. *(Réf. M-85-05)*

Merci d'adresser votre candidature, en précisant la référence à Serete, Service du Recrutement 86, rue Régnault, 75640 Paris Cedex 13.



ROURE BERTRAND DUPONT

Ingénieur chimiste débutant

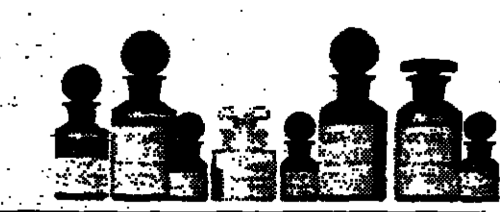
ROURE BERTRAND DUPONT, une des premières entreprises françaises de l'industrie aromatique (parfums, arômes alimentaires) répartie en deux sites industriels (Argenteuil et Grasse), fortement exportatrice et de taille humaine recherche un ingénieur chimiste débutant pour son département Recherche Appliquée.

Votre mission sera de développer les nouveaux produits cosmétiques, de rechercher les propriétés des parfums et d'appliquer l'informatique à la législation des applications relatives aux parfums.

Vous commencerez à exercer au sein de notre laboratoire.

De formation supérieure diplômé d'une école d'ingénieurs chimistes, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Poste à pourvoir au Siège Social (Argenteuil).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous pli confidentiel à la Direction du Personnel
ROURE BERTRAND DUPONT 55 Voie des Bans
95102 Argenteuil



CONTROLLER

Nous sommes au premier rang des constructeurs de micro-informatique professionnelle de grande diffusion. Notre ambition : faire progresser notre part de marché en France et à l'Export (CA 85 + 300 MF — effectif 200 personnes). Nous souhaitons nous équiper d'outils de contrôle efficaces et pour relever ce challenge, nous recherchons notre «Controller».
Ses objectifs :

- dynamiser le contrôle central
- être l'architecte de la démarche : plans, prévisions, budgets, mettre en place le contrôle budgétaire
- encadrer la comptabitilié analytique, le contrôle de gestion de production, et le contrôle des fournisseurs
- suivre et consolider nos filiales France et Export
- Assister les contrôleurs divisionnaires dans leur organisation et leur reporting
- Organiser les circuits d'information, animer l'équipe informatique, travailler avec le
- Président sur son tableau de bord.

Vous avez 30 ans au moins, diplômé d'une Ecole de Commerce HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent et une première expérience dans un cabinet d'audit ou contrôleur interne d'une grande entreprise de type anglo-saxon.
Vous avez déjà utilisé l'informatique et dirigé une équipe.
Bien entendu vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 712 à notre Conseil.
ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



ESIA

SYSTEME AVANCE DE PRODUCTION

RESPONSABLE DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL SUR MICRO-SYSTEMES

Ingénieur diplômé, vous avez une expérience d'au moins deux ans dans la réalisation et la mise en route sur site industriel de logiciels temps réel sur microsystèmes 16 bits.
Nous souhaitons vous confier la réalisation du progiciel de commande d'un système automatisé de production à hautes cadences.

Connaissance appréciée des outils de développement INTEL sous RMX 86, des langages assembleur 8086 et PL/M.
Aptitude indispensable à l'encadrement et aux contacts techniques avec un client industriel.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à P. JOUVE - ESIA
1, rue des Hérons - 78184 ST QUENTIN-EN-YVELINES Cedex.

UN CHEF DE PROJET
A NOTRE IMAGE, DYNAMIQUE

Dotés d'un ensemble d'outils et de matériels à la pointe des techniques informatiques, nous sommes un très grand groupe industriel et commercial à vocation internationale.

Notre dynamisme nous pousse régulièrement vers l'expansion et nous vous proposons ce poste de Chef de Projet, pour participer au développement de nos systèmes de distribution et de gestion commerciale. En contact avec les décisionnaires et les utilisateurs dans les filiales, vous les guiderez dans les utilisations de moyens sophistiqués : réseaux informatiques IBM, microinformatique à la base d'un IBM PC, accès aux systèmes TELETEL, INFOCENTRE/FOCUS.

Ingénieur de formation ou 3ème cycle universitaire, votre avenir est tracé dans un groupe comme le nôtre. Nos unités fonctionnant toutefois à un rythme de grande PME, vous assurent d'excellentes conditions de travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence M 709 à notre Conseil.
ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Société française de 200 personnes, C.A. 180 M.F. Filiale d'un groupe leader mondial, recherche

SON FUTUR DIRECTEUR D'USINE

L'accession à ce poste qui implique une grande autonomie, nécessite :

- Une formation d'ingénieur (Arts et Métiers ou équivalent) ;
- Une expérience de production de 10 ans environ ;
- De solides connaissances en mécanique de grandes séries et automatismes ;
- La maîtrise parfaite de l'anglais.

La capacité à traiter le technico-commercial avec une dizaine de constructeurs automobiles européens est un plus.

Le poste est situé au sud-est de Paris.

Merci d'envoyer C.V., prétentions et photo à
REGIE PRESSE sous n° 305.049 M
7, rue de Monttessuy. 75007 PARIS.



AXIAL publicité

Ingénieurs Informaticiens

vous avez 2 à 5 ans d'expérience en informatique industrielle mini micro temps réel.

CERCI ENERGIE

vous propose d'exploiter au mieux vos capacités sur Paris ou Grenoble.

Tél. à Nicole Viaud les 17, 18, 19 avril 85 de 9h à 19h au 877.51.33

CERCI - Direction du Personnel - 56 rue Roger-Salengro 94126 Fontenay sous Bois Cedex.

- Un marché en forte croissance des moyens de contrôle informatiques.
- Des développements nouveaux en informatique industrielle et applications clients (liaisons CFAO, LASER, VISION...).
- Une coopération avec les U.S.A.

Nous recherchons :

Ingénieurs et techniciens logiciels

- Expérience de 3 à 5 ans en développement logiciel sur calculateurs industriels.

Techniciens d'applications clients

- Débutants (BTS ou DUT), de préférence mécanique.

Venez travailler à EVRY (région parisienne) dans une ambiance jeune et motivée.

Merci de nous adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5969 à :
Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS



Chargé de mission futur consultant H/F

Dans un premier temps, nous lui demanderons d'assister notre équipe de consultants ; il sera formé à nos méthodes de recherche par approche directe et aux techniques d'entretien, puis sera amené à prendre en charge des missions de recrutement.

De formation supérieure, il possède une première expérience de l'organisation et/ou de la recherche en cabinet.

Une bonne connaissance du milieu industriel serait appréciée.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'écrire sous référence 5163 à Média System, 2, rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris qui transmettra.



recherche

JOURNALISTE de formation ingénieur

Au sein de l'équipe du Département technique, il couvrira les domaines de la MECANIQUE, de l'ELECTROTECHNIQUE et des METHODES pour tous secteurs d'activités.
Ingénieur de formation, vous avez exercé cette fonction pendant au moins 2 à 3 ans en entreprise et possédez, si possible, une expérience journalistique. Vous êtes actif et disponible pour des voyages fréquents de courte durée. La connaissance de l'Anglais est nécessaire, celle de l'Allemand souhaitée.

Si vous voulez démarrer une autre carrière, adressez C.V., photo et prétentions à :
M. le Directeur de la Rédaction - L'USINE NOUVELLE
59, rue du Rocher - 75008 PARIS

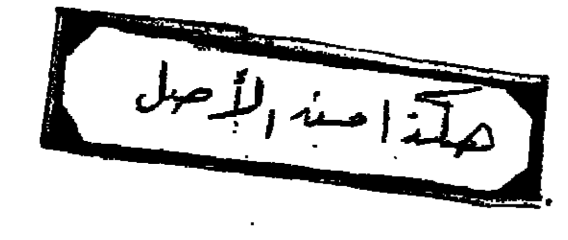
Organisation et Publicité

Vous aspirez au métier de CONSULTANT en ORGANISATION - MANAGEMENT - DEVELOPPEMENT

...sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, sous référence 9517 à Axial, 27 rue Taitbout - 75009 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

VOS COMPÉTENCES LIÉES À NOTRE EFFICACITÉ

DUNLOP FRANCE SE DÉVELOPPE

LA DIVISION PNEUMATIQUES

renforce son Equipe Développement et Technique, et recherche des :

INGÉNIEURS CHIMISTE

(débutant ou 1re experience)

ENSI Chimie de Nancy, Physique Chimie de Paris, Polymère de Strasbourg...

Dans ces postes opérationnels industriels, vous serez amené à participer à la definition des matières premières utilisees pour la fabrication des pneumatiques et à leur mise en œuvre en laboratoire et en atelier.

Les nombreux contacts internationaux exigent la maîtrise de l'anglais.

Postes basés à **MONTLUÇON**, réf. 78479/M

INGÉNIEUR

(Arts et Métiers ou equivalent débutant ou 1re expérience)

Vous serez chargé, après formation, d'établir et de maintenir les contacts techniques avec les constructeurs de véhicules automobiles.
"Homme de contacts" vous avez le sens des Relations Publiques.
L'Anglais courant est indispensable et une autre langue (Allemand, Italien...) serait appréciee.
Poste base à **ISSY-LES-MOULINEAUX**. Réf. 78480/M

TECHNICIEN ESSAI ROUTES

Vous serez chargé, personnellement et avec l'aide d'une équipe, d'apprécier le comportement des pneumatiques en fonction du cahier des charges.
Votre connaissance de l'automobile et en particulier de la tenue des voitures sur routes, vous permettra de réussir pleinement dans cette mission.
Poste basé à **AMIENS**. Réf. 78481/M

LA DIVISION DUNLOPILLO

dans le cadre de ses activités literie et constructeurs automobile pour ses services techniques et développement : Mousses – Latex et Polyuréthane, recherche un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

(ENSI chimie ou équivalent)

Rattaché à la Direction Technique, vous serez responsable de la mise au point des produits (formulation et procédés) ainsi que du matériel de fabrication.
Vous travaillerez en relation étroite avec les Fournisseurs de matières premières et les ateliers de fabrication.
Votre connaissance en technologies d'application serait appréciée.
Poste basé à **MANTES-LA-JOLIE**. Réf. 78482/M

LA FILIALE DUNLOP ROUES

recherche un :

RESPONSABLE INGÉNIERIE

(Arts et Métiers ou équivalent)

Votre mission consistera à développer des équipements et procédés nouveaux et à améliorer les équipements existants.
Une expérience de quelques années en maintenance électromécanique et automatisme industriel serait un atout supplémentaire.
"Homme d'usine", le candidat retenu devra savoir travailler en collaboration avec la production et animer une équipe.
Anglais souhaité.
Poste basé dans une petite ville de l'AISNE à proximité de **SAINT-QUENTIN**. Réf. 78483/M

A des candidats de valeur, le Groupe DUNLOP FRANCE assure une formation avant l'intégration dans les postes et offre des perspectives d'évolution intéressantes.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la réf. du poste choisi à DUNLOP FRANCE - Direction du Personnel
62, rue Camille-Desmoulins - BP 41 - 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.



DUNLOP FRANCE



HAVAS CONTACT

SITA

Société Internationale de Télécommunications Aéronautiques

Exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche

POUR SA DIRECTION DU RESEAU SITUEE A PARIS

INGENIEURS
télécommunications/réseaux

Ingénieurs grandes écoles,
option informatique, de 1 à 5 ans d'expérience professionnelle

Ces ingénieurs seront appelés à travailler au sein d'équipes dans les domaines suivants :

- **ETUDES DE RESEAU.** élaboration de la stratégie de développement/topologie du réseau. *(réf. PR1)*
- **ETUDES TECHNIQUES.** études concernant l'architecture, les protocoles et les performances du réseau. Une bonne connaissance X25, SNA sera hautement appréciée. *(réf. SZ1)*
- **QUALIFICATION.** recette, mise en service et suivi des différents logiciels du réseau - gestion d'outils de tests. *(réf. SZ2)*
- **EXPERTISE TELECOMMUNICATIONS.** évaluation des équipements nécessaires aux extensions et à la modernisation du réseau - suivi de la mise en place. *(réf. OZ1)*
- **CONTROLE RESEAU.** participation à la supervision et au contrôle du réseau. *(réf. OZ2)*
- **ETUDES TECHNICO/ECONOMIQUES.** analyse/synthèse des besoins fonctionnels et techniques des utilisateurs du réseau. Etude de leur évolution. *(réf. PR1)*

INGENIEUR SYSTEME
SPERRY 1100

Parfaite maîtrise de CMS, TIP, EXEC *(réf. SZ5)*

Tous ces postes, basés à Neuilly sur Seine, s'adressent à des Ingénieurs possédant une très bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé, et ayant une disponibilité pour des déplacements à l'étranger.

*Envoyer CV détaillé et prétentions à SITA - Direction du Personnel
112, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY SUR SEINE.*

CONTROLEUR DE GESTION

240.000 / 300.000 F./AN

On peut parler de jeune et dynamique groupe de restauration quand il s'agit d'Hippopotamus. Le développement est une réalité : à ce jour une quinzaine de Centres d'Affaires, un C.A. de plus de 300 MF, une structure humaine de 900 Collaborateurs/Collaboratrices et des objectifs importants de croissance...

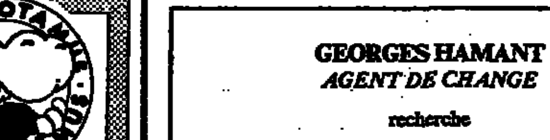
Il a été décidé de Créer cette fonction et de structurer ce service. Rattaché au PDG, vous aurez une responsabilité totale : elle va du contrôle d'exploitation à la structure centrale de gestion ; donc de la création de procédures au reporting du groupe.

Vous avez une formation Grandes Écoles : type HEC, ESSEC, ESCP, mais également un DECS, MBA, ISA... serait très complémentaire.

Vous possédez une expérience minimum de 5 ans, soit en cabinet d'audit anglo-saxon, ou au sein d'une entreprise performante (les deux seraient un plus). Associés à cette compétence, nous vous demanderons de grandes qualités relationnelles et l'enthousiasme de votre savoir. Bilingue anglais, disponible pour voyager, mobile pour aller sur le "terrain", cette situation est une réelle opportunité pour un candidat âgé de 30 ans minimum à fort potentiel et prêt à s'investir.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. Hippo 04-85 à Bernard Jouslin
NORAY CONSULTANTS 41, Boulevard du Montparnasse 75006 PARIS Tél. : 222.52.90
Discrétion totale assurée - Membre de la CSNCR

BLEU



GEORGES HAMANT
AGENT DE CHANGE

recherche

JEUNE ANALYSTE FINANCIER

Profil souhaité :

- Une expérience du poste de 1 à 2 années.
- Une formation scientifique et financière.
- Une bonne pratique de l'anglais écrit et parlé.

La mission confiée consistera, en relation avec le responsable de notre Service Etudes, à couvrir les entreprises françaises de technologie et à assurer la liaison de ce service avec notre clientèle étrangère.
Ce poste fortement évolutif doit conduire à des responsabilités élargies.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle à M. C. Brzozowski, GEORGES HAMANT et Cie, 19, rue Le Peletier, 75009 PARIS.

Ministère des relations extérieures

Dans le cadre de son développement informatique recherche pour Paris et Nantes

ANALYSTES D'APPLICATION ET SYSTÈMES

Formation, école d'ingénieurs, maîtrise informatique ou MIAGE.
Expérience professionnelle appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions, CV et photo
M.R.E. DIVISION DE L'INFORMATIQUE
23, rue La Pérouse, PARIS-16e ou
CTI de Nantes, 48, rue Georges-Méliès, NANTES

Chef de Produits

Au sein de la Direction Marketing de notre Laboratoire Sopharga, spécialisé dans le domaine de la nutrition thérapeutique, vous avez pour mission de gérer une gamme de produits existants et des projets de développement et de lancement de nouveaux produits.
En particulier, vous devez préparer les plans marketing et par conséquent :
- rassembler et coordonner toutes les informations vous permettant d'analyser la situation des produits,
- mener ou faire mener les études nécessaires,
- dégager les points forts et faibles et proposer des solutions,
- définir les positionnements, les marketing-mix, la communication et les budgets de ces produits.

Puis vous animez, coordonnez et suivez la mise en œuvre de ces plans marketing.

Bilingue anglais, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur commercial (HEC - ESSEC - ESCP) ou scientifique (Médecin ou Pharmacien + formation commerciale complémentaire), et vous avez une expérience d'environ 4 ans du marketing pharmaceutique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre - CV - rémunération actuelle) sous référence 115M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Service de Gestion des Cadres - 35, Boulevard des Invalides - 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

Nielsen

Filiale d'un Groupe International,
nous sommes le premier organisme
d'Etudes de Marché en France (700 personnes),
spécialisé dans les panels (instrument de mesure
de flux de consommation à l'aide d'échantillons),
nous faisons appel à des techniques d'avant-garde
dans les domaines informatiques et statistiques.
Nous recherchons un :

Ingénieur d'Etudes

Vous possédez un diplôme d'Ingénieur, ou un DESS d'Econométrie ou équivalent complété par une expérience de deux années acquise dans un environnement d'Etudes et/ou Marketing.
A l'issue d'une période de formation, vous prendrez en charge la conception, la réalisation et la validation d'études ad-hoc.
Vous apporterez une aide à la vente et l'interprétation de ces études auprès de Conseils Marketing.
L'expérience d'un logiciel de dépouillement d'enquêtes et de traitement des données est hautement souhaitée, ainsi que la connaissance de l'anglais.

Curriculum

René Pilloy examinera votre candidature accompagnée d'une photo sous Réf. 687 AC NIELSEN COMPANY - Direction des Ressources Humaines - 44, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

Responsable service planning *HF*

Société internationale, nous recherchons le responsable du centre nerveux de notre activité : le service planning. Au carrefour de l'usine, du commercial et de la distribution, ce service implique, quant à son organisation, un **candidat à fort potentiel**.

A 28 ans **minimum**, avec un **diplôme d'enseignement supérieur**, il justifiera d'un **sens commercial** aigu et il saura allier **rigueur**, **méthode** et esprit de synthèse.

Sa réussite dans cette fonction conditionnera une évolution de carrière réellement motivante.

Lieu de travail : **banlieue Ouest.**

Merci d'adresser, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe, la réf. 3493, à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Gérer une nouvelle SICAV

Importante Banque - Paris

Une très importante banque située à Paris recherche pour sa Direction Financière le Gérant d'une nouvelle SICAV **spécialisée en actions françaises.**
Ce poste conviendrait à un cadre justifiant d'une expérience de **l'analyse financière** ou de la **gestion de portefeuille.**
Une bonne connaissance du marché boursier de Paris et le goût des contacts sont bien sûr indispensables.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 3618 et le nom des banques avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact à :
RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

**SERVICES PROFESSIONNELS USA
INGÉNIEUR COMMERCIAL
TRÈS HAUT NIVEAU**

Français résident nord-est USA, disponible immédiatement pour missions :
- Suivi d'affaires sur place ;
- Participations négociations commerciales ;
- Interprétation pour délégations ;
- Organisations voyages étude/salons.

Ecrire sous nº 7.157 LE MONDE Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

AMERICAINE 31, MBA + IAE, BILINGUE,

*carte de travail. Expérience FR-USA vente export, marketing, relations publiques, tourisme, executive search.
Cherche poste dynamique dans société multinationale en expansion pour optimiser ses qualités d'initiative, d'organisation, de communication, de négociation, d'enthousiasme, et le sens du contact.
Ecrire sous référence 9129 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui trans. ou téléphoner au 500.33.88 aux heures de bureau.*

CONTESSE

Aide comptable, JF 21 ans, possèd. BAC G2, cherche place stable. Tél. : (97) 41-65-18.

Jeune architecte, franç., dipl. polytechn. Zurich – allem. angl./grec. Ch. empl. en Grèce. 357-12-18 (heures bureau).

J.H. 30 ans, études histoire de l'art haut-niveau, étudierait toutes propositions presse, édition, commerce d'art PARIS. Exp. prof. Tél. : 246-64-17 ou (49) 88-73-25.

HOMME DE CONTACT habitué à la négociation à tous niveaux ch. responsabilité commerciale à Paris ou en province. Tél. (1) 322-44-10.

Assistance sociale dipl. Etat 6 ans exp. prof. recherche poste entreprise Paris et R.P. Ecrire sous le nº 304940M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. 35 ans, lic. sc. humaines, 10 ans exp. fonction personnel (recrutement, formation, bilan soc., gestion carrières expression salariés), cherche poste cadre Paris/banlieue. Ecrire sous le nº 30 506 401 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

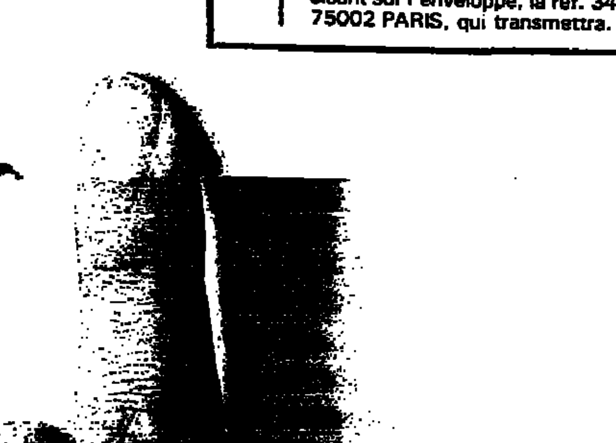
Cadre 33 ans, spécialiste des formations modulaires, 7 ans d'exp. de l'adaptation formation/emploi, intégrant les nouvelles technologies, rech. poste de responsable ou conseil (France ou étranger). Etudie toutes propositions. Ecrire à RÉGIE PRESSE sous nº T078939 M - 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Agrégée des lettres classiques prend des travaux de correction ou de rédaction de textes littéraires, scientifiques et journalistiques. Tél. 541-32-23.

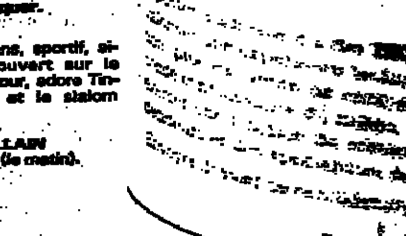
Vous êtes annonceur
Vous cherchez votre homme pour :
- La développement.
- La communication.
- La publicité.

Ce que je sais faire :
- Vendre.
- Acheter.
- Communiquer.

Ce que je suis :
Disponible, 37 ans, sportif, aimant la vie, ouvert sur le monde de l'humour, adore Tintin, le cinéma et le slalom géant.
Contactez-moi.
J.C. ALLAIN
773-82-89 (le matin).







OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION
- *Contrôler l'organisation et les systèmes de gestion des Sociétés du Groupe et proposer les moyens nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes de l'Entreprise évalueront les situations avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL
- *Formation Grande École d'Ingénieur ou commerciale et ayant deux ou trois ans d'expérience.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et une autre langue étrangère souhaitable.*
- *Les candidats démontreront de véritables dispositions pour les relations humaines.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements à prévoir en France et à l'étranger. Une formation aux techniques d'analyse et de gestion pratique des Entreprises est assurée. La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein des Sociétés du Groupe.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 1504.



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Jeunes ingénieurs, votre avenir appartient aux technologies du futur

Filiale d'un important groupe américain, nous sommes leader sur un marché à forte croissance : l'ingénierie interactive. Nous lançons une gamme de **stations de travail graphique**, dont les performances sont unanimement reconnues.
Équipée du système d'exploitation «Unix», cette nouvelle génération d'outils est destinée principalement aux applications scientifiques, techniques et de C.A.O. **Ces technologies vous passionnent déjà.**
Nous créons aujourd'hui de nouveaux postes et, dans ce contexte, nous vous proposons donc de rejoindre notre équipe d'ingénieurs.

Ingénieur avant-vente

En liaison permanente avec nos équipes techniques, voici les grands axes de votre mission
- conseil de haut niveau technique auprès de nos clients et de nos ingénieurs commerciaux,
- participation active à la négociation des contrats, en votre qualité de spécialiste «Produit»,
- prise en charge des aspects benchmarcks et formation.

Vous avez environ 30 ans, une formation ingénieur et vous justifiez d'une expérience Technico-commerciale réussie dans l'informatique industrielle et scientifique.
La connaissance des 32 bits est un atout.
Votre anglais courant vous permettra de suivre une formation aux USA.

Ingénieur informaticien

- Réaliser les benchmarcks adaptés aux besoins de nos clients,
- Participer aux présentations d'avant-vente,
- Conseiller et assister notre clientèle en matière d'implantation de Logiciels et de formation,

telle est la mission que nous souhaitons vous confier.

Vous êtes ingénieur, débutant ou possédez une première expérience «Unix» dans le domaine scientifique.
Vous maîtrisez bien sûr l'anglais.

Notre structure vous garantit une très large autonomie et nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution dans un environnement **«haute technologie»**.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil, 7 rue Pasquier 75008 Paris, sous la référence 1458.

INFORAMA *carrières*
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Chimie Mécanique (A & M,...)

Pour contribuer au renforcement de notre position de leader sur le marché des adhésifs dans des industries mécaniques de pointe, nous souhaitons intégrer un jeune ingénieur.

Après une formation à nos méthodes et produits en France et dans les centres techniques de la maison mère en Suisse, il sera chargé d'entretenir et développer les relations commerciales avec nos clients importants sur l'ensemble du territoire Français.

Il aura également à conseiller les utilisateurs sur l'emploi et les applications de nos produits avec l'appui de nos laboratoires en Suisse et en Angleterre, en sachant mettre en œuvre des connaissances en mécanique et en robotique.

Nous lui demandons une excellente formation d'ingénieur, un goût prononcé pour les produits techniques et une grande aisance relationnelle.

Une expérience de 2 ans au moins dans une activité technique ou commerciale et/ou une personnalité affirmée sont indispensables.

Poste basé à Rueil Malmaison - Anglais nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature sous
Réf. 635M à Christiane MONTEIL - CIBA GEIGY
Département du Personnel
2, rue Lionel Terray 92506 RUEIL MALMAISON

CIBA-GEIGY

Curriculum

BERTIN & Cie

La Société **BERTIN & Cie**
spécialisée dans la recherche et les applications industrielles,
recrute pour sa **Direction MARKETING**

DEUX RESPONSABLES DE BRANCHE INDUSTRIELLE

pour les secteurs :

— PETROLE / PETROCHIMIE
— METALLURGIE / SIDERURGIE

Fonctions :
- suivi de l'activité du secteur industriel concerné : orientations du marché, stratégie d'investissement,
- contact avec l'industrie nationale et internationale, synthèse des besoins actuels et futurs en technologies avancées,
- initiative et animation d'une stratégie commerciale,
- soutien des équipes techniques dans la négociation des contrats.

Grâce au travail en équipe avec les Ingénieurs opérationnels de la Société, ils seront tenus au courant des « savoir-faire » les plus récents et les plus performants.

Profil :
Ces postes s'adressent à des **INGENIEURS** souhaitant :
- valoriser une expérience technique diversifiée de 15 à 20 ans (en exploitation, process, vente de contrats d'ingénierie) dans ces domaines et une solide connaissance du milieu,
- exercer une fonction de communication et de négociation au contact des décideurs et des spécialistes de l'industrie.

Envoyer dossier de candidature complet et prétentions sous réf. AMB / 10,
à : **BERTIN & Cie**
BP 3 - 78373 PLAISIR Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PRODUITS DE LUXE
Effectif 1 300 personnes
recherche jeune

RESPONSABLE de L'ADMINISTRATION du PERSONNEL DE SON SIEGE SOCIAL

3 ans d'expérience minimum. Il sera chargé du suivi administratif de la paie, du contrôle des budgets, du recrutement du personnel non cadre, de la gestion de la formation. Il participera à la définition de la politique salariale.

Lieu de travail :
proche banlieue OUEST

Merci d'envoyer votre candidature sous réf. 590 à CURRICULUM
4, rue Tronchet, 75008 PARIS.

Pour développer sa structure commerciale
le N° 1 français
(C.A. 84 : 512.000.000 F, progression : + 28,5 %, 13.000 clients)
propose un stage de formation.
Si vous souhaitez devenir l'un de nos
Collaborateurs commerciaux
(H. ou F.)
Tél. pour banlieue sud au 660-52-52, poste 38
et pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03, poste 42.

PETROCONSULT E.T.T.
recherche pour postes fixes en région parisienne

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

- Instrumentation et automatisme.
- Mécanique et hydraulique,
- Construction navale.

5 à 10 ans d'expérience.
ANGLAIS : bon niveau.
Envoyer CV et prétentions à M. Didolot. Pétroconsult
16, rue Auber, 75009 Paris
ou tél. pour RDV : 742-60-37

SOCIÉTÉ de SERVICE INFORMATIQUE et MARKETING
n° 1 dans son activité
recherche pour

ÉTUDES QUANTITATIVES

jeune candidat(e) de valeur :
- ingén. gde École ou équiv. ;
- expérience gestion des ventes, marketing ;
- anglais/allemand souhaités ;
- qualités pédagogiques ;
- engagement à la hauteur de notre position de leader.

Poste basé à Paris.
Merci adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions.
Écr. s/n° 7.153 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour laboratoire en *région parisienne*
(BONDY)

UN CHEF ADJOINT ATELIER INFORMATIQUE H/F

(secteurs assistance, maintenance, développement, analyse de données, traitement d'enquêtes, formation, etc.)
- possédant maîtrise ou DEA de statistiques ou informatique et expérience d'au moins 2 ans dans chacun de ces domaines.
- connaissance matériels DPS-8 IBM et micro-ordinateurs souhaitée.

Adresser CV à ORSTOM
Service du Personnel,
24, rue Bayard 75008-Paris.

Nous sommes une Société française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stage, d'atteindre après un an 10 à 15.000 F mensuels.

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Écrire avec CV et photo à n° 4535 Publicités Réunies. 112, bd Voltaire 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

C° chorégraphique subventionnée
SUSAN BUIRGE
et PROJET
cherche
1 ADMINISTRATEUR (TRICE)
responsable recherche de financements, gestion, relations publiques.
Env. C.V. + lettre manus.
à REGIE PRESSE
sous n° 306.092 M
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATEURS
COLLABORATRICES
Bon niveau. Tous avantages sociaux. Téléph. pour R.V. au 538-66-75.

CRÉDIT DU NORD

RECRUTE

UN ACTUAIRE DÉBUTANT

VOIR ANNONCE EN PAGE FINANCIÈRE.

AGRO-ALIMENTAIRE FRANCE ET EXPORT

RECHERCHONS

CHEF DE PRODUITS CONFIRMÉ

3 années d'expérience marketing réussie
(publicité, promotion R.P., etc.)

Adresser c.v., photo et prétentions sous n° 303 681 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Organisateurs

Ingénieur généraliste, votre vécu en usine ou en cabinet d'organisation vous a permis de mener ou de participer à la mise en place, en milieu industriel, de projets faisant appel à des techniques telles que :

l'Informatique Industrielle, la Bureautique, la Télématique, la Micro-Informatique

Vous avez acquis une compétence certaine dans l'un ou l'autre de ces domaines. Vous souhaitez maintenant donner une dimension plus large à votre action et prendre du recul par rapport au terrain. Vous cherchez à développer vos qualités d'organisateur soucieux de l'intégration de la dimension humaine dans la réalisation d'un projet technique.

Le Groupe BSN – 28 Mds de F de C.A., 38.000 personnes, numéro 1 français de l'alimentaire – vous propose de rejoindre son équipe de consultants au sein de la Direction Stratégies Socio-Industrielles Formation et Information, à Paris.

Vous aurez à proposer, assurer et suivre de façon autonome la réalisation de missions variées. Vous aiderez les entreprises françaises et étrangères du Groupe à concrétiser leurs changements d'organisation liés à l'introduction de techniques faisant appel à l'informatique industrielle, la bureautique... Vous consoliderez votre acquis et vous saurez en faire bénéficier l'ensemble du Groupe.

De réelles perspectives d'évolution vous seront ouvertes à terme.
La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R7 M en précisant rémunération actuelle, à : BSN – Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT

CONTROLE DE GESTION DISTRIBUTION PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Vous sortez d'une grande École de Commerce.
Vous êtes débutant ou vous avez une courte expérience.
Vous souhaitez travailler dans une équipe jeune et dynamique.
Vous recherchez un groupe de taille internationale et dont l'expansion rapide offre des perspectives d'évolution.

Vous envisagez de travailler à **Paris**, dans ce cas, adressez nous C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 86874 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX



la recherche chez un leader de l'alimentaire

UNISABI, premier fabricant d'aliments préparés pour animaux familiers, à la pointe du progrès technologique dans l'industrie agro-alimentaire recherche des ingénieurs jeunes et solides pour rejoindre son département recherche et développement. UNISABI, société française du groupe international MARS inc. fabrique et commercialise des marques aussi performantes que PAL, FROLIC, CANIGOU, LOYAL, WHISKAS, BREKKIES, RON RON. UNISABI, ce sont 1 000 employés, 3 usines récentes aux installations performantes, plus de 2 milliards de francs de chiffres d'affaires, une croissance soutenue (+ de 20 %) un volume à l'export de 30 %. Avec des objectifs de qualité et d'efficacité, 95 personnes dont 30 cadres se consacrent à une recherche appliquée dans le domaine des produits, des emballages et des procédés de fabrication. Les ingénieurs se voient confier très rapidement des sujets de recherche pour l'avenir de l'entreprise. Ils disposent de ressources importantes leur permettant de mettre en œuvre leurs projets. La communication est directe et facilitée par un travail d'équipe : les ingénieurs de ce département sont en relations étroites avec les autres départements en particulier les Achats, le Marketing, la Fabrication ainsi qu'avec les fournisseurs.

RESPONSABLE DU SERVICE PROCEDES
270.000 F.

MISSION :
Vous serez l'initiateur du développement des procédés existants et vous proposerez une stratégie d'optimisation de nos installations actuelles.
Vous contribuerez, en équipe, à la recherche de nouvelles opportunités dans le cadre de notre avance technologique.
PROFIL : vous avez
- le niveau Ingénieur Industries Alimentaires ou Chimiques.
- une expérience d'automatisation de procédés de 3/5 ans dans une entreprise performante.
- une bonne connaissance des techniques de «process control».

INGENIEUR PROCEDES
170.000 F.

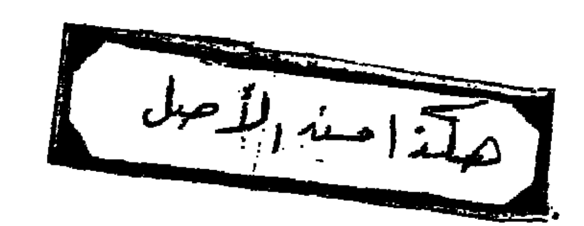
MISSION :
- vous concourrez à un programme d'analyses d'un procédé de fabrication automatisé, entreprendrez les recherches d'amélioration pour proposer les solutions adaptées.

PROFIL : vous avez
- le niveau Ingénieur Génie Alimentaire ou Chimique, vous êtes débutant ou possédez déjà une expérience notamment dans la modélisation d'opérations de fabrication.

Ces postes basés dans la région d'ORLEANS s'adressent à des candidats qui sauront écouter, convaincre dans une entreprise qui privilégie l'initiative et l'innovation. En fonction de leurs résultats, ils pourront évoluer vers d'autres fonctions, dans les unités en France voire à l'étranger au sein du Groupe MARS. La société prendra en charge les frais occasionnés par un éventuel déménagement.

Adresser : CV + PHOTO en précisant le poste choisi à UNISABI -
Département du personnel (YT). B.P. 7, 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL.





OFFRES D'EMPLOIS

LA BANQUE : UN CHALLENGE

Responsable services comptabilité contrôle de gestion

d'un important groupe bancaire.

Rattaché au Directeur Administratif.

Votre challenge :
- développer et restructurer l'ensemble des comptabilités et le contrôle de gestion du groupe.
- participer à la refonte du système d'exploitation en étroite collaboration avec le département Informatique.

Pour mener à bien cette mission vous aurez la responsabilité hiérarchique d'une dizaine de personnes.

Votre atout pour gagner ce challenge :
- votre DECS et vos dix années d'expérience dans une fonction bancaire similaire.

Si vous voulez réussir au sein d'une banque jeune et dynamique adressez votre candidature sous référence 9049 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm. Discrétion assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.88

Avec le Club Apple cultivez le Fruit de la Passion !

• Vous désirez participer activement au développement du Club Apple pour en faire un lieu de rencontre et de convivialité • Vous vous êtes déjà frotté à une première expérience professionnelle qui vous a permis d'acquérir une bonne connaissance de la micro-informatique et plus particulièrement des produits Apple • Vous êtes déçu par les structures figées et bureaucratiques et à la recherche d'un environnement de travail passionné, jeune et dynamique où même la notion de temps n'existe plus.

Le Club Apple recherche pour son département Formation/Information

INGENIEURS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

chargés de repondre aux questions techniques posées par les Membres du Club.

Si participer au développement et à l'animation d'un Club de plus de 6.500 adhérents est pour vous une nouvelle forme d'aventure moderne, adressez votre lettre de candidature manuscrite et votre C.V. (sous référence M - 4) à :
Marie-Noëlle Féraud - APPLE - Avenue de l'Océanie
ZA de Courtabœuf - B.P. 131 - 91944 LES ULIS CEDEX



Apple

Organisation et Publicité

Dans le cadre de l'expansion de notre activité SYSTÈMES DE COMMUNICATION
- réseaux de données,
- télématique,
- micro-informatique,
- téléphonie,
- vidéocommunication,

nous recherchons

GROUPE SYSECA

ingénieurs informaticiens

ayant une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction de Chef de projet.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M174 à
GROUPE SYSECA -
Direction du Personnel
315, Bureaux de la Colline,
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 personnes) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

EI Emplois et Entreprises

Un Etablissement Financier de dimension internationale, recherche pour l'une de ses filiales du secteur Retraite et Prévoyance, son

Chef Comptable

Il sera responsable du Service Comptable (comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie).

Pour mener à bien sa mission, il dirigera et animera une équipe d'environ 20 personnes.

De formation comptable, (ESC + DECS ou équivalent) il devra avoir prouvé une expérience réussie d'au moins 5 années dans des fonctions similaires, être familiarisé avec la pratique de procédures informatiques et la mise en œuvre du nouveau Plan Comptable. Les qualités humaines d'animateur et de dynamisme sont indispensables au succès des missions assignées au candidat qui aura la volonté de s'intégrer et de réussir dans le cadre de son activité.

Le poste est à pourvoir en proche Banlieue Nord de PARIS.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite ainsi que la rémunération actuelle, en indiquant la référence GU 54 M sur l'enveloppe à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

GROUPE DE TAILLE INTERNATIONALE

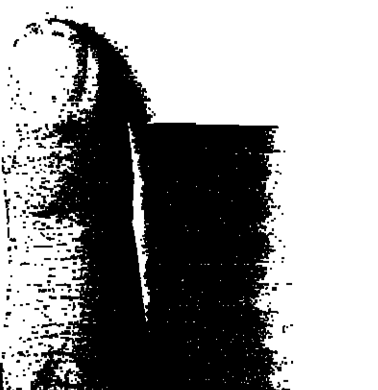
dans le domaine du transport et de la distribution, ayant des succursales et filiales en France et à l'Étranger, recherche un :

AUDITEUR INTERNE

Ce poste qui recouvre des missions d'Audit financier, comptable et opérationnel (assistance/organisation/ contrôle), permettra d'évoluer au sein d'un Groupe en expansion dont la Direction Générale est située à PARIS NORD.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Grande École de Gestion, titulaire au minimum du DECS complet. Licence ou Maitrise en Droit Privé appréciée, ayant une expérience de quelques années acquise en Cabinet d'audit ou au sein d'un Groupe important.

Les dossiers de candidature détaillé doivent être adressés sous réf. 86875 M à BLEU Publicité - 17, rue Lehel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes l'un des premiers groupes français de négoce international de matières premières agricoles implanté partout dans le monde et groupant 5000 personnes.

Le directeur de l'audit basé à Paris souhaite accueillir

un auditeur senior

ayant une bonne formation supérieure (y compris comptable), 3 ans minimum d'audit externe complétée nécessairement par une première expérience en entreprise et connaissant l'anglais.

La nature des missions n'est pas limitée et couvre l'audit comptable comme l'audit opérationnel dans un esprit de large délégation et de sens du service. Les déplacements représentent près de 50 % du temps total avec des séjours de 4 à 5 semaines.

La réussite à ce poste ouvre de réelles possibilités de développement dans le groupe.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4641 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Trésorier

E.C.S., leader sur le marché de la location d'ordinateurs, recherche un trésorier.

Directement rattaché au directeur financier vous contribuerez à l'élaboration de la politique de financement. Vous aurez la responsabilité de la mise en place du financement, des relations avec les banques et de la gestion de la trésorerie.

Notre développement international pourra vous conduire à utiliser vos compétences pour le financement de nos filiales à l'étranger.

Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous êtes fort d'une expérience similaire d'au moins 3 ans qui vous aura préparé à cette fonction exigeant autonomie et sens des responsabilités.



Merci d'adresser une lettre manuscrite à l'appui de votre C.V., sous Réf. LL / 532
à E.C.S. Ressources Humaines
16, rue Washington
75008 Paris

Electromécanique / Electronique

Ingénieur Chef des Achats

Filiale d'un puissant groupe français,

notre société, spécialisée en bureautique, poursuit son développement à un niveau international.

Nous recherchons «le Patron de nos Achats» car le titulaire du poste vient d'être appelé à des responsabilités de direction générale.

Pour son successeur, il s'agit, en animant une équipe de 10 personnes, d'optimiser la gestion d'un budget d'achats de 62 millions de francs portant principalement sur des composants électroniques et des pièces plastiques mais aussi sur des pièces mécaniques et de fonderie. Nos stocks et nos procédures d'achats sont informatisés.

Il saura également vérifier sur le terrain la capacité des fournisseurs et sous-traitants à satisfaire nos impératifs de qualité, prix et délais.

La fonction présente également l'intérêt de participer à l'industrialisation de nos produits nouveaux en liaison avec le B.E. et la fabrication.

Une expérience de plusieurs années et l'anglais courant sont indispensables.

Le poste est situé à Bagneux (92).

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité adressée sous réf. ICA/M, à notre Conseil



C.S.H.
9 rue de la Belle Feuille
92100 Boulogne.
Discrétion assurée.

Nous offrons à une large palette de clientèle des services concernant la vie pratique : pose et relevés de compteurs d'eau, répartition de frais de chauffage, entretien de robinetterie...

Pour en optimiser la qualité, nous nous sommes équipés d'outils performants et c'est ainsi que dans le cadre de notre **développement informatique** nous créons un poste d'

Analyste

Il s'agit en premier lieu de participer à l'aboutissement de notre actuel plan informatique, et de prendre notamment en charge plusieurs applications (gestion des relevés informatiques, quittancement...).

Prochainement équipés d'ordinateurs **IBM 36** vous veillerez à leur installation et vous vous consacrerez à en tirer les meilleures performances. Agé de 28/30 ans environ, créatif, vous serez appelé à mettre au point de «nouveaux produits». Travaillant parfois seul, vous n'en reporterez pas moins au patron du service (10 personnes environ, toutes très impliquées et souvent confrontées à des tâches exigeant une relative polyvalence). Pour bien tenir ce poste, une formation de base sérieuse (Bac + 3 mini), confortée par une expérience significative dans des fonctions analogues est indispensable. A terme, une évolution de carrière est à envisager au sein du Groupe Schlumberger. La connaissance de l'anglais vous y aidera.

Poste basé à Montrouge, impliquant quelques déplacements en province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 1541 à Claude SORRET, **CIS**, 12 Place des Etats-Unis, 92541 MONTROUGE Cédex.

CIS
Schlumberger

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CENTRE G. POMPIDOU
APARTEMENT EN DUPLEX, LIV. + CHBRE TT CFT, TERRASSE PLAIN-PIED, CALME ET ENSOLEILLÉ. PRÊT A VIVRE. 1.080.000 F. Vis. mercredi 14/17 h. 53, RUE ST-DENIS.

3e arrdt

PLACE DES VOSGES
à 50 m dans superbe imm. pierre de taille, asc., magnifique 4 pièces 115 m² tt cft, dble liv. avec très belle cheminée, 2 chbres. Grande sdb, cuisine avec fenêtre. Lingerie; placards. Prix 1.650.000 F. CAB. DEBLANDES. 283-52-77.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ
Vue sur clocher N.-Dame, beau 3 p. ds imm. XVIIe, soleil, calme. 1.100.000. 222-08-19.

5e arrdt

BOULEVARD ST-MICHEL URGENT. Gd séj. 2 chbres. Impeccable. 1.400.000 F. IMMOCOM - Tél. 727-84-78.

SAINT-MICHEL Studio tt cft. Calme. Prix 188.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

SEINE BEAUX-ARTS
Ét. élevé asc. 75 m². 703-32-44.

RUE JACOB, Dans maison Louis XIII superbe séjour, haut plafond. Poutres, magnifique cheminée + 2 CHAMBRES. DORESSAY - 624-93-33.

11e arrdt

Rue de Lancry, petit studio, tt cft. 140.000 F. Vis. sur r.-vs. TREVAL - Tél. : 277-62-23.

16e arrdt

PRÈS AVENUE FOCH
Bel imm. pierre de taille, 50 m² studio, poss. 2 pièces, cuis. équipée, salle d'eau complète. Tél. : 781-91-10.

18e arrdt

MONT-CENIS. Pt. Clignancourt, charmant dble liv. 3 chbres 100 m², balc. s/verd. 780.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES (gare) SPLENDIDE APP 160 m². Vaste séjour, 4 chbres, 2 bains + terrasse 60 m², 3 parkings. GARBI - 567-22-88.

Montrouge, beau 4/5 pièces, tt cft, 4e ét. sud s/tennis, 95 m², très bel imm. pdt dans résidence, calme, verdure, ensoleillement. Proximité transports, lycées, écoles, crèches, tous commerces. Prix 690.000 F. Tél. : 735-41-47.

93 Seine-Saint-Denis

PARTICULIER
Vends à Villetaneuse dans petit immeuble, appartement type F4. Chauffage individuel, garage, cave. Prix : 360.000 F. Faibles charges. Tél. : 822-90-63 (après 19 h).

94 Val-de-Marne

A VENDRE à VILLEJUIF, appartement F4, trois chambres, séjour exposition sud. Chauffage individuel. Faibles charges. Proche métro. Prix : 390.000 F. Téléphoner au 678-87-86 (heures du déjeuner ou soir).

appartements achats

RECHERCHE URGENT
Ttes surfaces même à rénover. Téléphone : 252-01-82.

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier, 6e rech. pr clientèle française étrangère et diplomates APPTS très HAUT DE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartier résidentiel paiement compt. chez notaire. TÉLÉPHONE : 544-44-45.

PAIE COMPTANT
TOUTES SURFACES même à rénover. 267-37-37.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS. Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-57 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates APTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers
562-16-40.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

Région parisienne

CHANTILLY
RÉSIDENCE DU PARC 21 bis, avenue AUMONT
Très beau cadre verdoyant. Loyer park. compr. + charg. 3 PIÈCES CONFORT 3.300 F, 3.900 F, 4.100 F. 4 pièces clt. 5.400 F, 6.200 F. Tél. le matin SEGECO 522-69-92 ou sur place voir gardien.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Directeurs et Employés mutés Paris, important Groupe bancaire européen rech. appts 2 à 8 p. Villas, studios, Paris, proche banl. Prix indifférent. Téléphone : 504-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 — 283-57-02.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La-Motte-Piquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

Cause réemploi, pptaire 2 imm. (spécial placement) récemment rénovés. Prix 14 millions, rapport 1,5 et 6,5 rapport 0,7. Nombreux avantages + fiscaux. Intermédiaires sans client et marchands s'abstenir. 335-31-76 pour coordonnées.

terrains

Votre terrain particulier de 5 000 m²
POUR 498 F PAR MOIS
au bord de la Loire dans un cadre de verdure RENSEIGNEMENTS : (88) 61-55-43.

viagers

Vends viager REIMS 1 tête 77 ans partic. asc. parfait état. 5 p., cuis., entrée, w.-c., cab. de toilette, grenier aménageable, remise neuve, jard. 334 m² clôturé, 2 s/sols. 550.000 F. Écrire HAVAS - 18, rue Carnot 51100 REIMS - N° 9288.

LIBRE. Gd séj. + 2 chbres, tt cft. Près av. Trudaine. 340.000 + 3.000 F. CRUZ - 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services permanences téléphoniques
355-17-50

Votre siège social Bureau ou domiciliation Business Euro (1) 346-00-55.

Siège social: Rue St-Honoré. Constitution sociétés, [illegible]. Secrétariat, tous services — Paris-Ile-de-France [illegible] — 260-91-83.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés
ACTE — 359-77-55

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** loc., bureaux, secrét., télex **CONST. SOCIÉTÉS** ou créat. toutes entreprises
ASPAC 293-60-50 +

GARE DE LYON
Location courte durée 10 burx entièrement meublés dans imm. indépendant. 329-58-65.

V/SIÈGE SOCIAL 8e
TELEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraire)
AGECO - 294-95-28.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel, proche Mᵉ Tolbiac, rez-de-ch. sur cour, calme, très clair, idéal profession libérale, type architecte. Crédit 90 % poss. 329-59-65.

fonds de commerce

Ventes

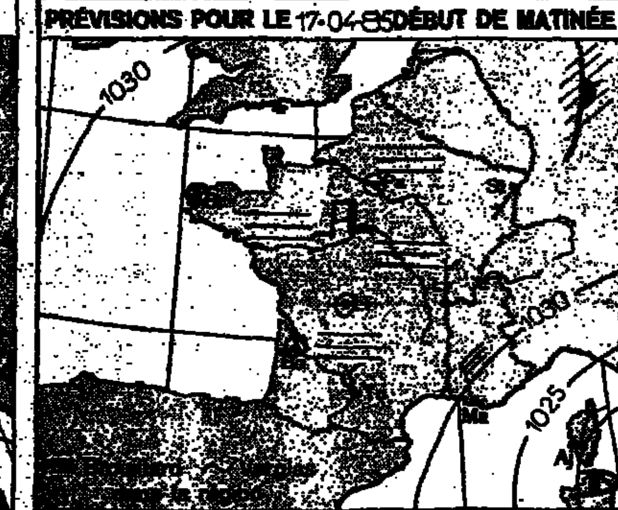
MILAN
à céder grande boutique dans quartier via Montenapoleone valable pour la mode ou les parfums. Tél. : 504-34-29.

Paris-Est LIBR. PAP. JNX CA 2.600.000 F av. 1.800.000 F rapport 720.000 F. 397-79-51.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.04.85 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 17-04-85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 avril à 0 heure et le mercredi 17 avril à 24 heures.

Un bel anticyclone se développe sur la France, entraînant une période de beau temps qui persistera pratiquement toute la semaine.

Mercredi, le temps sera brumeux au lever du jour ; des formations de brouillard seront observées sur les régions de l'Aquitaine, du Centre et du Bassin parisien. Après la dissipation rapide de ces brumes, le beau temps prédominera sur l'ensemble du pays avec un développement, dans la journée, de nuages de beau temps. Toutefois, sur le golfe de Gênes et en Corse, le ciel deviendra nuageux avec faible risque d'averses.

Le matin, les températures seront de l'ordre de 6 à 8 degrés en Bretagne et le long de la Manche ; 9 à 10 degrés le long des côtes d'Aquitaine, 8 à 9 degrés près de la Méditerranée où le vent de nord soufflera assez fort. Dans l'intérieur du pays, il fera frais le matin avec des températures de l'ordre de 3 à 6 degrés pouvant même donner au sol des gelées blanches dans le Centre-Est.

Dans l'après-midi, les températures marqueront encore une hausse sensible surtout dans l'Ouest (17 degrés), le Centre et le Bassin parisien (16 à 18 degrés). Dans le Sud-Ouest, les maxima atteindront 20 degrés mais seulement 17 à 18 degrés près de la Méditerranée à cause du vent de secteur nord. Dans le Nord et le Nord-Est, les maxima seront seulement de 12 à 14 degrés.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine :

Un anticyclone centré sur la France protégera notre pays des perturbations atlantiques. Il se décalera progressivement vers les îles Britanniques, laissant pénétrer en fin de période de l'air plus froid dans un flux plus continental de nord-est.

Prévisions :

Pour jeudi, vendredi et samedi, après une matinée souvent brumeuse surtout les deux premiers jours, le temps sera généralement assez ensoleillé. Il subsistera cependant encore jeudi et vendredi matin un temps plus instable avec quelques averses sur la Corse. Des passages de nuages élevés voileront souvent le ciel sur les régions s'étendant des Pyrénées au Sud-Ouest et aux régions voisines de l'Atlantique.

Le ciel deviendra plus nuageux samedi sur les régions du Nord-Est, tandis qu'il y fera plus frais et que le vent soufflera du nord-est. Il y aura encore, jeudi matin, quelques gelées blanches dans le Centre.

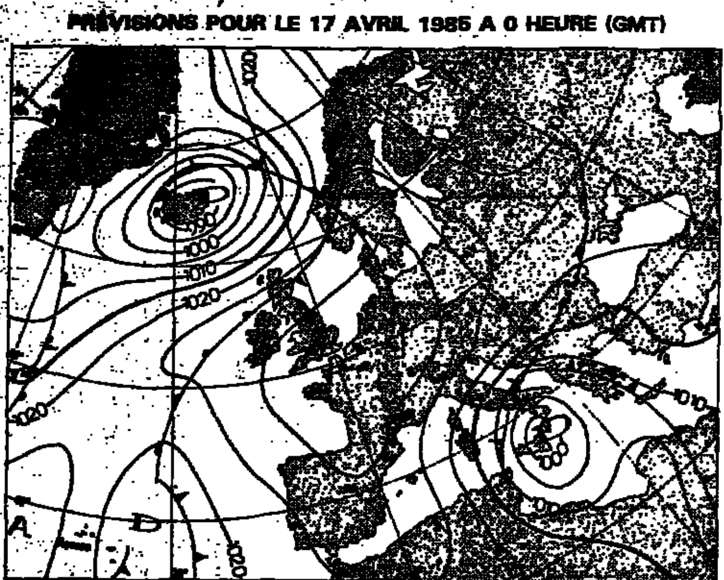
Vendredi, les températures remonteront et les maximales seront supérieures à la normale. La température sera cependant en baisse de 2 à 3 degrés sur le quart nord-est samedi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mardi 16 avril, à 8 heures, de 1 028,4 millibars, soit 771,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 15 au 16 avril) : Ajaccio, 17 et 3 degrés; Biarritz, 14 et 6; Bordeaux, 14 et 10; Bourges, 13 et 9; Brest, 14 et 9; Caen, 12 et 10; Cherbourg, 12 et 8; Clermont-Ferrand, 13 et 8; Dijon, 13 et 3; Grenoble-St-M.-H., 13 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 0; Lille, 14 et 9; Lyon, 11 et 1; Marseille-Marignane, 16 et 8; Nancy, 12 et 4; Nantes, 13 et 5; Nice-Côte d'Azur, 18 et 9; Paris-Montsouris, 14 et 11; Paris-Orly, 14 et 10; Pau, 13 et 4; Perpignan, 15 et 12; Rennes, 14 et 10; Strasbourg, 13 et 3; Tours, 13 et 10; Toulouse, 14 et 9; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13; Amsterdam, 11 et 7; Athènes, 19 et 13; Berlin, 8 et 6; Bonn, 12 et 4; Bruxelles, 11 et 7; Le Caire, 27 et 20; îles Canaries, 22 et 15; Copenhague, 11 et 2; Dakar, 23 et 17; Djerba, 16 et 12; Genève, 10 et – 1; Istanbul, 17 et 12; Jérusalem, 18 et 11; Lisbonne, 23 et 12; Londres, 14 et 7; Luxembourg, 11 et 4; Madrid, 22 et 5; Montréal, 18 et 0; Moscou, 16 et 6; Nairobi, 24 et 16; New-York, 10 et 7; Palma-de-Majorque, 19 et 11; Rio-de-Janeiro, 29 et 25; Rome, 16 et 12; Stockholm, 3 et 1; Tozeur, 20 et 11; Tunis, 15 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)


PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

VIE ASSOCIATIVE

La ligue des enfumés

Innocente ? Pardon, il croit qu'elle va être emportée là-bas, fine et légère. Un coup de vent malicieux la rabat dans sa direction. Elle l'enveloppe, le soûle ; il suffoque.

C'est la situation douloureuse que connaît M. Jean Tostain. Il traque la fumée partout où elle flotte : dans ce wagon non-fumeurs, qu'un insouciant traverse, le nez en l'air, la gauloise collée aux lèvres ; au restaurant, où un Davidof insolent gâte le fumet de son met préféré. Jusque sur les lieux de travail : les blondes y sont aussi perverses que les brunes. Leur goût de cendre assassine la fraîcheur des idées sur le point de naître.

La raison de cet ostracisme : la liberté n'est plus partout où, du cratère d'un cendrier, monte à la verticale la fumée d'un mégot qui se meurt.

M. Tostain est président de la Ligue contre la fumée du tabac en public. Ancien parachutiste, il garde de ce passé le sens de la rectitude militaire, le goût des convictions simples et des arguments sans appel. De sa carrière, ensuite, au Crédit Lyonnais, il faut retenir ses fonctions de président des comités d'hygiène et de sécurité pour la région parisienne. Mise en jambe, préparation, prédestination ? Tout à la fois. En effet, c'est dans la retraite qu'il donne sa mesure.

Il est l'exemple de ces Français qui s'investissent furieusement dans de multiples associations philanthropiques dont ils assument courageusement la présidence. Présidence, donc, de la Ligue contre la fumée du tabac en public — association « contre », — présidence de l'association Pour une cité humaine, les droits du piéton — association « pour ». Et, comme sécurité rime avec santé, il est, dans le même mouvement, trésorier d'un comité départemental de lutte contre l'alcoolisme.

M. Tostain oppose volontiers « sa » ligue au Comité national contre le tabagisme, qui, composé en majorité de médecins et financé principalement par la Caisse nationale d'assurance maladie, défend la santé. De son côté, la ligue regroupe des « consommateurs et usagers » ; elle ne dispose que des cotisations de ses huit cents adhérents. Mais son dessein est grand : protéger la liberté de ne pas être enfumés des victimes de *« cette fumée de tabac nocive et nauséabonde »* qui, il faut le reconnaître, s'oriente toujours vers celui qui ne la supporte pas.

Pour ce faire, elle adopte une tactique offensive : réunion publique (1) à Versailles pour son douzième congrès national, étude minutieuse des législations étrangères qui pourraient servir de modèle à la France. M. Tostain encense les villes de Toronto — les restaurants de plus de quarante places doivent réserver une section pour les non-fumeurs — et de Los Angeles — une loi en vigueur depuis le 1er mars 1984 protège les nez délicats sur les lieux de travail.

« Dans notre pays, les interdictions de fumer s'appliquent aux entreprises quand il y a risques d'incendie ou d'explosion. Les personnes, on s'en moque », tempête M. Tostain. Il enrage d'être un *« fumeur passif »*. Il voudrait que l'Etat fasse respecter la législation existante, l'étende à tous les lieux publics et élargisse à la fumée du tabac la notion de *« danger imminent »* contenue dans le code du travail.

M. Tostain est incompris, même parmi les siens. *« Vous êtes des râleurs, vous perdez votre temps »*, lui disent ses proches. Il y a plus grave : M. Tostain a cinq enfants, cinq fumeurs. Ils s'adonnent à ce dérèglement *« dans leur chambre, pas au salon »* : il ne sera pas dit que l'on viole, sous son toit, le *« tu n'enfumeras pas en public »* — premier commandement du décalogue de la ligue.

DANIELLE TRAMARD.

★ Ligue contre la fumée du tabac en public, 14, rue du Petit-Ballon, 68000 Colmar.

★ Comité national contre le tabagisme, 68, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : (1) 325-07-08.

(1) « Pollution des lieux de travail par la fumée du tabac et atteintes aux conditions de travail », le 20 avril, à 14 heures, au Centre Huit, 8, rue Porte-de-Buc, sous la présidence de M. Jean Toulat.

EN BREF

LA PORTE OUVERTE A BRAS OUVERTS. — La Porte ouverte, qui accueille et écoute ceux qui ont besoin de parler des difficultés de leur vie, recherche pour ses centres de Paris des accueillants bénévoles. Il faut avoir entre vingt-cinq et soixante ans et disposer de quatre à six heures par semaine. La formation est assurée au sein de l'association.

★ La Porte ouverte, 21, rue Duperré, 75009 Paris. Tél. : 874-69-11 et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Tél. : 329-66-02.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET DÉCENTRALISATION. — Une rencontre sera organisée sur ce thème à Evry (Essonne), les 22 et 23 avril, par des salariés de la prévention spécialisée.

★ Sydess (prévention), 12, place de l'Agora, 91000 Evry, tél. le matin : (1) 078-33-67.

NÉGOCIATIONS ET EMPLOI. — Un numéro spécial de la lettre d'information de la Fonda « Nouvelles pratiques de l'emploi, nouvel enjeu social » rassemble les actes du colloque qui a eu lieu à Angers, les 16 et 17 novembre 1984, sur ce thème. On y trouve notamment les interventions de M. Jacques Delors, de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement et d'autres personnalités françaises et européennes. Le numéro double : 80 F, auprès de la Fonda, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 549-06-58.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 AVRIL

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel Biron, histoire des belles demeures de la rue de Varenne », 15 heures, métro Varenne (I. Hauller).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Michèle Pohyer).

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« L'hôtel de Chimay et l'École des beaux-arts », 14 h 30, 3, quai Malaquais (Mlle Rojon).

« Cinquante rois et princesses de France dans la basilique Saint-Denis », 15 heures, entrée basilique.

« L'Atelier d'un célèbre sculpteur », 15 heures, sur inscriptions (Paris et son histoire, tél. : (1) 526-26-77).

« La cristallerie de Baccarat », 15 heures, 30 *bis*, rue de Paradis (Marion Ragueneau).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau), ou 15 heures (restaurations, village Saint-Paul), 9, place des Vosges.

« L'architecture des expositions universelles et leurs conséquences », 16 h 30, hôtel de Sully (Conférence, projection).

« La vie d'Alphonse XIII, roi d'Espagne », dans les salons de l'hôtel Meurice, sur réservation, tél. : (1) 526-34-34 de 11 heures à 13 h 30 (C.A. Messer).

« Le département égyptien du Louvre », 14 heures, devant la *Victoire de Samothrace* (Clio-Amis de l'histoire).

« Le musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne.

CONFÉRENCES

9, rue Maspéro, 18 heures : « Le train dans la société rurale ».

26, rue Bergère, 20 heures : « Éthique de l'astrologie spiritualiste ».

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité), 18 h 30 : « Terrorisme et démocratie ».

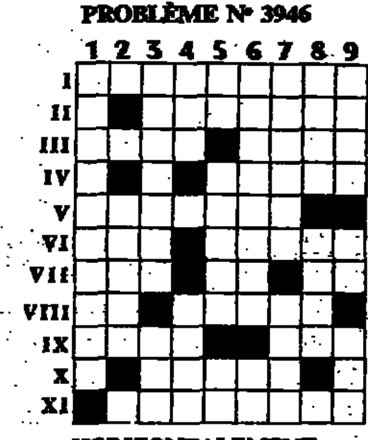
8, rue de l'Abbé-Grégoire, 18 h 15 : « De l'islam en France : une réalité du quotidien ».

17, rue de la Sorbonne, 20 heures : « La physique est-elle matérialiste ? » (Olivier Costa de Beauregard).

5, rue Largillière, 15 heures et 20 h 30 : « Delphes, nombril du monde grec » (film, débat).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3946



HORIZONTALEMENT

I. Affections qui sont loin d'être exclusives. – II. La grande presse. – III. Noir de coups. C'est une tuile quand cette ardoise atteint plusieurs briques. – IV. Centres d'attraction ou lieux inhospitaliers. – V. Une telle opération doit s'exécuter sans souffrance. – VI. Sujet bissexué. Le contenu et le contenant. – VII. Commandement transgressant le cinquième commandement. Extrait de ciguë. Négation. – VIII. Personnel. Expression d'un homme satisfait ou excédé. – IX. Pis-aller sauvant la façade. D'autant plus faux qu'il nous monte de cou. – X. Ancien bleu. – XI. Souvent diabolique quand elle est divine.

VERTICALEMENT

1. Valseuses infatigables. – 2. Les fils de nos aïeules en étaient issus. – 3. Un à qui il faut retirer les verres du nez. Peut être doublement inspiré. – 4. Sa clairette capiteuse a fait tourner plus d'une tête. On ne peut plus simple. – 5. Copulative. Leur train n'emprunte pas la voie ferrée. Possessif. – 6. Mains fragiles ou solides bracelets. Conjonction. – 7. Pourvoir d'un entourage ou l'éliminer totalement. Brut. – 8. Une villa ou de nombreuses maisons. Fils naturel de Frédéric II. – 9. Un point à l'envers comme à l'endroit pour certaines dentellières. Personnel. Fond de calice.

Solution du problème n° 3945

Horizontalement

I. Répondeur. – II. Epite. Osé. – III. Canaveral. – IV. On. Gan. – V. Noter. Sp. – VI. Sûr. Ictus. – VII. Tièdement. – VIII. Remet. Nao. – IX. Blutoir. – X. Lire. Se. – XI. Tuée. Très.

Verticalement

1. Reconstruit. – 2. Epanouie. – 3. Pin. Tremble. – 4. Otage. Délié. – 5. Ne-varietur. – 6. En. Cm. Têt. – 7. E.O.R. Sténo. – 8. Usa. Punaise. – 9. Relu. Stores.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 15 et du mardi 16 avril 1985 :

UN DÉCRET

● Portant attribution d'une prime exceptionnelle aux internes du concours de l'internat en psychiatrie d'Ile-de-France organisé au titre de l'année universitaire 1984-1985.

DES ARRÊTÉS

● Fixant les modalités du contrôle financier sur l'établissement public Chambre nationale de la batellerie artisanale.

● Relatif aux émoluments des internes en médecine et en pharmacie.

هكذا وجد الأصل

économie



REPÈRES

Dollar : nouvelle baisse

Nette en début de semaine, la baisse du dollar s'est poursuivie, mardi matin 16 avril, sur toutes les grandes places financières internationales, en se ralentissant toutefois à cause d'une légère reprise enregistrée peu avant midi. Après avoir valu 9,14 F (contre 9,22 F lundi) et 3,0035 DM (contre 3,03 DM), le dollar s'échangeait à 9,19 F et 3,0050 DM. La faillite de la petite firme de courtage du New-Jersey, Bevill Bresler and Schulman, continue de provoquer des remous dans les milieux financiers. La nouvelle selon laquelle soixante-quinze établissements d'épargne américains seraient touchés a été confirmée et a ravivé les craintes périodiques que la vulnérabilité du système bancaire des Etats-Unis inspira. Cependant, d'après les cambistes, les marchés attendent les dernières statistiques sur l'économie américaine en mars, dont les analystes disent qu'elles seraient moins mauvaises que prévu.

Banque : résultats trimestriels en hausse pour la Continental Illinois

La banque américaine Continental Illinois, qui n'avait dû son salut, en juillet 1984, qu'à l'intervention des autorités fédérales, annonce, pour le premier trimestre 1985, un bénéfice net de 39,3 millions de dollars, contre 36,6 millions au trimestre précédent. Une comparaison des résultats avec ceux du premier trimestre 1984 n'aurait pas de sens, étant donnée la restructuration des finances de la banque opérée au troisième trimestre dernier, explique Continental Illinois. A cet égard, son président, M. John Swaeringer, a indiqué que le programme de redressement mis en place progressait de manière satisfaisante avec, notamment, une amélioration des marges bénéficiaires sur intérêts bancaires.

Budget : révisions en baisse du déficit américain

Le déficit budgétaire des Etats-Unis pour l'exercice en cours, qui prendra fin le 30 septembre 1985, devrait atteindre 213,3 milliards de dollars, au lieu des 222,2 milliards prévus précédemment, à la suite d'une révision en hausse de 3,7 milliards de dollars des recettes fiscales et d'une révision en baisse de 5,2 milliards des dépenses publiques. Le bureau du budget, qui dépend de la Maison Blanche, estime, désormais, les recettes et les dépenses budgétaires pour l'exercice en cours à 740,6 et 953,9 milliards de dollars respectivement. Le précédent déficit record – 195,4 milliards de dollars – avait été établi lors de l'exercice terminé le 30 septembre 1983. Pour l'exercice suivant, le déficit s'était élevé à 185,3 milliards de dollars. – *(AFP.)*

Entreprises : meilleurs résultats financiers en 1984, mais...

Les résultats financiers des entreprises ont été meilleurs en 1984. Selon les premiers résultats des comptes de la nation diffusés par l'INSEE pour 1984, le taux de marge des firmes (sans les banques, sans les grandes entreprises nationales, mais y compris les entreprises publiques du secteur concurrentiel) est passé de 22,7 % en 1983 à 23,7 % en 1984. Le taux de marge est le rapport de l'excédent brut d'exploitation, c'est-à-dire la marge brute, à la valeur ajoutée. Cette progression, souligne l'INSEE, n'efface pas la dégradation qui a suivi le second choc pétrolier : le niveau atteint en 1984 reste sensiblement inférieur à la moyenne des années 1975-1979. L'amélioration de la marge brute s'explique surtout par la décélération de la croissance des salaires, dont la part dans la valeur ajoutée des entreprises revient de 51,1 % en 1983 à 50 % en 1984.

Nucléaire : accord de coopération entre la Chine et l'Argentine

La Chine et l'Argentine ont signé, le 15 avril, un accord de coopération visant à développer l'énergie nucléaire à usage pacifique. Une délégation d'experts chinois avait visité, en août 1984, les installations nucléaires de l'Argentine : deux centrales en activité et une en construction. Pékin, qui prévoit la construction de dix centrales de 1 000 mégawatts d'ici à l'an 2000, a déjà signé des accords de coopération nucléaire avec la France, l'Allemagne fédérale et le Brésil. – *(AFP.)*

Tabac : les prix augmenteront le 1er mai

Les prix des cigarettes augmenteront de 4,5 % le 1er mai. Cette augmentation, identique à l'objectif d'inflation fixé pour cette année, ne satisfait pas l'Association de fournisseurs communautaires de cigarettes (l'AFCC, 39 % du marché français), qui chiffre à 15 % le retard des prix de vente sur l'inflation accumulée depuis 1981, les seules hausses ayant été de 5,2 % en 1983 et de 2,3 % en 1984. (Le 11 juillet 1984, les prix avaient baissé de 10 % environ en raison de la suppression de la vignette sécurité sociale, appliquée depuis juillet 1983, et jugée non conforme à la législation européenne.) Aussi l'AFCC a-t-elle décidé récemment de déposer un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat et demandé 210 millions de francs de dommages et intérêts. Elle a aussi demandé à la Commission européenne de veiller à ce que la France respecte un arrêt de la Cour de justice de Luxembourg du 21 juin 1983 sur la libre fixation des prix de vente au détail des cigarettes. La hausse devrait faire rentrer 135 millions de francs dans les caisses de la Régie française des tabacs (SEITA). Celle-ci avait enregistré, en 1984, un déficit d'exploitation de 183 millions de francs, dont 128 millions seraient le résultat d'un relèvement insuffisant des tarifs, et 55 millions par suite de grèves.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2000	9,2100	+ 145	+ 160	+ 265	+ 295	+ 640	+ 740
$ can.	6,7647	6,7770	+ 17	+ 38	+ 41	+ 77	+ 97	+ 194
Yen (100)	3,6992	3,7077	+ 137	+ 148	+ 259	+ 278	+ 744	+ 795
DM	3,0504	3,0568	+ 126	+ 137	+ 238	+ 253	+ 656	+ 702
Florin	2,6952	2,7001	+ 83	+ 91	+ 157	+ 170	+ 465	+ 503
F.B. (100)	15,1366	15,1605	+ 89	+ 151	+ 149	+ 248	+ 366	+ 667
F.S.	3,6595	3,6679	+ 170	+ 186	+ 323	+ 345	+ 903	+ 969
L. (1 000)	4,7619	4,7720	– 144	– 124	– 279	– 247	– 914	– 819
£	11,8220	11,8441	– 238	– 182	– 425	– 332	– 817	– 608

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	9 11/16	10 15/16	9 13/16	10	9 7/8	10 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 5/16	5 7/16
L. (1 000)	12 1/4	13 1/4	13 1/2	14	13 5/8	14 1/8	14 1/4	14 5/8
£	13 1/2	13 3/4	12 11/16	12 13/16	12 1/2	12 3/4	11 7/8	12
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 1/2	11 3/4	10 3/4	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ VALEO

Manifestation mouvementée à Issoire

De notre correspondant

Issoire. – Avec des rues pratiquement désertes, les rideaux de tous les magasins tirés, Issoire présentait, lundi 15 avril, les traits d'une ville morte. La sous-préfecture du Puy-de-Dôme entendait ainsi montrer symboliquement son opposition au plan du groupe Valeo concernant sa filiale Ducellier ; la fermeture au 31 décembre prochain de l'usine qui emploie 1 812 salariés à Issoire doit être annoncée officiellement ce mardi 16 avril à Créteil devant le comité central d'établissement.

La date de l'opération « ville morte » n'avait donc pas été choisie au hasard, lors d'une table ronde exceptionnelle réunie le jeudi 11 avril par le député, maire de la ville, M. Jacques Lavedrine (PS). Ce dernier avait réussi la performance de rassembler toutes les forces politiques (opposition comprise), syndicales et socio-professionnelles pour établir une sorte de calendrier des actions à mener. Si les premiers résultats de cette *« union du peuple issoirien »* ont été à la hauteur des espérances (quatre mille signatures recueillies dans les mairies de la majorité et de l'opposition du Val-d'Allier et une forte réduction de l'activité à travers toute la ville le 15 avril), en revanche le rassemblement ne s'est pas déroulé dans un parfait esprit d'union. Le fait que la CGT n'en ait pas eu l'initiative, pour la première fois depuis des années que brûle le dossier Ducellier, a conduit à des incidents en tête du défilé, composé de trois mille personnes environ.

Les responsables du syndicat s'étaient montrés réticents lors de la table ronde sur la manière d'organiser la manifestation, tout en se ralliant à l'idée de sa tenue. Ils contestaient le droit de la conduire aux élus, en particulier, sans le citer, au député, M. Jacques Lavedrine, régulièrement accusé de mollesse depuis qu'il a dit à l'automne dernier : *« Je ne suis pas contre le principe de licenciements, à moins qu'ils ne soient arbitraires. »* Cela faillit d'ailleurs lui coûter son siège de conseiller général, conservé avec cent cinquante voix d'avance.

En souhaitant, lundi après-midi, placer les organisations syndicales au second rang de la manifestation, derrière les élus du Val-d'Allier, constitués récemment en association, et en appelant à un défilé dans le calme, M. Lavedrine ne pouvait que se heurter à la CGT. Elle répliqua en faisant scander : *« Ce n'est pas un enterrement »* et en « occupant » résolument la tête du défilé. Et lorsque le maire d'Issoire et ses amis socialistes tentèrent de faire respecter l'ordre, ils se heurtèrent à un barrage sans faille des éléments les plus durs du syndicat, dont le comportement sembla gêner certains de leurs compagnons et certains élus communistes. M. Lavedrine envisagea un instant de quitter les lieux pour sa mairie où, plus tard, dans le calme, il analysera ces incidents comme *« une suite aux élections cantonales »*.

Au même moment, le gros du défilé terminait son parcours plus loin que prévu, sous la conduite de la CGT, qui s'est réjouie du succès de la manifestation. Terme également employé par le député en faisant référence aux trois mille personnes descendues dans la rue. Ce dernier complétait son propos par cette prédiction : *« Ce qui s'est passé va malheureusement laisser une certaine amertume au sein de toutes les composantes réunies pour la première fois. »*

A travers son attitude, la CGT a clairement souligné qu'elle ne se laisserait pas déposséder de la maîtrise de l'action. Quant à M. Lavedrine, il a indiqué qu'il organiserait des réunions de travail unitaires dès l'annonce officielle du plan Valeo. Il rencontrera aussi le ministre du travail, M. Michel Delebarre, le jeudi 25 avril à Paris, afin de voir avec lui comment empêcher que l'usine Ducellier ne soit définitivement rayée de la carte d'Issoire.

LLIBERT TARRAGO.

M. Delebarre se déclare opposé à un « SMIC-Jeunes »

En commençant le 15 avril, à Strasbourg, son « tour de France » de la formation professionnelle, M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, s'est déclaré opposé à l'idée du CNPF (et, sous une forme différente, d'Echanges et Projet) de créer un « SMIC-jeunes » inférieur au salaire minimum de croissance actuel. Au CNPF, on affirme, à la suite des déclarations de M. Edmond Maire après son entretien du 10 avril avec M. Yvon Gattaz, qu'il n'est pas envisagé de lancer une campagne publique pour remettre en cause le SMIC.

Selon le baromètre mensuel « IFOP-Affaires sociales », 76 % des salariés estiment que la suppression du SMIC serait peu (25 %) ou pas du tout (51 %) efficace pour lutter contre le chômage. 6 % seulement jugent qu'une telle mesure serait assez efficace. Ce sondage, réalisé par l'IFOP du 18 au 25 mars auprès d'un échantillon national représentatif de 514 salariés d'entreprises privées, nationalisées et publiques, a été publié par *Affaires sociales*. Le sondage fait également apparaître que 52 % des salariés considèrent que les négociations entre syndicats et patronat doivent avoir lieu en priorité à l'échelon de chaque entreprise ; 24 % au niveau national interprofessionnel et 10 % au niveau de la branche d'activité.

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS

Deux hypothèses pour le CNPF

Ayant successivement rencontré des délégations de Force ouvrière, de la CFTC, de la CGC et, enfin, de la CFDT, le CNPF doit faire connaître, ce 6 avril, sa réponse à la *demande de* réouverture de négociations sociales qui comprendraient, notamment, l'examen du projet gouvernemental de CFR (contrats de formation-recherche d'emploi). Le conseil exécutif de l'organisation patronale, qui s'est réuni le 15 avril, a déjà largement débattu de cette question, mais il faudra attendre l'issue de l'assemblée permanente, convoquée dans la matinée du 16 avril, pour qu'une position définitive soit arrêtée.

S'il ne fait pratiquement aucun doute que le CNPF acceptera de reprendre des discussions avec, cette fois, l'ensemble des organisations syndicales, toute la question est de savoir quel contenu l'organisation patronale donnera à cette reprise du dialogue social, interrompu depuis l'échec des négociations sur la flexibilité en décembre dernier ; et surtout, quel empressement mettra sa délégation à conduire les débats. Autrement dit, s'agira-t-il d'une vraie relance de la politique contractuelle ou d'un simple habillage destiné à sauver les apparences ?

Au sein du CNPF, on hésite beaucoup entre les deux hypothèses. Certaines fédérations, et d'autres patrons de grosses entreprises qui voudraient régler sans trop de remous leurs problèmes de sureffectifs, souhaiteraient pouvoir profiter des avantages offerts par la formule des CFR, où le salarié licencié reçoit une formation et touche, pendant un an, l'équivalent de 70 % de son ancien salaire sans perdre pour autant ses droits à l'indemnisation par l'assurance chômage. D'autres fédérations patronales et de petits employeurs se montreraient plus réticents.

Dans l'état-major du CNPF, les points de vue sont également très partagés entre ceux qui ne tablent plus sur la politique contractuelle jusqu'aux élections de 1986, et ceux qui, au contraire, voudraient engranger d'ici là le maximum de résultats, en partie pour ne pas tout attendre du « tout-État », fût-il de droite.

Le choix est d'autant plus délicat que, au-delà du seul sujet des CFR, se profile de nouveau le débat sur la flexibilité. Les organisations syndicales, en ordre dispersé, ont voulu saisir l'occasion offerte par le ministre du travail, M. Michel Delebarre, pour réclamer de nouvelles discussions sur tel ou tel point du défunt protocole d'accord. Du côté patronal, on est également tenté de lier le geste qu'on pourrait faire en faveur des CFR à l'acceptation, par les organisations syndicales, de certaines mesures se rapprochant de la flexibilité espérée. En quelque sorte on voudrait imposer un « donnant-donnant » qui satisferait à la fois le gouvernement et les syndicats dans le cas des CFR – à quelques nuances près – et rassurerait les troupes du patronat. C'est sans doute pourquoi M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, a laissé entendre que tout serait fonction de l'appréciation portée sur l'attitude des organisations syndicales. Ou bien celles-ci donnent l'impression de pouvoir avancer sur *« deux ou trois points »* de la flexibilité (le droit de licenciement, les mutations technologiques et l'aménagement du temps de travail par exemple), et la négociation sur les CFR pourrait déboucher très vite, ou bien, au contraire, aucune possibilité n'apparaît, et les discussions traîneront en longueur.

Si l'on en juge par les impressions de M. Edmond Maire à l'issue de sa rencontre avec le CNPF *(le Monde* du 12 avril), la deuxième éventualité paraît probable. D'autant que, de son côté, M. Brunet, vice-président de la CGPME (petites et moyennes entreprises), manifeste sa mauvaise humeur de ne pas avoir été associé à la première phase des consultations.

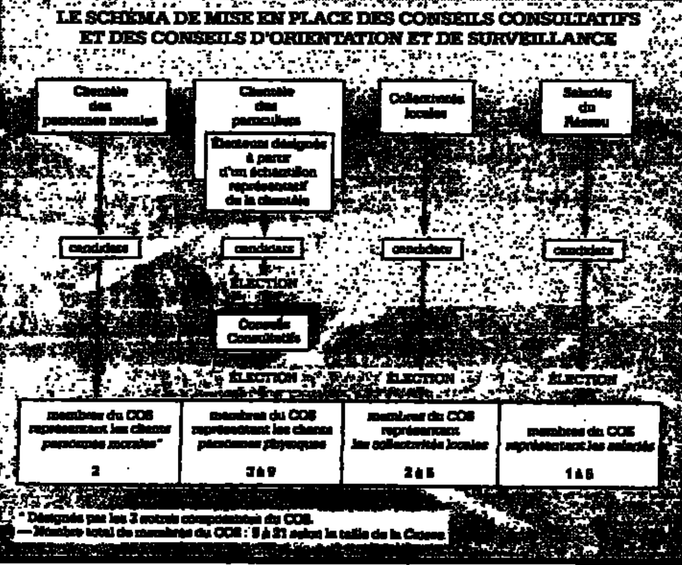
ALAIN LEBAUBE.

FINANCES

LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DES CAISSES D'ÉPARGNE

Continuité et refus de politisation

Contrairement à ce que certains redoutaient ou dénonçaient par avance, les élections au nouveau conseil des quatre cent quarante caisses d'épargne et de prévoyance (réseau Ecureuil) ont été marquées par une réelle continuité et le refus de toute politisation, au niveau des électeurs-déposants.



Source : CENCEP.

Prévues par la loi de réforme du 1er juillet 1983, ces élections, étalées d'octobre 1984 à mars 1985, ont mis en place les conseils d'orientation et de surveillance (COS), qui désignent les dirigeants des caisses, soit un directeur général unique pour les petites ou moyennes caisses, soit un directoire de trois ou cinq membres pour les caisses plus importantes.

La loi prévoit quatre collèges d'élus. Celui des personnes physiques a été choisi par les six cent mille déposants individuels, tirés au sort parmi vingt-deux millions de clients de plus de seize ans et dont 30 % environ ont participé au vote, ce qui est considéré comme important. Celui des collectivités locales a été désigné par tous les maires des communes situées dans le ressort géographique des caisses. Les membres du collège des salariés ont été élus par les vingt-trois milles agents du réseau. Enfin, ces trois catégories ont choisi deux personnes morales par conseil et par caisse sur des listes de candidats.

La continuité évoquée précédemment, en ce qui concerne les personnes physiques (minoritaires dans les conseils), a été acquise en dépit de l'imposition d'une limite d'âge de soixante-huit ans, ce qui excluait un certain nombre d'administrateurs sortants, traditionnellement cooptés et dont la moyenne d'âge s'établissait entre soixante-huit et soixante-quinze ans. En dépit de cette disposition nouvelle, 62 % des nouveaux élus appartenaient aux conseils d'administration sortants, cette proportion tombant toutefois à 34 % pour l'ensemble des collèges, ce qui assurait tout de même un renouvellement.

Toujours en ce qui concerne les personnes physiques, il a donc été relevé un refus très net de la « récupération ». Les électeurs ont rayé sur les listes les hommes politiques, les syndicalistes et même parfois les noms à consonance étrangère. Tel a été le réflexe très « utilitaire » des déposants de base. Parmi les représentants des élus locaux, 44 % appartiennent à la majorité présidentielle, 45 % à l'opposition et 11 % aux *« divers et intérêts locaux »*, avec, souvent, une liste conjointe majorité-opposition.

Quant aux présidents des conseils élus par les conseillers, 34 % sont d'anciens présidents, 46 % d'anciens administrateurs et 20 % seulement des hommes nouveaux. A 70,5 %, ils proviennent du collège représentant les personnes physiques et à 24 % du collège des élus locaux. Dans ce dernier cas, figurent un certain nombre de ministres ou d'anciens ministres.

F. R.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Les armateurs français veulent internationaliser leur flotte

La Société française de transports maritimes (SFTM), du groupe Worms, a décidé pour alléger ses coûts d'exploitation et notamment le poids des charges sociales, de transférer deux de ses pétroliers sous pavillon de complaisance, celui des Bahamas. Cette décision qui s'aligne sur une pratique désormais fréquente chez les armateurs étrangers a suscité l'hostilité des syndicats de marins et d'officiers. La CGT agite la menace d'une grève générale. Le secrétaire d'État à la mer, M. Lengagne, craint que le cas de Worms ne fasse école et a bloqué l'opération. Il devait recevoir le 16 ou le 17 avril M. Rozan, président de la SFTM.

« Haro sur les charges et vive l'internationalisation ! ». Voilà les deux mots d'ordre des armateurs français pour 1985. Sur le marché international des transports maritimes – ouvert à la concurrence la plus débridée et où c'est le plus fort qui gagne, – le pavillon français, soumis à des contraintes particulières, a bien du mal à résister et les armateurs ont tendance de plus en plus à rechercher des formules de transfert de pavillon en faisant exploiter leurs bateaux (quand ils ne les vendent pas purement et simplement) par des filiales ou des « sociétés écran » libériennes, panaméennes, chypriotes ou des Bahamas.

Mais le gouvernement (il faut une autorisation administrative pour faire passer un cargo sous un pavillon étranger) et les syndicats de marins et d'officiers veillent. Pas question que la flotte française, par filiales interposées ou affrètements de plus en plus systématiques, se vide de sa substance. Pas question d'imiter ce que font depuis belle lurette les armateurs américains qui ont 52 millions de tonnes sous pavillon de complaisance (essentiellement libérien) (1), les magnats de Hongkong (39,5 millions), les Grecs (30,8) qui de ce point de vue faussent complètement la concurrence entre partenaires de la CEE puisque les armateurs du Pirée peuvent employer en nombre abondant des marins sous-payés du tiers-monde et plus récemment la RFA ou la Grande-Bretagne. La France, pour sa part, n'avait il y a deux ans que quarante navires recensés sous ces pavillons économiques, soit 1 million de tonnes (2).

Les yeux doux de la complaisance

Récemment la question des charges jugées excessives et la nécessaire internationalisation est redevenue d'actualité avec la décision de la Société française de transports maritimes (SFTM) du groupe Worms de transférer deux de ses gros pétroliers sous pavillon des Bahamas. Vu la pléthore de tankers dans le monde (le flotte pétrolière mondiale est excédentaire de 40 %), le faible taux des frets et l'accroissement des charges, *« nos navires perdent tout l'argent qu'ils veulent »*, s'alarme M. François Rozan, président de la SFTM. *« Ou bien nous les vendons ou bien nous trouvons une formule de pavillon plus économique qui nous permette, tout en continuant à employer à bord du personnel français et sans rompre le lien juridique entre la société et les marins, d'échapper aux charges énormes imposées par le statut national des marins. »*

Les armateurs reprochent ouvertement au gouvernement de *« laisser tomber »* la marine marchande. Les relations entre les compagnies et les pouvoirs publics se sont d'ailleurs dégradées depuis juillet 1984. Il faut donc nous *« débrouiller tout seuls »*, estime-t-on au comité central des armateurs.

Le groupe Worms (qui a été imité depuis longtemps par des sociétés comme Louis Dreyfus, Gazocéan, Chargeurs Réunis, et qui le sera par d'autres) estime que l'opération lui permettrait d'économiser, sur les coûts d'exploitation de ses navires, près de 1 500 dollars par jour et par bateau. IL a demandé au Groupement des assurances nationales (GAN) d'étudier un montage juridique pour la couverture sociale des équipages. L'armateur compte gagner à la fois sur les congés (quinze jours par mois d'embarquement au lieu de dix-neuf à vingt jours dans le régime français) et surtout sur les charges sociales, mais pas sur les salaires proprement dits, dont il s'engage à maintenir le niveau. Car ce qui coûte cher en France, du point de vue patronal, ce n'est pas tant les rémunérations (un officier français gagnait, en mai 1984, 1 828 dollars par mois, un Belge 2 933, un Finlandais 1 919, et le marin n'était qu'au huitième rang en Europe) que les charges. Elles s'élèvent à 42 % des salaires – un record européen – au lieu de 38 % en Suède, 28 % en RFA, 19 % en Grande-Bretagne, 5,8 % au Danemark.

Au total, selon les statistiques établies par les armateurs européens, le coût d'équipage d'un gros pétrolier sous pavillon français atteint 4 000 dollars par jour, un peu plus de 3 000 en Grande-Bretagne, 2 000 pour un navire grec et 1 800 avec un équipage asiatique. Comment résister ?

Encore un chiffre significatif : le coût moyen journalier d'un commandant sous le régime social français atteint 2 109 F. Il ne serait plus que de 1 390F sous régime international, avec le même salaire brut.

Anomalies

Quelles sont donc ces charges sociales spécifiques inhérentes à l'exploitation d'un navire sous pavillon français ? Si l'on compare le régime géré par une institution *« corporatiste »*, l'ENIM (Etablissement national des invalides de la marine), avec le régime général de couverture sociale, on note un surcoût dans les cotisations de l'armateur de 4 % et une «ristourne» dans la cotisation du marin ou de l'officier de quelque 10 % par rapport à un salarié de l'automobile ou du commerce. Parmi les anomalies les plus criantes, il faut retenir :

– L'article 79 du code du travail maritime selon lequel *« les soins (à un marin malade) cessent d'être dus par l'armateur au plus tard à l'expiration d'un délai de quatre mois à compter du jour où le marin a été débarqué à terre (plus de quatre mois éventuellement si le marin a été débarqué hors de France) »* ;

– Les congés : dix-huit jours et demi par mois d'embarquement, ce qui est supérieur à la moyenne européenne ;

– Les retraites : marins et officiers peuvent prendre leur retraite à cinquante-cinq ans. Mais l'Etat et les armateurs ont mis au point un système de cessation anticipée d'activité (unique en Europe) à cinquante et un ans et demi, qui représente une cotisation de l'employeur de 100 000 F par salarié qui part.

A cela, on peut ajouter que la réglementation française, à l'inverse des conventions internationales, impose la présence de deux hommes de veille, au lieu d'un généralement à la passerelle.

Mais, surtout, l'ensemble du personnel sur les navires français doit être français (3), ce qui évidemment pénalise le pavillon par rapport aux cargos grecs, allemands, britanniques, sans parler de certains navires de complaisance qu'utilisent fréquemment des armateurs (sociétés ou personnes physiques) sans scrupules agissant comme les négriers de jadis.

L'initiative de Worms, qui s'inspire de solutions en vigueur en Suède, et sa détermination – *« Quand on a pris une position, on ne change pas »* – ont vivement indisposé le secrétaire d'Etat à la mer, inquiet des protestations des syndicats de marins. M. Lengagne a parlé d'*« un mauvais coup de la compagnie pour échapper à la législation française, et pour cesser de cotiser aux régimes de protection sociale »*. Le PS, pour sa part, dénonce *« une solution en trompe l'œil et une opération concertée du patronat maritime »*, et les syndicats crient à *« la mise à mort de notre régime social »*.

Même si des économies peuvent être trouvées ailleurs (coût en capital du navire, productivité, diminution des équipages à bord et meilleure polyvalence des personnels, allégement des frais d'escale dans les ports et des opérations de déchargement, réduction de la taxe professionnelle sur les navires qui n'a guère de sens), il reste que les coûts d'exploitation sous pavillon français sont particulièrement élevés. Sur un marché totalement livré à la concurrence, dans une conjoncture internationale léthargique vu la pléthore de navires, avec un gouvernement relativement indifférent – pour ne pas dire plus – à l'avenir de sa flotte marchande, ce ne sont pas là des atouts, alors que les nouveaux géants du Sud-Est asiatique, les pays de l'Est, les Etats du tiers-monde se montrent plus redoutables que jamais.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Chiffres de 1983. Source CNUCED.

(2) La flotte française comptait au 1er janvier 1985, trois cent quarante-neuf navires pour 13,8 millions de tonnes.

(3) Alors que sept cent cinquante marins et officiers français naviguent sur les bateaux étrangers (au 30 août 1983).

Chrysler et Mitsubishi produiront ensemble 180 000 véhicules par an aux États-Unis

Chrysler et Mitsubishi ont annoncé, le 15 avril, à Tokyo, la signature d'un accord pour la coproduction d'une petite voiture dans une usine qui sera construite pour cette occasion dans un des cinq Etats du Middle-West (Illinois, Indiana, Ohio, Kentucky ou Michigan). Celle-ci emploiera deux mille cinq cents personnes, et la production, qui débutera au troisième trimestre de 1988, atteindra 180 000 voitures par an.

L'association à parts égales signée par les présidents de Mitsubishi, M. Tate, et de Chrysler, M. Iacocca, prévoit un investissement initial de 500 millions de dollars.

Cet accord ressemble d'ailleurs fortement à celui qu'ont conclu en février 1984 General Motors et Toyota. La nouvelle usine sera dirigée par les Japonais, et l'automobile, de conception japonaise, aura un moteur de 1,8 litre. Elle sera commercialisée à la fois par le réseau Chrysler qui vend déjà des automobiles Mitsubishi et par les quatre-vingt-quatre vendeurs spécifiques de la firme japonaise aux États-Unis.

D'autre part, les deux constructeurs ont signé un autre accord par lequel la participation de Chrysler dans Mitsubishi passera de 15 % à 20 % en 1985, puis à 24 % en 1986.

Ce renforcement des liens entre les deux constructeurs automobiles – le troisième américain et le cinquième japonais – intervient quelques jours après que Chrysler eut renoncé à poursuivre son action judiciaire contre un accord du même type passé entre General Motors et Toyota (*le Monde* daté 14-15 avril). Ces deux firmes construisent depuis la fin de 1984, en Californie, un véhicule – la Nova – dont la production passera à 250 000 unités par an à la mi-1986.

Cet accord est aussi conclu alors que les autorités américaines ont renoncé à imposer des quotas aux importations de voitures nippones. Mais les menaces protectionnistes restent réelles aux États-Unis. Les Japonais jugent donc préférable d'y être producteurs. L'incapacité des constructeurs américains à produire à coût comparable à celui des Japonais des petits véhicules les pousse eux aussi à rechercher cette coopération.

B. D.

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **Journée d'action au ministère de l'économie le 24 avril.** – Les fédérations des finances CGT, CFDT, FO, CFTC appellent à une journée d'action le 24 avril à l'occasion de la réunion du comité paritaire ministériel qui doit se tenir ce jour-là sous la présidence de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie des finances et du budget. Ce comité sera consacré à l'étude des problèmes liés à l'introduction de l'informatique dans les services du ministère. Les syndicats demandent qu'une négociation soit engagée, notamment, sur les conditions de travail.

Étranger

ISRAËL

● **Les prix ont augmenté de 12,1 % en mars.** – C'est le plus fort taux jamais enregistré pour ce mois depuis la création de l'Etat hébreu en 1948. Selon l'Institut des statistiques, ce résultat porte la hausse des prix de détail à 34 % depuis le début de 1985. A ce rythme, le taux d'inflation annuel atteindrait 225 %. L'indice record est dû, selon la centrale syndicale israélienne Histadrouth, à la décision *« irréfléchie »* du gouvernement israélien de réduire les subventions accordées aux produits de première nécessité. – (*AFP.*)

ITALIE

● **Doublement du déficit de la balance commerciale.** – La balance commerciale italienne a accusé, en février dernier, un déficit record de 3 157 milliards de lires (15,15 milliards de francs), plus du double du chiffre de février 1984 (1 393 milliards de lires, soit 6,7 milliards de francs). Selon l'Institut central de statistiques, les importations (14 455 milliards de lires) ont augmenté de 34,7 %, tandis que les exportations ne progressaient que de 20,9 % (11 298 milliards de lires).



AFFAIRES

LES INDUSTRIELS EUROPÉENS DU TEXTILE SONT OPPOSÉS A UN RÉTABLISSEMENT DU LIBRE-ÉCHANGE

Les industriels européens du textile et de l'habillement sont fermement opposés au rétablissement des règles du commerce international telles qu'elles sont définies par le GATT (accord général sur le commerce et les prix). Regroupés au sein du Comextil (Comité de coordination des industries textiles de la CEE), ils se sont prononcés, le 15 avril, à Bruxelles, en faveur du renouvellement de l'accord multifibre (AMF) signé en décembre 1982 et qui, jusqu'à fin 1986, organise les importations de produits textiles en provenance des pays en voie de développement (PVD).

M. Leclercq, président du Comextil, et M. Lewis, président de l'AEIH (Association européenne des industries de l'habillement), ont été très nets. Selon eux, dans les conditions actuelles du commerce textile mondial, le libre-échange est un leurre car *« les dés sont pipés »*.

Parmi les fournisseurs de l'Europe (cent trente au total), les trois quarts maintiennent fermé leur marché intérieur et pratiquent à l'exportation des politiques systématiques d'aides et de subventions, créant ainsi des distorsions de concurrence inacceptables. *« Aujourd'hui, plus d'un article d'habillement sur trois consommés en Europe est importé. Tant que ces conditions de concurrence ne seront pas modifiées, il est exclu d'envisager un retour aux règles générales du GATT »*, ont-ils déclaré.

Le textile-habillement de la CEE avec 2,7 millions d'emplois, un chiffre d'affaires de 614 milliards de francs, dont 102,3 milliards de francs exportés, reste un des secteurs-clés de l'économie communautaire. Il deviendra le premier employeur industriel avec l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal.

Pour MM. Leclercq et Lewis, une seule solution est possible : reconduire une troisième fois l'AMF. Ce n'est pas une *« panacée »*, mais il permettra à l'industrie du textile-habillement, qui a déjà payé un lourd tribut au redéploiement (1,3 million d'emplois supprimés en dix ans, une part de la production mondiale tombée de 19,2 % à 11,3 % entre 1964 et 1980) de *« rééquilibrer progressivement ses possibilités d'accès aux différents marchés et d'abolir les distorsions de concurrence »*.

● **Les unions de consommateurs veulent un contrôle du veau aux hormones.** – Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) vient de réclamer la création d'une commission européenne d'enquête sur l'utilisation des hormones dans l'élevage. Après établissement d'une liste des substances permises ou interdites, ainsi que des licences d'importation et d'exportation des produits pharmaceutiques et chimiques, des contrôles devraient être pratiqués aux frontières et un système de répression des fraudes devrait être institué. – *(AFP.)*

Etre chômeur en Algérie ?

De notre correspondant

Alger. – Avancer des chiffres au sujet de la situation économique en Algérie est un exercice périlleux. Les données de base varient souvent en fonction des sources et il y a plusieurs façons de les interpréter.

Révolution africaine, l'hebdomadaire du FLN, avait, il y a quelques jours, créé une surprise, en indiquant incidemment, à propos de ce sujet tabou, que le chômage avait été de 16,9 % en 1984 (*le Monde* du 10 avril). Pour sa part le quotidien officiel, *El Moudjahid*, a publié, le 15 avril, un article fondé sur les chiffres de l'Office national de la statistique pour l'année 1983 : le principal enseignement à en tirer est qu'il y a deux ans l'Algérie comptait 3 600 000 actifs pour une population de plus de 20 millions d'habitants.

« Pour bien appréhender le problème de l'emploi, deux paramètres fondamentaux doivent être pris en considération, écrit El Moudjahid : la structure par âge de la population et le rapport des femmes au marché du travail. 47 % de la population n'a pas encore atteint l'âge du travail et l'intégration de la femme à la vie active est très réduite (moins de 250 000 au 1er janvier 1983). »

Selon les statistiques officielles, en 1983 l'Algérie comptait 563 948 chômeurs et la population active atteignait 3 632 593 personnes (2 321 895 salariés et 1 310 698 travailleurs indépendants ou employeurs) – ce qui mathématiquement donnerait un taux de chômage de 15,5 %. L'agriculture employait 1 097 217 personnes, l'administration 702 287 (dont 152 400 femmes), le bâtiment et les travaux publics 631 167 et l'industrie 489 078. Au 1er janvier de la même année 1983, le nombre total d'habitants était de 20 178 452, dont 10 000 000 d'hommes.

L'Office national de la statistique ne s'aventure pas à donner un taux de chômage. Tout le problème est de savoir par rapport à quoi un tel état peut être calculé. A quel âge un jeune homme a-t-il le droit au travail ? La jeune femme qui serait tentée par la vie active, si la possibilité lui en était offerte dans la société algérienne, est-elle une demandeuse d'emploi ?

Les jeunes citadins, qui vivotent de petits métiers installés chez leurs parents, en attendant une situation stable pour se marier, échappent à tout classement. Le nomade du Sud, fuyant la sécheresse et la famille de bergers de la steppe, trop nombreuse pour son troupeau, entre dans quelle catégorie ?

Les belles statistiques, à l'unité près, ne doivent pas dissimuler le flou de la situation.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TRANSPORTS

M. Quilès veut mettre au point des systèmes d'aide aux conducteurs

Comment mieux informer l'automobiliste, par des moyens audiovisuels à bord de son véhicule, sur l'état des routes et du trafic ? Par quel procédé avertir le conducteur que la somnolence le guette ? Quels équipements installer sur une voiture pour que le chauffeur soit alerté de la présence d'un obstacle ? Est-il possible d'améliorer le champ de vision du conducteur par des moyens optiques ou télévisuels ? Peut-on concevoir un calculateur conseillant une vitesse adéquate ? Pour prévenir de l'apparition du verglas, un équipement ne pourrait-il signaler que les conditions de température et d'hygrométrie sont réunies ? Enfin, le conducteur peut-il être informé par un voyant de la pression anormalement faible d'un de ses pneumatiques ? Ces sept thèmes de recherche ont été retenus par le gouvernement afin d'améliorer la sécurité routière grâce à un meilleur équipement des automobiles.

Un appel d'offres a été lancé, le 19 février, par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, pour mettre au point des « systèmes d'aide à la conduite ». Plus de deux cents industriels, constructeurs automobiles, équipementiers et chercheurs ont déjà remis leurs propositions. Tous les projets devront être remis avant le 26 avril, et un jury présidé par M. Michel Chevalet, journaliste scientifique, rendra ses conclusions au mois de juin prochain.

Les 9 millions de francs de crédits budgétaires qui seront affectés à cette recherche devront déboucher sur des systèmes utilisables en grande série et acceptables par les usagers, tant du point de vue de la conduite que de leur coût. M. Quilès a précisé que les véhicules administratifs expérimenteront les équipements retenus.

ÉTRANGER

AVANT LA RÉUNION DU FMI

Les pays endettés d'Amérique latine cherchent un soutien de la CEE

De notre correspondant

Bruxelles. – Avant la réunion, le mercredi 17 avril, à Washington, du comité intérimaire du Fonds monétaire international et du comité de développement de la Banque mondiale, les onze pays du groupe de Carthagène (1) tentent d'obtenir le soutien de la CEE sur le problème de leurs dettes extérieures. A la tête d'une imposante délégation, M. Iglesias, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay et secrétaire en exercice de l'oganisation latino-américaine, a été reçu lundi 15 avril par la Commission européenne, avant d'avoir une entrevue avec M. Tindemans, son homologue belge. Le lendemain, M. Iglesias devait rencontrer M. Dumas à Paris et M. Howe, le chef du Foreign Office, à Londres.

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue avec M. Cheysson, le commissaire chargé des relations Nord-Sud, le ministre uruguayen a souligné l'hypothèque que faisait peser la dette extérieure sur le développement économique des pays d'Amérique latine et les efforts consentis par leurs gouvernements pour la financer. « *Ainsi*, a-t-il expliqué, *le service de la dette peut atteindre, dans nos pays, jusqu'à 15 % du produit national brut, et 40 % des recettes à l'exportation.* » L'augmentation de l'excédent commercial (à peine un peu plus de 3 milliards de dollars en 1981 contre 30 milliards en 1983) ne peut couvrir à elle seule les échéances. Les ajustements opérés par les gouvernements latino-américains vont également de pair avec une baisse sensible du niveau de vie, qui, selon M. Iglesias, est revenu en 1984 à celui de 1977.

Outre le rééchelonnement de la dette, l'Amérique du Sud entend œuvrer dans deux directions. Afin de compenser la chute des investissements privés étrangers (30 milliards en 1980 et 4 milliards en 1984), le groupe de Carthagène demande une plus grande contribution des institutions internationales. Mais pour ce faire il faudrait que la Banque mondiale procède à une augmentation de capital. La Commission et plusieurs Etats membres, dont la France, sont favorables à une opération à laquelle les Etats-Unis sont opposés.

Les pays latino-américains souhaitent aussi une aide financière de la Communauté ; mais, lundi, la Commission n'a pu répondre à la question posée par la délégation du groupe de Carthagène, car, pour l'instant, la priorité est donnée par les Dix à l'Amérique centrale.

M. S.

(1) Le groupe de Carthagène, créé en juin 1984 pour élaborer une position commune sur l'endettement extérieur, est composé de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, du Chili, de la République dominicaine, de l'Equateur, du Mexique, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela.





هكذا وجد الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 avril

Baisse

La baisse, la vraie, celle attendue par tous les boursiers, s'est enfin produite mardi, rue Vivienne. Amorcée dès l'ouverture, elle s'est poursuivie durant toute la séance, en se ralentissant d'abord, puis en s'accélérant assez sensiblement. En recul de près de 2 % au bout des vingt premières minutes de cotation, puis de 1,86 % peu après, l'indicateur instantané accusait à la clôture un retard de 2,2 % environ, le plus important enregistré depuis août 1983.

Les professionnels étaient ravis. Enfin, après quinze jours de hausse ininterrompue, la purge salutaire était au rendez-vous. La purge ? C'est presque un euphémisme. Les baisses supérieures à 4 % ont été rares (Leroy-Somer, Avions M.-Dassault). En outre, les hausses ont été à peu près inexistantes. L'effet de levier a joué à fond. Les acheteurs se sont le plus souvent bornés à observer la scène. Mais ils ne sont pas pour autant restés inactifs. « C'est aujourd'hui, qu'il faut acheter », disait un gérant de portefeuille en se frottant les mains. Et d'ajouter : « Demain, il sera presque trop tard. » Et de se dépêcher d'aller passer quelques ordres. Les étrangers ? « Ils s'adaptent au marché, pardi ! », assurait un professionnel. Pour le plus grand nombre, c'était le jour de la « lessive » et il fallait en profiter.

« Vous verrez, mercredi, il y aura encore des queues de vente, mais déjà le marché tendra à se stabiliser », entendait-on sous la verrière.

Nouvel affaiblissement de la devise-titre, qui s'est traitée entre 9,60 F et 9,65 F (contre 9,69 F-9,80 F). Effritement de l'or à Londres : 331,50 dollars l'once contre 334,25 dollars.

A Paris, le lingot a successivement valu 98 300 F puis 98 000 F (contre 98 950 F). Le napoléon a reproduit son précédent cours de 582 F.

Le volume des transactions s'est élevé à 7,59 millions de francs contre 7,88 millions.

NEW-YORK

Encore une légère avance

Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont très légèrement progressé lundi à Wall Street. Pour tout dire, la tendance a été très irrégulière et, durant une bonne partie de la journée, le marché a cherché sa voie. Finalement, le nombre de hausses (861) a été supérieur à celui des baisses (641) et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une très modeste avance de 1,11 point, à 1 266,78.

D'une façon générale, l'activité a été peu importante et 80,66 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 86,22 millions précédemment.

Autour du Big Board, les opérateurs attendaient avec impatience la publication, cette semaine, des dernières statistiques sur l'évolution de l'économie en mars, statistiques concernant la production industrielle, les mises en chantier de maisons, les revenus personnels, le taux d'utilisation de la capacité industrielle, le PNB. A cet égard, les prévisions des analystes seraient plutôt assez encourageantes. Mais la communauté boursière préfère avoir en main les chiffres officiels avant de se prononcer. Le plus grand nombre se sont donc cantonnés dans une attitude prudente, et l'attention s'est essentiellement concentrée sur les valeurs d'entreprises faisant, ou pouvant faire, l'objet d'OPA, comme Unocal, dont la direction vient de repousser l'offre de 8,1 milliards de dollars présentée par M. T. Boone Pickens.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 15 avril
Alcoa	34 1/8	33 1/2
A.T.T.	21 1/8	21
Boeing	60 7/8	60 7/8
Chase Manhattan Bank	54 3/4	54 3/8
Du Pont de Nemours	55	54 3/4
Eastman Kodak	68	67
Exxon	51	51 3/8
Ford	44	44 3/8
General Electric	59 5/8	58 1/2
General Foods	61 1/4	62
General Motors	73 1/2	73 3/8
Goodyear	27	27
I.B.M.	128	129 1/4
I.T.T.	34 3/8	34 3/4
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	42 1/8	42 7/8
Schlumberger	38	38 1/4
Texaco	36 3/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	44 7/8	44 5/8
Union Carbide	39	38 1/2
U.S. Steel	27 1/8	27
Westinghouse	30 1/8	29 7/8
Xerox Corp.	46	46 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ECCO. – Les résultats consolidés pour 1984 progressent de 15,9 % à 75,9 millions de francs. La part du groupe s'élève à 73,5 millions de francs (+ 16,8 %). Le dividende net est majoré : 80 F, contre 73,5 F.

ESSILOR. – Le résultat net (part du groupe) pour 1984 s'élève à 219.1 millions de francs (+ 20,4 %) pour un chiffre d'affaires de 2,86 milliards de francs (+ 16,8 %). Le dividende net est maintenu à 25 F (29 F pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote), mais s'applique aux actions gratuites (1 pour 4), qui seront distribuées à partir du 6 mai.

Les tendances enregistrées l'an dernier se prolongeront en 1985. Elles ont été marquées par les difficultés rencontrées sur le marché français avec une hausse des tarifs limitée à 3 %, une progression à l'étranger où la concurrence accroît sa pression.

BANQUE DU VATICAN. – L'Institut pour les œuvres de religion (IOR, la « Banque du Vatican ») est à la recherche d'argent frais après avoir versé, l'année dernière, près de 250 millions de dollars aux créanciers de l'ancien Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, a-t-on appris dans les milieux financiers de Milan. L'IOR s'apprêterait, notamment, à vendre à la Chase Manhattan Bank 51 % des actions du Banco di Roma per la Svizzera (dont le siège se trouve à Lugano), selon des indications de même source. La banque suisse comme la Chase Manhattan se sont refusées à tout connaître à ce sujet. La banque américaine – très active en Europe ces temps derniers – souhaiterait acquérir également les 49 % restants du capital de la banque de Lugano, détenus par le Banco di Roma. Cependant, au siège de cette dernière institution, à Rome, on déclare que celle-ci *« n'a aucune intention de les céder »*.

La valeur totale du capital du Banco di Roma pour la Suisse serait d'environ 100 millions de dollars. En 1984, son bénéfice net a été de 25,4 millions de francs suisses, en hausse de 10 % par rapport à 1983. Pour payer en partie les dettes de l'ancien Banco Ambrosiano, l'IOR aurait contracté un prêt international – qui n'a pas été confirmé – auprès d'un groupe de banques dont la Chase Manhattan, croit-on savoir dans les milieux financiers.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	12 avril	15 avril
Valeurs françaises	117,2	116,2
Valeurs étrangères	107,9	107,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 avril	15 avril
Indice général	220	218,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 avril	16 avril
1 dollar (en yens)	251,85	250,40

BOURSE DE PARIS Comptant 16 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 15/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

• : Prix précédent.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Règlement mensuel

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]					
315	Gén. Belgique	304	304	304	....
645	Gén. Electr.	591	581	581	– 1 69
755	Gen. Motors	721	713	713	– 1 10
62	Goldfields	71 60	71 80	71 60	....
35	Gd Metropolitain	36	35 80	35 80	– 0 56
154	Harmony	167 50	165	165	– 1 49
35	Hitachi	32	31 20	31 20	– 2 50
895	Hoechst Akt.	670	670	667	– 0 44
94	Imp. Chemical	91 20	91 90	92	+ 0 87
134	Inco. Limited	134 70	133 60	133 60	– 0 81
1340	IBM	1249	1250	1250	+ 0 08
1780	Siemens A.G.	1750	1740	1740	– 0 57
187	Sony	169 20	165	164 90	– 2 54
240	T.D.K.	213	206 40	206 40	– 3 09
16 50	Toshiba Corp.	15 50	15 40	15 95	– 0 96
990	Unilever	1003	995	995	– 0 79
410	Unit. Techn.	385	376	376	– 2 33
980	Vaal Reefs	1010	1002	1000	– 0 99
400	West Deep.	492	466	472	– 4 06
325	West Hold.	360	360	365	+ 1 38
445	Xerox Corp.	440	435	435	– 1 13
2 07	Zambia Corp.	2 17	2 12	2 12	– 2 30

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 220	9 196	[illegible]	9 500
ECU	6 828	6 830	....	....
Allemagne (100 DM)	305 430	305 290	294	314
Belgique (100 F)	15 174	15 152	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 800	269 620	260	280
Danemark (100 krd)	85 150	85 070	80	88
Norvège (100 k)	106 480	106 270	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 794	11 790	11 400	12 160
Grèce (100 drachmes)	7 070	6 996	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 774	4 778	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	368	367 620	3 530	3 740
Suède (100 krs)	104 550	104 270	102	109
Autriche (100 sch)	43 420	43 435	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	6 461	6 469	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 380	5 405	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 788	6 755	6 450	6 850
Japon (100 yens)	3 891	3 891	3 640	3 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	99300	98000
Or fin (en lingot)	98950	98050
Pièce française (20 fr)	582	582
Pièce française (10 fr)	[illegible]	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	581
Pièce latine (20 fr)	587	582
Souverain	710	708
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2062 50	2050
Pièce de 5 dollars	1525	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3745
Pièce de 10 florins	590	592



UN JOUR DANS LE MONDE

FRED UHLMAN EST MORT

Les adieux de l'« ami retrouvé »

L'écrivain britannique, d'origine allemande, Fred Uhlman est mort, le vendredi 12 avril à Londres, des suites d'une opération. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Écrivain et peintre, Fred Uhlman était connu dans le monde entier pour un court récit, *l'Ami retrouvé,* un des écrits de fiction les plus denses et les plus purs sur les années du nazisme. On venait de publier en français l'autobiographie de Fred Uhlman, *Il fait beau à Paris aujourd'hui* (Stock). A cette occasion, il avait accordé un entretien au *Monde* dans sa maison londonienne du quartier de Hampstead (« le Monde des livres » du 22 février). *« Même à mon âge, je ne peux rester inactif »,* concluait-il. *« Arpentant la pièce de son pas élastique. Octogénaire incroyablement jeune... »,* comme l'écrivait Nicole Zand.

« Croyez-vous à la sagesse des hommes ? », demandait Bernard Pivot à Fred Uhlman, le 8 mars, à Paris, sur le plateau d'« Apostrophes ». *« A plus de quatre-vingt-quatre ans, il faudrait que je sois fou pour y croire »,* répondait tranquillement l'écrivain, tirant sur sa longue pipe fine, qu'il avait lui-même dessinée. C'est pourtant l'image d'un vieil homme sage qui restera de Fred Uhlman aux spectateurs de cette émission : un homme émouvant, de ceux qu'on rêve d'avoir pour grand-père, tout de finesse, d'humour et de courtoisie. Un homme d'une immense culture, au regard vif mais comme un peu lointain : le regard de ceux qui ont tant vu, tant supporté de haines et de coups que leur est venue, non pas l'indulgence, mais une sorte de bienveillance.

Le message du 23 mars

Né à Stuttgart en 1901, Fred Uhlman, fils d'une famille de la bourgeoisie juive établie depuis longtemps dans la région (on trouve le nom d'un David Uhlman, dès 1721, parmi les Hofjuden, les juifs de cour de Stuttgart), était promis à un avenir sans histoire. Il était avocat, social-démocrate, et n'avait, de son propre aveu, *« jamais vraiment souffert d'être juif ».* A l'université, il avait très mal accueilli les sionistes venus lui dire de lutter pour avoir un pays.

La cassure, pour lui, est survenue le 23 mars 1933, alors que Hitler était au pouvoir depuis quelques semaines. Un juge avec lequel Fred Huhlman était en bons termes demanda qu'on lui transmît un message, par téléphone : *« Si vous voyez le petit Uhlman, dites-lui qu'il fait beau à Paris aujourd'hui. Dites-lui bien aujourd'hui. »* Le jeune homme comprit l'avertissement. Sans même dire au revoir à ses parents, il partait, et, deux jours plus tard, il était à Paris.

Cette ville, Fred Huhlman va l'aimer, la découvrir, armé de guides. Et il va commencer à peindre. Il recevra même le prix de peinture Paul Guillaume, qu'on ne lui remettra pas parce qu'il est Allemand. En 1936, en Espagne, il rencontre celle qui va changer sa vie en devenant sa femme, la fille d'un lord anglais plutôt raciste, appartenant à l'une des plus anciennes familles d'Angleterre. En 1938, à Londres, Fred Uhlman héberge des réfugiés, allemands et autrichiens notamment, et fonde la Ligue allemande libre pour la culture. En juin 1940, il sera arrêté et interné, comme citoyen ennemi, à l'île de Man.

Malgré tout, il reste en Angleterre, après la guerre, et s'applique à devenir anglais comme en témoigne le titre original de son autobiographie écrite en 1960 : *The Making of an Englishman (la Fabrication d'un Anglais).* Uhlman se « reconstruit » britannique, il revient doucement de sa stupeur devant la brutalité avec laquelle on lui avait enjoint de cesser d'être allemand, en le désignant comme exclu, comme juif, lui qui était nourri de Gœthe et de Heine, bercé de langue allemande et des paysages de sa Souabe natale.

Il lui faudra deux décennies avant d'oser devenir un écrivain anglais et avant d'écrire, dans cette langue, son chef-d'œuvre, *l'Ami retrouvé,* qui ne sera publié qu'en 1977 (Uhlman avait alors soixante-seize ans). Dans ce texte d'une rare sobriété, économe, dépouillé, il conte l'amitié adolescente, dans l'Allemagne du nazisme naissant, de Hans Schwarz, fils d'un médecin juif et de Conrad von Hohenfels, fils d'aristocrates protestants. Lorsque commencent les persécutions contre les juifs, les Schwarz envoient leur fils en Amérique. Conrad lui écrit une dernière lettre : il est rallié à Hitler. Toute la famille de Schwarz, comme celle d'Uhlman, sera exterminée. Lui essaiera de devenir Américain et d'oublier l'Allemagne, jusqu'à ce qu'un jour il reçoive la liste des anciens élèves de son lycée. Il hésitera longtemps sur la lettre « H », avant d'oser regarder et de découvrir : *« Hohenfels : impliqué dans un complot contre Hitler. Exécuté ».* L'ami retrouvé.

Uhlman savait que ce récit bouleversant resterait « son » livre. Il en concevait une satisfaction tranquille. *« Mon ambition, c'était de laisser un livre de qualité qui me survivrait. On peut survivre avec un seul livre. »* Il ne faut surtout pas le démentir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Il fait beau à Paris aujourd'hui,* récit traduit de l'anglais par Léo Lack. Stock, 276 pages, 78 francs.

★ *L'Ami retrouvé,* également traduit par Léo Lack, Gallimard, 1978. 1983 pour l'édition Folio, nº 1 463.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1985 a été tiré à 483 994 exemplaires

Au Brésil

LE PRÉSIDENT NEVES EST PLACÉ EN HYPOTHERMIE

Sao-Paulo (*AFP, Reuter*). – Les médecins du président Tancredo Neves ont placé leur patient en hypothermie et maintiennent, grâce à des médicaments, la température de son corps à 35,5 °C, afin de diminuer la dépense d'énergie de son organisme. *« Il n'a pas été enregistré de nouvelles difficultés, ni d'aggravation de problèmes déjà existants »,* a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Britto. Il a cependant précisé que *« l'état de santé de M. Neves reste très grave et est artificiellement stabilisé ».* Le malade ne survit en fait que grâce à l'aide d'appareils respiratoires et à des hémodialyses.

M. Britto a ajouté qu'il n'y avait pas d'autre moyen de maintenir le président en vie et que *« la situation pourrait se prolonger pendant plusieurs mois ».*

[La mise du président Neves en hypothermie – vraisemblablement au moyen de perfusions de neuroleptiques et de vessies de glace que l'on place de part et d'autre de son corps – n'est en aucune manière un geste thérapeutique. *« Il ne s'agit pour les médecins brésiliens que de gagner quelques heures supplémentaires »,* explique le professeur Geneviève Barrier, chef du service d'anesthésie-réanimation à l'hôpital Necker. En l'espace d'un mois, le président Neves a subi sept interventions chirurgicales. De plus, il est placé sous assistance respiratoire et sous rein artificiel. Un acharnement thérapeutique qui semble être réservé aux chefs d'État...]

Sur le vif

Carotte

Décidément, j'ai tout pour plaire, moi. Je suis une bonne femme. Je suis juive. Je suis vieille : l'autre jour au cinéma, la caissière m'a demandé si j'avais la carte vermeil. Bon d'accord, je ne suis pas homosexuelle, pas encore, c'est déjà ça. Seulement voilà, je suis rouquine et il paraît que je sens mauvais. J'avais bien remarqué, le matin, au café du coin, que les copains évitaient de s'asseoir à côté de moi. Je ne comprenais pas pourquoi.

J'ai un ami d'enfance. On était ensemble à l'École alsacienne. Petit, il était nettement queue-de-vache. Maintenant il est sel et moutarde. C'est lui qui m'a expliqué le coup.

– Ça fait des années que je te le répète. Tu voulais pas me croire. En classe déjà on était victime du racisme anti-roux.

– Tu vas pas recommencer ! C'est des histoires ! Tu arrêtais pas de m'imiter, de me copier. Alors, pendant l'Occupation, comme tu es protestant, tu savais pas quoi inventer pour te sentir persécuté.

– Je te demande pardon. Je l'étais. Toi aussi. C'est évident. Pourquoi tu crois qu'ils t'appelaient Carotte ?

– Carotte... Ça rote... De toute façon je ne suis pas vraiment rousse, moi, je suis blond vénitien.

– C'est la même chose, figure-toi. Essaye pas de jouer les Aryens d'honneur. Et tu sais d'où ça vient cette haine, ce dégoût, ce mépris des rouquins. De Judas. C'en était un.

– Comment tu le sais ?

– Je viens de lire le bouquin de Xavier Fauche et Lucien Rioux. *Rouquin rouquine,* ça s'appelle. Ils racontent qu'on était écartelé par les Egyptiens, supplicié par les Romains, brûlé par les chrétiens. On représente les flammes de l'enfer, le diable, *le mal.* On est avide, sournois, cruel, cossard et pervers. En plus on est laid. On est sale. On a une odeur spéciale.

– Tu confonds tout. Les Noirs, pas les roux.

– Les Noirs, c'est pareil, mais c'est différent. Ils puent autrement.

– Alors tu penses que c'est pour ça qu'au bistro, mes collègues...

– Ben tiens ! Cherche pas !

– J'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai demandé à mon fils si au lycée on le taquinait, on le martyrisait, on le traitait de rouquibiche et de rouquemoute. Il m'a regardée, sidéré : enfin, maman ! Pourquoi tu crois que je me suis teint en vert ?

CLAUDE SARRAUTE.

LA MISSION DISCOVERY EST PROLONGÉE

Dépannage de fortune pour un satellite à la dérive

C'est une manœuvre peu commune que l'équipage de la navette spatiale américaine Discovery a commencée dans la journée du mardi 16 avril. Presque une gageure eu égard à la précision de chirurgien dont les astronautes doivent faire preuve pour mettre en marche le satellite de télécommunication américain Syncom IV-3, à la dérive depuis samedi dernier. Lors de sa sortie de la soute de la navette (*le Monde* du 16 avril), ce satellite destiné à la marine de guerre américaine n'avait pu être activé en raison de la non-fermeture d'un interrupteur constitué par une petite tige de 10 centimètres de long. Pour des raisons encore inconnues, cette tige n'a pas été poussée lors du largage de Syncom IV-3, empêchant ainsi la mise sous tension du satellite. Depuis lors, ce bel objet de 4 tonnes, assuré pour environ 85 millions de dollars, est totalement sourd et muet. Il croise dans l'espace et valse au rythme de deux tours par minute.

La NASA n'ayant pas pour habitude de capituler facilement, il a été décidé, après maintes discussions et consultations, de tenter une opération de dépannage en orbite en allant actionner sur place l'interrupteur récalcitrant. Une opération plutôt délicate puisque l'engin tourne sur lui-même à une vitesse faible, certes, mais non négligeable. Aussi la NASA a-t-elle opté pour un dépannage en deux temps qui devrait entraîner une prolongation de la mission actuelle de quarante-huit heures. Dans la journée de mardi, le commandant de bord de la navette, Karol Bobko, devait amener la navette à une distance d'une vingtaine de kilomètres du satellite Syncom IV-3 dont le moteur d'appoint destiné à le placer en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude) n'a pas encore été mis à feu et constitue, de ce fait, un risque pour Discovery et son équipage.

Deux des sept membres de l'équipage, Jeffrey Hoffman et David Griggs, sortiront alors, pendant quatre heures environ, dans la soute de la navette pour attacher une perche longue d'un mètre environ au bout du bras télécommandé de Discovery. Ce dispositif, déjà surnommé « tapette à mouches » et « gratte-dos » par les journalistes américains, devrait être fixé par des morceaux de ruban adhésif. Une fois cette opération achevée, l'équipage de Discovery prendra quelque repos avant que ne soit engagée, dans la journée du mercredi 17 avril, la phase finale de cette tentative de dépannage. La navette s'approchera alors – presque à le toucher – du satellite Syncom IV-3 pour que Rhea Seddon puisse, depuis la cabine de pilotage, manœuvrer délicatement le bras télécommandé et son dispositif de dépannage pour fermer l'interrupteur défaillant.

Encore faudra-t-il qu'elle le fasse avec suffisamment de précision et de douceur pour n'endommager ni le bras de la navette ni certaines parties du satellite comme les antennes ou les panneaux solaires destinés à l'alimenter en énergie. Si tout se passe bien, il ne restera plus à Discovery qu'à s'éloigner au plus vite du satellite avant que son moteur d'appoint ne s'allume. Finalement, *« une mission relativement dangereuse »,* comme l'a fait remarquer l'un des directeurs de vol, M. Randy Stone.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

L'extension de la publicité dans l'audiovisuel

LA HAUTE AUTORITÉ MET EN GARDE LE GOUVERNEMENT

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a écrit, vendredi 12 mars, au premier ministre à propos de l'introduction de la publicité commerciale (notamment le secteur de l'édition) dans les programmes des chaînes de télévision publique (*le Monde* du 13 avril).

Elle écrit notamment : *« Les organismes du service public ont l'obligation, en vertu de la loi du 29 juillet 1982, confirmée par leurs cahiers des charges, de* « défendre et illustrer la langue française », d'« assurer la promotion la plus large du patrimoine culturel national » *et de diffuser à travers leurs journaux et leurs magazines des informations relatives aux activités culturelles, à la création artistique et à la connaissance,*

» En raison du coût élevé des messages publicitaires à la télévision, l'introduction de la publicité littéraire favoriserait les collections et les ouvrages de grande diffusion au détriment des « nouveautés » dont le faible tirage ne permet pas d'investissement publicitaire important. De plus, cela risquerait de faire peser sur les émissions – journaux ou magazines – qui font la promotion de ces « nouveautés » un soupçon de publicité clandestine ou illicite. Aussi naîtrait une contradiction entre les missions assignées par la loi au service public et l'introduction d'une mesure commerciale. Pour la Haute Autorité, l'intérêt d'une telle mesure paraît faible par rapport au risque encouru pour la création littéraire. »

La présidente indique, d'autre part, en ce qui concerne les « nouveaux médias » (câbles, satellite futures télévisions privées) : *« La Haute Autorité estime que les règles régissant le service public en matière de publicité devraient y être appliquées. »*

● ***Espionnage soviétique en RFA.*** – Selon le quotidien *Die Welt,* les autorités ouest-allemandes ont découvert qu'un membre de la mission commerciale soviétique à Cologne exerçait des activités d'espionnage. Il s'agit de M. Semliakov, qui n'a pas le statut de diplomate. M. Semliakov, pris sur le fait samedi 13 avril alors qu'il tentait d'obtenir d'un Allemand des secrets industriels, a été traduit par le juge d'instruction devant la cour de justice de Karlsruhe.

MARVIN HAGLER CONSERVE SON TITRE DE CHAMPION DES POIDS MOYENS DE BOXE

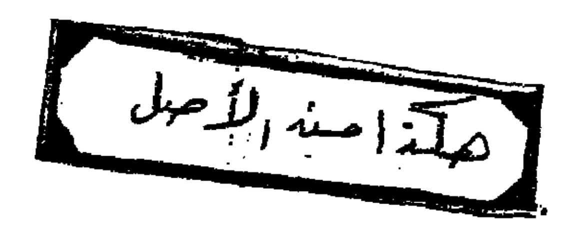
Las Vegas. – L'Américain « Marvelous » Marvin Hagler, trente et un ans, a brillamment conservé sa couronne de champion du monde des poids moyens (titre unifié) en battant, par arrêt de l'arbitre à la troisième reprise d'un combat prévu en douze rounds, son compatriote Thomas Hearns, vingt-six ans, le 15 avril sur le ring en plein air du Caesars Palace de Las Vegas (Nevada).

Devant quinze mille quatre-vingt-huit spectateurs, ayant payé jusqu'à 600 dollars le droit d'assister au choc pugilistique de l'année disputé par un temps chaud et lourd, Marvin Hagler, impressionnant de puissance et de hargne, a défendu victorieusement pour la onzième fois d'affilée le titre enlevé le 27 septembre 1980 à l'Anglais Alan Minter. Il a infligé une sévère punition à Thomas Hearns, l'actuel champion du monde des super-mi-moyens (version WBC), incapable de profiter de sa taille et de son allonge supérieures.

Le boxeur au crâne rasé de Brockton, en dépit d'une coupure au-dessus et en dessous de l'œil droit à la première reprise, s'est littéralement jeté d'entrée sur son challenger, sévèrement ébranlé par des crochets des deux mains au visage, pour conclure à l'issue d'une fantastique troisième reprise.

Après l'avoir fait vaciller d'un puissant direct du droit à la face, l'élève des frères Pat et Goody Petronelli a suivi sur sa lancée d'un crochet gauche au visage qui projetait Hearns au tapis. L'arbitre américain Richard Steele a alors sagement décidé d'arrêter le combat au moment où le boxeur de Detroit se relevait au compte de neuf après exactement deux minutes et une seconde de combat dans le troisième round. – (*AFP*).

A B C D E F G



Le Monde

ÉDITION SPÉCIALE PHILIPS — Conducteur : Benoît de Cuniac — Reporter : Jean-Pierre Pujos — MERCREDI 17 AVRIL 1985

P U B L I C I T É

Mozart kidnappé

Un événement revendiqué

De notre correspondant.

Paris - L'objectif que poursuivaient les ingénieurs mélomanes est aujourd'hui clair. Le mardi 2 avril, dans une voiture banalisée, avenue Montaigne à Paris, ils sont arrivés à leur fin. Grâce à un autoradio PHILIPS d'une haute technicité, ils ont réussi à capter le son pur.

La voix de Leporello, valet de Don Giovanni, était parfaitement reconnaissable. «Non voglio piu servire». Don Giovanni, Donna Anna, Leporello, étaient là, dans cette voiture qui filait. Mozart était kidnappé.
Après avoir réussi leur coup, les techniciens de PHILIPS ont revendiqué cet enlèvement. Cette nouvelle prouesse technologique n'est «que l'expression, la concrétisation d'une passion qui nous animé depuis des années», déclara aux journalistes le responsable de la bande dite des «techniciens mélomanes».
Pressé à trois reprises de révéler quelles étaient les nouvelles découvertes techniques qui avait permis aux autoradios PHILIPS, munis du système AUTOSTORE®, d'être aujourd'hui parmi les meilleurs récepteurs FM du marché, le leader de la bande des «techniciens mélomanes» a seulement répondu : «il n'y a pas de secret. Le haut niveau de technologie où se situe PHILIPS depuis de nombreuses années devait logiquement aboutir à un tel niveau de qualité dans la détection et la reproduction du son FM. Cette nouvelle avancée technologique n'est pas une révolution. Elle n'est que le fruit de notre passion».
Si sincère soit-elle, cette déclaration ne masque pas — sur le fond — le profond et constant effort de recherche fait par la firme, notamment dans le domaine de l'autoradio.

Denis BOULET-GERCOURT

Vers des lendemains qui chantent

La question est posée : une grande découverte, fruit d'une technologie de pointe et d'un colossal effort d'investissement, a-t-elle des effets qui la dépassent ? Le progrès technique conduit-il au bonheur ? L'homme sort-il grandi de cette incessante course au mieux-être ? S'agit-il d'ailleurs d'être ou de paraître ?

Grandes questions et qui font penser aux éternels sujets du baccalauréat. La présentation par PHILIPS d'une gamme d'autoradio servie par des enceintes exceptionnelles, et bénéficiant de perfectionnements proprement époustouflants, nous amène à poser, à nous poser, ces grandes interrogations.

Il faut noter d'abord que la radio fait désormais partie de la vie de chacun à un point tel qu'il paraît impossible d'imaginer un monde sans elle. La véritable explosion des radios libres, tout récemment, parachève cette évolution. Là encore, là toujours, l'homme se révèle tel qu'il est : un insatiable conquérant. Enfin, la radio dans l'auto, c'est-à-dire l'auto-radio, achève le portrait de l'homme d'aujourd'hui. Tout le monde possède une auto. Tout le monde possède (ou possédera) un autoradio. Et, il ne s'agit plus de «frimer» comme dans les temps héroïques, mais d'emporter avec soi, quand on se déplace, le monde, sa rumeur, ses musiques, sa parole, ses échos.

Peur de la solitude. Crainte vague du silence. Non, plus simplement envie de mieux remplir, de mieux passer le temps obligatoire du transport. Agrément donc d'abord. Mais le confort aussi et sécurité. Un exemple ? Avec la recherche et la mémorisation des 6 stations FM les plus puissantes de la région où il se trouve, le conducteur peut, l'esprit et les mains libres, se consacrer à la conduite. Système de recherche automatique, système AUTOSTORE®, autant de moyens de libérer d'avantage l'homme.

Mesure-t-on d'ailleurs encore le véritable privilège que de telles techniques apportent à son utilisateur ? Aujourd'hui, cela va sans dire, et nous l'acceptons comme un dû. Attitude d'enfants gâtés ? Tant pis, tant mieux. Il est normal, oui, qu'un constructeur tel que PHILIPS propose de tels appareils. Mais nous ne devons pas tout à fait perdre la capacité de nous en émerveiller. Le pire serait d'être blasé.

Dominic Nouyrit

Les pro-FM plébiscitent la technologie Philips

A Paris, le mercredi 31 mars 1982, le conseil des ministres, réuni sous la présidence de Monsieur François Mitterrand, Président de la République, adopte, sur la proposition de Monsieur Georges Fillioud, ministre de la Communication, un arrêté autorisant des radios locales privées à émettre sur la bande FM.

Il revient aux neuf sages de la haute autorité de l'audiovisuel, présidée par Madame Michelle Cotta, d'allouer les fréquences FM disponibles aux radios locales privées qui en feraient la demande. Seules celles ayant reçu officiellement une fréquence d'émission auront l'autorisation d'émettre.

Des centaines de radios locales privées ont éclos en quelques semaines, sur l'ensemble du territoire français. Très vite, ces radios ont été appellées radios libres. Elles devinrent le symbole d'une nouvelle liberté de communiquer. Dans tout le pays, c'est la jeunesse qui prit la parole. A Paris, dans les villes de province et dans les campagnes, les enthousiastes étaient là, les programmes étaient là, les techniciens radios étaient là.
Mais la qualité des postes radios et autoradios n'étaient pas toujours au rendez-vous et nombre d'auditeurs eurent du mal à découvrir les nouveaux programmes FM. Tout avait été prévu, sauf la qualité et le confort d'écoute, pour ne pas dire le respect des auditeurs. On se souvient de l'inquiétude des milieux FM et des mises en garde répétées de leurs responsables.
En conséquence et sans attendre, les constructeurs de matériel radio et autoradio apportèrent de nombreuses améliorations aux postes FM existant : Stations préréglées, mémoires électroniques, etc.
Philips, fort de son avance technologique permanente a voulu enrichir le marché de l'autoradio en allant encore plus loin pour répondre aux soucis des pros FM.
Car, après la libération des ondes, décidée par le gouvernement, ceux-ci se sont vite rendus à l'évidence : en dehors de leur zone de déplacement habituel pour laquelle ils avaient sélectionné et programmé leurs fréquences préférées, le seul moyen qu'ils avaient de se brancher sur les stations FM des nouvelles régions traversées était d'actionner fréquemment le potentiomètre de changement de fréquence ou bien la touche de recherche automatique. A chaque coin de rue, c'était Mozart assassiné. Pour faire cesser un tel crime de lèse Musique et pour rendre leur sérénité aux millions de mélomanes que comptent la France, PHILIPS a inventé le système AUTOSTORE®
Grâce à la touche AUTOSTORE®, les 6 longueurs d'ondes FM les plus puissantes de la région dans laquelle on se trouve sont automatiquement sélectionnées et mises en mémoire par ordre de qualité de réception. Ainsi tous les choix sont possibles : Mozart sur la une, Elvis sur la 2, le folklore local sur la 3 etc. Par ailleurs, l'AUTOSTORE® garde en mémoire les fréquences de vos stations FM préférées que vous retrouverez, votre déplacement terminé.
Après les radios locales libres, voici donc que la technologie PHILIPS offre à chacun la possibilité de disposer dans sa voiture d'autoradios libres...

FRANK MAREST

LIRE

LE MONDE EN STÉRÉO

Sa Majesté Élisabeth III préside à Vancouver la cérémonie d'ouverture de l'année stéréophonique.

PHILIPS DÉPASSE LES BORNES

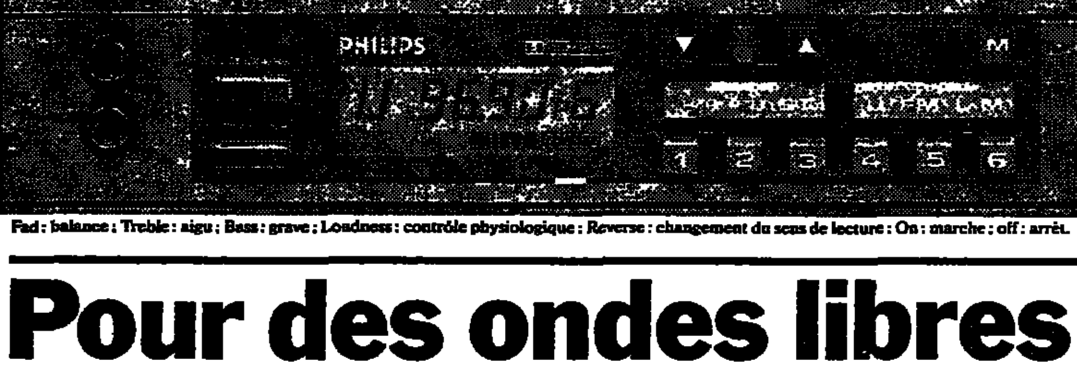
Scandale à l'opéra de Paris : dans la fosse d'orchestre les lecteurs compact disc PHILIPS remplacent les musiciens.

LE TÉMOIGNAGE

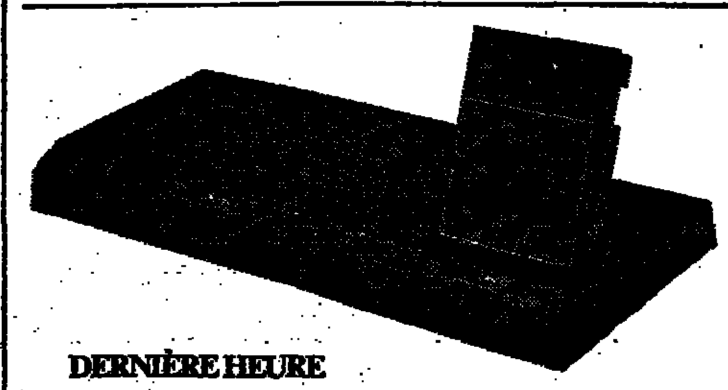
Madame Bettina Zographos, la fameuse cantatrice, fait installer un autoradio PHILIPS dans sa chaise à porteur.

LES INGÉNIEURS REVENDIQUENT

De notre envoyé spécial au 42e symposium de la haute fidélité à Reykjavik.



Fad : balance ; Treble : aigu ; Bass : grave ; Loudness : contrôle physiologique ; Reverse : changement du sens de lecture ; On : marche ; off : arrêt.



DERNIÈRE HEURE

La gamme Philips 85 des haut-parleurs se surpasse : les H.P. haut de gamme, série son 2000 à membrane révolutionnaire extra-plate présentent les mêmes qualités que votre chaîne hi-fi sans en exiger les dimensions. Mieux le tweeter* du EN 8895 de la même série est orientable jusqu'à 90° et vous permet de diriger la diffusion sonore en fonction de votre véhicule.

*Haut-parleur des aiguës

Pour des ondes libres vers un autoradio du 3e type

De notre correspondant Benoît de CUNIAC

Baracas — C'est dans les salons de l'hôtel Alvear, somptueuse bâtisse néocoloniale à quelques centaines de mètres de l'ambassade de France, sur une des collines qui dominent le Paraguaia, que s'est ouverte la première rencontre mondiale des radios libres. En signe de protestation, la délégation Moldave ayant jugé «discriminatoire et équivoque» la dénomination de radio libre a quitté la salle, immédiatement suivie par la délégation Syldove. Cette réaction, diversement commentée dans les milieux officiels, a eu au moins le mérite de soulever un vrai problème, de poser une vraie question. Celle de la liberté des ondes. Vaste problème comme aurait dit le Général.

Pour ne pas faillir à la tradition et selon la formule convenue, le congrès s'est bien amusé, lorsqu'un membre de la délégation du sérail a demandé que soit solennellement condamné l'enlèvement de Mozart perpétré la veille par les ingénieurs de chez PHILIPS. On en rit encore dans les couloirs de l'Alvear.

Beaucoup plus sérieusement, et en marge des questions d'ordre politique, la plupart des débats se sont assez rapidement orientés vers l'aspect technique des choses. Plusieurs délégations ont salué comme «véritablement révolutionnaires» (déclaration de M. Francesco Casabiancas à l'issue du dîner de gala) les améliorations apportées par le nouveau matériel autoradio présenté par les chercheurs de chez PHILIPS. L'expression «autoradio du 3e type» a été lancée par le fameux ingénieur italien Andreo Cavalcanti dont on connaît pourtant l'objectivité et la mesure.

Il faut noter que toutes les limousines officielles, conduites par des dames de la meilleure société et qui ont la charge de transporter les congressistes de leur hôtel aux différentes conférences, sont équipées du nouveau combiné cassette AUTOSTORE® AC 840. Opération de promotion pleine d'à propos et qui porte ses fruits ; l'ensemble des délégations a semblé particulièrement impressionné.

AU GOÛT DU JOUR

L'Auto Satisfaction

Quelles têtes ! Si l'on doit juger le bonheur des automobilistes sur leurs mines, il n'y a pas de doute, l'époque est à la joie.
Payeraient-ils moins d'impôts ? Le prix de l'essence a-t-il baissé ? Non. Quelle que soit l'époque, on peut répondre par la négative à ces deux hypothèses ; alors, pourquoi de tels airs réjouis ? Mais tout simplement parce qu'il paraît qu'il existe un autoradio qui restitue un son FM d'une telle qualité que le siège de votre auto se transforme en fauteuil d'orchestre. Et votre passager en Mozart.
Alors, qu'importent les hausses, les impôts ! Lorsque la musique est de toute pureté, la vie en est toute changée. Quel dommage que nos gouvernements manquent de voix. Nous serions enchantés.

VALÉRIE VERDET

PHILIPS

